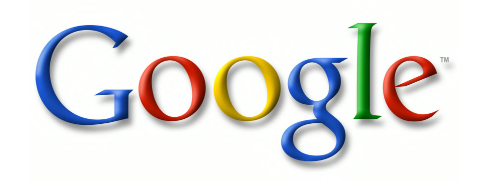





TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA

ŒUVRES

DE

M. L'ABBÉ RAYNAL.

TOME QUATRIEME,

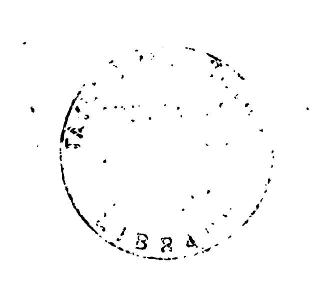
CONTENANT LE TOME SECOND DES MÉMOIRES POLITIQUES.



A GENEVE,

Chez J. L. PELLET, Imprimeur de la Ville & de l'Académie.

M. DCC. LXXXIV.





MÉMOIRES
HISTORIQUES, MILITAIRES ET POLITIQUES DE L'EUROPE.



HISTOIRE des Guerres de CHARLES-QUINT & de FRANÇOIS I.

LIVRE QUATRIEME.

L'ACCOMMODEMENT, dont on vient de parler, qui rassuroit Charles-Quint contre les entreprises de Soliman, & qui l'affermissoit dans le Milanois, devenoit encore plus 1539. important par la circonstance d'une fermentation dangereuse, qui commençoit déjà à agiter les Pays-Bas. Ces provinces étoient

gouvernées par Marguerite d'Autriche, qui avoit obtenu des états de Flandre en 1536 un don de douze cents mille florins, pour faire la guerre à la France. Les Gantois sur qui devoit tomber le tiers de l'imposition, prétendirent qu'elle étoit contre leurs privileges, & refuserent de payer. Quelques Espagnols, que le hasard avoit conduits à la cour de la gouvernante, lui firent envisager, comme un attentat odieux, une démarche, que des droits bien établis pouvoient rendre très-permise. Cette princesse, jalouse de son autorité, comme la plupart des personnes de son sexe, & toutes celles d'un caractere foible, crut sa dignité intéressée à punir sévérement une résistance, qu'avec un peu d'adresse & quelques ménagemens on auroit pu vaincre. Dans l'impossibilité où elle se trouvoit de rien entreprendre sur Gand, elle prit le parti de faire arrêter ceux des principaux habitans de cette ville, qui se trouverent répandus dans les autres places des Pays-Bas. Cette vengeance qui supposoit plus d'aigreur que de force dans le gouvernement, fut suivie d'assez longues négociations, dans lesquelles on se flattoit d'un côté de tout obtenir par des caresses, & de l'autre de se faire tout céder à force de fermeté. Lorsque l'impossibilité de concilier les différentes

prétentions eut été bien établie par une multitude de démarches inutiles, Marguerite travailla à diviser les mécontens, & les mécontens à s'unir avec d'autres villes. L'histoire ne dit point si toutes ces intrigues étoient mal conduites, ou si elles furent traversées par quelqu'un de ces hasards qu'on ne peut ni prévoir ni expliquer ; mais enfin elles ne réussirent point. Les Gantois ne parvinrent pas à mettre leurs voisins dans leurs intérêts, & on ne vint pas à bout d'en détacher les parens des prisonniers, quoiqu'on leur fît craindre pour leur vie. Tous les habitans prirent les armes en 1539.

La cour de France se partagea sur la conduite qu'il falloit tenir avec les rebelles, qui ne pouvoient se soutenir que par sa protection & qui l'imploroient. Le cardinal de Tournon vouloit qu'on saisît cette occasion d'affoiblir une puissance ennemie & redoutable. Il pensoit avec toute l'Europe que les Flamands souhaitoient d'être gouvernés par un souverain particulier ; & il ne doutoit pas que si on leur en offroit un capable de les défendre, tel qu'étoit le duc d'Orléans, ils ne se joignissent tous aux Gantois pour lui obéir. Cet établissement lui paroissoit préférable à celui du Milanois, qu'on avoit toujours en vue : le renouvellement des

guerres d'Italie étant à ses yeux le plus grand mal qui pût arriver à la monarchie. Ce systême, tout censé qu'il étoit, fut vivement combattu par Montmorency. Il justifia sa répugnance par de mauvaises défaites ; mais les gens déliés en chercherent les raisons, & ils les découvrirent : ils comprirent que le connétable, qui par un bonheur fort rare étoit à la fois favori du roi & du dauphin, & qui espéroit gouverner le fils comme il gouvernoit le pere, ne contribueroit jamais à établir dans les Pays-Bas le duc d'Orléans, qui étant naturellement remuant & jaloux du prince son frere, pourroit profiter de sa situation pour troubler quelque jour le royaume. Il lui paroissoit plus avantageux de l'envoyer au-delà des Alpes où il trouveroit des ennemis qui exerceroient sa valeur, & des intrigues pour occuper son inquiétude. François laissoit raisonner ses ministres sur ce qui convenoit ou ne convenoit pas à son état, & se déterminoit de lui-même à ne pas soutenir les Gantois. Il imaginoit que ce trait de générosité le placeroit infiniment au-dessus de son rival : pour augmenter encore sa supériorité, il lui fit savoir tous les projets, toutes les vues, toutes les espérances des mécontens.

L'empereur qui connoissoit la franchise de

François I fut rassuré sur les soupçons qu'il avoit eus que les Gantois avoient été poussés à la révolte, & sur la crainte qu'il avoit qu'ils ne fussent soutenus ; mais cette assurance ne le dispensoit pas du voyage des Pays-Bas, & il ne savoit par où s'y rendre. Le trajet par l'Italie & par l'Allemagne étoit trop long sans être sûr : les protestans étoient trop aigris pour qu'il n'y eût pas du danger à passer sans forces sur leurs terres. La voie de l'Océan l'exposoit ou à être pris par des vaisseaux anglois, ou à être jetté par la tempête sur les côtes d'Angleterre : deux inconvéniens également à craindre depuis sa rupture avec Henri VIII. Le chemin le plus aisé & le plus court étoit de traverser la France. Charles méprisa assez la politique de cette couronne pour espérer que ce passage lui seroit accordé, & l'événement prouva qu'il avoit bien jugé. En vain Tournon & ses partisans voulurent-ils empêcher cette complaisance que la justice n'ordonnoit pas, & que la prudence défendoit : Montmorency séduit par la promesse qu'on faisoit de donner l'investiture du Milanois au duc d'Orléans, rendit inutile cette résistance. Il soutint même qu'il ne convenoit pas de presser l'empereur de s'obliger par écrit à cette cession ; & ce sentiment prévalut encore, parce qu'étant

romanesque, il parut & devoit paroître généreux au roi.

Charles n'attendoit que cette résolution pour se mettre en marche. Sa confiance affligea & surprit un cavalier Espagnol, qui lui dit pour l'arrêter, que si les François ne le retenoient prisonnier, ils seroient les plus foibles & les plus aveugles des hommes: *Ils sont l'un & l'autre*, répondit l'empereur, *& c'est sur cela que je me fie.* Il trouva à Bayonne le Dauphin & le duc d'Orléans qui offrirent de passer en Espagne pour servir d'ôtages. Le prince rejetta cette offre, parce qu'il trouva plus de sureté à la refuser qu'à l'accepter, & il arriva à Paris où il fut reçu avec une magnificence qu'on outroit exprès, pour lui faire plus de honte de la médiocrité de son équipage. Cette humiliation, qui n'en auroit pas été une pour une plus grande ame, ne l'empêcha pas de s'occuper sérieusement des plus grands objets dans le tumulte des fêtes qui se succédoient sans interruption. Il voulut connoître les loix, les usages du royaume, & il poussa la curiosité jusqu'à vouloir entendre plaider au parlement. Le jour qu'il s'y rendit on devoit décider à qui la sénéchaussée de Beaucaire appartenoit, de Guillaume Signet, ou d'un gentilhomme dont l'histoire n'a pas conservé le nom. S'apper-

cevant qu'il n'y avoit contre Signet que le malheur de n'avoir pas une qualité qu'on soutenoit essentielle, il lui donna une épée, lui fit chausser des éperons, & dit à sa partie : *La raison que vous alléguiez ne subsiste plus, Signet est chevalier.* Cet acte d'autorité étoit une imprudence qui blessa les juges, fit murmurer les peuples, & auroit pu servir de prétexte pour prendre une résolution violente & intéressée.

L'empereur qui sentoit tout le danger de sa situation, ne négligeoit rien pour s'assurer du roi. Il le flattoit sur ses goûts, sur sa valeur, sur sa générosité. Cette conduite lui procuroit deux avantages très-précieux; celui de sa sureté, & celui de savoir le secret de l'état. François, séduit par les louanges excessives & artificieuses de ce prince, ne lui cacha rien, ni de ce qu'il avoit fait, ni de ce qu'il se proposoit de faire. Il lui conta en détail les particularités des négociations qu'il avoit commencées avec l'Angleterre, & il poussa la légéreté jusqu'à révéler des fautes cachées & honteuses, dont Henri VIII avoit jusques-là dérobé la connoissance à tout le monde, & qu'il avoit seulement confiées à sa discrétion. Charles se servit dans la suite si à propos de ces confidences, qu'il engagea le monarque Anglois, offensé dans son amour-

propre, à déclarer la guerre à la France.

Il restoit à cette monarchie un autre allié, que le séjour de Paris mit l'empereur à portée de lui enlever. Ce prince écrivit à plusieurs ambassadeurs à Constantinople, qu'il étoit dans la capitale de son ancien ennemi où ils goûtoient des plaisirs communs ; que tous les sujets de division entr'eux étoient terminés, & qu'il n'étoit plus question de guerre, que par les arrangemens qu'ils prenoient ensemble pour la faire aux Infideles. Soliman, à qui on fit parvenir le contenu de ces artificieuses lettres, ne fut jamais si pleinement désabusé, qu'il ne lui restât des soupçons, beaucoup de froideur & une indifférence entiere pour les intérêts d'une couronne qui avoit été jusqu'alors toujours amie de la sienne.

Tandis que Charles profitoit si heureusement d'une témérité que les circonstances l'avoient forcé de hasarder, on travailloit à lui ravir le fruit de ses anciennes usurpations & de ses nouveaux projets. Il s'étoit formé à la cour de France un parti puissant, dont le but étoit de le faire arrêter. La proposition en fut faite au roi d'une maniere adroite & détournée. Ce prince avoit un bouffon qui écrivoit sur ses tablettes, qu'il appelloit le calendrier des fous, le nom de tous ceux qui ne lui paroissoient pas sages, & qui y avoit

mis celui de l'empereur, assez hardi pour traverser un royaume dont il avoit autrefois traité le souverain avec tant d'inhumanité. *Mais*, lui dit François I, *si je le laisse passer sans lui rien faire, que penseras-tu ? Sire*, reprit Triboulet, *j'effacerai son nom, & je mettrai le vôtre.* Cette plaisanterie n'ayant pas produit l'effet que s'en étoient promis ceux qui l'avoient imaginée, la duchesse d'Etampes & le cardinal de Tournon s'unirent ouvertement pour engager François à saisir l'occasion que lui présentoit la fortune, de réparer le dommage que lui avoit causé le traité fait durant sa prison. Outre l'intérêt de l'état qu'ils pouvoient avoir en vue, ils étoient encore animés par un intérêt particulier : la maîtresse étoit jalouse de la faveur, & le ministre du crédit de Montmorency, qui appuyoit de toutes ses forces le sentiment différent du leur.

Tant d'intrigues ne produisirent rien. Le roi affermi par les contradictions dans la parole qu'il avoit donnée, ne mit pas peut-être en délibération si la probité & l'honneur lui permettoient de la violer. Nous soupçonnerions même que pour rassurer l'empereur sur les mouvemens qui se faisoient à la cour, il prit le parti de lui en parler en badinant. *Voyez-vous*, lui dit-il, *mon frère*, en lui

montrant la duchesse d'Etampes, *cette belle dame? elle est d'avis que je ne vous laisse point sortir de Paris, que vous n'ayez révoqué le traité de Madrid.*

Soit que Charles-Quint n'entrât pas d'abord dans les vues de François I, soit, comme il nous paroît plus naturel de le penser, qu'il craignît que l'amour ne l'emportât tôt ou tard sur la vertu, il ne fut pas tranquille sur ce qu'il venoit d'entendre. Il crut qu'il ne pouvoit s'assurer du roi que par madame d'Etampes, & il s'y prit pour la gagner d'une maniere tout-à-fait galante. Un jour qu'il se lavoit les mains pour se mettre à table, il laissa tomber exprès un anneau enrichi d'un diamant de très-grand prix. La duchesse qui présentoit la serviette le releva & voulut le rendre : *Non, Madame*, lui dit-il, *il est en trop belle main pour le reprendre : je vous prie de le garder pour l'amour de moi.* Mad. d'Etampes, qui avoit de la délicatesse dans l'esprit, fut charmée de l'adresse de l'empereur, qui lui faisoit un présent magnifique dans la seule conjoncture où le roi pouvoit agréer qu'elle l'acceptât. La reconnoissance ne la porta pas à le servir, mais elle cessa de le traverser. Par cette conduite, elle assuroit, sans se charger de rien, la liberté de Charles, & se conservoit le moyen de perdre Montmorency,

en cas, comme elle persistoit à le croire, que l'empereur ne remplît pas, lorsqu'il seroit sorti de France, les engagemens qu'il avoit pris avant d'y entrer. L'événement justifia bientôt toutes ces conjectures. Charles prit tranquillement la route des Pays-Bas. Il nia, (*) dès

(*) Le prétexte dont il se servit, selon Varillas, est si puéril, qu'il n'est pas croyable. « Quelque confiance, dit cet » historien peu exact, qu'eût Charles à la parole de François, » qui lui avoit permis de traverser son royaume, il craignit » toujours d'être arrêté. Ce qui lui fit employer ses premiers » soins à gagner le connétable, qu'il savoit être, mieux que » tous les autres favoris, dans l'esprit de François. Le con- » nétable n'avoit de complaisance que pour son maître, & » rebutoit généralement tous les autres hommes. Cependant il » avoit l'ame si sensible aux caresses des personnes plus élevées » en dignité que lui, qu'il y avoit peu de choses qu'elles n'en » tirassent par cette voie ; & ce fut aussi par là que Charles » entreprit de l'engager, & faire qu'on lui tînt parole. Il le » combla d'honneur & de déférences : il le traita de pere ; » il demanda & feignit de vouloir suivre son conseil dans les » plus importantes affaires ; & lorsque le connétable le pressa » de renouveller la promesse qu'il avoit faite d'investir le duc » d'Orléans du duché de Milan, il lui repartit positivement : » *Je veux tout ce que le roi mon frere veut.* Le connétable crut » que ces termes suffisoient pour l'assurance que son maître lui » avoit commandé de tirer de Charles, & qu'il y auroit de » l'indiscrétion à lui en demander une plus grande. Il ne lui » parla donc plus que de festins & de divertissemens ; & Charles » de son côté l'entretint si adroitement dans cette crainte de » lui parler d'affaires, dans le tems qu'il faisoit en sa présence » les mêmes démonstrations de tendresse au duc d'Orléans, » que s'il eût dû être bientôt son gendre, que le connétable » ne renouvella la proposition du duché de Milan qu'après » que Charles fut arrivé à Valencienne. Sa Majesté impériale » lui répondit alors qu'elle ne lui avoit rien promis : & quand

qu'il fut libre, qu'il eût rien promis, & la chûte du connétable suivit une infidélité dont il étoit cause. La disgrace (*) de ce favori tout puissant

» il lui répliqua en colere : N'est-il pas vrai que vous m'avez » dit, *je veux tout ce que le roi mon frere veut. Il est vrai*, » repartit-elle ; *mais le roi mon frere veut le duché de Milan*, & » *je le veux aussi.* Ce fut au connétable de se retirer, avec la » confusion d'un homme trompé irréparablement en matiere de » conséquence. » *Varillas.*

(*) « J'ai oüi conter à personne de foy, que monsieur le » conestable de Montmorenci, en sa plus grande faveur, » discourant de ce fait un jour avec le roy, ne fit difficulté » ni scrupule de lui dire, que s'il vouloit bien exterminer les » hérétiques de son royaume, il falloit commencer à sa cour » & à ses plus proches, luy nommant la reine, sa sœur ; à quoi » le roy répondit : *Ne parlons point de celle-là, elle m'ayme* » *trop : elle ne croira jamais que ce que je croiray, & ne prendra* » *jamais de religion qui préjudicie à mon estat.* Dont oncques » puis elle n'ayma jamais M. le Conestable l'ayant sceu, & » luy aida bien à sa deffaveur & banissement de la cour : si » bien que le jour que madame la princesse de Navarre fut » mariée avec le duc de Cléves à Chastelleraud, ainsi qu'il la » fallut mener à l'église, d'autant qu'elle étoit chargée de pier- » reries & de robbe d'or & d'argent ; & pour ce pour la foi- » blesse de son corps n'eut sceu marcher, le roy commanda à » M. le Conestable de prendre sa petite niepce au col, & la » porter à l'église : dont toute la cour s'en estonna fort, pour » estre une charge peu convenable & honorable en telle céré- » monie pour un conestable, & qu'elle se pouvoit bien donner » à un autre : de quoy la reyne de Navarre n'en fut nullement » desplaisante, & dit : *Voilà celuy qui me vouloit ruiner au tour* » *du roi mon frere, qui maintenant sert à porter ma fille à l'église.*

» Je tiens ce conte de cette personne que j'ai dit, & que » M. le Conestable fut fort desplaisant de cette charge, & en » eut un grand dépit, pour servir d'un tel spectacle à tous, & » commença à dire : *C'est fait désormais de ma faveur ; adieu* » *lui dis.* Comme il arriva ; car après le festin & dîner des » nopces il eut son congé, & partit aussitôt. » *Brantome.*

fut-elle un bonheur ou un malheur pour la France ? Le lecteur en pourra juger.

Montmorency un des hommes les plus célebres de son siecle, avoit les mœurs austeres, mais de cette austérité qui naît plutôt d'un esprit chagrin que d'un cœur vertueux. Plus ambitieux de dominer que jaloux de plaire, il ne redoutoit pas d'être haï pourvu qu'il fut craint : sa fierté & de faux principes qu'il s'étoit faits, lui faisoient regarder comme des bassesses des ménagemens raisonnables qui lui auroient concilié l'estime & l'amour des peuples. L'ordre qu'il établissoit par-tout où il avoit de l'autorité, n'étoit pas précisément de l'ordre, c'étoit de la gêne : on y démêloit une certaine pédanterie qui n'est guere moins commune à la cour & à l'armée qu'ailleurs, quoiqu'elle y soit infiniment plus ridicule. Il n'estimoit & n'avançoit les hommes qu'à raison du plus ou du moins de ressemblance qu'ils avoient avec lui; & il confondoit les citoyens sans talens, avec les citoyens qui en avoient d'autres que les siens, ou qui les avoient autrement que lui. Naturellement despotique, il punissoit le crime sans observer les formalités que prescrit sagement la loi, & il se croyoit dispensé de récompenser les actions utiles à la patrie, sous prétexte qu'elles étoient d'obligation. Le

autre plan de gouvernement que celui qu'il avoit formé. Il paroiſſoit inconſolable que ces vûes pacifiques fuſſent regardées par le cardinal de Tournon ſon ſucceſſeur, comme contraires à la dignité de la France, & que le royaume entier applaudît aux projets de guerre du nouveau miniſtre. Le ſpectacle de cette douleur occupa durant quelques jours; on ne penſa enſuite qu'aux moyens de tirer une vengeance ſûre & éclatante de l'empereur.

Ce prince avoit acquis quelques amis par ſon adreſſe, & la France lui en avoit beaucoup donné par ſon imprudence. Ces alliés le rendoient ſi redoutable qu'il n'eût pas été ſage de l'attaquer ſans s'être aſſuré de puiſſans ſecours. La ſituation de l'Europe ne permettant de les eſpérer que des Turcs ou des Vénitiens,
1541. Rincon fut envoyé à Conſtantinople, & Fregoſe à Veniſe pour les demander. Ces deux habiles négociateurs s'embarquerent ſur le Pô, & y furent maſſacrés par l'ordre de du Guaſt qui gouvernoit le Milanois depuis qu'Antoine de Leve avoit péri dans la derniere expédition de Provence, & qui craignit que cette ambaſſade n'eût des ſuites fâcheuſes pour les affaires de ſon maître. Cet événement hâta les préparatifs de guerre que faiſoit la France, & en fournit une raiſon fort juſte.
Elle

Elle fut déclarée à l'empereur dans le mois de Mai 1542.

Il eût été possible, facile même d'ouvrir avec succès la campagne en Italie, où le brave & sage Langei qui commandoit dans le Piémont, avoit formé des intelligences dans plusieurs villes : le Milanois privé de ses défenseurs qu'on en avoit tirés pour l'imprudente expédition d'Afrique, dont l'issue venoit d'être si funeste, n'auroit pu opposer qu'une foible résistance. Le souvenir des malheurs passés, le défaut d'argent, le projet de donner la main aux troupes qu'on faisoit venir d'Allemagne, & le plaisir d'attaquer une province d'Espagne firent préférer le Roussillon & les Pays-Bas. Le duc d'Orléans entra dans le Luxembourg & y fit des progrès rapides. Il renonça par un motif lâche & honteux aux conquêtes qu'il avoit faites, & à celles que sa supériorité lui promettoit. Une jalousie mêlée de haine qu'il nourrissoit dans son cœur contre le dauphin, lui fit craindre que ce prince ne vainquît les Espagnols en bataille rangée devant Perpignan. Pour lui ravir la gloire de cette action, ou la partager au moins, il prit la route du Roussillon avec ses meilleures troupes. Cette imprudente & criminelle démarche fit perdre tout ce qu'on avoit gagné d'un côté, & ne servit à rien

de l'autre. Les Flamands rentrerent dans toutes les places du Luxembourg, & Perpignan fit une résistance si vive & si opiniâtre qu'il fallut en lever le siege. (*)

1543. Ces malheurs ne découragerent pas les François : mais la connoissance des fautes qui les avoient causés ne les rendit pas plus sages. Supérieurs dans les Pays-Bas, au commencement de la campagne suivante, ils s'amuserent à prendre quelques places peu importantes, au lieu de profiter de leur ascendant pour accabler l'Espagnol encore foible. S'ils avoient pris ce dernier parti, & qu'ils eussent joint ensuite le duc de Cleves leur allié, ils restoient les maîtres de leurs opérations, & toutes les conquêtes qu'ils voudroient tenter, devenoient faciles. Pour avoir raisonné autrement, ils laisserent à l'empereur le tems de recevoir des secours

(*) Une compagnie Italienne, qui servoit dans la cavalerie Françoise, enleva, durant le siege, sur les frontieres de la Catalogne un assez grand nombre de dames Espagnoles. Leurs maris prétendirent qu'elles devoient être relâchées sans rançon. L'unique raison dont ils s'autorisoient, étoit que les femmes, que leur sexe éloignoit entiérement de la profession des armes, ne devoient pas être sujettes aux événemens de la guerre. Quoique cette demande ne fût pas juste en elle-même, & que la conduite de la nation ne méritât pas qu'on lui fît grace, le roi, généreux même envers ses ennemis, donna aux Italiens la somme qu'ils pouvoient raisonnablement prétendre, & fit reconduire, avec les précautions convenables, les dames Espagnoles dans leurs maisons. *Paul Jove.*

considérables d'Allemagne, l'avantage de forcer le duc de Cleves, secouru trop tard, de se joindre à lui, & la possibilité de former le siege de Landreci (*) qui couvroit une partie du royaume. Il est vrai que cette derniere entreprise échoua par la valeur de la garnison & l'approche de l'armée Françoise, commandée par le roi lui-même : mais Charles dont les vues étendues, embrassoient plusieurs objets, se consola de ce malheur en déterminant Cambray, qui étoit une ville libre, à se soumettre à lui; par la crainte qu'il sût lui inspirer de l'ambition, & du joug des François.

Cette nation quoique vive & entreprenante n'avoit jamais formé le dessein dont on l'accusoit : mais elle se conduisoit sur des principes si vagues depuis quelque-tems, que toutes les calomnies qu'on répandoit contre elle, étoient reçues avec une avidité extrême. Les Turcs même si prévenus en sa faveur, avoient été séduits par les bruits publics, & ce n'étoient pas sans quelque répugnance & beaucoup de soins qu'ils avoient été ramenés à son alliance. Le capitaine

(*) L'empereur qui croyoit en venir à une bataille décisive contre François I devant Landreci, ordonna à ceux qui devoient combattre autour de lui : *Que s'ils voyoient sa personne ou son étendart en péril, ils courussent plutôt à son étendart qu'à sa personne.* Histoire de Charles-Quint.

Polin si fameux depuis sous le nom de baron de la Garde, leur avoit ouvert les yeux, & ils étoient revenus de si bonne foi qu'ils avoient envoyé toutes leurs forces maritimes en Provence pour y exécuter les ordres qu'elles recevroient. Le siege de Nice parut dans les circonstances où on se trouvoit, ce qu'on pouvoit faire de plus aisé & de plus utile; & les flottes combinées de Turquie & de France, le formerent le 10 Août 1543. La ville (*) se rendit après une résistance opiniâtre : mais le château se défendit si bien qu'il donna le tems à André Doria, & au duc de Savoie d'assembler les secours qu'ils devoient mener l'un par mer & l'autre par terre. Ces forces étoient si considérables, que les assiégeans se trouvant hors d'état de leur résister, abandonnerent leur entreprise, (**) & se retirerent à Toulon. Barberousse en partit au printems suivant pour Constantinople, & le comte d'Anguien

(*) Montfort, gentilhomme Savoyard, qui commandoit dans la ville, répondit à la premiere sommation qu'on lui fit, *que l'on s'étoit mal adressé à lui pour rendre la place; que de son nom il s'appelloit Montfort; qu'en ses armes il portoit des pals; que sa devise étoit : il me faut tenir; & que pour toutes ces considérations, il ne falloit attendre de lui qu'une vigoureuse défense.* Guichenon.

(**) Le duc de Savoie pour perpétuer la mémoire de la levée de ce siege, & pour rendre les François odieux à la postérité, fit frapper une médaille avec la croix de Savoie d'un côté, & de l'autre ces mots remarquables, *Nicea à Turcis & Gallis obsessa.* Guichenon.

pour le Piémont où il prit le commandement des troupes.

Depuis plusieurs années ce petit état se voyoit foulé par les Espagnols & les François qui en occupoient les places les plus importantes. (*) Quoique les uns y fussent sous le nom d'amis, & les autres comme ennemis,

(*) « Un parti de soldats François s'étant déguisé en paysans » au commencement des guerres de Piémont, à dessein de » traverser plus aisément le pays ennemi, & d'y surprendre » une place, fut assez malheureux pour être lui-même décou- » vert & enlevé tout entier. Il demanda d'être traité en pri- » sonniers de guerre : mais Charles, sous prétexte qu'il n'avoit » point été pris en habit & en posture militaires, refusa de le » mettre à rançon, & le condamna à servir pour toujours » dans les galères d'Espagne. L'ordonnance fut exécutée dans » toute sa rigueur, & François en reçut la nouvelle avec un » extrême déplaisir. Il eût, bientôt après, l'occasion de s'en » venger la plus favorable qu'il pouvoit desirer. Charles avoit » fait embarquer à Genes trois cents soldats Allemands pour » l'armée qu'il assembloit en Catalogne, à dessein de secourir » Perpignan, assiégée par le Dauphin de France. La tempête » jetta les Allemands aux isles d'Ieres, où Virginie Ursin com- » mandoit pour le roi très-chrétien. Ils y furent arrêtés ; & » comme la condamnation des soldats François aux galeres » perpétuelles ne venoit que d'être publiée, on ne douta point » que la même sévérité ne fût exercée à l'égard des Allemands » par droit de représailles. Ursin, tout Italien, & par consé- » quent tout indifférent qu'il étoit, en fut d'avis : mais François » n'estima pas qu'il lui fût permis de manquer, par l'exemple » de l'empereur, ni de se relâcher tant soit peu sur le point » d'honneur, quoique son ennemi semblât y avoir entiérement » renoncé. Sa Majesté très-chrétienne ordonna que les Allemands » fussent traités en prisonniers de guerre ; & ce fut en cette » occasion qu'on lui ouit dire que si elle cédoit à Charles en » prospérité, elle vouloit tâcher de le surmonter en vertu. » *Varillas, Histoire de François I.*

ils étoient presque également crains & haïs des peuples. Les premiers commençoient pourtant à y être plus respectés, parce que le marquis du Guast leur général avoit plus d'autorité, de réputation, de capacité que les généraux qu'on lui opposoit. L'arrivée seule
1544. de M. d'Anguien changea les idées des Piémontois, diminua la présomption des Espagnols, & enfla le courage des François. Ce jeune prince qui avoit un talent brillant & une certaine audace qui vaut quelquefois mieux que l'expérience, auroit bien voulu profiter de cette premiere impression, & ouvrit la campagne par une action d'éclat; mais la cour intimidée par le souvenir des anciennes disgraces, & le peu de succès des dernieres campagnes, craignoit les événemens décisifs. Ce ne fut qu'après avoir long-tems résisté qu'elle consentit à une bataille.

Cette résolution étoit certainement imprudente. Tout l'avantage que la victoire pouvoit procurer à la France se réduisoit à quelques conquêtes éloignées & peu importantes; au lieu qu'une défaite faisoit perdre nécessairement le Piémont, ouvroit aux Espagnols le chemin de Lyon, rendoit possible leur jonction avec l'armée de Catalogne, exposoit plusieurs provinces d'au-delà de la Loire à être envahies, assuroit presque le

ſuccès des vues que l'empereur & le roi d'Angleterre avoient ſur la Picardie & ſur la Champagne. Nous ignorons ſi la cour fit toutes ces réflexions : mais il eſt ſûr que l'armée ne les fit pas, & qu'elle n'eut pas plutôt obtenu la permiſſion de combattre, qu'elle ſe diſpoſa à en profiter avec une gaieté qui a peu d'exemples dans l'hiſtoire. Un haſard aſſez ſingulier avança cet inſtant ſi deſiré.

Les François avoient formé le blocus de Carignan pour éloigner les impériaux de Turin, & pour rétablir la communication entre les forteresſes qu'ils avoient des deux côtés du Pô. Le gouverneur de la place par une politique qu'on peut louer & blâmer, fit dire au marquis du Guaſt qu'il n'avoit que pour quinze jours de vivres, quoiqu'il en eût pour plus long-tems. Ce faux avis qui pourroit paroître une ſuite de foibleſſe, ou un commencement de trahiſon, n'étoit donné que pour tirer le général de ſon indolence, & lui inſpirer une réſolution convenable aux circonſtances. On devoit raiſonnablement penſer qu'il ne ſortiroit pas tout-à-fait de ſon caractere, & que le ſecours ne ſeroit jamais exactement prêt pour le tems pour lequel il auroit été demandé. L'événement fit voir que les hommes les plus froids & les plus lents peuvent être vivement remués par

un grand intérêt, ou une forte paſſion. Du Guaſt raſſembla promptement ſes forces, & ce qui n'eſt pas ſi digne d'éloge, il s'approcha de Carignan avec une eſpece de précipitation, incertain s'il attaqueroit les François, ou s'il ſe borneroit à jetter du ſecours dans la ville. Anguien le ſurprit dans cette indéciſion, lui préſenta la bataille à Ceriſoles, & le battit quoique de beaucoup inférieur en troupes. Boutieres, Termes, Montluc & Thais contribuerent beaucoup au ſuccès de cette journée; le premier commandoit la gendarmerie, le ſecond les chevaux-légers; le troiſieme les enfans perdus, & le dernier l'infanterie. (*)

(*) « Deux jours avant que de partir de Milan pour aller » livrer la bataille de Cerizoles, du Guaſt brava fort, & menaça » de tout battre, vaincre & renverſer; dont en ayant fait un » feſtin aux dames de la ville, car il étoit fort dameret, » s'habillant toujours fort bien, & ſe parfumant fort, tant en » paix qu'en guerre, juſqu'aux ſelles de ſes chevaux; il brava » fort en ce feſtin, juſqu'à promettre aux dites dames qu'il leur » ameneroit ce jeune prince priſonnier, & leur en feroit un » préſent: mais les dames, toutes courtoiſes, gentilles & honeſtes » qu'elles eſtoient, le prierent de lui faire tout bon & honeſte » traitement, tel qu'il le méritoit, pour en avoir oüy dire » beaucoup de bien: ce qu'il leur promit. On dit meſme qu'il » avoit fait faire deux charrettes pleines de manottes, qui ſe » trouverent par après pour enchaîner & faire eſclaves tous les » pauvres François qui ſeroient pris, & auſſitoſt les envoyer » aux galeres. Il arriva le contraire à ſon penſer & dire, car » il perdit la bataille; & au lieu de maltraiter les priſonniers » ennemis, les noſtres leur firent très-honeſte & bonne guerre. » Dieu l'en punit, car il perdit la bataille & prit la fuite, ſans

Le fruit de la victoire fut la prise de Carignan, & la conquête du Montferrat. Les impériaux étoient si affoiblis, leur général

---

» attendre la derniere heure du combat, & sans s'arrester. » *Brantome.*

« Le jour de la bataille de Cerizoles, ainsi que le marquis » del Guast recognoissoit notre armée qui marchoit à lui, il » vint dire aux gens de pied Espagnols : *Courage, soldats ; les » Gascons, vos voisins, & presque vos freres, sont ici, si je » ne me trompe. Que s'ils sont vaincus, nous resterons vainqueurs » de tous les autres, ni plus ni moins que quand un corps est » abattu ou renversé par terre, tous les autres membres restent » sans vigueur & sans force.* » Brantome.

« Le maréchal *de Saint-André* eut la réputation d'avoir très- » bien fait & combattu à la bataille de Cerizolles ; si bien » qu'allant des plus avant à la charge où il faisoit bien chaud, » M. d'Anguien, jaloux, voulut se desbander à l'envi aussi bien » que luy ; mais luy ayant esté remontré le grand tort qu'il » faisoit au grand devoir de sa charge & à toute l'armée, & » qu'il se souvinst de M. de Nemours, à la bataille de Ravenne, » qui, par trop de hardiesse, se perdit & fit perdre les autres, » il respondit simplement : *Qu'on fasse donc retirer Saint-André.* » Brantome.

« J'ai oüy faire un conte à une dame de la cour pour lors, » que pour la part du butin de la bataille, & des coffres & » hardes de M. le marquis del Guast qui estoit curieux en tout, » fut envoyé au roi, par M. d'Anguien, une monstre fort belle, » riche & bien labourée. Le roy accepta le présent de très-bon » cœur ; & ainsi qu'il la tenoit entre les mains & l'admiroit » devant les dames de la cour, il y eut madame de Nevers, » sœur du prince victorieux, dame belle, honeste & très-bien » disante, & qui rencontroit des mieux, comme en cela la res- » semble en tout madame de Nevers d'aujourd'hui, sa fille aînée, » qui dit au roy : *Pensez, Sire, que cette monstre n'estoit pas » bien montée lorsqu'elle fut prise ; car si elle eust été montée » aussi bien que M. le marquis son maître, vous ne l'eussiez pas » eue, & se fust sauvée aussi bien que luy.* Le roi en trouva le » conte très-bon & toute la compagnie. » *Brantome.*

si déconcerté, les peuples si découragés & si mécontens, que le Milanois n'auroit pas résisté, si on l'eût attaqué un peu vivement. Anguien qui voyoit bien par lui-même, & qui étoit éclairé par des gens qui voyoient encore mieux que lui, instruisit la cour de la situation des affaires. Quoiqu'on y eût à cœur, & peut-être plus qu'il ne convenoit, les affaires d'Italie, on se trouva dans l'impossibilité d'y envoyer du secours; on se vit réduit même à en rappeller douze mille hommes pour résister s'il se pouvoit à l'empereur & au roi d'Angleterre (*)

Ces deux puissans princes dont les armées réunies auroient formé un corps de plus de cent mille hommes, étoient convenus d'entrer en France, l'un par la Picardie, & l'autre par la Champagne, de ne point s'amuser à faire des sieges, de marcher droit à Paris par deux chemins différens, de joindre leurs

(*) Charles, quoique plus redoutable à la liberté publique que François I, réussissoit par son adresse à former en sa faveur des ligues plus fortes & plus nombreuses que celles de son rival. « Sans notre grand roi François, voire son ombre seulement, » cet empereur fût venu aisément à subjuguer l'Europe. Et autant » de petits princes & potentats qui s'y eussent voulu opposer, » il en eût autant abattu comme des quilles; & leur puissance » n'y eût eu pas plus de vertus que celle des petits diablotins de » Rabelais, qui ne font que grêler & geler les choux & le persil » d'un jardin, » *Brantome*.

forces aux environs de cette grande ville, & de réduire François I à recevoir le combat avec une certitude morale d'être battu, ou à paſſer la Loire, en abandonnant la meilleure partie de ſon royaume. Ce projet loin d'être chimérique n'étoit preſque pas hardi; peut-être même l'exécution en étoit-elle trop facile, & qu'il n'échoua que parce qu'il ne fut pas aſſez traverſé. Cette conjecture eſt appuyée ſur des faits qui paroiſſent des démonſtrations.

L'empereur en entrant en France, y trouva les places en ſi mauvais état & ſi mal défendues, qu'il crut pouvoir s'emparer de celles qui étoient ſur ſa route, ſans beaucoup retarder ſa marche, & ſans nuire au premier objet de ſon expédition. Il fut affermi dans ſes idées par tous les ſieges que lui ou ſes généraux formerent juſqu'à celui de S. Dizier, qui l'arrêta environ ſept ſemaines. (*) Le roi d'Angleterre convaincu que ſon allié vouloit le laiſſer marcher ſeul vers Paris, pour qu'il y occupât l'ennemi commun pendant qu'il s'empareroit de la Champagne, attaqua de ſon côté Montreuil & Boulogne. Dès-lors

(*) Lorſqu'on annonça à François I la priſe de cette place, il dit: *Ah mon Dieu! que tu me vends cher un royaume que je penſois que tu m'euſſes donné très-libéralement! ta volonté pourtant ſoit faite.* Brantome.

les deux monarques ne penserent plus à la cause commune, & ne s'occuperent que de leurs intérêts particuliers. Ils s'accuserent mutuellement d'avoir manqué à leurs engagemens, & cette accusation fit naître entre eux la défiance, & puis la haine. Leur division rendit le courage aux François, qui réunirent sagement leurs forces sous le dauphin, pour couper les subsistances & la retraite aux impériaux. Il y a apparence que cette armée si redoutable auroit péri entiérement sans une intrigue de cour dont il faut développer les causes & les effets.

Le roi de France avoit deux fils, le dauphin & le duc d'Orléans. Le premier avoit les mœurs douces, l'esprit facile, des manieres insinuantes; le second étoit d'un caractere dur, opiniâtre & emporté. L'un n'aimoit & ne se permettoit que ce qui étoit honnête, utile & raisonnable; l'autre se plaisoit à fouler les préjugés, les loix, les bienséances. Celui-là étoit sérieux, discret & bienfaisant; celui-ci ne goûtoit que les plaisirs tumultueux, l'intrigue & le pouvoir de nuire. Le dauphin paroissoit né pour gouverner agréablement une monarchie paisible. Le duc d'Orléans avoit tout ce qu'il falloit pour la troubler, y allumer des guerres civiles, & y causer peut-être des révolutions.

Des inclinations si opposées avoient formé entre les deux freres une antipathie insurmontable. Deux femmes fieres, ambitieuses & vindicatives, profiterent de cette aversion pour se mettre chacune à la tête d'un parti. Celui du dauphin avoit pour chef Diane de Poitiers sa maîtresse. Les courtisans qui se croyoient négligés ou qui s'occupoient le plus de l'avenir, s'y rangeoient en foule. La duchesse d'Étampes s'étoit mise à la tête de la faction du duc d'Orléans, & y avoit principalement attiré les ministres & les favoris; elle vouloit s'assurer par-là de l'appui de ce prince que la mort du roi lui rendroit quelque jour nécessaire. Tous ces différens intérêts avoient rempli la cour d'aigreur & de cabales. Le choc de tant de passions violentes n'avoit pas pourtant produit de grands événemens jusqu'au tems où l'empereur entra dans la Champagne. Ce prince s'y trouva dans une situation qui donna lieu à des négociations fort singulieres.

La duchesse d'Étampes pensoit à s'assurer d'une retraite hors du royaume pour le tems auquel les circonstances placeroient sa rivale à la tête des affaires. Le seul moyen d'y réussir étoit de déterminer Charles-Quint à donner sa fille ou sa niece en mariage au duc d'Orléans, avec les Pays-Bas ou le

Milanois. On ne pouvoit guere se flatter d'arracher ce sacrifice, lorsque le péril de l'armée impériale en fit hasarder la proposition: elle fut acceptée, parce qu'on l'accompagna de la promesse de rendre les Espagnols maîtres des magasins que les François avoient formés pour leur subsistance. L'intrigue fut en effet si bien conduite qu'on ne soupçonna rien, & que l'empereur se vit, sans avoir couru de risque, en possession d'Épernay & de Château-Thiery où étoient toutes les munitions de guerre & de bouche. Cet avantage & celui qu'il avoit d'être instruit à propos de toutes les résolutions qu'on prenoit contre lui, l'enhardirent à s'approcher assez près de Paris, pour y porter une consternation qui approchoit du désespoir. Il ne jouit pas long-tems du plaisir si cher aux conquérans de se faire craindre. Les vivres commencerent de nouveau à lui manquer par la sage attention qu'on eut de tout dévaster, & sa retraite devint presque impossible par les savantes manoeuvres de l'armée Françoise. Il étoit peut-être à la veille de périr ou de se rendre prisonnier, si la même main qui l'avoit sauvé ne l'eût sauvé encore. Madame d'Étampes appuyée par la reine, & par le duc d'Orléans, persuada au roi de faire la paix. Le dauphin & ses partisans s'y oppo-

ferent inutilement. Elle fut signée à Crespi le 18 Septembre 1544. (*)

Par ce traité la France rendoit en Savoie, en Piémont ou dans le Mont-Ferrat plus de trente places fortifiées, & renonçoit à ses prétentions sur Naples & sur Milan. L'empereur évacuoit de son côté quelques villes peu importantes dont il s'étoit emparé en Champagne, & qu'il ne pouvoit conserver. Il s'obligeoit de plus à céder l'état de Milan ou les Pays-Bas au duc d'Orléans, en lui faisant épouser sa fille ou sa niece. La mort violente, selon quelques historiens, & naturelle, selon d'autres, de ce jeune prince, procura à Charles l'avantage de pouvoir manquer avec bienséance à un engagement

(*) « Lorsque le roi François I, & l'empereur Charles-Quint » se trouverent en présence l'un de l'autre dans la France, l'an » 1544 avec chacun une puissante armée, fort lassés l'un de » l'autre de se faire la guerre, quelques grands personnages » s'entremirent à faire la paix, qui pour lors se fit entre ces » deux grands monarques. Quelques-uns demanderent à Louis » Alamanni, Florentin, s'il croyoit que ces personnages pussent » faire cette paix, auxquels il répondit en distique italien:

Com' esser puo ch'noi pace si toglia,
S'un n'ha necessità; l'altero n'ha voglia?

» C'est-à-dire,

Que nous n'ayons la paix, comment se peut-il faire?
Vu qu'elle plaît à l'un, à l'autre est nécessaire.

Meynier, demandes curieuses & réponses libres.

qu'il n'avoit pas contracté pour le tenir. Cet incident faisoit rentrer la France dans tous les droits qu'elle avoit sacrifiés; mais la guerre qu'elle continuoit d'avoir avec l'Angleterre, (*) ne lui permettoit pas de les faire voir alors. Nous conjecturons que sa haine & son ambition mal éteintes se seroient réveillées après le rétablissement de la paix entre les deux nations, si la santé de François I lui eût permis de se livrer à de nouveaux projets. Ce prince avoit eu autrefois une maîtresse nommée la belle Feronniere. Le mari de cette femme, jaloux & vindicatif avoit été prendre du mal dans de mauvais lieux pour le donner à son infidelle, & par elle à son rival. Tout lui avoit réussi comme il le desiroit ; il en avoit été quitte pour

(*) Le roi d'Angleterre s'étoit ligué avec l'empereur, parce que la France avoit mis des obstacles insurmontables au mariage du prince Edouard avec Marie, héritiere d'Ecosse. L'accommodement de Charles ne fut pas pour Henri une raison suffisante de faire le sien, & il continua la guerre. Le succès ne répondant pas à ses espérances, & son chagrin ayant diminué, il se laissa persuader de faire la paix. Elle fut conclue en 1546, à condition que la France donneroit à l'Angleterre, durant huit années, cent mille écus par an, tant pour les arrérages d'une pension qu'on prétendoit être due, qu'en dédommagement des fortifications qui avoient été ajoutées à la ville de Boulogne & aux environs. Les Anglois de leur côté s'engageoient, lorsqu'ils recevroient le dernier paiement, à rendre aux François Boulogne & toutes les places du Boulonnois dont ils étoient les maîtres.

quelques

quelques remedes; son épouse étoit morte assez promptement; & le roi, mal guéri parce qu'il avoit été traité plutôt selon sa qualité que selon son besoin, avoit beaucoup souffert pendant neuf ans : cet ulcere le fit périr au commencement de l'année 1547. (*)

Une passion du même genre que celle qui venoit de mettre François au tombeau, avoit failli à l'écarter du trône. Ce prince avoit

---

(*) Pierre Duchâtel, évêque de Mâcon, qui fit l'oraison funebre du roi François, fut attaqué par les docteurs de Sorbonne, qui ne pouvoient lui pardonner d'avoir protégé autrefois contre eux le fameux imprimeur, Robert Etiénne. Ils lui firent un crime d'avoir dit à la fin de l'éloge du prince : *Qu'il étoit persuadé, qu'après une si sainte vie, son ame en sortant de son corps, avoit été transportée au ciel, sans passer par les flammes du purgatoire.* Ils supposerent malignement qu'il doutoit de ce troisieme lieu de l'autre monde, au sujet duquel les protestans avoient excité tant de troubles. Ils députerent donc à la cour quelques-uns de leur corps pour faire leurs plaintes au roi. Les députés furent reçus par Jean de Mondose, premier maître-d'hôtel : « Je sais, Messieurs, leur dit-il, le sujet qui vous » amene à la cour. Vous regardez M. de Mâcon comme un » hérétique; vous êtes en contestation avec lui, au sujet du » lieu où est maintenant l'ame du roi mon bon maître. Vous » devez vous en fier à moi, qui le connoissois mieux que » personne, & je puis bien vous répondre qu'il n'étoit pas » d'humeur à s'arrêter nulle part, quelque charmant & agréable » que fût le lieu où il se trouvoit : ainsi, croyez-moi, s'il a » fait un tour en purgatoire, ce n'est pas pour y demeurer » long-tems, mais seulement pour y goûter le vin en passant. » Cette raillerie déconcerta les docteurs, qui virent que le crédit de l'évêque de Mâcon étoit encore trop grand pour rien entreprendre contre lui; ainsi ils s'en retournerent couverts de confusion. *De Thou.*

été envoyé au-devant de Marie d'Angleterre, troisieme femme de Louis XII, & il avoit pris du goût pour elle. Il étoit sur le point de lui en donner des preuves, que l'âge, le caractere, & les intérêts de la jeune reine auroient fait agréer, lorsqu'on lui fit remarquer qu'il alloit se donner un maître. Cette observation n'étouffa pas seulement son amour; elle l'éclaira encore sur une intrigue de Suffolk, & lui inspira des précautions suffisantes pour en prévenir les suites. Il parvint, par une conduite si sage, à voir mourir Louis sans postérité, & à se placer la couronne sur la tête. Son regne fut l'époque de beaucoup d'innovations importantes.

La premiere regardoit la nomination aux bénéfices. L'église Gallicane choisissoit originairement ses pasteurs, & l'on peut croire qu'elle se seroit maintenue dans cet usage, si les aumônes des fideles eussent continué à être son unique bien. Le don qu'on lui fit d'un grand nombre de terres, de villes, de forteresses, changea sur cela les idées. Comme presque tous ces biens avoient été démembrés de la couronne, qu'ils étoient chargés du service militaire, & qu'il paroissoit important pour le repos public qu'ils passassent dans des mains sûres, les souverains prétendirent que la disposition des évêchés leur appartenoit,

Il arriva à cette occasion, ce qui arrivera toujours dans une matiere mixte, entre deux puissances différentes, dont aucune ne voudra se relâcher de la rigueur de son droit, pour l'assujettir à l'autre. L'église ne voulut considérer les prélatures que du côté du spirituel; & les princes n'y virent que ce qui intéressoit leur souveraineté. Malgré la fermentation que causoient dans les esprits ces démêlés, les rois de la premiere race nommerent constamment aux évêchés. (*) S'ils permirent quelquefois au clergé & au peuple d'élire des évêques, les élections leur étoient présentées pour être confirmées ou rejettées, de sorte qu'elles ne pouvoient être regardées que comme une présentation. Pepin & Charlemagne étoient trop instruits dans l'art de régner, pour rien relâcher d'un droit si considérable. L'ordonnance par laquelle Louis le Débonnaire rendit en 822, aux églises la liberté des élections, n'eut point d'exécution; & les choses, autant que le put permettre l'état de la monarchie, continuerent sur l'ancien pied jusqu'au onzieme siecle.

(*) On ne parle que des évêchés, parce que tous les biens ecclésiastiques de chaque diocese étoient administrés en commun sous l'autorité des évêques, & que jusqu'au dixieme siecle on n'en avoit encore distrait que les biens des monasteres.

Grégoire VII, ce pontife si connu par ses entreprises sur les droits les plus sacrés des souverains, & quelques-uns de ses successeurs, ayant introduit de nouvelles maximes dans le gouvernement de l'église, les divisions des électeurs, l'incapacité ou le libertinage des sujets choisis, la mort des prélats arrivée en cour de Rome, les appels au saint siege; tout servit de prétexte aux papes pour s'emparer de la collation des évêchés, des abbayes, & de la plupart des bénéfices considérables du royaume, même avant la vacance. Cette usurpation dura jusqu'à la pragmatique-sanction, qui fut arrêtée par Charles VII à Bourges en 1438, dans une assemblée générale du clergé & de la noblesse. Cet acte fameux composé presque entiérement des décrets du concile de Basle, rétablissoit les élections, & abolissoit les expectatives, les réserves & les annates. On eût rendu cet arrangement durable, si l'on eût remis les métropolitains & les conciles provinciaux dans leur ancien droit de confirmer les élections. Pour ne s'être pas mis, par défaut de réflexion ou de courage, en situation de se passer de la cour de Rome, il devint nécessaire de concerter une loi qui remédiât aux inconvéniens dans lesquels on se trouvoit. Le concordat en accordant aux rois la nomi-

nation aux bénéfices, & aux papes leur revenu d'une année, toutes les fois qu'ils vaqueroient, parut tout-à-fait propre à finir les divisions. Cet accord fait entre Léon X & François I l'an 1515, eut cela de singulier, qu'il donnoit à la puissance spirituelle, le temporel ; & le spirituel à la puissance temporelle. (*)

(*) « J'ai oüi conter à une grande dame, d'avoir entendu » dire autrefois à ce grand roy François, que le sujet qui le » porta le plus à faire le concordat avec le pape Leon pour » abolir du tout les élections des évêques, abbés & aucuns » priorés, & s'en prévaloir des nominations, fut les grands » abus qui s'y faisoient en telles élections parmi les moines ; » car sans aucun égard à la suffisance, bien que de ce tems-là » ne s'en trouvoit gueres dans les cloistres, ni de sçavoir non » plus... Ils élisoient le plus souvent celuy qui estoit le » meilleur compagnon, qui aimoit plus les garces, les chiens » & les oiseaux, qui estoit le meilleur biberon ; bref, qui » estoit le plus débauché, afin que l'ayant fait leur abbé ou » prieur, par après il leur permist faire toutes pareilles débau- » chés, dissolutions & plaisirs, comme de vrai l'en faisoient » auparavant très-bien obliger par bons sermens, & falloit » qu'ils le tinssent par amour ou par force. Le pis estoit quand » ils ne se pouvoient accorder en leurs élections, le plus sou- » vent s'entrebattoient ; se gourmoient à coups de poing, » venoient aux braquemars & s'entreblessoient, voire s'entre- » tuoient : bref, il y avoit plus de tumultes, ligues & brigues, » qu'il n'y a en la création du recteur de l'université de Paris, » que j'ai veu autrefois ; je ne sçai si cela dure. De plus, » aucuns élisoient quelque simple bon-homme de moine qui » n'eût osé grouiller, ny commander, faire autre chose, sinon » ce qui leur plaisoit, & le menaçoient s'il vouloit trop faire » du galant & rogue supérieur. D'autres élisoient, par pitié, » quelque pauvre here de moine, qui en cachette les déroboit

Duprat auteur du concordat qui ne fut reçu par le magistrat & les ecclésiastiques

» ou faisoit bourse à part, & mourir de faim ses religieux, » dont s'en trouvoient de grandes plaintes, & autant d'apauvrissement de l'abbaye... Bref, une infinité d'abus se commettoient en ces élections & créations, que je tairai pour » ce coup. De plus, ce grand roi considérant les bons services » que sa noblesse lui faisoit ordinairement, & ne la pouvant » récompenser des finances de son domaine & deniers de ses » tailles; car il falloit le tout convertir aux frais de ses longues & grandes guerres, il trouva meilleur de récompenser » ceux qui l'avoient bien servi de quelques abbayes & biens » d'églises, que les laisser à des moines claustraux, gens inutiles, disoit-il, qui ne servoient de rien, qu'à boire & manger, » taverner, jouer, ou à faire des cordes d'arbalestres, des » poches de furet, à prendre des connils, de siffler des linottes; » voilà leurs exercices, & faire une débauche que l'oisiveté » leur apportoit: aussi disoit-on en proverbe commun alors, il » ne fait rien non plus qu'un prêtre ou un moine; ainsi que » dit l'Italien: *Peti frati monachi & pulli, mai non son satolli.* » Or il faut noter que s'il y a eu des abus en ces élections & » créations monachales, il y en a bien eu autant ès canoniales, » & celles des évesques qui, pour avoir les voix des chanoines » & de ceux qui en tenoient les principales dignités, on les » gagnoit & achetoit à purs deniers; les autres on les corrompoit par présens & promesses de force bien pour l'avenir. » De sorte que cela s'appelloit plutôt une vraye simonie, qu'une » légitime & sainte élection; prenant exemple sur plusieurs » papes de ce tems-là, qui gagnoient ainsi les voix & les » suffrages des cardinaux. Bien souvent aussi faisoient-ils en » leurs chapitres des tumultes, séditions, ligues & brigues, » jusqu'à s'entrebattre, se frapper, se tuer & s'entreblesser, » comme cela s'est fait autrefois en Allemagne, que j'ay oüi » dire; car les chanoines estoient mauvais garçons, comme » encore ils sont, & s'aydoient aussi-bien de l'espée que du » breviaire. Les évesques élevés & parvenus à ces grandes » dignités, Dieu sçait quelles vies ils menoient: certainement » ils estoient bien plus assidus en leurs dioceses, qu'ils n'ont

qu'après une longue résistance, donna encore l'idée de la vénalité des charges. Depuis le

» esté depuis; car ils n'en bougeoient : mais quoi! c'estoit pour » mener une vie toute dissolüe après chiens, oiseaux, festes, » banquets, confrairies, nopces & putains, dont ils faisoient » des serails, ainsi que j'ay oüi parler d'un de ce vieux temps » qui faisoit rechercher de jeunes belles petites filles de l'âge de » dix ans, qui promettoient quelque chose de leur beauté à » l'avenir, & les donnoient à nourrir & élever qui çà, qui là » parmi leurs paroisses & villages, comme les gentilshommes » de petits chiens, pour s'en servir lorsqu'elles seroient grandes. » Tout cela leur estoit permis; car nul n'eust osé leur remon- » trer ni censurer, tant ils estoient craints & ne craignoient » nullement d'être scandalisés. J'en dirois davantage; mais je ne » veux pas scandaliser. Nos évesques d'aujourd'huy sont plus » discrets, au moins plus sages hipocrites, qui cachent mieux » leurs vices noirs, (me dit un jour un grand personnage) & » ce que j'en dis des uns & des autres, tant du vieux temps » que du moderne, & de leurs abus, ce n'est pas de tous, à » Dieu ne plaise; car de l'un & de l'autre temps il y en a eu » force gens de bien, tant de réguliers que séculiers, & de » très-bonne & sainte vie, comme encore il y en a force & y » aura, moyennant la grace de Dieu, qui aime & n'abandonne » jamais son peuple. *Brantome*.

On trouve dans l'exposition sommaire des ordonnances du roi Charles IX, par Joachin du Chalard, des vers sur cette matiere.

Au temps passé l'esprit saint eslisoit
Ceux dont souloit l'église être servie;
En ce temps-là vertu fruit produisoit,
Car les éleuz estoient de sainte vie.
Mais maintenant les mondains, par envie,
Ont usurpé la sainte eslection,
Dont s'en ensuy humaine affection;
Et par ainsi tous vices procedez
Sont des pasteurs, qui nous sont concedez
Par les chevaux, par la poste & par dons,
Trop mieux vauldroit les eslir à trois dez;
Car à l'hazard ils pourroyent estre bons.

commencement de la monarchie jusqu'au dixieme siecle, les ducs & les comtes avoient eux-mêmes rendu la justice au nom du roi, seul souverain alors dans le royaume. Lorsque, par la foiblesse de Charles le simple, ils furent parvenus à se rendre comme indépendans, ils nommerent des officiers qui jugeoient en dernier ressort, à leur place, des sujets qui étoient encore serfs de leurs seigneurs.

Les croisades ayant été pour les villes & les villages, une occasion de se racheter, les peuples acquirent par leur liberté le droit d'appeller des sentences qu'on rendoit contr'eux, au monarque; & le monarque après avoir confirmé tous les traités qui s'étoient faits pour leur affranchissement, se trouva nécessairement le juge des contraventions. Le tribunal où ces causes étoient portées fut appellé *parlement*, nom consacré jusqu'alors aux assemblées où se traitoient les affaires d'état. Il y eut cette différence entre l'ancien & le nouveau parlement, que tous les seigneurs avoient droit de se trouver dans l'ancien, & qu'il n'y avoit dans le nouveau que les seigneurs qu'il plaisoit au roi d'y appeller. Leur nombre ne fut pas d'abord déterminé, ni le lieu & le tems où ils tiendroient leurs assises fixés. On remédia peu-à-peu à ces inconvéniens, & on hazarda

un changement encore plus considérable.

Jusques à Philippe de Valois, le parlement n'avoit été composé que de prélats & de militaires : les gens de loi n'y avoient été encore appellés que pour être consultés ; & ce ne fut que sur la fin du regne de ce prince, qu'ils eurent voix délibérative. Les formalités sans nombre & très-embarrassantes qu'ils introduisirent dans la discussion des affaires, en dégoûterent peu-à-peu ceux que leur état empêchoit de se livrer à l'étude du droit ; & les légistes se trouverent en fort peu de tems seuls administrateurs de la justice. Elle continua d'être rendue aux dépens du souverain, jusqu'à Charles VIII qui chagrin d'être obligé de refaire pour cet usage des fonds qui avoient été dissipés par les malversations d'un commis, se laissa aisément persuader qu'il n'y auroit point d'inconvénient à faire payer aux parties l'expédition de leurs arrêts.

Les dissipations de François I le pousserent beaucoup plus loin : elles le déterminerent à rendre vénales les charges de judicature. Cette innovation qui révolta dans le tems tous les esprits, est devenue dans la suite une espece de problême : les philosophes rigides qui ne jugent que de ce qui est bien ou mal en lui-même, l'ont blamée généra-

lement; mais elle s'eſt trouvée du goût de quelques politiques, qu'une étude ſérieuſe & profonde des événemens a accoutumés à mal augurer des choix faits par la plupart de ceux qui gouvernent. (*)

On s'eſt moins partagé ſur l'abus que fit François des impoſitions dont, dans des ſiecles plus reculés, on ne connoiſſoit pas ſeulement le nom. Les rois de la premiere race étoient réduits au revenu de leurs terres qu'ils habitoient alternativement. Les payſans leur fourniſſoient des voitures pour s'y rendre; & les perſonnes conſidérables qui ſe trouvoient ſur la route, les recevoient

---

(*) Convient-il que les charges ſoient vénales? Elles ne doivent pas l'être dans les états deſpotiques, où il faut que les ſujets ſoient placés ou déplacés dans un inſtant par le prince.

Cette vénalité eſt bonne dans les états monarchiques, parce qu'elle fait faire, comme un métier de famille, ce qu'on ne voudroit pas entreprendre pour la vertu, qu'elle deſtine chacun à ſon devoir, & rend les ordres de l'état plus permanens.

Platon ne peut ſouffrir cette vénalité. C'eſt, dit-il, comme ſi dans un navire on faiſoit quelqu'un pilote ou matelot pour ſon argent. Seroit-il poſſible que la regle fût mauvaiſe dans quelque autre emploi que ce fût de la vie, & bonne ſeulement pour conduire une république? Mais Platon parle d'une république fondée ſur la vertu, & nous parlons d'une monarchie. Or dans une monarchie où, quand les charges ne ſe vendroient pas par un réglement public, l'indigence & l'avidité des courtiſans les vendroient tout de même; le haſard donnera de meilleurs ſujets que le choix du prince. Enfin la maniere de s'avancer par les richeſſes, inſpire & entretient l'induſtrie; choſe dont cette eſpece de gouvernement a grand beſoin. *Eſprit des Loix.*

magnifiquement. Lorſque les ſouverains ſe dégoûterent d'une vie ſi errante, ils exigerent un droit de gîte des ſeigneurs, des abbés & des évêques chez leſquels ils ne logeoient plus. Avec ce foible ſecours & quelques dons peu conſidérables que la nation leur faiſoit de tems en tems, ils formerent d'aſſez grands établiſſemens, & ſoutinrent fort heureuſement des guerres importantes.

Charles Martel, ce fameux maire qui eut plus d'autorité que les rois les plus abſolus, dépouilla l'égliſe au commencement du huitieme ſiecle. Il prit pour lui les évêchés, donna des abbayes aux généraux qui l'avoient aidé à repouſſer les Sarraſins, & les cures aux officiers ſubalternes. Dans la décadence de la famille de Charlemagne, ces bénéfices qui n'étoient d'abord qu'à vie, devinrent héréditaires comme toutes les autres poſſeſſions : ils ſe vendoient, ſe partageoient, ſervoient même de dot aux femmes.

Quoique les rois de la troiſieme race n'euſſent que la moindre partie des terres qui faiſoient la richeſſe de ceux de la premiere, ils ne ſe crurent pas en droit de retenir les biens eccléſiaſtiques, & ils les reſtituerent. Cette démarche les réduiſit à demander des ſecours à leur peuple, quand ils eurent des guerres à ſoutenir ou à entre-

prendre. Ces subsides qui augmenterent avec les besoins de l'état ne s'imposoient que pour un tems. La gabelle n'est ordinaire que depuis le commencement du regne de Jean, les aydes depuis sa prison, la taille depuis Charles VII. Les états généraux ne trouverent point de danger à rendre ces impositions perpétuelles, parce qu'ils en ordonnoient la levée, & que le tems de les dépouiller de la partie d'administration qu'ils s'étoient réservée n'étoit pas encore venu. François I paroît avoir porté les plus grands & les derniers coups à cette autorité.

Ce prince que l'ambition & les flatteries de ses ministres rendoient plus entreprenant qu'il ne l'eût été de lui-même, voulut encore changer la maniere de faire la guerre. Les armées françoises dans les premiers tems de la monarchie n'étoient composées que d'infanterie. Elle étoit si nombreuse & si vaillante, qu'elle auroit pu exécuter les plus grandes choses, si elle eût été capable de discipline, & si elle n'eût pas eu la liberté de se retirer après vingt ou trente jours de service, selon les obligations des fiefs qui la fournissoient. Pepin & Charlemagne sentirent la nécessité d'avoir de la cavalerie, & ils s'en servirent très-heureusement. Leurs successeurs abuserent si fort de cette sage & brillante idée,

qu'ils en vinrent à mépriser les fantassins. Le peu qu'on en conserva n'étoit pas destiné à combattre, mais à remuer la terre, à aller au fourrage, à dresser des batteries, à relever les gendarmes qui avoient été terrassés. Cette barbarie dura jusqu'à Charles VII, qui éclairé par les événemens, & dégoûté des secours passagers & peu utiles qu'il tiroit des possesseurs de fiefs, voulut avoir à sa solde des troupes nombreuses, parmi lesquelles il y avoit une infanterie assez considérable. Il est vrai que comme elle étoit licenciée d'abord après la campagne, & réputée la partie la plus vile de la nation, elle n'étoit pas comparable à la gendarmerie qui subsistoit même en tems de paix, & qui n'étoit composée que de gentilshommes; (*) mais c'étoit beau-

(*) Le mot de gentilhomme avoit alors une signification plus étendue qu'il ne l'a eue depuis. On ne donnoit pas seulement ce titre, comme aujourd'hui, à ceux qui étoient de noble lignage, mais aussi au citoyen non noble, qui ayant acquis un fief noble remplissoit tous les devoirs auxquels le possesseur de ce fief étoit obligé, & même à celui qui, sans tenir un fief, n'exerçoit d'autre profession que celle des armes. Nos rois avoient voulu qu'on pût parvenir à la noblesse par ces deux voies, sans même avoir besoin de lettres d'anoblissement. Cet usage finit à la fin du seizieme siecle. Henri III ordonna dans l'édit de Blois *que les roturiers & non nobles acquérant fiefs nobles, ne seroient pour ce anoblis & mis au rang des nobles, de quelque degré que fussent les fiefs par eux acquis*. Pour ce qui regarde la profession des armes, Charles IX & Henri III donnerent plusieurs atteintes à l'ancien usage; & Henri IV statua enfin dans son édit portant

coup de s'être élevé au-dessus du préjugé. Pour rendre cette prudente hardiesse aussi utile qu'elle pouvoit l'être, il auroit fallu disposer les peuples par des distinctions sages à penser qu'il étoit aussi glorieux de servir l'état à pied qu'à cheval. Louis XI désespéra trop aisément de changer sur cela les opinions reçues; & il trouva plus commode de se servir de l'infanterie Suisse, la plus patiente,

---

réglement sur le fait des tailles, qu'il n'anobliroit plus celui qui l'exerceroit, & même, à ce qu'il paroît, qu'elle ne seroit pas réputée avoir anobli parfaitement la personne de ceux qui l'avoient exercée depuis l'année 1563. *La licence & corruption du tems a été cause aussi que plusieurs, sous prétexte qu'ils ont porté les armes durant les troubles, ont usurpé le nom de gentilshommes, pour s'exempter induement de la contribution ou taille. Pour à quoi remédier, défendons à toutes personnes de prendre titre d'écuyer, & de s'insérer au corps de la noblesse, s'ils ne sont issus d'un ayeul & d'un pere qui ayent fait profession des armes, ou servi en quelque charge honorable du royaume, qui par les loix & mœurs du royaume peuvent donner commencement de noblesse à la postérité.* Quand cet édit fut donné en 1600, la France ne faisoit que de sortir des guerres odieuses, faites au roy par les huguenots, & depuis par les ligueurs. Elles avoient commencé en 1565, & elles avoient duré, presque sans interruption, pendant 37 ans; de maniere que la plupart de ceux sur l'état desquels cet édit statue, avoient porté les armes contre le roy. Ainsi la conjoncture étoit favorable pour donner atteinte à l'ancien usage qui multiplioit tous les nobles. Si cet usage étoit nécessaire avant que nos rois entretinssent un nombre suffisant de troupes réglées, il étoit peut-être plus nuisible qu'utile depuis que les princes soudoyoient en paix comme en guerre, autant de cavalerie & d'infanterie que les besoins du royaume le demandoient. *Ligue de Cambray.*

la plus brave, & la plus disciplinée de l'Europe. L'Allemande lui fut substituée par Louis XII avec une différence très-considérable. On éprouvoit tant de difficulté à rassembler des fantassins toutes les fois qu'on en avoit besoin, qu'on se détermina à tenir toujours sous le drapeau ce corps de six mille lansquenets si connu sous le nom de *Bandes noires*, & qui fut détruit à la journée de Pavie. Neuf ans après ce malheur, François I imagina de former sept légions, dont chacune seroit composée de six mille hommes, & porteroit le nom de la province où elle auroit été élevée. Ce projet qu'on ne put exécuter qu'en partie, fut bientôt abandonné, & on en revint aux corps d'infanterie de six ou sept cents hommes tels qu'on les avoit auparavant.

Les efforts pour tirer la nation de son ignorance furent plus heureux. Les Gaules éclairées par les Romains, étoient retombées dans la barbarie durant les dévastations & les transmigrations du cinquieme siecle. Le jour que Charlemagne avoit fait luire au commencement du neuvieme siecle, n'avoit été que passager; & d'épaisses & longues ténebres avoient malheureusement suivi quelques instans d'une demi-lumiere. De fausses lueurs plus dangereuses qu'une obscu-

rité entiere, avoient trompé le douzieme siecle, & les siecles suivans. On y prenoit les subtilités les plus futiles pour de l'esprit, les sophismes les plus grossiers pour de la raison, les préjugés les plus dangereux pour de la philosophie. Il n'étoit pas possible de ramener tout d'un coup aux vrais principes des arts, des lettres & des sciences, une nation qui s'en étoit si fort écartée. Ce changement devoit être nécessairement l'ouvrage du tems. François I qui le désiroit passionnément, l'avança par tous les moyens que pouvoit employer le souverain d'un grand état. Il attira des étrangers de réputation, rendit communs les bons modeles, forma des établissemens; & ce qui est le plus important, & que les princes savent le moins faire, il honora les hommes véritablement illustres, comme doivent être honorés tous ceux qui éclairent le genre humain. (*)

Tant de moyens réunis causerent dans les

(*) « L'académie Françoise, lorsqu'elle alla complimenter » Louis XIV sur la mort de madame la Dauphine, n'ayant pas » été reçue selon l'usage, avec tous les honneurs rendus aux » cours souveraines, M. de Harlay s'en plaignit directement au » roi; & afin de rendre plus sensible la faute de l'officier, il » dit à Sa Majesté *que François I, lorsqu'on lui présentoit pour* » *la premiere fois un homme de lettres, faisoit trois pas au-devant* » *de lui*. Histoire de l'Académie.

esprits

esprits une révolution qui fut suivie d'une plus importante encore dans les mœurs. Elle fut principalement l'ouvrage des femmes que François qui étoit galant, vain & avide de pouvoir, attira à la cour, pour y fixer ses maîtresses avec plus de bienséance, étonner l'Europe par un spectacle imposant, & amolir le cœur des grands de son royaume. Cette derniere vue, la seule qui pût intéresser jusqu'à un certain point la politique, eut les suites qu'elle devoit avoir : les femmes corrompirent les hommes, même avant d'être corrompues ; les détournerent de ce qui étoit grand, pour les fixer à des objets frivoles ; leur rendirent le ridicule qu'elles savent si bien établir, plus redoutable que le vice même, les accoutumerent à n'attendre leur avancement que d'elles, & familiariserent la nation avec cette basse idée, que leurs passions feroient toujours sa destinée.

Quoique les détails qu'on vient de lire aient fort avancé le caractere de François I, nous ajouterons encore quelques traits pour achever de le peindre. Ce prince joignoit à un goût décidé pour tous les exercices du corps, l'adresse nécessaire pour y exceller, & assez de santé pour s'y livrer sans risque. Il n'avoit pas cet air imposant qui a fait le

plus grand mérite de quelques ſouverains : mais il régnoit dans toutes ſes manieres une franchiſe qui préparoit à l'amour, & qui inſpiroit la confiance. Pour trouver accès auprès de lui, il n'étoit pas néceſſaire d'avoir des places, de la réputation, ou de la naiſſance : il ſuffiſoit d'être François, ou même homme. Sa converſation réuniſſoit les agrémens qui doivent donner de la gaieté, le naturel, la vivacité, & les connoiſſances : il parloit beaucoup, & quand il auroit été un particulier, on n'auroit pas trouvé qu'il parlât trop. Le deſir de la louange qui rend quelquefois grands les rois qui l'ont, mais qui ne fait le plus ſouvent qu'avilir ceux qui les entourent, fut une de ſes paſſions : ſon caractere autoriſe à penſer qu'il s'en ſeroit rendu digne, ſi les flatteurs ne l'avoient perdu.

Contre l'ordinaire des hommes nés pour gouverner, qui ne forment preſque jamais de projets dont le défaut même de ſuccès ne ſoit ſuivi de quelque avantage, il ne s'occupoit que de ce que les événemens avoient d'éclatant : on ne l'amena jamais à ſentir que dans des coups d'état la gloire & l'utilité ſont le plus ſouvent inſéparables. Les partis violens qui ne ſont permis que dans des ſituations déſeſpérées, ou quand on ſe ſent aſſez de force

& de génie pour les ſoutenir, ne lui coûtoient rien à prendre : l'eſprit romaneſque de ſon ſiecle, & ſon imprudence particuliere, l'empêchoient de voir les difficultés attachées aux affaires, & celles que ſon caractere y ajouteroit.

Quoiqu'il s'occupât beaucoup du ſoin d'étendre ſon autorité, il ne gouverna jamais lui-même : l'état fut ſucceſſivement abandonné aux caprices de la ducheſſe d'Angoulême, aux paſſions des miniſtres, à l'avidité des favoris. Il eut une probité d'oſtentation qui ne lui permettoit pas de manquer de parole à ſes ennemis, des principes vrais & réels ſe feroient étendus juſqu'à ſes ſujets, & l'auroient empêché de les dépouiller de droits eſſentiels fondés ſur les conventions & ſur la nature. La jalouſie qui eſt auſſi ordinaire & plus dangereuſe ſur le trône que dans les conditions privées, n'effleura pas ſeulement ſon ame : il étoit ſoldat, il ſe croyoit général, & il louoit ſans effort, avec plaiſir même, tous ceux qui avoient fait à la guerre une action de valeur ou d'habileté. Le feu qu'il mettoit d'abord dans ſes entrepriſes, s'éteignoit tout-à-coup ſans pouvoir être nourri par le ſuccès, ni rallumé par les diſgraces : il n'étoit donné à ce prince, ſi l'on peut parler ainſi, que d'avoir des demi-ſentimens, & de

faire des demi-actions. Comme il avoit beaucoup d'élévation & qu'il réfléchissoit peu, il dédaignoit l'intrigue, & négligeoit trop les apparences : son rival moins délicat & plus appliqué, profita de cette imprudente hauteur, pour lui ôter dans l'Europe entiere une réputation de probité qui lui auroit donné des alliés fideles, & parmi les François même, une réputation d'habileté qui auroit affermi leur courage. La franchise, la sensibilité, la générosité, qui ont été dans tous les siecles la base des réputations les plus pures, furent la ruine de la sienne : la premiere de ces vertus lui fit trahir ses secrets ; la seconde ne lui inspira qu'une compassion stérile pour des peuples surchargés qu'il devoit soulager ; la derniere lui fit prodiguer à des courtisans ce qui étoit dû à ceux qui servoient l'état. Son administration fut accompagnée de tous les désordres qui deshonorent le regne des souverains crédules, vains, inconstans, sans principes, sans expérience, sans connoissance des hommes, & sans fermeté.

On trouve épars dans l'histoire quelques faits propres à confirmer l'idée que nous venons de donner de François I, nous les allons recueillir pour nous servir, en quelque maniere, de pieces justificatives.

François plaignant Jean de Montaigu d'être

mort par justice : *Ce n'est point par justice, mais par commissaires*, lui dit un bon Celestin; & cette distinction de justice & de commissaires frappa si fort le roi qu'il ne l'oublia jamais. Que peut-il y avoir en effet de plus suspect & de plus redoutable à des accusés, dit M. Pelisson dans l'apologie de M. Fouquet, que des juges non pas naturels & ordinaires, mais établis exprès contr'eux, & qui, à regarder les exemples du passé, ont toujours su condamner, & jamais absoudre ! *Lettres d'Ossat.*

François, averti qu'un des plus bas officiers de justice avoit été maltraité, porta le bras en écharpe, disant à ceux qui lui en demandoient la raison, qu'on l'avoit blessé à son bras droit. *Le Voyer.*

La justice, depuis la fondation de la monarchie, avoit été rendue en latin. Elle commença en 1539, à l'être en françois, & cet usage n'a éprouvé depuis ce tems-là aucune interruption. Le roi fut déterminé à ce changement, par un de ces motifs qui le determinoient ordinairement : on lui rapporta que le premier président du parlement de Paris s'étoit servi en prononçant un arrêt, d'une expression extrêmement barbare. *Scripserat morem Galliæ, leges regni semper latino sermone scribi, donec Franciscus rex ejus nominis*

primus id vetuit anno 1539, sed debuerat Matharellus causam addere : quoniam videlicet præses curiæ parlementi in arresto pronunciando dixerat, debotamus & debotavimus, quod gallicè, jam pronunciatur, avons débouté & déboutons, *de quo rex Franciscus, ut quidam dicunt, multum riserat ; ut alii, multum iratus fuerat.* Matugonia de matagonibus adversus Italogalliam Antonii Matharelli.

François parlant à du Chatel de la disgrace du chancelier Poyet comme d'un événement qui devoit le combler de joie, puisqu'il le délivroit d'un ennemi acharné à sa ruine : cet avantage, répondit ce savant, ne m'empêche pas de sentir que votre majesté n'auroit pas dû faire arrêter le chef de la justice pour un sujet très-léger, après lui avoir laissé commettre tranquillement les plus grands crimes. Je n'ai pas tant de tort que vous pensez, dit le roi. Lorsque le fruit d'un arbre n'est pas mûr, les vents les plus impétueux ne l'ébranlent pas : est-il parvenu à sa maturité, le moindre souffle le fait tomber. *Gallandius in vitâ Castellani.*

Jules Camille, un des savans hommes de son siecle, offrit à François I de lui apprendre, dans un mois, & avec une heure d'application par jour, à parler & à écrire en grec & en latin avec autant d'élégance que

Demosthene & Ciceron, qu'Homere & Virgile. Il n'exigea pour cela que deux conditions : la premiere qu'il auroit l'honneur de travailler seul avec le roi, afin que ce secret important ne pût pas être divulgué ; la seconde qu'on lui donneroit deux mille écus de revenu en bénéfices. L'assurance avec laquelle il parloit fit penser que ces promesses pouvoient avoir quelque fondement. Il entretint deux fois François, & fut renvoyé ensuite avec un présent de six cents écus. *Lettres d'Alciat.*

François ayant été célébrer la fête des rois à Remorentin en 1521, apprit que le comte de Saint-Paul avoit tiré la feve, & suivant les mœurs du tems, il envoya défier le roi que le sort avoit fait. Le défi fut accepté, dit Dubellai, & on prépara pour recevoir l'ennemi des boulles de neige, des œufs & des pommes, armes convenables pour soutenir l'assaut dont on étoit menacé. Les munitions se trouvant épuisées par l'opiniâtreté des assaillans qui étoient venus à bout de forcer les portes de l'hôtel, un des assaillans eut l'imprudence de jetter par la fenêtre un tison qui tomba sur la tête du roi. Quoique ce prince eût été si dangereusement blessé qu'on désespérât de sa vie, il ne voulut jamais permettre qu'on cherchât à savoir de quelle main étoit

parti le coup. *J'ai fait la folie*, répondit-il à ceux qui le pressoient de souffrir que l'on fît des perquisitions, *& il est juste que j'en boive ma part.* La santé revint peu-à-peu au malade qui en fut quitte pour ses cheveux que les chirurgiens furent obligés de lui couper pour le panser. *Depuis*, dit Étienne Pasquier, *il ne porta plus longs cheveux, étant le premier de nos rois qui, par un sinistre augure, dégénéra de cette vénérable ancienneté. Sur son exemple, les princes premiérement, puis les gentilshommes, & finalement tous les sujets se voulurent former.* Pasquier, recherches.

Au commencement du regne de François I. tous les courtisans avoient la plus longue barbe qu'ils pouvoient avoir : c'étoit alors un ornement de petit maître ; & pour cette raison, gens graves n'en portoient pas. De là venoit que les magistrats étoient obligés le le jour de leur réception, de se faire raser. François Olivier qui fut depuis chanchelier, ne put être reçu maître des requêtes, *qu'à la charge de faire couper sa longue barbe, s'il vouloit assister au plaidoyer.* François s'étant dégoûté de sa barbe, les magistrats laisserent croître la leur, parce qu'elle devint vénérable, dès que les courtisans n'en porterent plus. *Saint Réal.*

» J'ai lu dans quelque auteur que François I.

» ayant fait nommer au baptême, par les
» Suiſſes, les trois princes ſes fils, ils leur
» donnerent les noms des trois enfans de la
» fournaiſe de Babylone, *Sidrac*, *Miſac* &
» *Abdénago* : mais on les leur fit quitter
» enſuite, à ce qu'on dit, pour prendre ceux
» de *François*, de *Henri* & de *Charles*. *Langlet*
» *Dufreſnoy*. »

Du Chatel, le ſeul ſavant que François prétendoit n'avoir pas épuiſé en deux ans, vivoit à la cour & y plaiſoit. Les envieux de ſon érudition & de ſa faveur ſe réunirent pour élever ſur ſes ruines un nommé Bigot, dont ils vantoient avec affectation l'eſprit & les connoiſſances. Le roi, avant de le faire venir de Normandie ſa patrie, voulut ſavoir quel homme c'étoit. Du chatel lui dit que c'étoit un philoſophe qui ſuivoit les opinions d'Ariſtote. Et quelles ſont ces opinions, continua le prince ? Sire, repartit l'adroit courtiſan, Ariſtote préfere les républiques à l'état monarchique. Ce mot fit une impreſſion ſi forte ſur l'eſprit de François, qu'il ne voulut plus entendre parler de ce M. Bigot. *Gallandius in vitâ Caſtellani.*

François diſoit que les grands capitaines, au retour d'une brillante campagne, étoient reçus le premier jour comme des rois, le ſecond comme des princes, & le troiſieme comme des ſoldats. *Amelot.*

Charles-Quint ayant prié, en 1531, François, sur qui il tenoit de mauvais discours, de lui prêter de l'argent & sa gendarmerie pour faire la guerre aux Turcs, François répondit, sur le chapitre de l'argent, qu'il n'étoit pas un banquier; & sur celui de ses troupes, qu'il ne les prêtoit non plus que son épée. *Du Bellai.*

Louis XIV disant, dans sa jeunesse, que que si la guerre recommençoit, il la vouloit faire en personne, quelqu'un lui fit remarquer que la France avoit beaucoup souffert de la valeur imprudente de François I. Imprudent tant qu'il vous plaira, reprit le jeune prince; mais avec tout cela, cette imprudence l'a mis au rang des grands rois. *Mémoires de Motteville.*

Le cardinal Carpi dit en plein consistoire, après avoir négocié avec François, que la fortune avoit commis une grande faute en faisant naître ce prince sur le trône, & qu'elle l'auroit bien mieux servi en lui donnant seulement les moyens d'y monter. *Leti.*

François ayant reçu une lettre signée, *Charles, Empereur des Romains, Roi d'Espagne, de Castille, de Leon, d'Arragon, de Navarre, de Jérusalem, de Naples, &c.* ne prit d'autre titre en répondant, que celui de *François, seigneur de Gentilli*, village près de Paris. *Amelot.*

François I disoit que si la fidélité se perdoit, elle devoit se retrouver dans le cœur des rois. *Agudeza Discurso* 30.

Louis XII, prévoyant les maux que l'humeur prodigue & inconsidérée de François devoit causer à la France, disoit : *Ce gros garçon gâtera tout.* Notes sur Rabelais.

On rapportoit comme un crime de leze-majesté, à François, les murmures du peuple contre une nouvelle taxe qu'il venoit d'imposer. Laissez-les parler, dit le roi ; il faut bien qu'ils aient quelque plaisir pour leur argent. *Mezerai.*

François faisoit tant de cas de la noblesse, que, lorsqu'il juroit, il disoit : *foi de gentilhomme.* Mezerai.

François I, se promenant avec le cardinal de Tournon, vit un paysan qui portoit des souliers neufs, & lui demanda, pour se divertir, combien ils lui coûtoient, *devinez*, répondit le paysan : *cinq sous*, dit le roi. *Vous avez menti d'un carolus*, répliqua le paysan. *Sais-tu bien, malheureux*, ajouta le cardinal, pour embarrasser ce bon homme, *que tu parles au roi ? La mort sera le prix de ton insolence.* Le paysan, sans s'étonner, lui répondit sur le champ : *le diable emporte, de vous ou de moi, qui le savoit.* Cette saillie divertit fort François. *Erasme.*

François, déterminé à entreprendre, quoi qu'il pût arriver, le recouvrement du Milanois, consulta ses ministres sur l'endroit par lequel il falloit l'attaquer. Il venoit du conseil. Son bouffon lui dit : Tous vos conseillers sont de grands fols. Pourquoi, lui demanda le roi ? C'est, répondit Brusquet, qu'ils ont seulement délibéré comment vous entreriez en Italie, & qu'ils n'ont pas pensé à voir comment vous en sortiriez. *Dupleix.*

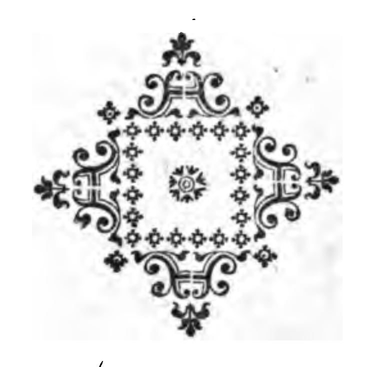
François demanda à du Chatel, s'il étoit gentilhomme. Sire, répondit le savant bel-esprit, ils étoient trois dans l'arche de Noë : je ne sais duquel je suis descendu. Cette réponse lui valut l'évêché d'Orléans. *Moréri.*

« J'ay ouy parler, que le roy François une » fois voulut aller coucher avec une grande » dame de sa cour qu'il aymoit. Il trouva » son mary l'espée à la main, qui l'alloit » tuer : mais le roy lui porta la sienne à la » gorge, & lui commanda sur la vie de ne » lui faire nul mal ; & s'il lui faisoit la moindre » chose qu'il le tueroit, ou qu'il lui feroit » trancher la tête ; & pour cette nuit, l'en» voya dehors, & prist sa place. *Brantome.*

» Le roy François a bien aimé les dames, » & encore qu'il eust opinion qu'elles fussent » fort inconstantes & variables, ne voulut

» point qu'on en médît en sa cour & voulut
» fort qu'on leur portât un grand honneur
» & respect. J'ay oüy raconter qu'une fois
» luy passant son carême à Meudon, près de
» Paris, il y eut un sien gentilhomme ser-
» vant, qui s'appelloit le sieur Prisambourg
» de Xaintonge, lequel servant le roy de la
» viande dont il avoit dispensé, le roy luy
» commanda de porter le reste, comme l'on
» voit quelquefois à la cour, aux dames de
» la petite bande, que je ne veux nommer,
» de peur de scandale. Ce gentilhomme se
» mit à dire, parmy ses compagnons & autres
» de la cour, que ces dames ne se conten-
» toient pas de manger de la chair crue en
» carême, mais en mangeoient de la cuite, &
» tout leur saoul. Les dames le sçeurent, qui
» s'en furent plaindre au roy aussi-tost. Il
» entra en si grande colere, qu'à l'instant il
» commanda aux archers de la garde de son
» hostel de l'aller prendre & pendre sans
» autre délay. Par cas, ce pauvre gentil-
» homme en eut le vent par quelqu'un de ses
» amis; qui en évada & se sauva bravement:
» que, s'il eust été pris, pour le seur il
» eust été pendu, encore qu'il fust gentil-
» homme de bonne part, tant on vit le roy
» cette fois-là en colere, ny faire plus de

» juremens. Je tiens ce conte d'une personne
» d'honneur qui y estoit, & asseuroit que
» le roy avoit alors dit tout haut, que qui-
» conque toucheroit à l'honneur des dames,
» sans rémission il seroit pendu. » *Brantome.*





HISTOIRE

DES RÉVOLUTIONS

Arrivées en Suede depuis 1515, *jusqu'en* 1544.

LA Suede qui avoit jetté un si grand éclat lorsque ses habitans, connus sous le nom de Goths, renverserent l'empire Romain, & changerent la face de l'Europe, étoit retombée peu après dans l'obscurité, & y resta jusqu'au quatorzieme siecle. Ses dissentions domestiques toujours assez vives, quoique continuelles, ne lui avoient pas permis de s'occuper de guerres étrangeres, & de mêler ses intérêts à ceux des autres nations. Elle avoit malheureusement de tous les gouvernemens le plus vicieux, celui où l'autorité est partagée sans qu'aucune puissance de l'état sache précisément le degré qui lui en appartient. Les prétentions opposées du roi, du clergé, de la noblesse, des villes, des paysans, formoient une espece d'anarchie qui auroit cent fois perdu le royaume, si les peuples voisins avoient eu des loix plus sages. Toutes les

nations du Nord languissoient dans la même barbarie ; & l'ascendant que les unes pouvoient prendre sur les autres, ne devoit point venir de la supériorité de politique ; mais du bonheur des circonstances : elle furent pour le Danemarck.

Marguerite qui y régnoit joignoit à l'ambition ordinaire à son sexe, une suite de vues qu'il n'a pas si communément. Elle parloit avec grace, & savoit employer au besoin ce ton de sentiment qui tient souvent lieu de raison, & qui la rend toujours plus forte. Contre l'usage des souverains, elle abandonnoit les apparences de l'autorité pour l'autorité même ; & elle retenoit le clergé dans ses intérêts, en lui faisant prendre des déférences pour du crédit. Ce qu'elle faisoit éclater de magnificence n'avoit jamais pour objet ses goûts, mais sa place ; & soit qu'elle donnât, soit qu'elle récompensât, c'étoit toujours en reine, & au profit de la royauté. Lorsque ses projets n'étoient pas traversés par la loi, elle la faisoit observer avec une fermeté louable ; & l'ordre public étoit ce qu'elle aimoit le mieux après ses intérêts particuliers. On n'a gueres poussé plus loin qu'elle le faisoit le talent de paroître redoutable sans l'être : elle intimidoit ses ennemis par d'autres ennemis qu'elle avoit l'art de

faire

faire croire ses partisans. Ce que ses mœurs avoient d'irrégulier étoit réparé dans l'esprit des peuples par les dons qu'elle faisoit aux églises. Ces sacrifices coutoient à son caractere: mais sa politique les faisoit à sa réputation. Une ancienne tradition veut que le roi Waldemar ait dit souvent que la nature s'étoit trompée en produisant sa fille, parce qu'elle n'avoit fait qu'une femme, quoiqu'en la formant elle se fût proposé d'en faire un homme.

Cette princesse, que la mort de son fils avoit placée sur le trône de Norwege, & celle de son pere sur celui de Danemarck, entrevit la possibilité d'ajouter la Suede à ses autres états, & elle l'entreprit. L'ambition du roi Albert, qui pour dépouiller & asservir ses sujets, avoit inondé le royaume d'Allemands, & violé toutes les loix, fit naître cette idée, & le mécontentement des seigneurs Suédois en assura l'exécution. Ils offrirent leur couronne à Marguerite dans l'espérance qu'elle se contenteroit du titre de reine, & elle l'accepta en vue de réunir la Suede au Danemarck. La chûte du tyran fut la suite de cette politique: il succomba après sept ans d'une guerre cruelle & opiniâtre, & il se vit forcé de renoncer au trône pour recouvrer la

liberté qu'il avoit perdue dans une bataille.

Marguerite ne vit pas plutôt toutes les couronnes du Nord sur sa tête, qu'elle forma le grand projet d'en rendre l'union perpétuelle. Les états généraux des trois nations convoquées à Calmar sur la fin du quatorzieme siecle, gouterent cet arrangement, & ils firent une loi solemnelle qui faisoit des trois royaumes une seule monarchie. Cet acte célebre qu'on appella l'union de Calmar, portoit principalement sur trois bases. La premiere, que le roi, qui continueroit à être électif, comme il l'avoit toujours été dans les trois royaumes, y seroit pris alternativement, à moins que le prince n'eût des parens ou des enfans que les états assemblés jugeassent dignes de lui succéder. La seconde, que le souverain seroit obligé de faire tour-à-tour son séjour dans les trois royaumes, & de consommer dans chacun les revenus qu'il en tireroit. La troisieme, que chaque royaume conserveroit son sénat, ses loix, ses privileges ; & que les évêques, les magistrats, les gouverneurs, les généraux, les troupes mêmes, & les garnisons seroient prises de chaque pays.

Ces précautions avoient paru suffisantes pour assurer l'égalité, le repos, la liberté des

trois royaumes, & ne le furent pas (*). Le Danemarck où les monarques du Nord fixerent leur cour, ne tarda pas à rompre le systême d'équilibre qu'on avoit formé avec tant de soin, & à traiter avec hauteur les autres membres de l'union. Sous un prince absolu, également intéressé à la conservation de tous ses états, ce désordre n'auroit pas

(*) Marguerite elle-même viola toutes les conditions de l'union. Un jour que les plus grands seigneurs de Suede lui rappelloient le serment qu'elle avoit fait à son couronnement, de ne jamais attaquer leurs privileges, elle leur demanda s'ils en avoient les titres. Ces grands ayant répondu qu'ils les avoient, & qu'ils étoient prêts à les montrer : Je vous conseille de les bien garder, continua-t-elle : de mon côté je garderai encore mieux les villes, les places fortes & les citadelles du royaume. *Joan. Magnus.*

Les Suédois ont fait à Marguerite un autre reproche, que l'historien de cette princesse rapporte en ces termes : *Aiunt sueci Margaritam in dedecùs gentis suæ, & veluti socordiam exprobrando viris, eâ parte, quam in fœminis natura tectam vult, nummum signasse. Sed hoc casû, non studio factum, ut solet subinde in exprimendis nummorum ectypis per negligentiam, aut alias rudiculæ fortuitâ positione aut usû longiore attritæ aberrari : hoc enim caractere* (φ) *qui Danis cum virgula transmissa usurpatur loco diphtongi* Orebro *designabatur : qui locus sive oppidum fuit monetæ id temporis jus habens. Pontanùs in vita Margaritæ Reginæ.*

Marguerite ne traita guere mieux les Danois que les Suédois. Elle avoit coutume de dire qu'elle secoueroit le pommier, qu'elle arrêteroit le torrent, & qu'elle casseroit le verre : ce qui vouloit dire, qu'elle vouloit abaisser ou ruiner entiérement trois puissantes familles, appellées *Abilgaarde, Limheke, Beggerè;* noms qui signifient en danois, pommier, torrent & verre. *Pontanus.*

eu lieu ; mais dans l'impossibilité où étoient des rois dont l'autorité étoit si bornée d'asservir une nation autrement que par une autre ; leur ambition rendoit cet événement en quelque sorte nécessaire. Avec un peu moins d'orgueil, & un peu plus de politique, les Danois seroient allés plus lentement à leur but, & y seroient infailliblement arrivés. Leurs premiers succès les enhardirent trop, & leur firent mépriser les loix de l'union, jusqu'à procéder à l'élection d'un souverain, sans convoquer, sans consulter même les autres états.

Les Suédois saisirent l'occasion de cette injustice pour secouer un joug qu'ils détestoient. Ils refuserent de reconnoître une autorité qu'on n'avoit pas eu le droit de conférer sans eux, & se donnerent un maître particulier. Le regne de ce prince, & celui de ceux qui gouvernerent l'état après lui, sous le nom d'administrateurs, furent troublés par des guerres continuelles que suscitoient les rois de Danemarck, pour faire valoir les droits qu'ils prétendoient avoir. L'épuisement des deux nations suspendit quelquefois les hostilités : mais l'animosité les faisoit bientôt recommencer. La plus longue treve fut celle qui finit en 1515, année qu'on peut regarder comme l'époque

de l'heureuse révolution qui rétablit l'indépendance de la Suede.

Christiern II, roi de Danemarck, y donna lui-même occasion. C'étoit un monstre qui, presque au sortir de l'enfance, avoit poussé aux derniers excès tous les vices, & n'avoit pas même le masque d'une vertu. Il faisoit consister l'autorité souveraine à violer ses engagemens, à fouler les loix, à dépouiller ses peuples, à tout sacrifier à ses caprices. Ce ne furent pas les circonstances qui le rendirent cruel, ce fut la nature; & sa barbarie étoit plutôt la suite de ses inclinations que l'effet de sa politique. Ses sujets, ses proches, ses confidens, ses ennemis, tout lui étoit également suspect; & ceux qui étoient surs de leur cœur & de leurs actions, avoient à craindre ses soupçons & sa défiance. Son humeur sombre & farouche faisoit regarder la nécessité de le voir, ou de traiter avec lui comme un très-grand mal, & les courtisans tout avides qu'ils sont ordinairement, aimoient mieux se passer de graces que de lui en demander. Ceux qui lui ont accordé du courage se sont trompés; il n'avoit que de l'emportement: c'étoit la soif du sang, & non l'amour de la gloire qui lui faisoit entreprendre ou soutenir des guerres. L'ambition qui porte souvent les grandes

ames à des actions héroïques, ne lui inspiroit que des crimes ou des bassesses : tout ce qui étendoit son autorité lui paroissoit permis & noble. On ne peut pas être plus opiniâtre ni moins constant qu'il l'étoit, & il ne suivoit pas un projet parce qu'il pouvoit réussir, mais parce qu'il l'avoit formé. Son siecle lui donna l'odieux surnom de *Néron du Nord*, & la postérité le lui a confirmé.

Loin de rapprocher les Suédois du traité d'union, un prince de ce caractere devoit leur en donner un éloignement que rien ne pourroit vaincre : aussi ne pensa-t-il pas à les gagner, mais à les soumettre. Ce projet n'avoit rien de chimérique. Depuis la mort de l'administrateur Suante-Sture, qui par son activité, sa sagesse, & son autorité, avoit assoupi les divisions & fourni des objets utiles aux passions qui les occasionnoient ; les affaires publiques étoient retombées dans une confusion qui préparoit à une révolution. Le royaume entier se trouvoit partagé en deux factions. La premiere qui étoit celle du clergé, vouloit faire revivre l'union de Calmar : les évêques avoient joui d'une autorité si étendue sous les rois Danois, qu'ils croyoient ne devoir rien oublier pour ramener les mêmes circonstances. L'indignation que causa au reste de la nation le seul soupçon d'un si

honteux projet, les obligea de recourir à une maniere éloignée & détournée de parvenir à leurs fins. Ils proposerent de placer Eric Trolle à la tête des affaires. Une politique assez rafinée leur faisoit prévoir que ce vieillard timide, indolent & irrésolu, seroit dégoûté de sa place par les traverses qu'on lui susciteroit, & que la crainte de perdre les biens immenses qu'il possédoit en Danemarck, le porteroit à un accommodement tel que cette couronne l'exigeroit. L'histoire ne dit pas si ces vues profondes & odieuses furent pénétrées, ou si le souvenir du dernier administrateur fit préférer son fils à un concurrent plus soutenu qu'accrédité. Ce qui est sûr, c'est que Stenon fut élevé à la premiere dignité du royaume; & que les évêques eux-mêmes concoururent à l'élection, lorsqu'ils se furent bien assurés qu'il ne leur étoit pas possible de l'empêcher.

Cette importante affaire paroissoit finie, lorsqu'il commença à se répandre que la liberté des suffrages avoit été violée dans l'assemblée. Le clergé semoit artificieusement ce bruit, ou pour asservir la nation en la divisant, ou dans l'espérance qu'on lui feroit des avantages considérables pour l'engager à ratifier ce qu'il avoit fait. La crainte d'une guerre civile qui produit quelquefois de plus

grands maux que la guerre civile même, détermina le nouvel administrateur à tout sacrifier pour assurer la tranquillité publique. Dans cette vue il fit conférer l'archevêché d'Upsal au fils de Trolle, démarche qu'il crut propre à consoler son rival de son exclusion, & les évêques d'avoir échoué dans leur projet : il accompagna ce bienfait politique de toute la noblesse, de toutes les graces qu'on met aux actions de sentiment.

La conduite de Stenon fut applaudie par quelques hommes bornés & timides, & blâmée généralement par tous ceux de ses partisans qui avoient de l'étendue dans l'esprit, ou de l'élévation dans le cœur. Ils prévirent que le nouveau prélat abuseroit encore plus de sa dignité que n'avoient fait ses prédécesseurs; & qu'avec les mêmes moyens qu'eux de troubler l'état, il auroit deux motifs de plus pour l'entreprendre, celui de suivre les vues de sa maison toujours vendue aux Danois, & celui de venger son pere. La suite fit voir qu'on n'avoit pas tout prévu; & que ce qu'on avoit le plus craint dans Gustave Trolle, étoit infiniment moins à craindre que son caractere.

Cet archevêque né pour le malheur de sa patrie, n'avoit aucune des vertus de son état. Il étoit dur, jaloux, ingrat, violent,

& ambitieux. Il confondoit la grandeur avec le faste, & l'arrogance lui paroissoit de l'élévation. Jamais il ne distingua la fierté du cœur de celle de manieres, & il ne parvint pas à sentir que si la premiere convient à tous les honnêtes gens, la derniere n'est supportable dans personne. Ces ménagemens adroits qui gagnent les hommes, étoient à ses yeux des bassesses, & il ne connoissoit pour traiter avec eux que les manieres de commandement qui les révoltent. Le choix des tems, des lieux, des hommes, & des circonstances, étoit une politique qu'il ne croyoit pas faite pour lui; il prétendoit que tout cédât à sa naissance, à ses richesses, & à sa dignité. Il rapportoit à lui tous les événemens publics, & étoit très-étonné, très-offensé même qu'on parût avoir un autre objet. Ceux qui le flattoient étoient assurés de son mépris; & ceux qui ne le flattoient pas, de sa haine. Quoiqu'il ne fût cruel que par imitation, par foiblesse ou par ambition, il répandit beaucoup de sang: le desir d'assurer ou de faire craindre son autorité, lui paroissoit autoriser suffisamment cette barbarie. Rien n'étoit capable de le faire revenir de ses préventions, d'éteindre ses haines, d'adoucir ses mœurs: il étoit sans retour tout ce qu'il étoit. Sans connoissance des

hommes, sans zele pour la religion, sans génie pour les affaires, il fut l'auteur des mouvemens qui agiterent de son tems la Suede : une place importante, beaucoup d'audace, & des circonstances singulieres lui tinrent lieu de tous les talens.

Trolle apprit à Rome sa nomination à l'archevêché d'Upsal, & il se rendit aussi-tôt en Suede. Il ne voulut à son arrivée ni voir ni reconnoître l'administrateur. Plus humilié que touché du tendre & généreux intérêt que ce prince avoit pris à lui, il fit éclater un ressentiment, qui alarma également pour Stenon & pour la patrie. Cette passion qui n'est pas long-tems oisive dans des caracteres hardis & remuans, présageoit visiblement des orages que les gens modérés s'efforcerent de dissiper. Le cœur du jeune prélat étoit trop aigri pour qu'on pût le déterminer à faire des démarches de conciliation. L'administrateur né généreux & raisonnable, prévint sur cela les desirs des citoyens. Il prodigua à son ennemi les marques d'estime, d'affection, de confiance, & ne gagna rien. L'archevêque ne pouvoit pas se consoler de n'être que le second dans un état qu'il avoit compté gouverner d'abord sous le nom de son pere, & dans la suite sous le sien.

Toute entrevue qui ne rapproche pas des

ennemis, les éloigne nécessairement davantage. Stenon & Trolle, après avoir pris sur eux de se parler, se haïrent infiniment plus qu'ils ne faisoient auparavant. Comme ils ne ménageoient plus rien ni l'un ni l'autre, le premier convoqua les états du royaume, pour y faire punir un rebelle, & usa de beaucoup d'adresse avec Rome, pour l'empêcher de protéger, comme elle le faisoit souvent alors, un ecclésiastique qui troubloit l'ordre. Le second assembla de son côté le clergé & les Mécontens, s'unit avec les Danois, corrompit les gouverneurs de quelques places fortes. Tous ces mouvemens causoient une fermentation dangereuse, dont l'arrivée du légat augmenta la violence.

Jean-Ange Arcamboldi, que Léon X avoit choisi pour porter dans le Nord ces fameuses indulgences, qui en donnant naissance au luthéranisme, ont coûté tant de sujets à l'église, & tant de sang à l'Europe, avoit commencé sa mission par le Danemarck. Tout ce qu'il avoit d'affabilité dans les manieres, de séduction dans la conversation, de souplesse dans l'esprit, de bassesse dans le cœur ne lui auroit pas procuré de grands avantages, si un intérêt politique & pressant n'eût engagé Christiern à le favoriser. Ce prince pensoit à subjuguer la Suede, & il ne

pouvoit la ſubjuguer que par le clergé ; traverſer les vues de la cour de Rome eût été s'expoſer viſiblement à perdre les ſeuls partiſans ſur leſquels il pouvoit compter. Cette conſidération l'avoit déterminé à abandonner ſon royaume à l'avidité du légat, & ſes peuples à leur ſimplicité. Arcamboldi s'étoit expliqué ſur ces facilités en homme qui paroiſſoit déterminé à tout faire pour les reconnoître. Ces diſpoſitions apparentes ou réelles lui avoient valu l'ouverture entiere des vues, des eſpérances, des craintes, des forces, des reſſorts qu'on pouvoit avoir. Le roi lui avoit parlé comme à ſon miniſtre, & s'étoit déchargé ſur lui du ſoin de lui aſſurer la conquête qu'il étoit réſolu de tenter, & d'en avancer le tems le plus qu'il pourroit ſans ſe compromettre.

Il ne paroît pas aiſé de deviner ſi le miniſtre de Léon arriva en Suede, réſolu de ſervir ou de trahir Chriſtiern. Tout ce qu'on ſait, c'eſt qu'il laiſſa ſoupçonner qu'il étoit inſtruit de beaucoup de choſes, & qu'il n'eſt pas naturel de croire que l'adminiſtrateur, homme médiocre & ſans expérience, ait pénétré un vieux Italien, nourri depuis long-tems dans les intrigues de la cour de Rome. Nous ſerions portés à penſer qu'Arcamboldi laiſſa échapper une partie de ſon ſecret pour qu'on lui

achetât le reste. En effet, Stenon ne l'eut pas plutôt prévenu par de riches présens, invité à publier ses indulgences, & déchargé du droit du tiers que tous les princes d'Allemagne avoient pris sur l'argent qui en revenoit, que toute la politique de la cour de Danemarck fut dévoilée. La connoissance de tous ces mysteres développa les ressorts secrets de beaucoup d'événemens, dont on n'avoit pas pu démêler les causes, & dont il fut facile de prévenir les suites. Il s'agissoit de mettre à couvert la réputation & les intérêts du légat, & de le laisser en état d'acquérir de nouvelles lumieres qu'il pût communiquer, & on y réussit.

L'administrateur ayant laissé passer assez de tems pour faire perdre de vue les conférences qu'il avoit eues avec le prélat Italien, convoqua enfin le sénat. Il dit à l'assemblée qu'on tramoit une conspiration qui pouvoit aisément renverser l'état, & que les gouverneurs de Stockholm & de Nicopinc, s'étoient engagés à livrer leurs places. Comme le péril étoit pressant, les deux traîtres furent arrêtés sur le champ, & les Etats-Généraux assemblés pour instruire leur procès, & pourvoir au salut de la patrie. Si les accusés avoient ressemblé à la plupart des conjurés célebres dans l'histoire, il eût été difficile de les

punir, parce qu'il eût été impossible de les convaincre. On étoit sûr qu'ils étoient coupables; mais on avoit peu de preuves, & on ne pouvoit pas faire usage de celles qu'on avoit. Heureusement, soit foiblesse, soit repentir, ils avouerent leurs intelligences avec le roi de Danemarck, & confirmerent ce qu'on savoit déjà, que l'archevêque d'Upsal étoit l'auteur & le chef de la conspiration.

Si Trolle n'eût été qu'ambitieux, il auroit vu la difficulté extrême, peut-être l'impossibilité de faire réussir des projets connus, & il y a apparence qu'il les auroit abandonnés. Il lui eût été d'autant plus aisé de prendre ce parti, qu'on lui en levoit les difficultés en lui faisant toutes les avances que son orgueil pouvoit souhaiter. Ce prélat étoit malheureusement déterminé a la ruine de son pays, par un ressentiment que les contretems rendoient plus vif. Il ne daigna ni justifier sa conduite, ni se plaindre de ses complices. Toute sa politique se borna à demander la convocation de nouveaux états plus libres, pour donner à Christiern le tems devenir à son secours.

Il y avoit dans toute cette conduite un air de hauteur & d'indépendance, qui offensa vivement les états. Ils crurent, avec fonde-

ment, qu'un homme qui se permettoit ces hardiesses, étoit encore plus fortement appuyé au-dedans & au-dehors qu'on ne l'avoit d'abord soupçonné. Cette idée n'ébranla pas les résolutions qu'on avoit prises; mais elle inspira plus de précautions. Pour enlever à un ennemi, qui commençoit à paroître redoutable, les ressources qu'il pouvoit avoir, ou pour les rendre du moins inutiles, on arrêta tous ceux de ses parens ou de ses amis qui étoient suspects, & on assembla les milices du royaume. Ces arrangemens avoient tellement affoibli le mauvais parti, & fortifié le bon, que l'administrateur ne balança pas à assiéger l'archevêque dans Steke, place qui avoit passé jusqu'alors pour imprenable. Il espéroit forcer ce château avant qu'on pût hasarder aucun mouvement pour le secourir ou pour faire diversion; mais les choses tournerent autrement qu'il n'avoit pensé. A peine la tranchée étoit-elle ouverte, qu'il fut averti que les Danois avoient fait une descente près de Stockholm, & qu'ils portoient par-tout le fer & le feu. Ces fâcheuses nouvelles le déterminerent à partager son armée: il fit continuer le siege par l'infanterie, & marcha avec sa cavalerie à l'ennemi, qu'il joignit à Vedel. Il se livra là un combat aussi sanglant qu'il devoit l'être au commen-

cement d'une campagne, entre deux nations rivales, dans une occasion décisive, & pour de grands intérêts. La victoire, long-tems incertaine, se déclara enfin pour la Suede; & ceux des vaincus, qui ne périrent pas dans l'action, regagnerent avec précipitation leurs vaisseaux, & ensuite le Danemarck.

Cette retraite, qui devoit diminuer la fierté de l'archevêque, ne fit qu'augmenter son désespoir: il parut plus déterminé que jamais à se défendre. Le retour des troupes victorieuses ne l'ébranla point; & il se seroit enséveli sous les murs de la place, si sa garnison, qui n'avoit ni les mêmes haines, ni le même orgueil que lui, ne l'avoit forcé de capituler. Il croyoit que l'humiliation de se rendre, & celle de reconnoître l'autorité de l'administrateur, seroient les seules qu'il auroit à essuyer; il se trompoit. Les états le déclarerent ennemi de la patrie, l'obligerent de renoncer à sa dignité, & le condamnerent à finir ses jours dans un cloître.

Quand le pape n'auroit pas été sollicité par le prélat déposé, & par Christiern, de s'élever contre ce jugement, il l'auroit fait. La cour de Rome dont les droits n'avoient pas été aussi-bien éclaircis qu'ils l'ont été depuis, appuyoit indifféremment le clergé dans toutes les affaires, avec une vivacité

&

& une fierté qui ne se démentirent pas en cette occasion. Elle fit menacer les états & l'administrateur des censures de l'église, s'ils ne rétablissoient sans tarder l'archevêque sur son siege, & dans tous les avantages dont on l'avoit privé.

Il est glorieux pour l'humanité que, dans un siecle où la philosophie avoit fait si peu de progrès, un peuple entier ait distingué l'autorité légitime du chef de la religion, de l'abus qu'il en peut faire. Les Suédois, en marquant beaucoup de respect au souverain pontife, parurent assez tranquilles sur les foudres qu'il préparoit contre eux. Ils témoignerent de la répugnance à lui désobéir: mais enfin ils lui désobéirent; & ils aimerent mieux l'avoir pour ennemi, que de risquer de rallumer dans leur patrie le feu des guerres civiles qu'ils avoient eu tant de peine à éteindre. Si cette généreuse résolution avoit été accompagnée d'un excès d'emportement, Rome se seroit trouvée heureuse: dans la résolution où elle étoit de pousser les choses à l'extrêmité, elle auroit voulu paroître forcée à des violences par des outrages qui les justifiassent. L'impossibilité de mettre les apparences de son côté ne lui fit pas abandonner ses vues: elle mit en interdit la Suede, excommunia l'administrateur & le sénat,

ordonna le rétabliſſement de Trolle, & pour comble d'injuſtice, chargea le roi de Danemarck de procurer, par la voie des armes, l'exécution d'une bulle ſi odieuſe.

Chriſtiern étoit & ſe montra digne d'une telle commiſſion. Il ne l'eut pas plutôt reçue, qu'il entra en Suede, & que, ſous prétexte de ſervir l'égliſe, il mit tout à feu & à ſang juſqu'à Stockholm dont il forma le ſiege. Pour emporter la place en fort peu de tems, il comptoit ſur la ſuperſtition du peuple, ſur la frayeur des bourgeois, ſur la grandeur de ſes forces, & ſur quelques intelligences qu'il avoit dans la garniſon. Ces moyens lui manquerent ou ne furent pas ſuffiſans, & il trouva une réſiſtance que ſes lieutenans déſeſpérerent de vaincre. S'il les avoit crus, il auroit abandonné une entrepriſe dont l'iſſue ne pouvoit être que funeſte: ſa préſomption, ſa haine, ſa férocité l'aveuglerent. Il s'opiniâtra, & donna à l'adminiſtrateur le tems d'arriver avec toutes les forces du royaume. Il voulut alors s'embarquer; mais il étoit trop tard pour le faire avec ſureté; & il lui en coûta ſon artillerie, ſon bagage, ſes meilleurs officiers, & preſque toute ſon arriere-garde.

Ce malheur paroiſſoit devoir être le dernier de la campagne, & ne fut que le premier.

Retenu trois mois entiers sur les côtes de Suede par les vents contraires, Christiern couroit risque de périr par la faim s'il demeuroit sur ses vaisseaux, ou d'être accablé s'il tentoit des descentes pour recouvrer des vivres. Dans cette extrêmité, il hasarda des propositions de paix que son caractere & la situation où il se trouvoit auroient dû faire rejetter. Les Suédois n'avoient qu'à se tenir dans l'inaction pour voir périr l'ennemi le plus opiniâtre, le plus injuste, le plus féroce qu'ils eussent jamais eu, & avec lequel ils ne pouvoient jamais traiter avec sureté. L'impatience de l'administrateur le fit consentir à entrer en négociation, & une générosité mal entenduele porta à envoyer des provisions & des rafraîchissemens à la flotte. Cette facilité donna au roi de Danemarck l'espérance d'attirer Stenon sur son bord & de l'y retenir prisonnier, ou de le faire massacrer ; deux moyens qui lui paroissoient également propres à asservir la Suede. Heureusement pour ce royaume, le sénat s'opposa à une démarche où il ne trouvoit point de dignité, & encore moins de sureté. Les ôtages que Christiern avoit envoyés ne rassuroient personne. Tout le monde étoit convaincu que la crainte de les faire périr n'empêcheroit jamais le tyran de commettre un crime utile.

Ce premier piege n'ayant pas réussi, le roi de Danemarck en imagina un autre qui lui parut plus adroit & qui l'étoit. Il feignit une confiance entiere pour une nation qui n'en prenoit point en lui, & il offrit, pour abréger les formalités, de se rendre lui-même à Stockholm. Comme la proposition n'offroit rien, au premier coup-d'œil, que d'honnête & de raisonnable, elle fut acceptée sans examen, & on fit partir témérairement les ôtages que Christiern paroissoit demander, moins pour sa sureté que pour sa réputation. Ils ne furent pas plutôt sur la flotte, qu'on profita, pour s'éloigner avec eux, & pour regagner le Danemarck, d'un vent favorable qui s'étoit levé peu d'heures auparavant.

Christiern, voyant dans ses fers les six seigneurs de Suede les plus distingués par leur naissance, par leur crédit & par leurs talens, crut que l'union de Calmar ne souffriroit plus de difficultés. Il se persuada, ou que l'administrateur, privé de ses plus puissans appuis, se décourageroit, ou que les parens des prisonniers le forceroient à se démettre de sa dignité, ou qu'enfin les otages, séduits par ses caresses ou intimidés par ses menaces, se détermineroient à seconder ses projets. Ces espérances n'étoient pas chimériques ; cependant elles ne se réaliserent

pas. Stenon fut ferme, les familles, privées de leurs chefs, désintéressées, & les captifs généreux. Le tyran ne vit de ressource que dans la force des armes; & les dispositions de ses peuples ne lui permettoient guere de les reprendre avantageusement.

Les Danois haïssoient leur roi; ils étoient abattus par des pertes encore récentes, & ils craignoient beaucoup plus qu'ils ne souhaitoient des succès qu'on pouvoit tourner contre eux. Ces sentimens ne les disposoient ni à de grands sacrifices, ni à de grands efforts. Christiern le sentit: il chercha dans les trésors, dont il dépouilla le légat Arcamboldi, des ressources pour fournir aux frais de la guerre, & il rassembla de tous côtés des troupes étrangeres pour la pousser avec vigueur. Le mécontentement de ses sujets ne lui permit pas de conduire lui-même son armée en Suede: il en confia le commandement à Othon Crumpen, le plus grand capitaine du nord.

Ce général entra dans la Gothie occidentale en 1519, & la ravagea. Si les Suédois s'étoient contentés de le fatiguer, & de lui couper les vivres, comme ils le pouvoient; cette expédition se seroit bornée à quelques cruautés, dont les suites auroient pu être de quelque avantage au royaume, en y rendant le

nom de Chriſtiern odieux à ceux même qui avoient appuyé juſqu'alors ſes intérêts. L'administrateur qui n'étoit que brave, ſe laiſſa malheureuſement aigrir par les railleries & le mépris affecté d'un ennemi plus adroit que lui : il l'attaqua pour le punir de ſon audace, & il fut puni lui-même de ſon imprudence. Preſque vainqueur au commencement de l'action, il fut bleſſé à mort ſur la fin, & cet événement décida du ſort de la bataille. Othon profita ſi à propos de la conſternation où le malheur du chef avoit jetté les troupes, qu'il les enfonça & les diſſipa.

Ce premier avantage étoit conſidérable, ſans être ſuffiſant. Stenon qui avoit pris une frayeur ſimulée pour un mouvement de crainte, avoit cru pouvoir marcher aux Danois avec ſa ſeule cavalerie, & avoit laiſſé ſon infanterie avec dix mille payſans à l'entrée de la forêt de Tywede. Cette préſomption lui avoit coûté cher : mais ce qui avoit été un malheur pour le combat, devenoit une reſſource après la défaite. La Suede ſe trouvoit encore couverte par de nombreuſes troupes, dont une partie étoit redoutable par ſa férocité, & l'autre par ſa diſcipline. Il falloit, ou les forcer dans des retranchemens qui paroiſſoient inacceſſibles, ou renoncer au fruit d'une premiere victoire. Othon qui

craignoit moins les difficultés qu'il n'aimoit la gloire, ne balança pas; & le succès justifia ce que quelques hommes timides appelloient alors sa témérité. Après avoir été repoussé plusieurs fois, il pénetra dans les retranchemens, & tout ce qui s'y trouvoit fut pris, passé au fil de l'épée ou dispersé.

Cet événement fit la destinée de la Suede. Personne n'y ayant assez d'autorité ni pour rallier les fuyards, ni pour ordonner de nouvelles levées, ni pour convoquer les états, tout tomba dans une confusion horrible. Les paysans se réfugierent dans les bois, les sénateurs s'enfermerent dans leurs châteaux, la veuve de Stenon se retira avec ses enfans dans Stockholm. Le royaume n'auroit pu être sauvé que par l'élection d'un nouvel administrateur; les circonstances la pouvoient faire paroître difficile, & les intrigues du clergé la rendirent impossible. Ce grand corps, qui ne sauroit être jamais assez respectable pour l'intérêt des mœurs, ni trop foible pour la tranquillité des nations, nourrissoit depuis près de deux siecles des idées d'ambition auxquelles il se livra avec fureur lorsqu'il crut pouvoir les réaliser. Il étoit soutenu & encouragé par Trolle qui avoit profité des malheurs publics pour remonter sur son siege, & qui y avoit rapporté tous les

vices qui l'en avoient fait exclure. Ce prélat, en qualité de premier sénateur né, convoqua les Etats-Généraux à Upsal, & y fit arrêter la suppression de la dignité d'administrateur, & le rétablissement de l'union de Calmar en faveur de Christiern. L'assemblée n'étoit, il est vrai, composée que de quelques membres superstitieux, foibles ou ambitieux, qui avoient été, ou séduits par l'exemple des ecclésiastiques, ou intimidés par l'armée d'Othon, ou gagnés par les promesses de la cour de Copenhague: mais ce qui y avoit été arrêté fut successivement confirmé par tous les corps & par toutes les Provinces du royaume. Cette soumission générale fut également l'ouvrage des censures des évêques, de l'activité des négociateurs & de la valeur des troupes. A juger sans prévention de ce qui se passa alors, il paroît que le peuple combattit pour sa liberté, & que les grands n'aspiroient qu'à la gloire d'être les derniers à se soumettre. Cet honneur étoit réservé à Christine, veuve du dernier administrateur. Tout avoit subi le joug, & elle étoit encore libre dans Stockholm. Le roi de Danemarck l'y assiégea lui-même par mer & par terre, & la réduisit à rendre la place. Ce dernier revers n'eut rien d'humiliant: la princesse montra beaucoup d'habileté & de courage, mais elle manqua de munitions.

Le Nord entier étoit dans l'attente des suites qu'auroient tous ces grands événemens, lorsqu'on vit reprendre à Christiern la route de Copenhague. Sa présence y étoit nécessaire pour empêcher des mouvemens que la dureté de son gouvernement & la circonstance de son éloignement, faisoient regarder comme fort prochains. Le retour d'un roi victorieux & irrité inspira de la crainte, & peut-être du respect aux mécontens. Ils lui prodiguerent ces applaudissemens qui, lorsqu'ils ne sont pas la récompense de la vertu, sont une preuve évidente de servitude. Cette conduite rassurant le prince, & lui persuadant que les Danois étoient tels qu'il les souhaitoit, il tourna toutes ses vues vers ses nouveaux sujets.

La Suede pouvoit être retenue sous le joug ou par une douceur qui le lui fît trouver léger, ou par une rigueur qui la mît dans l'impossibilité de le secouer. Le premier parti étoit peut-être le plus sûr : mais le second étoit plus dans le caractere de Christiern, & il s'y arrêta. Il fut affermi dans ses idées par des confidens, qui ayant les mêmes mœurs que lui, l'assurerent que l'unique moyen d'enchaîner pour toujours les Suédois, étoit de faire périr tous les grands de cette nation qui pouvoient inspirer des projets de liberté,

les appuyer ou les diriger. Christiern partit pour Stockholm, déterminé à sacrifier à son ambition tout ce qui pourroit lui causer quelque ombrage.

Il trouva en arrivant comme il l'avoit ordonné, les états assemblés pour son couronnement. Cette cérémonie qui inspire la joie ordinairement, fut une occasion de deuil pour toute la Suéde. L'archevêque d'Upsal demanda publiquement justice du siege de Steke, de la démolition de cette place, de la sentence qui l'avoit forcé de renoncer à sa dignité, & des dommages qu'avoit soufferts son église. L'attention qu'il avoit eue de se faire accompagner par ses amis & par ses parens, donnoit à cette démarche un air de décence & d'équité qui pouvoit en imposer à la multitude. Le roi en parut frappé comme s'il ne s'y fût pas attendu, quoiqu'il l'eût réglée avec celui qui la faisoit. Il montra pourtant une répugnance invincible à se mêler d'une affaire dont le saint siege étoit saisi, & il la renvoya aux deux évêques Danois, à qui le pape avoit adressé sa bulle : toute la part que sa conscience lui permettoit, l'obligeoit même, de prendre à cet événement, étoit, disoit-il, de procurer l'exécution de la sentence qui seroit prononcée. Pour s'en assurer le cruel pouvoir, il fit

arrêter la veuve de l'administrateur, les sénateurs ecclésiastiques & séculiers qui avoient assisté au jugement de Trolle, & tous les Suédois de quelque distinction, que l'éclat des fêtes ou l'envie de faire leur cour avoit attirés au château de Stockholm.

Ce préliminaire seul dictoit aux deux prélats, ministres des fureurs de Christiern, le jugement qu'ils devoient porter. Nourris & consommés dans le crime, ils auroient justifié la confiance du tyran, s'il n'eût été dégoûté de la longueur des formalités par la crainte des révolutions. Le danger qu'il trouva à suspendre le supplice des prisonniers le lui fit hâter: il leur envoya des bourreaux qui leur annoncerent qu'il falloit mourir & mourir sans confession. Ce dernier trait de barbarie partoit d'une politique assez rafinée; il pouvoit faire réjaillir sur la cour de Rome une partie de la haine qui devoit suivre cet événement: il n'étoit pas impossible que le peuple qui prend si aisément le change, s'imaginât que c'étoient des excommuniés, & non des citoyens qu'on poursuivoit. Pour persuader encore mieux que c'étoit la querelle de l'église, & non la sienne qu'il vengeoit, le roi fit mourir indifféremment tous ceux qui avoient encouru des censures, quoique plusieurs de ces malheureux fussent publique-

ment dévoués à ses intérêts. Le seul évêque de Lincopinc fut épargné en vuë d'accréditer cette opinion : on trouva sous le sceau de ses armes qu'il avoit apposé à l'arrêt rendu contre Trolle, & qu'on examina à sa priere, que la violence seule l'avoit réduit à signer cette condamnation.

La fin tragique de tant de gens distingués n'assouvit pas la rage de Christiern; elle les poursuivit même après leur mort, & s'étendit jusqu'à leurs cadavres. Ils furent privés des honneurs de la sépulture, & brûlés comme excommuniés. Celui du dernier administrateur fut déterré (*), & traité avec le même excès d'inhumanité (**). Sa veuve, & les meres ou les femmes de tous ceux qu'on avoit fait périr auroient eu la même destinée, si le tyran ne s'étoit laissé persuader qu'il lui étoit plus avantageux de les conduire en Dane-

(*) Quelques relations particulieres assurent que Christiern, après avoir fait déterrer le corps de l'administrateur, voulut se donner la cruelle satisfaction de le voir, & qu'il poussa la férocité jusqu'à se jetter dessus & le mordre.

(**) Pufendorf prétend que le corps de Suante-Sture fut mis en morceaux, & envoyé dans les provinces, pour inspirer une terreur générale. Il ajoute que les paysans furent désarmés d'abord après, avec menace de se voir couper un pied & une main, s'ils faisoient le moindre mouvement. Un paysan qui est né pour la charrue & non pour la guerre, disoit le tyran, devroit se contenter d'une main & d'un pied naturel, avec une jambe de bois.

marck pour s'aſſurer de la ſoumiſſion de ceux de leurs parens ou de leurs amis qui reſtoient en Suéde. Cette précaution ne lui parut pas encore ſuffiſante. Son caractere défiant & ſanguinaire le porta à proſcrire ce qui reſtoit de gentilshommes puiſſans, affectionnés à leur patrie, ou aimés des peuples. Dès-lors le maſſacre de Stockholm fut renouvellé dans toutes les provinces. Avec ces victimes expira l'eſpérance & preſque le deſir de la liberté. Les loix anciennes furent abrogées, de nouveaux impôts établis, le deſpotiſme porté au dernier période, & il ne ſe fit point de mouvement. La nation accablée par tant d'affreux revers, alloit en quelque maniere au-devant du joug. Tout le monde vouloit paroître avoir toujours été du parti des vainqueurs, & on ne craignoit rien tant que d'être ſoupçonné d'y avoir été mené par les événemens. Le vice-roi Théodore, archevêque de Lunden, homme foible & voluptueux, gouvernoit auſſi tranquillement le royaume entier, que s'il eût exercé une autorité légitime, ou qu'il eût eu de grands talens. Rien ne cauſoit & ne pouvoit cauſer de l'inquiétude à Chriſtiern que la perſonne de Guſtave Vaſa.

Ce jeune Seigneur qui deſcendoit des anciens rois de Suéde avoit une taille avan-

tageuse, l'air imposant, une physionomie séduisante, une santé que les travaux, les besoins, les saisons, ne dérangeoient jamais, une éloquence militaire qui prenoit un égal empire sur les esprits & sur les cœurs. Né avec un génie décidé pour la guerre, il réussissoit également à livrer une bataille, à former un siege, à brusquer un parti, à passer une riviere, à faire agir ses troupes dans la plaine & dans les montagnes. Sa valeur quoiqu'impétueuse étoit réfléchie, & il portoit toujours dans ses démarches qui étoient quelquefois nécessairement hasardées, les réflexions & les vues d'un législateur. Il savoit également saisir les circonstances & les faire naître, méditer ses desseins & en presser l'exécution, profiter des bons événemens & réparer les mauvais, régler le présent & prévoir l'avenir. Son caractere naturellement audacieux auroit tout voulu emporter par la force : ses réflexions l'avoient rendu capable d'employer à propos les présens, les caresses, les marques d'estime ou de confiance, & tous les détours de la plus fine politique. Contre l'ordinaire des conquérans, il n'étoit point aigri par les disgraces : ferme sans être opiniâtre, il conservoit toujours assez de sang-froid & de raison pour abandonner une entreprise dont le succès lui paroissoit impossible ou acheté trop chere-

ment. Il avoit le talent de tout voir par ses yeux sans paroître défiant, de tout faire lui-même sans avoir l'air de mépriser ses lieutenans, de conduire à la fois plusieurs projets très-différens & très-compliqués, sans être trop occupé. Son adresse à cacher également sa foiblesse aux siens & à l'ennemi, étoit singuliere : il se conduisoit si finement qu'il persuadoit aux deux partis qu'un avantage qu'il ne pouvoit pas remporter n'étoit pas un avantage. Personne n'eut autant que lui l'art de se faire obéir sans commander, d'être adoré sans trop rechercher la faveur populaire, de s'attirer la confiance des autres sans prodiguer la sienne, d'exécuter de grandes choses avec de petits moyens. Tout le tems que la Suéde fut malheureuse, il ne connut que trois passions, le desir de la gloire, l'amour de la patrie, la haine des Danois. Des circonstances plus favorables fournirent à son ambition l'occasion de se développer & de se satisfaire. C'étoit un homme supérieur, né pour l'honneur de sa nation & de son siecle, qui n'eut point de vices, peu de défauts, de grandes vertus & encore de plus grands talens.

Gustave avoit commencé à se signaler au siege de Steke, & au combat de Vedel. Dans la premiere de ces deux occasions, il avoit

montré tant d'intelligence, & une intrépidité si héroïque dans la seconde, qu'il avoit fixé sur lui les yeux de tout le Nord. Cette réputation naissante avoit causé tant d'ombrage à Christiern, qu'il avoit cru tous ses projets sur la Suéde ruinés sans ressource, s'il ne réussissoit à perdre un ennemi qui pouvoit les traverser si efficacement. A force d'en chercher les moyens, il étoit parvenu à l'obtenir pour ôtage devant Stockholm & à l'amener en Danemarck par une trahison. Il l'y auroit fait périr s'il n'avoit craint d'irriter par-là une maison puissante, qu'il espéroit intimider & enchaîner en quelque maniere en le laissant vivre. Cette considération avoit garanti Gustave de la mort, mais non des fers : il auroit apparemment succombé sous leur pesanteur, comme la plupart des compagnons de son infortune, sans les soins d'Eric Banner son parent. Ce généreux Danois avoit obtenu qu'il lui fût confié en promettant de travailler avec chaleur à le détacher des intérêts qu'il avoit appuyés jusqu'alors. Il l'avoit mené à son gouvernement de Calo, & l'y avoit fait jouir des douceurs de l'amitié, des déférences de l'estime, & de plus de liberté qu'on n'en doit sagement accorder à un prisonnier. Ce traitement n'avoit pu faire oublier à Gustave qu'on asservissoit sa partie, & il s'étoit

s'étoit échappé pour l'aller défendre ou pour la venger après la mort de l'administrateur. Personne n'avoit voulu se joindre à lui, ni osé le recevoir, tant les courages étoient abattus, & la haine de Christiern contre lui active & publique. Après avoir erré long-tems proscrit, inconnu, trahi, il s'étoit tenu enfermé chez un ancien domestique de sa maison où il avoit appris la mort de son pere, & le massacre de Stockholm. Cette horrible catastrophe l'avoit déterminé à gagner la Dalécarlie, la contrée du royaume où il pouvoit se cacher moins difficilement, & espérer avec plus de fondement des secours pour une révolution. Les premiers pas qu'il avoit faits dans ces montagnes n'avoient pas été heureux. Il y avoit été volé par son guide, réduit par le besoin à travailler comme un simple ouvrier aux mines de cuivre, & forcé enfin de se découvrir, ce qu'il regardoit comme le plus grand de tous les malheurs. Il est vrai que le gentilhomme qui l'avoit reconnu avoit montré des égards pour sa personne, & une compassion fort vive pour ses malheurs : mais des sentimens qui se terminoient à lui n'affectoient pas son ame. Un homme d'un esprit assez élevé pour ne voir rien de grand dans l'univers que le salut public, & d'un cœur assez généreux pour

tout sacrifier au bonheur de le procurer, étoit ce qu'il cherchoit, & le hasard ne le lui avoit pas fait trouver. Un si grand avantage ne pouvoit être guere que l'effet du choix, & ce choix étoit tombé sur Peterson. Cet officier d'une valeur éprouvée sous les yeux mêmes de Gustave, s'étoit trouvé un traître, qui avoit voulu le livrer aux Danois : il avoit échappé à ce nouveau péril, & trouvé chez un curé un asyle qui devint le berceau de la liberté, de la gloire, & du bonheur de la Suéde.

Cet ecclésiastique étoit un homme sage, désintéressé, instruit, accrédité, zélé pour sa patrie. Les dehors simples qui cachoient cette grande ame aux yeux du vulgaire, ne tromperent pas Gustave : il sentit qu'il avoit trouvé un confident tel qu'il le lui falloit, & il ne tarda pas à lui communiquer ses projets. Dès-lors ces deux hommes d'une profession si différente, mais d'un même caractere, se devinrent nécessaires l'un à l'autre. Ils balancerent la destinée du peuple subjugué & du peuple vainqueur ; ils peserent les inconvéniens de la soumission & de la résistance ; ils comparerent les obstacles qu'ils devoient trouver aux forces qu'ils pouvoient rassembler pour les vaincre. Tout bien examiné la révolution qu'ils méditoient

leur parut possible & le plan en fut arrêté.
Pour commencer à l'exécuter, le curé fit courir le bruit que la Dalécarlie n'avoit été plus ménagée jusqu'alors que les autres contrées du royaume, que parce que sa situation l'avoit rendue plus redoutable : que les conquérans humiliés d'avoir été forcés d'user de quelque condescendance, alloient entrer en force dans la Province ; qu'ils se proposoient d'y construire des citadelles, & d'y établir de nouveaux impôts ; & qu'ils en regardoient tous les habitans comme des victimes destinées à la mort ou à l'esclavage. Ces nouvelles répandues avec art par des ecclésiastiques qu'on avoit gagnés & avec enthousiasme par ceux qu'on avoit persuadés, firent une impression étonnante sur la multitude. Les esprits parurent aussi échauffés, & les cœurs aussi aigris que si on eût déjà éprouvé tous les maux qu'on craignoit. Comme ces dispositions étoient précieuses, & qu'il étoit important d'empêcher le feu qu'on avoit allumé de s'affoiblir ou de s'éteindre, Gustave se rendit à Mora où se faisoit tous les ans durant les fêtes de Noël un concours extraordinaire. Quoiqu'il fût assuré que sa naissance, sa réputation & ses malheurs avoient disposé les peuples prévenus de son arrivée à l'écouter favorablement ; les graces de sa

figure, la dignité triste & majestueuse de son maintien, la force de son éloquence produisirent un effet auquel il ne se seroit jamais attendu. La fidélité qu'on avoit promise à Christiern fut sur le champ déclarée nulle, la mort de tous les Danois qu'on trouveroit, arrêtée; & le rétablissement de la liberté publique juré avec des transports qui ne sont jamais excités que dans des assemblées populaires & tumultueuses. Quelques paysans foibles ou timides voulurent s'opposer au torrent: mais ils furent traités avec mépris. Gustave se vit en un moment à la tête de quatre cents hommes qu'il conduisit sans leur donner le tems de réfléchir, & par des chemins détournés au pied d'un château où le gouverneur de la Province faisoit son séjour. La sécurité de l'ennemi, la surprise d'une attaque imprévue, les ténebres de la nuit, & une premiere ardeur firent réussir une entreprise qui pouvoit paroître téméraire, & qui n'étoit que hardie. La place fut emportée par escalade, & la garnison passée au fil de l'épée. Les jours suivans furent employés à forcer d'autres postes importans, à piller les magasins que les Danois avoient formés dans le pays, à massacrer ceux qui étoient chargés de lever les nouveaux impôts. A mesure que la petite armée passoit dans un canton, elle étoit

grossie par la plupart des habitans qui étoient en état de combattre. Bientôt on accourut des lieux plus éloignés, & la Province entiere se trouva en armes. Quelques gentilshommes proscrits qui s'y étoient cachés, se joignirent dès les premiers jours de l'an 1521, à ceux qui avoient levé les premiers l'étendart de la liberté, & devinrent les lieutenans de Gustave: ils donnerent de l'éclat à son parti, & l'aiderent à mettre quelque discipline parmi des combattans dont la férocité faisoit toute la science militaire. Ces deux avantages hâterent ses progrès, & il n'eut qu'à se montrer dans les petites provinces voisines de la Dalécarlie pour les déterminer à se soulever.

Si le vice-roi avoit eu le moindre des talens qu'exigeoit sa place, il auroit volé, à la premiere nouvelle de ces mouvemens, dans les lieux où ils se faisoient, & il se seroit trouvé infiniment plus fort qu'il ne falloit pour les étouffer. Un caractere timide, le goût des plaisirs, la crainte de perdre ses trésors de vue, lui persuaderent qu'il étoit plus sage d'attendre dans Stockholm les ordres de son maître, & il les lui demanda. Christiern se trouvoit alors dans une situation terrible: il avoit irrité le clergé de Danemarck en favorisant le luthéranisme, la noblesse en la dépouillant de ses privileges, le peuple en

l'accablant d'impôts: le mécontentement étoit si vif & si général qu'une révolution devenoit infaillible si le prince se fût éloigné. Ces circonstances le déterminerent à se reposer entiérement sur le vice-roi de tout ce qui concernoit la guerre de Suéde, & il lui envoya ordre de marcher aux mécontens.

Lorsque l'archevêque de Lunden voulut rassembler ses troupes, il se trouva beaucoup moins fort qu'il ne l'avoit espéré. La plupart des Suédois de son armée avoient abandonné leurs drapeaux, ou paroissoient disposés à les abandonner: les corps étrangers se rendirent maîtres des places qu'ils défendoient, & s'y fortifierent ou pour assurer leur solde, ou pour traiter plus utilement avec le parti qui resteroit victorieux: les Danois étoient ruinés par la débauche, & mécontens de quitter des quartiers où ils commettoient impunément des violences & des injustices. Malgré tous ces contre-tems, il restoit au vice-roi plus de forces qu'il n'en falloit pour vaincre, & il se porta sur la riviere de Brunebec pour en disputer le passage. Il espéroit que Gustave seroit ou intimidé par la menace qu'on lui faisoit de faire mourir sa sœur & sa mere, ou étonné par la largeur & la profondeur du fleuve qu'il falloit traverser, ou effrayé par la supériorité

de l'armée qu'il falloit combattre. La contenance fiere & hardie de ce jeune général & d'environ quinze mille Dalécarliens qui le suivoient, le détrompa. Il craignit des ennemis qu'il n'avoit compté d'arrêter qu'en s'en faisant craindre, & il se replia sans avoir rien hasardé sur Vesteras, capitale de la Vestmanie. La peur qui l'y avoit conduit ne lui permit pas de s'y arrêter. Il retourna à Stockholm & s'y plongea dans l'indolence & les voluptés dont il s'étoit arraché si tard & avec tant de répugnance. On eût dit qu'il croyoit la guerre finie parce qu'il s'étoit éloigné du péril, & qu'il n'entendoit plus le bruit des armes.

Gustave profita en grand homme de ces fautes, & de ces foiblesses. Il passa le Brunebec, & marcha droit à Vesteras. L'imprudence de former un siege difficile avec des paysans & sans artillerie, & le danger de laisser derriere soi une place forte, étoient trop sensibles pour ne pas faire impression sur lui. Il fit plus que connoître les difficultés, il les surmonta. Il s'approcha sur le soir de la ville à la tête de trois mille hommes, & se retrancha avec l'inquiétude apparente d'un homme qui commence à s'appercevoir qu'il s'est trop avancé. Son embarras trompa la garnison: elle crut n'avoir à faire qu'à un ennemi foible & découragé, & elle sortit de ses murs

pour l'accabler. Gustave, pour augmenter cette confiance, ne se défendit d'abord que foiblement, & se laissa pousser jusqu'à des défilés où il avoit placé son infanterie : alors il fondit avec des troupes préparées à cet événement sur des ennemis surpris & en désordre. Malgré cette inégalité, le combat fut vif & opiniâtre : on mettoit d'un côté un grand intérêt à conserver l'empire, & de l'autre un plus grand intérêt encore à recouvrer la liberté. A la fin les Danois plierent sans fuire & ils faisoient une retraite digne de l'intrépidité qu'ils avoient montrée dans l'action, lorsqu'ils se virent coupés par la cavalerie Dalécarlienne. Ce malheur put leur ôter l'espérance, mais il ne diminua pas leur valeur. Enveloppés de tous côtés ils se battirent en désespérés, & parurent moins occupés à défendre leur vie qu'à faire acheter cherement leur mort. Le peu qui échappa fut poursuivi si vivement que les soldats des deux partis entrerent ensemble dans Vesteras. Peu s'en fallut que la facilité que trouverent les mécontens à s'en emparer, ne causât leur ruine. Au lieu d'assurer leur conquête par des précautions sages & une exacte discipline, ils se répandirent dans tous les lieux où ils espéroient trouver du vin & des liqueurs. La nouvelle en fut bientôt portée à ceux de leurs

compagnons qui étoient encore dans la plaine, & qui quitterent précipitamment leurs enseignes pour partager un plaisir auquel les peuples septentrionaux résistoient alors difficilement. Le gouverneur du château saisit l'instant où presque tous les Dalécarliens étoient ensevelis dans des caves pour hasarder une sortie, & tâcher de les égorger. Cette entreprise réussissoit, lorsque Gustave arrivé à propos, ramassa ceux de ses soldats dont la raison n'étoit pas tout-à-fait éteinte, & s'en servit heureusement pour repousser l'ennemi dans la citadelle. Il ne se trouva pas en état de l'assiéger, & il fut réduit à en former le blocus.

La prise de Vesteras donna aux armes des mécontens un éclat qui eut des suites très-avantageuses. Le projet de secouer le joug de Christiern qui jusqu'alors avoit paru chimérique, commença à n'être trouvé que grand. On en vint jusqu'à le croire facile quand on vit former à la fois quatre entreprises importantes qui réussirent. Arvide assiégea Vadestene dans la Gothie ; Laurens-Petri, Nicopinc dans la Sudermanie ; & Olaüs-Bonde, Orebro dans la Nericie ; c'étoient trois seigneurs puissans qui s'étoient récemment déclarés pour le parti de la liberté, & qu'on avoit chargés d'en hâter les progrès en leur donnant des secours suffisans pour appuyer la

bonne volonté des habitans de leurs provinces. Guſtave dirigeoit de loin ces opérations, & faiſoit inveſtir ſous ſes yeux Upſal par Olaï & Erici ſes lieutenans de confiance. Quoique la ville fût grande & fort peuplée, elle ſe rendit ſans réſiſtance, parce qu'elle n'avoit qu'une garniſon foible & des fortifications en mauvais état. Son archevêque avoit cauſé tous les malheurs de la Suéde en y attirant & en y ſoutenant les Danois. Une conduite ſi odieuſe devoit mettre naturellement ſes biens & ſes palais en péril : ils furent pourtant reſpectés, mais Trolle fut auſſi peu ſenſible à ces ménagemens qu'à l'offre qu'on lui fit de lui confier la principale direction des affaires s'il vouloit appuyer la cauſe commune de ſes conſeils, de ſes forces & de ſon crédit. Au lieu de ſe rendre à tant d'empreſſemens, il partit de Stockholm avec environ quatre mille hommes, & marcha à grandes journées vers Upſal, dans l'eſpérance d'y ſurprendre & d'y exterminer les mécontens.

Ce projet n'étoit pas difficile à exécuter. Les Dalécarliens étoient retournés depuis peu dans leurs montagnes pour y faire la moiſſon. Envain leur avoit-on repréſenté qu'en ſe ſéparant ils donneroient à leurs ennemis le tems de ſe reconnoître, & à leurs

partiſans de ſe refroidir : leur enthouſiaſme ne s'étoit pas trouvé aſſez fort pour leur faire facrifier la ſubſiſtance de leurs familles à la gloire d'accélérer ou d'aſſurer la révolution. Leur retraite n'avoit rien changé dans la moitié du royaume qu'ils avoient conquiſe en moins de ſix mois : mais le mouvement communiqué à l'autre s'étoit ralenti, perdu même tout-à-fait. Guſtave qui n'avoit cru ni juſte ni poſſible de retenir malgré eux des gens qui ſervoient ſans ſolde & qui étoient libres, s'étoit contenté de leur faire promettre qu'ils le rejoindroient dans quelques ſemaines pour finir avec lui le grand ouvrage qu'ils avoient ſi fort avancé. En attendant leur retour, il s'étoit enfermé dans Upſal avec ſix ou ſept cents hommes qui étoient réſolus de vivre & de mourir avec lui. Ce repos forcé n'étoit pas pour lui un tems d'inaction. Il en profitoit pour unir, pour encourager ſes amis, & pour ſemer la diſcorde & la défiance entre les Danois & ceux des Suédois qui appuyoient encore leurs intérêts.

Ces entrepriſes paiſibles & politiques occupoient ſi fortement Guſtave, qu'il avoit tout-à-fait oublié qu'il pût y avoir des ennemis en campagne, & qu'il fallût envoyer des partis, avoir même des eſpions pour

ſavoir ce qui ſe paſſoit. Une ſi grande ſécurité l'auroit perdu, ſi deux gentilshommes qu'il avoit ſecrétement gagnés n'euſſent précédé de deux heures l'archevêque pour avertir qu'il approchoit. On ne jugea pas à propos de l'attendre dans une place ennemie & ſans défenſe, & on ſe mit en marche pour gagner un bois qui n'étoit pas éloigné. Afin d'aſſurer cette retraite précipitée qui ſe faiſoit à la vue d'un ennemi infiniment plus fort, l'intrépide chef forma une eſpece d'arriere-garde avec une compagnie de cavalerie qu'il avoit. Cette précaution ſauva ſon infanterie entiere, & ne lui coûta guere que douze cavaliers. Trolle ne retira d'autre avantage de ſon expédition que le plaiſir d'avoir vu fuir Guſtave devant lui. Au lieu de le pourſuivre juſqu'à ce qu'il l'eût pris mort ou vif, il alla jouir des honneurs du triomphe dans ſa capitale. La haine ne lui tint pas lieu d'habileté en cette occaſion ; & les Mécontens durent leur ſalut à l'indolence & à la vanité de l'homme du royaume qui ſouhaitoit le plus ardemment leur ruine.

Quelque peu important que fût cet événement, il fit beaucoup de bruit. Le jeune général pour redonner à ſes armes leur premier éclat, rappella auprès de lui les troupes qu'il avoit envoyées dans la Gothie. Les vrais

Suédois qui croyoient le salut public attaché à sa conservation, se rendirent en foule auprès de lui. Douze cents Allemands pour lesquels on avoit traité à Lubec avec le colonel Saffi presserent leur marche; & montrerent dans cette conjoncture plus de zele qu'on n'en devoit naturellement espérer. Il est incroyable, quoique vrai, que tous ces mouvemens se soient faits, sans que l'archevêque en eût la moindre connoissance. Cette ignorance fit sa sécurité & par conséquent sa perte. Il reprenoit en conquérant la route de Stockholm lorsqu'il fut si vivement attaqué qu'il échappa à peine avec la dixieme partie de ses troupes. Ces foibles débris allerent offrir au vice-roi le triste spectacle de leur défaite; tandis que les vainqueurs rentrés dans Upsal délibéroient sur le choix des entreprises qu'ils pouvoient & devoient former.

Après de longues & sages reflexions sur tous les partis qu'il y avoit à prendre, il fut décidé qu'on marcheroit droit à Stockholm. On ne se proposoit pas d'en faire le siége, parce qu'on n'avoit point de flotte: mais on pouvoit espérer que les Danois, effrayés par leurs derniers malheurs, abandonneroient la place, ou que les bourgeois, encouragés par le voisinage d'une armée victorieuse, feroient main-basse sur la garnison. Ni l'un ni l'autre

n'arriva, & il se trouva pourtant qu'on avoit fait une manœuvre aussi utile que savante. Le vice-roi & l'archevêque, dans la crainte que quelque malheureux hasard ne les fît tomber entre les mains de leurs ennemis, s'enfuirent en Danemarck sous prétexte de hâter les secours que le roi promettoit depuis long-tems, & que la haine que ses sujets avoient pour lui, l'avoit empêché jusqu'alors d'envoyer. La retraite de ces deux méchans hommes, dont l'un soutenoit son parti par l'autorité absolue que lui avoit confiée son maître, & l'autre par l'ascendant qu'il avoit pris sur le clergé, fut un événement décisif pour les mécontens. Il irrita à la vérité Christiern jusqu'à lui faire verser par férocité le sang de la mere & de la sœur de Gustave qu'il auroit dû épargner par politique, & à le déterminer à condamner à mort comme traîtres tous les Suédois qui n'avoient pas encore abandonné ses étendarts: mais ce coup de désespoir avança la révolution plus que la perte de plusieurs batailles. Dès cet instant l'indépendance du royaume parut assez assurée, pour qu'on crût pouvoir convoquer sans risque les États-Généraux, & donner quelque forme à un gouvernement qui n'en avoit point.

L'assemblée se tint à Vadestene, & ne fut pas nombreuse. La plûpart de ceux qui au-

voient dû s'y rendre furent arrêtés ou par la difficulté d'éviter des troupes qui ravageoient encore presque toutes les provinces, ou par la crainte que les Danois ne reprissent tôt ou tard le dessus: il ne s'y trouva de députés que ceux que l'amour de la patrie, & la haine des tyrans élevoient au-dessus de tous les périls. Les résolutions des hommes de ce caractere ne pouvoient manquer d'être hardies, & leurs démarches vigoureuses. Ils renoncerent solemnellement à l'obéissance qu'ils avoient promise à Christiern, éleverent leur général, qui n'avoit dû jusqu'alors son autorité qu'à son courage, à la dignité d'administrateur, & arrêterent qu'on continueroit à faire une guerre vive & sanglante.

Gustave plus grand que sa fortune, se montra tout-à-fait digne d'exécuter de pareils décrets. Il engagea les terres de sa maison pour se mettre en état de former des entreprises convenables à sa nouvelle dignité. Avec ces secours il vint à bout de réduire ou de corrompre les gouverneurs de la plûpart des places qui tenoient encore pour les Danois. Quelques villes maritimes leur restoient encore; l'administrateur crut que pour les leur enlever il suffiroit de se rendre maître de la capitale: dans cette idée il en prit la route avec ce qu'il avoit de troupes. Il n'en étoit

qu'à deux journées, lorsqu'il apprit que deux de ses lieutenans qui en formoient depuis long-tems le blocus, avoient été forcés de le lever. Pour développer avec ordre les causes de cet important événement, il faut reprendre les choses de plus haut.

Lorsque Christiern se rendit maître de la Suede, il donna le gouvernement de Calmar à Severin de Norbi, amiral de Danemarck, & lui confia ensuite durant son absence le commandement de toutes les troupes qu'il y laissoit. Ce seigneur, sous des dehors insinuans & flatteurs qui lui attiroient tant de graces, se trouva avoir plus de vues & d'élévation qu'on ne lui en soupçonnoit. Il sentit que dans la fermentation où étoient alors les esprits, une révolution étoit inévitable, même prochaine; & il alla jusqu'à penser qu'elle pourroit se faire en sa faveur : la disposition absolue d'une puissante flotte de l'isle de Gotlande & du port de Calmar l'autorisoit à former de si hauts desseins. Le point important & difficile etoit d'en dérober la connoissance à la pénétration des politiques & aux soupçons du tyran ; l'ambitieux Norbi en vint à bout en attendant des circonstances que des hommes plus vifs ou moins adroits que lui auroient manquées en cherchant à les prevenir. La premiere occasion un peu importante qu'il eût de

suivre

suivre ses projets fut d'abord après le massacre de Stockholm : il réussit à faire révoquer l'ordre qui avoit été donné de noyer la veuve de l'administrateur, en persuadant à Christiern qu'il lui étoit plus avantageux d'acquérir des trésors considérables qu'on lui offroit, que de faire périr une femme foible & sans amis. Ce service disposa favorablement pour lui la princesse, & fortifia l'espérance qu'il avoit conçue, qu'elle pourroit se déterminer un jour à l'épouser. Pour l'autoriser à une démarche si singuliere & lever les difficultés qui devoient la traverser, Norbi s'exposa à tout : ses gouvernemens & sa flotte devinrent l'asyle de tous les Suédois proscrits ou malheureux qui vouloient ou osoient s'y réfugier. Le hasard voulut que cette conduite ne fût pas remarquée par Christiern : mais elle n'eut aucune suite. Dans le tems qu'elle commençoit à faire impression, l'héroïsme de Gustave fixa tous les yeux, & tous les vœux sur lui. Ses premiers succès n'alarmerent pas l'amiral : il pensa qu'un jeune homme sans ressources, sans conseil & sans expérience succomberoit sous le poids d'une entreprise aussi difficile que celle de briser les fers d'une nation, & que les mécontens se croiroient trop heureux dans leur désespoir de trouver quelqu'un qui pût les garantir d'une ruine ou d'une ser-

vitude entiere. Si Gustave avoit été un homme ordinaire, les choses auroient tourné ainsi sans doute : mais ce conquérant prit des mesures si justes, combina si bien ses démarches, étonna si fort par la hardiesse de ses entreprises, qu'il se vit presque maître de la Suede avant qu'on eût pensé à la lui disputer. Il auroit tout de suite couronné ses victoires par la prise de Stockholm, si Norbi n'avoit eu l'adresse de former par son crédit une flotte puissante qu'il y conduisit. Ce Danois qui n'avoit pas tout-à-fait abandonné ses projets, quoiqu'il eût beaucoup perdu de ses espérances, ne fut pas plutôt entré dans la place qu'il fit une sortie terrible & heureuse sur les assiégeans : leurs divisions empêcherent l'effet de leur valeur, & ils furent chassés de leurs lignes.

Gustave se trouva à portée & en état de prévenir les suites de cette défaite. Il recueillit les débris des troupes Suédoises & Allemandes que la jalousie de leurs chefs avoit fait battre, & les ramena devant Stockholm. La discipline, l'union & la confiance furent bientôt rétablies dans l'armée : mais ces moyens seuls étoient impuissans pour emporter la place. Il falloit une flotte pour en fermer le port, & on s'adressa au magistrat de Lubec pour l'obtenir.

Cette république avoit d'abord offert le secours qu'on lui demandoit. Elle avoit été

dans la suite détournée de le donner par la crainte que lui inspiroit l'ambition, le génie & les succès de Gustave. La déroute de Stockholm que les deux partis lui exagéroient également, quoique par des motifs très-différens, la ramena à ses premieres dispositions: elle craignit l'union de la Suede avec le Danemarck qui avoit déjà beaucoup diminué, & qui à la longue devoit ruiner totalement son commerce. Pour écarter ce danger qui n'étoit pas réel, & pour se venger de quelques injustices que Christiern lui avoit faites, elle s'engagea à fournir une flotte que dans des tems plus heureux on avoit sollicitée inutilement. Quoique ce traité partît d'un faux principe, & qu'il fût en quelque maniere l'ouvrage de la passion, la régence de Lubec ne perdit pas de vue ses intérêts. Elle exigea des conditions qui auroient été honteuses si elles n'avoient été indispensables: elles rendoient la république maîtresse absolue du commerce du royaume, & arbitre de la paix & de la guerre. Gustave ne fut un peu dédommagé de ces sacrifices que par la vivacité & la bonne foi avec lesquelles on le servit: il reçut aussi-tôt qu'il pouvoit l'espérer, le desirer même, les troupes de débarquement qui devoient le mettre en état de presser

le siége, & les vaisseaux qui pouvoient empêcher ses ennemis de le troubler.

Norbi n'étoit plus alors ni dans le port ni sur les côtes de Stockholm. Après en avoir fait lever le blocus, il étoit allé au secours des autres places maritimes qui tenoient encore pour le Danemarck, & qui étoient pressées. Ce soin ne lui avoit pas fait perdre de vue la capitale, & il y avoit envoyé de Finlande un convoi qui fut intercepté. Un malheur si grand l'instruisit de l'arrivée & des forces des nouveaux ennemis qu'il avoit à combattre. Il rassembla sur le champ tout ce qu'il avoit de vaisseaux, & tout ce qu'il put ramasser de vivres, & alla chercher, comme il le disoit, les téméraires qui osoient lui disputer l'empire d'une mer sur laquelle il avoit toujours régné. Les deux flottes se canonnerent un jour entier à la vue de Stockholm avec un acharnement extrême. Les Danois comptoient recommencer le combat le lendemain : mais quelques présages de tempête les réduisirent à chercher le soir même un abri auprès d'une isle peu considérable dont le fond, sans être éloigné du rivage, étoit sûr. Une gelée extraordinaire dans la saison où on étoit les y surprit, & leurs vaisseaux se trouverent pris & arrêtés dans la glace. Gustave qui avoit l'œil à tout & qui

favoit profiter de toutes les occafions fe détermina fur le champ à les aller brûler. Il fe fit fuivre des troupes étrangeres plus propres que fes Dalécarliens à ce genre de combat; & à la faveur de la nuit & de la glace il les conduifit jufqu'auprès de la flotte. Le feu vif & continuel qui en partoit les mit en défordre fans les mettre en fuite : les plus adroits fe bornerent à y lancer des torches enflammées, mais les plus braves voulurent y monter. Cette double attaque étonna les Danois & les jetta dans l'incertitude. Partagés entre le foin d'éteindre le feu qui avoit pris à plufieurs de leurs vaiffeaux & celui de repouffer les affaillans qui tâchoient de fe rendre maîtres des autres, ils auroient peut-être tous péri, fi le général de Lubec n'avoit fait fonner la retraite. Il prétendit qu'il n'avoit pris ce parti que parce que fes troupes étoient trop expofées : mais perfonne n'ajouta foi à des difcours fi dénués de vraifemblance. On refta généralement convaincu, ou qu'il avoit été gagné par l'argent de Norbi, ou que fes fupérieurs lui avoient donné des ordres fecrets de n'affurer que le plus tard qu'il pourroit l'indépendance de la Suede. De quelque principe que partît fa trahifon elle fauva les Danois ; ils profiterent d'un foleil fort vif qui fondit la glace le lendemain pour s'éloigner

des côtes, & d'un vent favorable qui s'éleva ensuite pour gagner Calmar. Ce port n'étoit pas seulement pour eux un asyle, il leur offroit encore tout ce dont ils avoient besoin pour faire lever au printems le siege de Stockholm, qu'on ne discontinuoit point pendant l'hiver. Une révolution, qui dans l'intervalle changea la face du Danemarck, les força d'abandonner leurs vues.

Depuis que Christiern étoit monté sur le trône, il avoit été successivement esclave de toutes les passions qui dégradent les princes, & de celles qui font le malheur des sujets. Cette conduite avoit eu deux principes, la corruption de son cœur, & une foiblesse extrême pour une femme méprisable, nommée Colombule. Elle étoit née en Hollande, dans une condition obscure. La misere l'avoit conduite en Norwege, où elle subsistoit du commerce qu'elle faisoit de quelques fruits confits; & les intrigues d'un courtisan sans mœurs & sans honneur, l'avoient approchée du trône. L'abus qu'elle faisoit de l'empire qu'elle avoit pris sur son amant, l'avoit rendue si odieuse, qu'elle avoit été empoisonnée. Le roi, par un ressentiment qui étoit bien dans son caractere, avoit remplacé la fille par la mere. Sigebritte avoit été assez adroite pour convertir un dépit de Chris-

tiern, qui ne devoit naturellement durer que quelques instans, en une vraie frénesie. Instruite & sure de son ascendant, elle s'étoit emparée du gouvernement : le souverain, l'état, la religion, tout lui étoit assujetti. Par caprice, elle avoit introduit beaucoup d'usages ridicules ; par orgueil, elle avoit fait porter plusieurs loix injustes ; & par systême, autant que par avarice, elle avoit accablé d'impôts la nation entiere. On avoit cherché à rendre cette tyrannie plus stable & plus éclatante, en dressant dans les places publiques des échafauds, où des juges flétris par le seul choix qu'on avoit fait d'eux, immoloient à leur gré ou sur la foi de quelques délateurs, tout ce qui restoit dans l'état de gens fermes, riches ou vertueux.

Christiern, en autorisant toujours les entreprises de sa concubine, & en enchérissant souvent sur ses fureurs, avoit encouru le mépris & la haine des peuples. Des sentimens si justes, mais si dangereux, étoient restés quelque tems cachés, & ils n'avoient éclaté que lorsque leur violence avoit été extrême. Au lieu de ramener ou d'intimider le monarque, cette connoissance l'avoit aigri & rendu plus défiant. Persuadé qu'il avoit perdu sans retour le cœur & l'estime de la nation, ou ne voulant pas faire les sacrifices néces-

faires pour les regagner, il avoit trouvé plus sûr ou simplement plus facile de l'accabler. Cette idée avoit coûté à tous les états du royaume leurs loix, leurs biens & leur liberté. Une tyrannie (*) si affreuse leur

(*) Meursius & quelques autres écrivains prétendent que rien n'indisposa autant les Danois contre le gouvernement que ce qui suit. Nous emprunterons, pour le rendre, les propres expressions d'un historien plus exact qu'élégant.

« Comme l'on s'étoit apperçu dans le Danemarck, ainsi que » cela arrive dans beaucoup d'autres pays, que les enfans des » gentilshommes & des meilleurs bourgeois n'étudioient ordi- » nairement que pour se former l'esprit, jusqu'à ce que l'âge » leur permît d'embrasser la profession des armes ou celle du » commerce, ou pour se mettre en état pour remplir les charges » civiles de l'état, & que bien peu se destinoient au ministere » ecclésiastique : pour empêcher que les églises ne vinssent à » manquer de ministres, on avoit établi que les enfans des » peres qui n'avoient pas le moyen de les entretenir aux » études, auroient la liberté de quêter de porte en porte pour » leur subsistance & leur entretien. Cet usage étoit presque aussi » ancien que l'établissement de la religion dans le royaume. » Pour empêcher qu'il ne dégénérât en abus, on examinoit » auparavant avec soin les sujets qui se présentoient pour étu- » dier. On n'admettoit que ceux dans qui on trouvoit des dis- » positions pour les sciences : l'on appliquoit les autres ou à » l'agriculture, ou à la profession de quelque art utile à la » société civile ; & afin que l'on pût distinguer ces pauvres » étudians du nombre des autres mendians, on les obligeoit de » porter une longue robe, faite de façon qu'elle pendoit seu- » lement de dessus l'épaule gauche, & couvroit pourtant tout » le corps, à la réserve du bras droit, qui demeuroit libre pour » pouvoir recevoir & serrer les charités qu'on leur faisoit. Ils » portoient un bonnet rond, dont les bords étoient retroussés » tout au tour : par derriere, ce bonnet formoit une pointe » épaisse & plissée qui leur tomboit sur le cou ; & de chaque

inspira une résolution violente : ils proposerent au duc de Holstein de se joindre à eux pour détrôner Christiern, & de mettre sur sa tête une couronne que ses mœurs le rendoient digne de porter. Frideric n'étoit pas né avec l'ambition nécessaire pour former lui-même ce projet : mais il ne fut pas assez généreux pour s'y refuser. Dès qu'on lui eut persuadé que la révolution étoit infaillible, & que l'Europe le verroit sans indignation succéder au roi son neveu, il rassembla secrétement des forces pour appuyer les mécontens. Les états de Jutland, surs d'être soutenus, leverent l'étendart de la révolte : ils renoncerent publiquement à l'obéissance qu'ils avoient jurée à Christiern, & lui

» côté il y avoit un grand pli qui signifioit, suivant une tradi- » tion, que les Danois étoient retournés deux fois à l'idolatrie, » après avoir embrassé la foi chrétienne. On vouloit par là les » avertir de s'attacher fermement à la doctrine chrétienne, que » leurs maîtres leur enseignoient avec tout le soin imaginable. »

Cette sorte d'habillement choquoit les yeux de Sigebritte : « Pour le faire abolir, elle s'avisa de dire que tous ces étudians » qui alloient demander leur entretien de porte en porte, » étoient autant de voleurs : que leur robe leur servoit à cou- » vrir leurs larcins ; & que si on ne les renvoyoit bientôt à la » charrue, la ville de Copenhague alloit se trouver pleine de » brigands. Enfin elle cria tant que Christiern, pour la contenter, » fut obligé de donner un édit qui chassoit tous les étudians, » & abolissoit cet usage si ancien d'entretenir de pauvres éco- » liers des charités du public. » *Desroches*.

envoyerent signifier sa déposition. Cette hardiesse lui en imposa : il crut tout perdu parce qu'on ne ménageoit rien ; & au lieu de faire tête à l'orage , comme il le pouvoit peut-être , & comme il le devoit certainement , il alla mendier un asyle & des secours auprès de Charles-Quint son beau-frere. Sa fuite plaça Fridéric sur le trône de Danemarck, presque aussi facilement que l'auroit pu faire le droit le plus incontestable.

Norbi apprit à Calmar la premiere nouvelle de cette révolution. Le soupçon, assez bien fondé, qu'il eut que n'ayant point contribué à l'élévation du nouveau roi, il auroit peu de part à sa faveur, lui inspira l'ambition de s'en rendre indépendant. Ce projet le conduisit avec sa flotte dans l'isle de Gotlande dont il étoit gouverneur, & qu'il espéra retenir pour lui, sous prétexte de la conserver pour Christiern. Sa retraite ôta aux Danois qui étoient encore en Suede le courage, l'espérance & la force de s'y maintenir. Ils abandonnerent d'eux-mêmes, avec précipitation, la plupart des postes qu'ils occupoient, ou y furent forcés en fort peu de tems. Bientôt il ne leur resta que quelques places peu importantes dans la Finlande dont on pouvoit, sans inconvénient, renvoyer la conquête à un autre tems, & la ville de

Stockholm dont des raisons de politique qu'il faut développer, empêcherent Gustave de se rendre maître.

La garnison qui défendoit depuis long-tems cette capitale, se trouvant fatiguée des incommodités d'un long siege, & désespérant d'être secourue, offrit de capituler: elle exigeoit pour unique condition une somme modique que les bourgeois auroient payée avec joie pour être délivrés d'une domination étrangere & tyrannique. Le reste de la nation avoit les mêmes sentimens, & paroissoit attendre sa liberté de cet événement. L'administrateur, qui ne voyoit aucun danger réel pour l'état à le différer, crut que ses intérêts particuliers exigeoient qu'il ne le hâtât point: il craignit que les Suédois n'oubliassent ses services s'ils n'en avoient plus besoin, & la crainte de leur ingratitude le détermina à les forcer à la reconnoissance. Dans cette vue, il laissa traîner le siege, sous prétexte de le finir d'une maniere plus honorable: mais en effet, pour obliger, par ce fantôme de péril, les Etats-Généraux convoqués à Stregnez l'an 1523, de lui déférer la couronne. Cette politique étoit plus artificieuse que nécessaire. Gustave fut proclamé roi avec une unanimité & un enthousiasme qui étoient surement les suites de la plus vive admira-

tion & d'une espece d'idolâtrie. Ce spectacle fut suivi d'un autre aussi touchant. Presque tous les membres de l'assemblée se rendirent au camp, & furent témoins, en y arrivant, de la reddition de Stockholm : tant les mesures, pour faire arriver à propos cet événement, avoient été bien prises. Pour qu'il ne manquât rien au bonheur public, l'ennemi fut chassé peu de tems après de la Finlande, & il ne resta pas un seul Danois dans le royaume.

Frideric, occupé à s'affermir sur le trône, avoit vu toutes ces opérations sans pouvoir les traverser. Cette impossibilité n'avoit pu être qu'un léger sujet de chagrin pour lui, à en juger par son caractere. S'il hasarda depuis quelques démarches qui paroissoient détruire cette conjecture, il y fut comme forcé par les pressantes sollicitations de Trolle, toujours ennemi de Gustave, & furieux contre sa patrie. Ce prélat, en lui répétant sans cesse qu'il ne pouvoit, sans devenir la fable de ses sujets & de l'Europe, souffrir un si grand démembrement de sa couronne, & qu'il n'y avoit rien de si aisé que de l'empêcher, parvint enfin à l'échauffer. Ce feu emprunté n'alluma pas, il est vrai, d'incendie ; mais il détermina le monarque Danois à se faire couronner roi de Suede,

& à envoyer sommer, par des ambassadeurs, les Suédois de le reconnoître pour leur roi : cérémonies toujours ridicules lorsqu'elles ne sont que des cérémonies. Ces démarches, qui devoient brouiller irréconciliablement les deux nations, furent l'occasion d'une réconciliation sincere. Gustave persuada à Frideric que leur salut dépendoit d'une union étroite contre Christiern leur ennemi commun. L'isle de Gotlande, où Norbi cherchoit à se rendre indépendant, & sur laquelle les deux rois formoient des prétentions, fut cependant le sujet de beaucoup de négociations & d'une légere rupture; mais de plus grands intérêts firent cesser cette division. La paix parut fixée depuis sur des fondemens inébranlables.

Dès que Gustave vit la tranquillité, la gloire & l'indépendance de la Suede bien établies au-dehors, il pensa à préparer dans l'intérieur du royaume le succès des grands changemens qu'il méditoit. Ce prince, aussi propre à gouverner qu'à vaincre, avoit senti que l'état ne seroit jamais heureux & puissant, qu'on n'eût substitué de bonnes loix à la barbarie ancienne, & une police sage aux abus introduits par les troubles civils. L'importance de ces innovations l'avoit frappé, & il s'étoit déterminé à les

faire. Ce n'est pas qu'il ne prévît les suites terribles que pourroit avoir cette entreprise; mais sa fermeté lui fit braver des périls que l'élévation de son ame lui faisoit regarder comme nécessaires. Il fut éclairé, soutenu & dirigé dans ses vues par un homme célebre, qu'il est important de connoître à fond.

Ce confident habile se nommoit Larz Anderson. Né de parens obscurs & sans fortune, il avoit d'abord cherché, dans l'église, des biens & des honneurs. Ses premiers pas avoient été heureux, & il étoit parvenu d'une maniere distinguée à l'archidiaconé de Stregnez. Des cabales l'éloignerent, dans la suite, de l'épiscopat, & le dégoûterent d'une carriere où l'on n'avançoit que par les suffrages de la multitude. Son élévation lui parut plus assurée s'il la faisoit dépendre d'un seul, & il s'attacha à la cour. Gustave démêla bientôt, dans la foule des courtisans empressés à lui plaire, un homme propre à le servir; & dédaignant toutes ces petites expériences si nécessaires aux princes médiocres, & qui ne leur suffisent même pas, il l'éleva tout de suite au premier poste du royaume, & le fit son chancelier.

Anderson justifia cette hardiesse. C'étoit un génie que la nature avoit fait profond, & que les réflexions avoient étendu. Quoi-

qu'il eût l'ambition des grandes places, il avoit encore plus l'ambition des grandes choſes; & il aimoit mieux voir croître ſa réputation que ſon crédit. Il n'étoit pas citoyen dans ce ſens qu'il ſe fût ſacrifié pour ſa patrie : mais il méritoit ce beau nom, ſi on veut l'accorder aux miniſtres qui ont des idées aſſez juſtes pour croire que leur gloire eſt inſéparable de celle de leur roi & de leur nation. L'exemple de ceux qui l'avoient précédé, ni le jugement de ceux qui le devoient ſuivre, n'étoient pas la regle de ſa conduite : ſes projets n'étoient cités qu'à ſon tribunal & à celui de ſon maître. Cette indépendance, qui ne peut être ſentie que par ceux qui l'ont, étoit accompagnée d'une ſagacité qui ſaiſiſſoit tout depuis les premiers principes juſqu'aux dernieres conſéquences, & d'une lumiere qui fourniſſoit des vues ſublimes & les expédiens propres à les faire réuſſir. Le talent de hâter les événemens, ſans les précipiter, lui étoit comme naturel; & en paroiſſant céder quelquefois aux difficultés, il venoit toujours à bout de les ſurmonter. L'étude de l'hiſtoire & ſes réflexions l'avoient affermi contre les murmures, les tumultes, les révoltes même; & il étoit convaincu qu'avec du courage, du ſang-froid & de la politique, on vient

tôt ou tard à bout de subjuguer les hommes & de les ramener à leurs intérêts. Il savoit le détail des loix comme un magistrat, & en possédoit l'esprit en législateur. On résistoit d'autant moins à son éloquence, qu'elle partoit d'une raison forte. Ce ministre appartenoit plus à un autre âge qu'à celui où il vivoit; & ses contemporains, qui n'étoient pas à beaucoup près aussi avancés que lui, n'apperçurent pas toute l'élévation de son caractere, ni l'influence qu'il eut sur les révolutions qu'éprouva la Suede.

Ce royaume étoit la proie des ecclésiastiques. Ils y étoient les maîtres d'un grand nombre de villes & de forteresses, & formoient dans l'état même une espece de république indépendante de l'état. La puissance & l'ascendant que la religion leur donnoit sur l'esprit de la multitude étoient pour eux des moyens certains d'exciter à leur choix des séditions, ou d'appeller les Danois. Toutes les fois qu'ils étoient mécontens du gouvernement, & qu'on vouloit empêcher leurs nouvelles usurpations, ou les inquiéter dans les anciennes, ils troubloient le repos public. Pour comble de malheur, ils possédoient tout l'argent, toutes les richesses de la Suede; & on étoit réduit ou à se passer de commerce ou, ce qui étoit presque

presque un aussi grand mal, à le laisser faire par l'étranger. Ces inconvéniens remarquables étoient accompagnés des abus qui sont les suites nécessaires des usages & des vices du clergé dans les lieux même où il est le moins puissant & le plus soumis.

La nation entiere souhaitoit un remede à un si grand mal. Anderson en imagina un qui étoit peut-être infaillible, mais que la religion réprouvoit certainement. Il crut nécessaire d'introduire dans le royaume le luthéranisme qui faisoit des progrès rapides en Allemagne, & qui l'avoit adopté par cet esprit d'inquiétude si ordinaire à tous ceux qui sont nés plus grands que leur condition. Il conjecturoit avec vraisemblance qu'on parviendroit, sans de trop grandes difficultés, à rendre les nouvelles opinions dominantes à la cour & parmi le peuple. La haine qu'on avoit pour le clergé & pour Rome lui en étoit un sûr garant. Dans ses idées, les ecclésiastiques ne pouvoient pas se détacher aussi aisément d'un culte qui avoit été jusqu'alors la source de leur opulence, de leur considération & de leur crédit : mais c'étoit précisément cette résistance qui devoit fournir un prétexte pour les dépouiller.

Gustave fut frappé des vues de son chancelier & les adopta. Une religion qui devoit

le rendre plus absolu, & sa nation plus redoutable, lui parut réunir tous les caracteres de vérité. Il l'auroit professée sans tarder, s'il n'avoit cru que, dans cette matiere, il étoit moins sûr de vouloir donner le ton à la multitude, que de consentir à l'en recevoir un jour. Cette considération le détermina à observer des dehors catholiques, jusqu'à ce qu'il eût établi solidement le luthéranisme dans le royaume. Le succès des moyens qu'il choisit pour y réussir, fut plus grand & plus rapide qu'il ne le pouvoit raisonnablement espérer. Cette secte, connue seulement alors par le rapport nécessairement infidele de quelques négocians, de quelques soldats, de quelques étudians, jetta tout-à-coup un très-grand éclat. Des docteurs de réputation, qu'on fit venir d'Allemagne, donnerent, par leur conduite, par leurs écrits, & peut-être par leur orgueil, une idée sublime de leur doctrine. Les hommes vertueux se rendirent à l'austérité de leurs mœurs, les gens d'esprit à la force de leur éloquence, & les courtisans à une certaine faveur qu'ils paroissoient avoir. Le goût de la nouveauté séduisit les femmes; & des disputes publiques, toujours fatales à la religion qu'elles soumettent à l'examen particulier, acheverent d'en imposer à la multitude;

elle voulut juger, & décida, comme il arrive toujours, contre l'autorité.

A mesure que le luthéranisme faisoit des conquêtes dans le royaume, Gustave en faisoit sur le clergé. Ce prince, pour intéresser le peuple au succès de son entreprise, commença par abolir une espece d'impôts que les curés avoient mis sur certains péchés. Il se rendit ensuite la bourgeoisie favorable en dépouillant les évêques du droit qu'ils avoient usurpé d'hériter de tous les ecclésiastiques du second ordre. Les magistrats lui durent bientôt après le rétablissement de leur jurisdiction extrêmement resserrée & presque anéantie par l'art qu'avoient eu les officiaux de s'emparer des affaires les plus profanes, sur le moindre rapport qu'elles avoient à la religion. Ces premieres opérations furent terminées par une hardiesse importante. Les troupes furent mises en quartier d'hiver sur les terres du clergé, ce qui étoit sans exemple, & logées dans de riches abbayes, ce qui procuroit le double avantage de soulager les paysans & de contenir les moines.

Toutes ces épreuves furent si heureuses, que le roi se crut autorisé à hasarder davantage. Dans cette confiance, il fit observer au sénat que le royaume, dans l'état d'épui-

sement où il étoit, ne résisteroit pas à l'empereur, si ce prince entreprenoit de rétablir Christiern comme on le publioit; & qu'il languiroit toujours si les négocians de Lubec continuoient à faire exclusivement le commerce. L'assemblée avoua que le mal n'étoit pas exagéré, & elle demanda aussi-tôt le remede. Le chancelier, qui étoit préparé à ce dénouement, proposa de prendre les deux tiers des dixmes pour l'entretien des troupes, & une partie de l'argenterie, & des cloches des églises riches, pour abolir, en payant les étrangers, les privileges odieux dont ils jouissoient. Quoique ces expédiens parussent ne devoir être goûtés que des ames d'une certaine trempe, ils furent généralement approuvés; tant l'autorité de Gustave & l'adresse d'Anderson avoient subjugué ou gagné les esprits. L'arrêt qui les autorisoit fut porté & mis aussi-tôt en exécution.

Cet acte d'autorité passa dans l'esprit du clergé & d'une partie du peuple pour une preuve évidente de la foiblesse du sénat, de la tyrannie du prince & des progrès du luthéranisme. Les mumures, les libelles, quelques mouvemens même qu'inspirerent d'abord ces idées, ne parurent pas sérieux. Il se forma quelque tems après un orage qui pouvoit avoir de fâcheuses suites. Les pay-

ſans de pluſieurs provinces ſe rendirent cette année, ſelon l'uſage, à la foire d'Upſal, pour y traiter des affaires de leur commerce, & plus particuliérement encore de la conſervation de leur liberté. Les atteintes qu'ils croyoient que le gouvernement y avoit données, & des inſinuations artificieuſes les avoient diſpoſés à ſe plaindre, & à ſe faire eux-mêmes juſtice, ſi on refuſoit de révoquer l'arrêt qui les offenſoit. Ces diſpoſitions à un parti extrême, étoient dangereuſes dans une aſſemblée tumultueuſe, & dans un état encore mal aſſuré. Guſtave en prévint tous les effets en contenant par ſa préſence ceux qui pouvoient conduire une ſédition. Quelques mécontens plus vifs, ou moins timides, ne furent pas ſi réſervés; mais les démarches imprudentes qu'ils haſarderent eurent une iſſue tout-à-fait funeſte: l'autorité du roi, qu'ils cherchoient à ébranler, fut affermie par leur fuite ou par leur ſupplice.

Cette conſpiration étoit à peine diſſipée, que le clergé, qui en avoit été l'ame ſecrete, réuſſit à en former une autre. Il ſuſcita un perſonnage de théatre qui, ſous le nom de fils aîné du dernier adminiſtrateur, ſe forma dans l'état un parti conſidérable. Quelques-uns y entrerent par compaſſion pour ſes prétendus malheurs; d'autres, dans l'eſpé-

rance d'une révolution qui pourroit rétablir leurs affaires; presque tous les Dalécarliens, par zele pour la religion ancienne. Ceux des évêques qui dirigeoient tous ces mouvemens avoient imaginé que le prince, dégoûté de ses projets par les conjurations multipliées dont ils étoient cause, mettroit fin aux persécutions qu'il leur faisoit souffrir. Cette conjecture eût été plus que vraisemblable avec un homme ordinaire : mais Gustave n'étoit pas seulement ébranlé par ce qui auroit consterné un autre. Il prit les moyens les plus courts & les plus surs pour finir une comédie dont le dénouement, s'il eût trop tardé, auroit pu n'être pas à son avantage, & se reposa du reste sur sa fortune. Elle le servit aussi-bien qu'il pouvoit souhaiter. L'imposteur fut abandonné par ses partisans en Suede, chassé par Frideric de Norwege où il avoit trouvé un asyle & des secours, & livré à la mort par les magistrats de Rostoc qui le sacrifierent à leur sureté.

Les impressions sensibles de terreur & de respect qui suivirent cet événement, firent croire à Gustave que le tems étoit arrivé de mettre la derniere main à ses grands desseins. Dans cette vue, il convoqua, l'an 1527, à Vesteras, les Etats-Généraux du royaume. Il se proposoit d'y obtenir la

confirmation de l'arrêt rendu par le sénat contre le clergé, à l'occasion des dixmes, d'y faire condamner les évêques à lui remettre toutes les forteresses dont ils étoient les maîtres, & d'y contraindre les ecclésiastiques séculiers & réguliers à se dessaisir de toutes les possessions qu'ils ne pourroient pas justifier appartenir à leurs églises ou à leurs communautés par des actes authentiques. Ces importantes opérations devoient amener naturellement l'extinction du culte ancien, réduire les deux puissances à une, & mettre fin, comme on s'exprimoit, à la tyrannie de la cour de Rome. Le roi, qui avoit prévu des contradictions, avoit pris pour les surmonter toutes les mesures que la prudence pouvoit inspirer. Il s'étoit donné des soins pour faire élire, dans les provinces, des députés dévoués à ses intérêts. Des officiers s'étoient rendus, par ses ordres, au lieu de l'assemblée, sous prétexte de solliciter le paiement des troupes; mais en effet, pour appuyer les vues du souverain. Sa cour étoit également nombreuse & brillante. Cet appareil de grandeur lui avoit paru nécessaire pour en imposer à la multitude toujours idolâtre de tout ce qui a de l'éclat.

Ces précautions, qui préparoient d'un

côté le succès des projets de Gustave ; augmentoient de l'autre les soupçons des mécontens. Le clergé, quelques seigneurs de la Gothie occidentale, & plusieurs députés du corps des paysans s'unirent pour s'opposer à tout ce qui seroit proposé dans l'assemblée de contraire à leurs intérêts, à la religion catholique & au gouvernement établi. Pour donner de la consistance à leur parti, & le rendre plus redoutable, ils penserent à choisir un chef, & jetterent les yeux sur Tureiohanson.

Ce factieux étoit plus propre à décorer une liste de conjurés, qu'à conduire une affaire. Né inquiet & sans génie, il ne savoit ni se passer d'intrigues, ni les débrouiller. Son ambition ne partoit d'aucun des principes qui font souvent faire des choses héroïques ; mais de ces vils motifs qui conduisent toujours à des bassesses ou à des crimes. Il n'aspiroit pas proprement à être grand ; il auroit voulu seulement dégrader le roi qu'il haïssoit & dont il étoit jaloux. Quoiqu'il eût fait la guerre toute sa vie, il n'étoit ni général ni soldat : il manquoit d'habileté, & on lui refusoit même le courage. Le ridicule, plus autorisé alors qu'aujourd'hui, d'être fier de sa naissance, avoit dégénéré en lui en manie ; il aimoit mieux l'éclat qu'il

recevoit de ſes peres que celui qu'il auroit pu jetter ſur ſes deſcendans; & dans le choix, il auroit préféré le bonheur d'être un homme de qualité au mérite qui fait le grand-homme. Les grandes poſſeſſions qui, aux yeux des ſages, ne ſont que le moyen de faire des heureux, n'étoient pour lui que des poſſeſſions : il y étoit ſi honteuſement attaché que, dans une négociation dont il avoit été chargé pour l'iſle de Gotlande, il avoit trahi les intérêts de ſa patrie pour ne pas riſquer les terres qu'il avoit en Danemarck. Au titre de premier ſénateur & de grand maréchal du royaume, il avoit ajouté la qualité d'époux de la veuve du dernier adminiſtrateur. Guſtave, qui craignoit toujours la paſſion des Suédois pour les fils de Sture, avoit cru devoir, pour ſa ſureté, remettre leur mere entre les mains d'un homme ſans talens.

Tureiohanſon, avec le caractere qu'on vient de tracer, ne paroiſſoit guere propre à balancer l'autorité de Guſtave, & à déconcerter la politique d'Anderſon; il procura pourtant à ſon parti un triomphe paſſager qu'un homme plus verſé dans les affaires auroit peut-être rendu durable. La cour, par une précipitation dont nous n'avons pu démêler la cauſe, & qui ne pouvoit venir ni

de la ſituation des choſes, ni des principes de ceux qui les dirigeoient, fit plus que de laiſſer entrevoir ſes projets dans la premiere ſéance des états, elle les déclara ouvertement. Des prétentions ſi énormes révolterent le clergé; & l'air de deſpotiſme qu'on affecta ou qu'on ne prit pas aſſez de ſoin d'éviter, diſpoſa pluſieurs de ceux qui ne lui étoient pas favorables à ſe ranger de ſon côté. Le grand maréchal, qui comprit qu'il ſeroit appuyé, défendit la cauſe des eccléſiaſtiques, de la religion catholique & de la liberté, avec un ſuccès complet. Ce contre-tems jetta Guſtave dans un étonnement dont il ne ſortit que pour ſe livrer à une indignation mêlée d'ordres & de menaces. Il déclara qu'il vouloit être véritablement roi, ou abdiquer la royauté, & qu'il falloit ou qu'on conſentît à toutes les demandes qu'il avoit faites, ou qu'on s'attendît à le voir ſortir de Suede après qu'il auroit été rembourſé de tous les frais qu'il avoit faits pour la tirer d'oppreſſion. La hauteur & le dépit de ce diſcours, ayant plutôt révolté les eſprits que ramené les cœurs, le prince quitta bruſquement l'aſſemblée pour eſſayer ſi ce mouvement d'impatience ne produiroit pas quelque bon effet, & il ſe retira dans le château, ſuivi de la plupart de ſes partiſans.

Cette retraite étoit imprudente, & pouvoit avoir des ſuites très-fâcheuſes. Il paroiſſoit naturel que Tureiohanſon profitât de la ſupériorité qu'elle lui donnoit poûr preſſer les délibérations, & pour faire arrêter ce qui convenoit à ſon parti. S'il eût tenu cette conduite, il y a apparence que Guſtave auroit été obligé de ſe contenter de l'autorité dont il jouiſſoit, ou qu'il ſe ſeroit cru trop heureux d'obtenir dans la ſuite une partie de ce qu'il exigeoit alors. Heureuſement pour ce prince, le grand maréchal étoit un homme vain qui ne s'occupa que de ſon triomphe ; & ſes amis, des gens aigris qui jouiſſoient de leur vengeance. Le chancelier, dont la politique étoit toujours éclairée, & tranchante quand il le falloit, profita de cette inaction en grand miniſtre. Il employa ſi à propos & avec tant d'art, les careſſes, les menaces, les promeſſes, l'autorité & la raiſon, qu'il ramena aſſez de voix à ſon maître pour lui faire accorder tout ce qu'il vouloit, & même l'excluſion du ſénat pour les évêques à laquelle il n'avoit pas penſé. Le mouvement devint inſenſiblement ſi vif, que Tureiohanſon & ceux des députés qui vouloient y réſiſter, furent forcés de ſe retirer à la hâte pour n'être pas maſſacrés.

Guſtave n'attendit pas, pour faire porter

l'acte qui devoit changer le gouvernement; que les imaginations fussent refroidies, ni pour l'exécuter que ceux qui le désapprouvoient eussent eu le tems de se reconnoître. Il partit de Vesteras, à la tête d'un corps de cavalerie fort considérable, parcourut rapidement les différentes provinces du royaume, & établit par-tout, sans obstacle, ce que les états avoient arrêté. Quelques mouvemens que hasarderent les Dalécarliens pour s'y opposer, ne furent pas heureux; & la punition qu'on tira de la résistance d'un peuple si fier, si brave & si redoutable, assura la soumission des autres Suédois qui n'avoient pas les mêmes avantages pour se défendre. Le mépris pour la communion romaine suivit la ruine & l'avilissement du clergé qui avoit été le but de toutes les innovations qu'on venoit d'introduire. Gustave se déclara enfin luthérien, & toute la nation voulut être de la religion du prince.

Rien ne prouve les progrès de l'esprit de servitude dans un état, comme l'influence du souverain sur la croyanee des peuples. Le sacrifice de ses opinions, qui coûte si peu à la cour où on n'a proprement que des préjugés, est si grand à la ville & dans les provinces où on a des principes, qu'il prépare à tous les autres sacrifices, & même les

assure. Cette réflexion, qui ne pouvoit pas échapper au roi, ne le détermina pas pourtant à rien précipiter. Soit qu'il craignît de trop faire appercevoir à ses sujets l'empire qu'il prenoit sur eux, ou qu'il soupçonnât qu'un esclavage trop prompt pourroit glacer leur courage, il différa long-tems l'exécution d'un projet qu'il regardoit comme essentiel à l'établissement de sa maison. Ce ne fut que l'an 1544, qu'il demanda aux états convoqués à Vesteras, que la couronne qui avoit toujours été élective, fût déclarée héréditaire. Quoique cette innovation dût entiérement changer la forme du gouvernement, & entraîner presque nécessairement la puissance absolue, elle n'éprouva point de contradictions. La nation avoit été préparée avec tant d'adresse à cet événement, elle connoissoit si peu l'usage de sa liberté depuis les dernieres révolutions, qu'elle regarda la perte qu'elle faisoit du droit d'élire ses rois comme un événement fort simple. Tel fut le dernier acte d'un des regnes les plus éclatans que le nord ait vus; nous ajouterions d'un des plus heureux, si Gustave avoit été aussi juste (*) qu'il étoit grand,

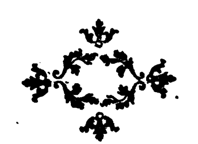
(*) Dom Antonio de Cordoue, favori de dom Juan & lieutenant général de la cavalerie Espagnole en Flandre, disoit

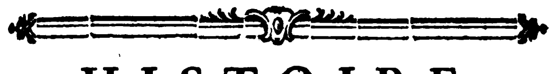
& si en faisant, par son caractere, le bonheur de la génération qu'il gouvernoit, il n'avoit pas préparé le maheur de celles qui devoient la suivre, en établissant un despotisme dont ses successeurs ne pouvoient manquer d'abuser (*).

---

qu'*il est très-difficile de trouver un grand héros ; un grand héros & un bon roi presque impossible ; un grand héros, un bon roi & un honnête homme ; c'est ce qu'on n'avoit jamais vu, & ce qu'on ne verroit jamais.* Saint-Evremont.

(*) Depuis Gustave Wasa jusqu'à Gustave Adolphe, ce royaume eut si peu de considération en Europe, que Pibrac, chancelier de Henri IV, encore simple roi de Navarre, faisant des remontrances sur les procédés de la cour de France, se plaignit qu'elle n'avoit pas plus d'égard pour lui que pour un roi de Suede ou de Chypre.





HISTOIRE

Du divorce de Henri VIII, Roi d'Angleterre, & de Catherine d'Aragon, depuis 1527 jusqu'en 1534.

L'ANGLETERRE, la seule puissance considérable de l'Europe qui soit libre, a eu longtems, comme les autres, un gouvernement injuste, vicieux & barbare. Ce n'est qu'après avoir été la victime de l'ignorance, de l'orgueil ou de la tyrannie des Bretons, des Romains, des Saxons, des Danois & des Normands qu'elle est parvenue à avoir des loix qui font sa sureté, sa grandeur & son opulence. D'heureux hasards, une situation avantageuse, sur-tout le génie ferme & hardi de ses habitans, ont emmené par degrés cette heureuse révolution. Les obstacles qu'y ont mis des rois imprudens ou des ministres ambitieux, en la retardant l'ont assurée : elle est appuyée sur des principes solides & invariables aux yeux de ceux qui sont nés avec la pénétration nécessaire pour connoître les peuples, & avec le talent de les gouverner.

Quoique cette vérité ne fût pas aussi sensible il y a deux cents cinquante ans qu'elle

le paroît aujourd'hui, elle fut saisie par Henri VII, surnommé dans l'Histoire le Salomon de l'Angleterre. Ce prince assez ferme pour n'être jamais rebuté par les difficultés, mais trop sage pour vouloir des choses chimériques, sentit l'impossibilité de subjuguer sa nation, & il se réduisit à former des alliances qui pussent redonner à sa couronne l'éclat que les guerres civiles lui avoient fait perdre. Le mariage du prince de Galles, son fils, avec Catherine d'Aragon, lui parut, après bien des réflexions, le meilleur moyen pour arriver à son but, & il en fit la proposition avec la dignité qu'il mettoit à toutes ses actions, & avec un empressement qui devoit flatter les rois catholiques.

Ferdinand & Isabelle qui avoient alors des démêlés vifs & importans avec Louis XII, crurent que cette alliance en imposeroit à leur ennemi, & ils l'accepterent. Cependant, parce que la couronne ne paroissoit pas encore assez affermie sur la tête de Henri pour qu'il fût tout-à-fait assuré de la conserver ou de la faire passer à ses descendans, la conclusion de cette importante affaire fut long-tems différée sous divers prétextes. A la fin les mouvemens qui agitoient l'Angleterre se calmerent, les esprits se réunirent, le trône ne parut plus chancelant, & le mariage fut

célébré le 14 Novembre 1501. Cette union ne fut pas heureuse : le prince qui l'avoit contractée, âgé de quinze ans, selon quelques Historiens, & de seize, selon d'autres, mourut le 2 Avril 1502.

Cet événement pouvoit avoir des suites importantes. Il étoit possible qu'il rompît les liens qui unissoient l'Espagne & l'Angleterre, & qui les rendoient redoutables à tous leurs voisins. Une raison si forte devoit faire souhaiter aux deux cours un expédient propre à calmer leurs inquiétudes, & elles le trouverent : il fut arrêté que le nouveau prince de Galles épouseroit la veuve de son frere. On avoit besoin pour former ces nouveaux nœuds d'une dispense du pape, & on la lui demanda.

La France n'auroit pas dû voir d'un œil tranquille des arrangemens dont elle étoit le principal objet, & dont elle pouvoit devenir la premiere victime. L'influence qu'elle avoit alors dans les affaires d'Italie, l'assuroit qu'elle traverseroit avec succès une négociation, qui de sa nature étoit remplie de difficultés. Cependant Louis XII resta dans une inaction entiere, soit qu'il craignît d'unir plus étroitement ses ennemis en les contrariant, ou qu'il crût entrevoir dans les prétentions opposées qu'ils avoient, des causes presque

infaillibles d'une rupture assez prochaine: Henri qui n'avoit reçu que la moitié de la dot de Catherine, vouloit que le reste fût payé avant la conclusion du second mariage: Ferdinand soutenoit que le douaire de sa fille devoit lui tenir lieu de dot. Comme ces deux princes étoient trop avares pour faire des sacrifices, & trop fermes pour céder, ils renvoyerent ces discussions d'intérêt à un autre tems, & solliciterent vivement le consentement du saint siege.

Jules second gouvernoit alors l'Eglise. Par un bonheur ou une adresse sans exemple, il étoit parvenu à la tiare, quoiqu'il y eût publiquement aspiré pendant dix ans. Les voies qu'il avoit prises pour assurer son élévation n'avoient pas fait espérer un pontife fort religieux; ni le nom du premier empereur Romain qu'il avoit choisi, un prince pacifique. Son caractere se trouva tel qu'on l'avoit imaginé. Tout entier à la guerre & à la politique, il abandonna le soin de la foi & des moeurs à ses ministres les plus subalternes. L'Italie le vit plus d'une fois à la tête des armées (*) & l'Europe entiere fut bouleversée

(*) Plusieurs historiens assurent, uniquement sur la foi d'un poëte latin fort obscur, nommé Gilbertus - Ducherius Vulto, que Jules II jetta un jour dans le Tibre les clefs de S. Pierre, résolu de ne se servir dans la suite que de l'épée de S. Paul.

par ses intrigues. On remarquoit dans son caractere un fonds d'inquiétude qui ne lui permettoit pas d'être sans projets, & une certaine audace qui lui faisoit préférer les plus hardis. Il mesuroit ses entreprises plutôt sur son ambition que sur ses forces; & les prétentions les plus chimériques de quelques-uns de ses prédécesseurs étoient à ses yeux des

---

In Gallum ut fama est, bellum gesturus acerbum,
Armatam educit Julius urbe manum:
Accinctus gladio, claves in Tibridis amnem
Projicit, & sævus, talia verba facit:
Cum Petri nihil efficiant ad prælia claves
Auxilio Pauli forsitan ensis erit.

Outre la passion de la guerre, Jules avoit encore celle de la table: *Bon Dieu! que deviendroit le monde*, disoit Maximilien, *si vous n'en preniez un soin tout particulier, sous un empereur comme moi, qui ne suis qu'un pauvre chasseur, & sous un pape aussi méchant & aussi ivrogne que Jules?* Duplessis Mornay, Mystere d'iniquité.

Jules n'étoit point esclave de sa parole, & comptoit pour peu de chose les sauf-conduits. Il disoit souvent que ceux-là étoient bien fous qui changeoient leur liberté & leur vie contre une peau de bête morte; c'est ainsi qu'il appelloit le parchemin. *Apologie du concile de Pise.*

Ce pape étoit si peu scrupuleux qu'il fit appeller, dans une occasion importante, les ambassadeurs du roi catholique & de la république de Venise ses alliés, pour leur dire qu'ils ne devoient point être alarmés de la paix qu'il venoit de faire avec la France, parce qu'il n'avoit pour but que d'endormir cette couronne, afin de la prendre ensuite au dépourvu. *Bembo.*

Si ce pontificat eût été moins agité, il auroit été favorable aux savans. *Les belles-lettres*, disoit le pape, *sont de l'argent aux roturiers, de l'or aux nobles, & des diamans aux princes.*

droits inséparables de sa place. Comme il avoit plus de fierté que d'élévation, il étoit plus jaloux de l'empire que donne le rang, que de celui que donne le génie : il aimoit mieux régler les actions des hommes que leurs sentimens. S'il eut l'enthousiasme propre à communiquer ses passions à d'autres puissances, il manqua de la probité qui rend les alliances sinceres, & de l'esprit de conciliation qui les rend durables. Inébranlable dans le systême qu'il avoit formé de chasser d'Italie les *Barbares*, ainsi qu'on parloit alors, il varia plusieurs fois dans les moyens dont il se servit : la multitude qui juge & qui doit juger de tout par l'événement, trouva son dessein chimérique, & sa conduite pleine d'inconstance ; les gens éclairés qui voyent les choses dans elles-mêmes, applaudirent à ses vues, & le plaignirent de n'avoir pas eu plus de forces, ou de n'avoir pas trouvé plus de secours. Les difficultés qui découragent les foibles, qui éclairent les sages & qui affermissent les ames élevées, l'aigrissoient ordinairement : il avoit alors le vice essentiel de cette situation ; il ne voyoit rien, ou il voyoit mal. Tout ce que les réflexions, l'âge & les revers donnent d'instructions fut perdu pour lui. Sur la fin de sa carriere, il fut aussi turbulent, aussi emporté & aussi extrême qu'il

l'avoit été au commencement. Sans la majesté de son siege, & les dissentions qui de son tems partageoient l'Europe, ses fautes l'auroient précipité dans les plus grands malheurs. Le sublime de sa place lui échappa, & il ne vit dans la puissance spirituelle que le moyen d'accroître la temporelle.

Avec ces principes, le pape ne devoit consulter & ne consulta en effet que ses passions ou ses intérêts sur la dispense qu'on lui demandoit. Sa haine pour la France lui fit trouver du plaisir à favoriser l'union de deux princes qui ne cherchoient qu'à humilier cette couronne, & dont il espéroit se servir un jour pour lui arracher ce qu'elle possédoit en Italie. Cependant il ne parut se déterminer qu'après avoir pris l'avis des théologiens, & s'être vu appuyé de leur suffrage. Si on avoit cherché la voie que la religion prescrivoit de suivre dans cette grande affaire, on auroit commencé par s'informer si le mariage avoit été consommé entre Arthur & Catherine, circonstance décisive dont il ne fut pas question.

Dès que la dispense accordée le 26 Décembre 1503, fut arrivée à Londres, Henri & sa belle-sœur furent fiancés solemnellement; mais le prince qui n'avoit alors que douze ans, n'eut pas plutôt atteint sa quatorzieme

année, qu'il fit en présence de plusieurs témoins une protestation en forme contre le consentement qu'il avoit donné. On n'a jamais démêlé les motifs qui déterminerent le roi son pere à lui prescrire une démarche si singuliere. Comme des scrupules n'étoient pas dans son caractere, il est vraisemblable qu'il craignit qu'un mariage si inusité ne laissât dans l'esprit des peuples quelques nuages sur le sort des enfans qui en pourroient naître, qu'il voulut par cette protestation mettre son fils en état de le rompre quand le tems de l'accomplir seroit arrivé, & jouir jusques-là de la dot de Catherine, & de la considération que l'alliance de l'Espagne lui donnoit. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, la protestation fut tenue si secrete que le public ni les parties intéressées n'en soupçonnerent rien. Les choses resterent dans cet état jusqu'à la mort de Henri VII, arrivée le 22 Avril 1509.

Le premier acte d'autorité que fit le nouveau roi, fut de faire examiner par son conseil s'il lui convenoit de serrer les liens qu'il avoit formés avec la veuve de son frere. Tous les ministres s'accorderent à convenir que ses intérêts politiques le demandoient; mais Warham, archevêque de Cantorberi, & quelques autres prétendirent que la religion le défendoit. Cette opinion fut peu à peu

abandonnée de ses partisans. Tous les suffrages se réunirent en faveur du mariage. Il fut célébré dans le mois de Juin 1509, & la nouvelle reine ne tarda pas à paroître enceinte. Elle se blessa plusieurs fois, & les enfans dont elle accoucha ne vécurent que quelques semaines. Il ne lui resta de son union avec Henri, que Marie qui fut déclarée princesse de Galles.

Peu de reines ont pratiqué sur le trône autant de vertus que Catherine. Des mœurs simples, le goût de la retraite, l'amour de l'ordre formoient le fonds de son caractere; & les soins domestiques, la priere & le travail, la suite de ses occupations. Ses actions ne furent pas la plupart fort éclatantes; mais elles étoient toutes louables, & avoient le mérite rare de n'être, ni inspirées par le desir de la gloire, ni soutenues par le cri de l'admiration. Son ame étoit plus pure qu'élevée, & son esprit plus droit qu'étendu. Elle eut peu de talens & encore moins de prétentions. Quoiqu'il ne parût dans sa conduite ni inclination ni éloignement pour les affaires, on peut soupçonner que la défiance où elle étoit d'elle-même l'en auroit toujours éloignée, si la volonté du roi ne l'en avoit rapprochée quelquefois. Le devoir étoit sa loi suprême, & on ne s'apperçut jamais qu'elle

le remplit imparfaitement ou avec répugnance; Les agrémens de son sexe lui manquerent malheureusement. Elle n'avoit ni grace, ni dignité, ni desir de plaire; sa tristesse & son indolence augmenterent avec l'âge & avec les infirmités. Le dégoût de Henri qui ne l'avoit jamais aimée devint insensiblement extrême, & ouvrit le cœur de ce prince à une passion fort vive pour Anne de Boulen.

Cette jeune personne qui étant encore enfant, avoit passé en France avec Marie, femme de Louis XII, avoit servi depuis en qualité de fille d'honneur la reine Claude, & ensuite la duchesse d'Alençon. Quelque important qu'il fût de fixer l'époque de son retour en Angleterre, on n'y a pas encore réussi. L'opinion la plus vraisemblable est qu'elle repassa la mer après la funeste journée de Pavie; soit qu'elle craignît de demeurer dans un royaume où tout devoit naturellement tomber dans la confusion, ou qu'on l'eût secrétement chargée d'employer ses charmes, & le crédit du comte de Norfolc son oncle pour détacher Henri de l'alliance de l'empereur. Si cette derniere conjecture est vraie, comme nous serions assez portés à le soupçonner, la régente avoit fait un bon choix.

Anne étoit plus que belle, elle étoit piquante,

Ses traits manquoient de régularité ; il en résultoit cependant un ensemble qui surpassoit la beauté même. Une taille parfaite, le goût de la danse, une voix touchante, & le talent de jouer avec grace de plusieurs instrumens, relevoient en elle l'éclat de la premiere jeunesse. Quoique la France ne fût pas alors autant qu'elle l'a été depuis, en possession de servir de modele aux autres peuples, Anne y avoit pris des manieres, un ton, des modes qui fixerent sur elle les yeux & presque l'admiration de la cour de Londres. Cette premiere impression fut soutenue par une conversation vive & légere, par un enjouement ingénieux & de tous les instans. Les soupçons que pouvoit faire naître son air libre & trop caressant, étoient détruits par son âge & par sa dissipation. Elle ne montroit de l'empressement que pour les plaisirs & pour les fêtes, & il paroissoit si peu d'art dans sa conduite qu'il étoit presque impossible de lui supposer des projets. Sa coquetterie ne fit pas & ne devoit pas faire des impressions fâcheuses : on la regarda comme une suite de l'éducation frivole qu'elle avoit reçue, & non comme un vice du cœur, ou le fruit de la réflexion. Les événemens prouverent que son caractere avoit échappé aux courtisans les plus déliés : elle se trouva dissimulée, profonde, ambi-

tieuse, & fut tout cela à un haut degré & avant vingt ans.

Percy parut le premier sensible aux charmes d'Anne; ou fut, si l'on veut, le premier séduit par son adresse. Ce jeune seigneur avoit de la naissance, la faveur du premier ministre & une fortune très-considérable; il offrit tous ces avantages, & ils furent acceptés. L'amant avoit rendu des soins avec tant de respect, & l'amante les avoit reçus avec tant de réserve, que leur union auroit été consommée avant qu'on eût soupçonné leur passion, si l'amour n'avoit éclairé le roi. Ce prince brûloit d'un feu violent & secret. L'histoire ne dit rien des motifs qui l'avoient empêché jusqu'alors de le laisser éclater, & son caractere ni celui d'Anne de Boulen n'aident pas à découvrir les causes de ce silence. Tout ce qu'on sait, c'est que Wolsey reçut ordre d'empêcher par les moyens qui lui paroîtroient les plus sûrs & les plus convenables, un mariage dont l'idée seule désespéroit son maître.

Quoique Percy fût domestique du cardinal, par un usage qui autorisoit alors les grands à se mettre au service des gens en place, il ne fut d'abord attaqué que comme il l'auroit été par son égal. On lui représenta que l'alliance qu'il projettoit ne convenoit ni à

sa situation ni à ses espérances; que sa maîtresse, de bonne maison seulement par sa mere, n'avoit ni ancienneté ni illustration du côté paternel; que son élévation n'étoit pas assez avancée pour l'autoriser à épouser une femme sans bien & sans crédit; que le souverain désapprouvoit une union si peu assortie; & qu'il falloit se résoudre à y renoncer ou à soutenir le poids de sa disgrace. Quelques écrivains ajoutent qu'on voulut alarmer l'amour aussi-bien que l'ambition, & qu'on hasarda des insinuations qui pouvoient faire naître des doutes, & conduire peut-être au dégoût. Ces raisons & ces artifices ne firent point d'effet; il fallut renoncer à la persuasion, & recourir à l'autorité du comte de Northumberland.

Ce vieux courtisan qui avoit pris cet esprit de servitude qu'on contracte si aisément auprès du trône, fut indigné de voir son fils dans d'autres sentimens. Il voyoit tant de facilité à faire céder ses goûts à ceux du prince, que la résistance dont on se plaignoit étoit à ses yeux un crime que rien ne pouvoit justifier. Tout autre mouvement de l'ame que l'ambition lui paroissoit si foible & si méprisable, que la situation violente de Percy ne lui inspira pas un instant de compassion. Il exigea brusquement le sacrifice

d'une paſſion extrême ; & telle étoit encore alors la force de l'empire domeſtique, qu'il obtint tout ce qu'il demandoit. L'obéiſſance fut même pouſſée plus loin qu'il n'étoit peut-être néceſſaire, & que certainement on ne s'y attendoit : l'infortuné qu'on forçoit de renoncer à ſa maîtreſſe, forma d'autres nœuds qui lui interdiſoient à lui tout eſpoir de retour, & qui délivroient ſon rival de tout ſujet de crainte.

Le roi crut la circonſtance favorable pour déclarer lui-même à Anne les ſentimens qu'il avoit pour elle, & il la trouva plus fiere qu'il ne l'avoit crue. Éclairée par ce qui venoit d'arriver ſur la violence de la paſſion qu'elle avoit inſpirée, & ſure d'avoir aſſez de manege pour l'augmenter encore, elle crut qu'elle ne riſquoit rien à montrer peu de complaiſance & beaucoup d'élévation. Cette perſuaſion la détermina à paroître plus offenſée que flattée des propoſitions du prince, & à lui ſignifier qu'elle ſeroit ſa femme ou ne lui ſeroit rien. Tout ce qu'on imagina pour la faire changer fut inutile, & dans cette occaſion l'ambition la rendit chaſte.

C'eſt à cette époque que les écrivains catholiques fixent la premiere idée qu'eut Henri de faire divorce avec Catherine ; les proteſtans la font remonter plus haut. Ce

point de chronologie est si indifférent pour la religion, qu'il doit paroître très-singulier qu'on en ait fait une affaire de parti. Que le roi ait imaginé plutôt ou plus tard que son mariage étoit nul, c'est là une de ces circonstances qui visiblement ne changent rien au fond de la question. Les historiens ont pu avoir un autre intérêt : les uns ont voulu noircir, & les autres justifier un prince qui étoit parvenu à changer le culte reçu dans ses états : avec plus de réflexion ou moins de préjugés ils auroient vu que la réformation d'Angleterre ne devoit être ni approuvée ni condamnée par les mœurs de son auteur.

Quoi qu'il en soit de ces raisonnemens, pour établir ou pour détruire que le dessein du divorce a été inspiré par le desir de former de nouveaux nœuds avec Anne, il faudroit pouvoir marquer le tems de son retour en Angleterre, du commencement de la passion du roi pour elle, & de sa détermination à l'épouser; trois objets sur lesquels on n'a fait jusqu'ici que des efforts assez inutiles. On n'a été guere plus heureux dans un autre point qui paroissoit aussi essentiel, c'est à trouver la date précise de la résolution prise par Henri de répudier Catherine. Dans cette obscurité chaque parti s'est formé le systême qui lui a paru le plus conforme à ses intérêts,

& s'y est opiniâtrément attaché. On auroit évité les longues & ameres contestations que la différence des opinions sur cette matiere a occasionnées, si on avoit été assez désintéressé de part & d'autre pour s'appercevoir que Wolsey étoit l'unique, ou du moins la principale cause de ce grand événement.

Cet homme célebre rapidement élevé de la condition la plus basse au ministere & à la pourpre, vouloit beaucoup de choses; & pouvoit tout ce qu'il vouloit. Redevable de son avancement à l'étude profonde qu'il avoit faite du caractere de son maître, il se soutenoit par l'art qu'il avoit de flatter ses goûts & ses passions. Son administration étoit un mêlange singulier, & quelquefois bisarre de vices réels & d'apparences de vertus, de vues étendues & de petits intérêts particuliers. Habile à saisir les ridicules, & à faire sentir les fautes de ceux qui occupoient les premieres places, il vint à bout de les perdre, & il remplaça lui seul ses protecteurs & ses ennemis. Tant de bonheur lui donna les travers & les défauts des hommes agréables & nécessaires. Il eut la dureté d'un premier ministre bien affermi, & l'orgueil d'un favori sans rivaux. Son ambition, ses injustices, son luxe, ses vengeances aigrirent inutilement les peuples: maître absolu de

tout ce qui entouroit le prince, il ne laissoit pas arriver les murmures jusqu'à lui, ou l'empêchoit d'y avoir égard en l'adoucissant par des soumissions, le persuadant par des justifications, ou lui imposant par des hauteurs, selon qu'il le voyoit disposé. Un ascendant si marqué étoit le fruit de sa complaisance, de sa dextérité, du soin qu'il avoit de ne mettre en place que des hommes médiocres & qui étoient à lui, sur-tout de la confusion que les prétentions de la France & de l'Espagne jettoient dans les affaires générales. Henri crut devoir au génie de Wolsey la gloire d'être l'arbitre de l'Europe qui étoit l'ouvrage des seules circonstances. Cet empire sur l'Angleterre en imposa aux autres nations: elles briguerent par des présens & des soumissions sans bornes l'appui d'un homme si puissant; Charles-Quint même, & François I chercherent à le gagner par les plus basses flatteries, & par les glorieux noms *de leur ami & de leur pere*, qu'ils lui prodiguoient. S'il avoit eu autant d'élévation dans le cœur qu'il avoit d'étendue dans l'esprit, il auroit profité pour rétablir le calme, de la confiance qu'on avoit prise en ses lumieres, ou de la déférence qu'on étoit forcé d'avoir pour lui : l'envie de perpétuer son rôle l'endurcit sur les malheurs

publics. Le principe fixe & invariable qu'il s'étoit fait de tout rapporter à lui le détermina à épouser successivement sans incertitude & sans légereté les querelles de diverses puissances. Il quitta le parti de l'empereur à l'occasion que nous allons dire.

Ce prince qui régloit toujours ses promesses sur ses intérêts & rarement sur ses sentimens, avoit fait long-tems espérer à Wolsey qu'il le placeroit un jour sur le trône de l'église. Une promesse si flatteuse avoit fait des impressions très-fortes sur un ambitieux qui ne croyoit pas qu'on pût trop acheter cette élévation. Il avoit plusieurs fois sacrifié à cette chimere la gloire de son maître, la grandeur da sa nation, son repos & celui de l'Europe. Ses yeux ne s'étoient ouverts qu'après avoir vu Charles dans deux vacances consécutives du saint siege, appuyer & faire réussir d'autres intérêts. Forcé alors de renoncer à une ombre que son imagination avoit réalisée; & humilié de s'être laissé tromper grossiérement, il avoit paru alternativement furieux & abattu. Les déférences pleines d'estime & de considération que l'empereur avoit eues pour lui dans ces circonstances, avoient été une foible consolation qui n'avoit pas même duré. Les égards avoient fini avec les besoins, & la journée de Pavie avoit

rendu au vainqueur tout son orgueil. Cette hauteur qui n'étoit pas dans les regles d'une bonne politique avoit achevé de dégoûter le cardinal d'une alliance si infructueuse, & l'avoit déterminé à réconcilier son maître avec François I. Une vengeance qui ne faisoit que traverser le projet de la monarchie universelle, n'avoit pas assouvi sa haine; & il avoit cherché à humilier son ennemi en faisant répudier Catherine d'Aragon sa tante. Le détail des intrigues qu'il fallut nouer & dénouer dans le cours de cette grande affaire est curieux & intéressant.

Wolsey porta dans cet odieux procès plus d'adresse que la passion n'en permet ordinairement, & plus de circonspection qu'on ne l'auroit dû espérer de la hauteur & de l'emportement de son caractere. On ne sait pas précisément en quel tems il l'entama : mais on conjecture avec assez de vraisemblance que ce fut sur la fin de l'année 1526. Ses premiers pas furent d'un politique qui vouloit réussir par la religion, moins à cause du respect qu'il avoit pour elle, que pour les secours qu'il en attendoit. Il chercha & il réussit à persuader Longland, évêque de Lincoln, & confesseur du roi.

Ce prélat d'un esprit assez foible pour prendre les opinions qu'on vouloit lui inspirer,

avoit le courage nécessaire pour les soutenir, & plus de désintéressement qu'il n'en falloit pour agir vivement & sans détour. Dès qu'il eut été convaincu de la nullité du mariage de Henri avec Catherine, il en parla avec l'autorité que lui donnoit sa place, & avec l'enthousiasme d'un homme véritablement pénétré de ce qu'il disoit. Ses remontrances soutenues des conseils de Wolsey, & peut-être du manege d'Anne, firent naître dans l'esprit du roi des doutes qu'il prétendit dans la suite fort antérieurs au tems dont nous parlons. Le dégoût qu'on lui connoissoit pour des liens qui commençoient à lui devenir suspects, enhardit quelques théologiens qu'il consulta, à lui dire qu'il pouvoit & devoit les rompre. Cette décision & l'examen particulier que ses connoissances sur la science ecclésiastique le mettoient à portée de faire, le déciderent entiérement pour le divorce. Sa résolution ne fut pas encore rendue publique : mais les gens éclairés eurent bientôt occasion de la pénétrer.

Trois ambassadeurs François arriverent en Angleterre le 16 Février 1527. Ils conclurent sans de grandes difficultés un traité de paix perpétuelle entre les deux nations, & ils arrêterent que Marie, fille de Henri, épouseroit François I ou son second fils, le duc d'Orléans.

Cette alternative étoit assez singuliere pour faire douter si l'engagement qu'on paroissoit former étoit sérieux, ou si c'étoit seulement un voile pour couvrir un mystere que le tems éclairciroit. Dans d'autres situations que celle où se trouvoit l'Europe, on auroit eu certainement des soupçons : mais la nécessité d'opposer de fortes barrieres à l'énorme puissance de l'empereur, paroissoit alors si pressante, qu'un projet qui avoit quelque chose de bisarre ne parut qu'un excès de précaution pour cimenter une union importante à la sureté commune. Cette idée s'accréditoit lorsqu'il arriva un événement qui jetta un grand jour sur ce qui venoit de se passer.

L'évêque de Tarbes, celui des ambassadeurs qui avoit le plus le talent des affaires, & le seul qui eût le secret de celle-là, parut, environ huit jours après la signature du traité, mécontent d'une négociation dont le succès étoit regardé comme complet. Son chagrin fut remarqué comme il le devoit être, & on chercha à en deviner la cause. Le public s'épuisa à l'ordinaire en conjectures, & les gens en places, en questions. Lorsque le prélat crut avoir assez long-tems tenu les esprits en suspens, il se laissa arracher son secret : il dit avec un certain embarras, assez

ordinaire à ceux qui ont des vérités fâcheuſes à annoncer aux princes, qu'il craignoit beaucoup qu'une partie des liens que venoient de former les deux nations, ne fuſſent bientôt rompus; & qu'en particulier le mariage projetté ne pût pas s'exécuter. Preſſé de s'expliquer ſur le myſtere que renfermoient ces dernieres paroles, il avoua qu'il croyoit nulle l'union de Henri & de Catherine, & qu'il étoit inſtruit que les théologiens les plus habiles, ne penſoient pas autrement que lui.

Le roi parut frappé de ce diſcours, comme il l'eût été d'un coup de foudre. Son but étoit de perſuader par cet étonnement, à l'Europe, que le premier doute ſur ſon mariage, lui étoit venu à cette occaſion. La comédie fut bien jouée, & cependant on en vit le nœud. Tout ce qu'il y avoit de gens éclairés, ſentirent qu'on avoit penſé que l'idée du divorce étant originairement d'un étranger, auroit plus de poids à Rome, cauſeroit moins de ſcandale en Angleterre, & trouveroit les autres nations plus favorablement diſpoſées. La France s'étoit prêtée par raiſon d'état à une fineſſe qui devoit rendre Henri & l'empereur irréconciliables. Le tour qu'on avoit pris pour faire entrer cette couronne avec bienſéance dans cette affaire, avoit été le plus heureux qu'on pût imaginer. On avoit parlé

de mêler le ſang des deux maiſons, artifice qui avoit fourni une occaſion tout-à-fait naturelle de s'expliquer ſur ce que l'un des deux pouvoit avoir d'équivoque ou de honteux. Comme tout étoit prêt pour tirer tout le parti poſſible des ſcrupules de l'évêque de Tarbes, il ne les eut pas plutôt laiſſé entrevoir, qu'on feignit de les regarder comme des vérités inconteſtables: il n'avoit laiſſé éclater ſes ſoupçons qu'au commencement de Mai; & Juillet n'étoit pas fini, qu'il étoit parti pour l'Italie un miniſtre chargé de ſolliciter auprès du ſaint ſiege, la diſſolution du mariage avec Catherine.

Jules de Médicis gouvernoit alors l'égliſe ſous le nom de Clément VII. Cru généralement dans ſa jeuneſſe fils naturel de Julien de Médicis, il auroit peut-être trouvé des obſtacles inſurmontables à ſon élévation, ſi le vice de ſa naiſſance n'avoit été corrigé. Il dut ce bienfait important à Leon X ſon oncle, qui le déclara légitime ſur la dépoſition de quelque sperſonnes intéreſſées qui aſſuroient qu'il y avoit eu entre ſon pere & ſa mere, une promeſſe de mariage. Cet événement le rendit ſuſceptible de tous les honneurs; & il arriva rapidement, quoique par degrés, juſqu'à la pourpre. Il parut avoir dès lors la principale part au gouvernement, & ſoutenir

presque seul le poids des affaires les plus importantes. Le pape qui avoit des vues assez étendues, & une connoissance exacte de ses intérêts, formoit en secret le projet de ses entreprises, & en abandonnoit l'honneur & l'exécution à son neveu. Il lui faisoit un autre sacrifice que les hommes les plus généreux font rarement, & que les souverains ne devroient peut-être jamais faire; il lui laissoit la disposition libre & entiere de toutes les graces. On vint à bout par ces artifices de former à l'heureux cardinal une réputation éclatante, & de lui assurer des créatures qui devoient le placer naturellement, & qui le placerent en effet sur le trône après le regne court & obscur d'Adrien VI.

Le nouveau pontife ne répondit pas aux espérances qu'on en avoit conçues. Il parut généralement inquiet, irrésolu, alternativement foible & opiniâtre. On trouvoit qu'il mettoit la gravité à la place de la dignité, & qu'il avoit plus d'empire sur son extérieur que sur son imagination. Ce rafinement de dissimulation qui caractérisoit son siecle & principalement sa nation, formoit le fonds de son caractere: il mettoit beaucoup plus d'esprit à conduire une fausseté qu'il projettoit, qu'il ne lui en auroit fallu pour s'en passer. La crainte, ce mobile ordinaire de la plupart

des hommes, étoit le principe de presque toutes ses démarches; les moins clairvoyans démêloient cette foiblesse à travers les apparences de vues & de politique, qu'il affectoit pour justifier ses fréquens changemens de parti ou de systême. Il fut souvent malheureux, & toujours au-dessous de ses malheurs. Il ne donna ni ne reçut jamais aucune marque de vraie confiance; & pour qu'il accordât des graces, il falloit qu'on les lui arrachât, ou qu'il y fût forcé par les conjonctures. Aucun genre de plaisir n'étoit nécessaire ni à son repos, ni à son bonheur; les affaires lui tenoient lieu de tout. Quoique d'une maison qui devoit son plus grand éclat à sa magnificence, il se livra à une économie (*) qui avilissoit sa dignité, & à une avidité qui lui faisoit contracter des alliances contraires au bien de son état, ou rompre des traités qui lui auroient été avantageux. C'étoit une ame commune, qu'il étoit possible de séduire, & facile de corrompre & d'intimider.

Quand l'agent de Henri n'auroit pas démêlé toutes les ressources que lui fournissoient tant de passions différentes, pour le succès de sa

(*) Entendant parler un jour d'un Romain qui étoit vingt jours sans boire & sans manger, il dit avec un enthousiasme qui décéloit son avarice : *De tels hommes, on en feroit une bonne armée.* Antonio de Vera.

négociation, les circonstances pour tout obtenir, devoient lui paroître très-favorables. Rome venoit d'être saccagée par les troupes de l'empereur, & le pape étoit encore prisonnier au château Saint-Ange. L'éclat de ces événemens avoit plutôt affermi qu'ébranlé la cour de Madrid, dans ses projets de vengeance; & le pontife ne pouvoit recouvrer ses états & sa liberté que par les efforts de la France & de l'Angleterre. Son caractere avoit fait penser qu'il sacrifieroit tout à des intérêts aussi essentiels, & au plaisir de se venger d'un ennemi orgueilleux & dur qui l'avoit accablé de maux & couvert d'opprobre. Dans cette persuasion on étoit parvenu à l'instruire, malgré la vigilance de ceux qui le gardoient, du service qu'on attendoit de lui, & on lui avoit fait envisager un secours prompt & assuré comme le prix de sa complaisance. L'armée qu'on venoit de former en sa faveur devoit, disoit-on, hâter ou retarder sa marche selon le parti qu'il prendroit dans un différend qui intéressoit essentiellement un des principaux membres de la ligue. Ce point de vue auroit infailliblement déterminé Clément à faire ce qu'on exigeoit de lui, s'il n'eût été arrêté par la crainte de Charles-Quint.

Ce prince, averti par la reine Catherine

des deſſeins de la cour de Londres, en avoit été offenſé comme il le devoit être. Son reſſentiment ne l'avoit pas empêché de voir qu'il étoit très-important de ſe rendre le pape favorable, & il lui avoit envoyé le général des Cordeliers pour le gagner. Quoique de Angelis ne fût arrivé à Rome qu'aſſez long-tems après l'agent de Henri, il avoit vu le pontife avant que Knight pût lui faire parvenir ſes lettres. La plupart des hiſtoriens aſſurent qu'on s'étoit d'abord engagé à faire ce que l'empereur voudroit, & qu'on avoit fait bientôt après les mêmes promeſſes au roi d'Angleterre. Ces variations n'ont rien de ſurprenant. Clément flattoit les deux partis pour les intéreſſer, s'il ſe pouvoit, à ſon ſort, & afin que ſi l'un ne ſe déterminoit pas à le relâcher de ſa priſon, il en fût tiré par l'autre. Sa liberté ne fut pas préciſément la ſuite de ce manége; mais des progrès de l'armée confédérée qui en étoient fort indépendans. On déſeſpéra de pouvoir le retenir, & on s'engagea à briſer ſes fers le neuvieme de Décembre. La haine de Moncade avec qui il avoit traité lui paroiſſoit ſi vive & ſa foi ſi ſuſpecte, que dans la crainte d'une infidélité ou d'un plus grand crime encore, il s'échappa la nuit qui précédoit le jour de ſon élargiſſement, & s'enfuit déguiſé en marchand, à Orviete.

Knight, chargé de l'affaire du divorce, & Caſſali, ambaſſadeur d'Angleterre à Rome, qui avoit reçu ordre de ſe joindre à lui, ſe rendirent auprès du pape avec un empreſſement que dans une autre ſituation il auroit pris pour un trait de politique, & qui lui parut, parce qu'il étoit dans le malheur, une marque de l'intérêt que Henri prenoit à lui : cette diſpoſition qui n'échappa pas aux deux négociateurs, les rendit plus hardis & plus preſſans. Ils exécuterent leur commiſſion avec aſſez d'adreſſe & beaucoup de vivacité, & n'oublierent aucun des moyens qui pouvoient en aſſurer le ſuccès.

Si Clément n'eût écouté que ſa haine pour l'empereur, & ſon inclination pour le roi d'Angleterre, il n'auroit pas balancé à déclarer le mariage nul. Sa ſituation qui l'obligeoit à conſulter plutôt les regles de la prudence que l'impétuoſité de la paſſion, le détermina à une conduite pleine de ménagemens & de détours. Sans jamais témoigner d'éloignement, en montrant même toujours un penchant extrême à accorder ce qu'on ſouhaitoit de lui, il vint à bout de faire naître des incidens fort naturels & fort raiſonnables qui ne le lui permettoient pas. Sa difficulté la plus réelle & la mieux fondée venoit de la poſition des Impériaux, qui ſe trouvant les maîtres de

la campagne, & des postes voisins de sa retraite, pouvoit prendre un parti violent si leur maître étoit offensé. Il eût été possible de prévenir cet inconvénient, en faisant avancer l'armée confédérée qui étoit à Boulogne, sous les ordres de Lautrec : mais ce général ne goûta pas ce projet, soit qu'il ne voulût pas fatiguer ses troupes durant une saison fâcheuse, soit qu'il craignît d'agir sans ordre de sa cour, ou qu'il ne crût pas raisonnable de hasarder aucun mouvement qui pût déterminer l'ennemi à se retirer dans le royaume de Naples qu'il devoit bientôt attaquer.

Le refus du général François, embarrassa les ministres Anglois sans les décourager. Ils employerent si heureusement les instances, les promesses, les ruses, l'insinuation, qu'ils parvinrent à ébranler Clément. L'état d'incertitude où tomba ce pontife, lui devint à charge à lui-même, après l'avoir été aux autres. Pour finir ses irrésolutions, il prit le parti de se décharger en quelque maniere du sort de Henri, sur le cardinal des Quatre-Couronnés, homme ferme, décidé, fin & intelligent.

Ce cardinal sentit l'importance de l'affaire qu'on lui confioit, & la difficulté de la manier sans inconvénient. La politique arti-

ficieuse & peu scrupuleuse de sa cour, lui parut convenir dans une conjoncture si délicate, & il s'y livra. Quoiqu'il fût né désintéressé, il accepta une partie des présens qu'on lui offrit pour le corrompre. Par cette ruse qu'il eut l'art de faire prendre pour de l'avidité, il inspira pour lui aux négociateurs Anglois une confiance aveugle. Dès lors ils perdirent leurs instructions de vue pour se livrer à ses insinuations. Elles tendoient à leur persuader que le conseil de Henri s'étoit trompé dans les moyens de parvenir au divorce, & qu'il y avoit des voies plus simples & plus sures de le faire réussir. L'air de candeur & d'intérêt qu'il mettoit dans ses discours, & l'idée qu'on avoit de sa dextérité & de ses connoissances, firent qu'on lui abandonna totalement le soin de cette affaire. Il ne pensa pas à la finir, mais à l'embarrasser, dans l'espérance que le tems qu'on employeroit à la débrouiller inspireroit au monarque Anglois d'autres résolutions, ou mettroit le pape en état d'accorder ou de refuser sans risque ce qu'on lui demandoit. Cette conjecture le conduisit à dresser le plan d'une bulle qu'il fit signer & agréer sans contradiction. Clément comprit aisément qu'elle ne l'engageoit à rien, & Knight & Cassali qui n'étoient point instruits de ces matieres, crurent sans

examen un homme qui paroissoit dévoué à leurs intérêts.

Dès que cette bulle fut arrivée à Londres, elle fut trouvée ce qu'elle étoit, captieuse & inutile. Outre les autres précautions qu'on avoit prises pour empêcher qu'elle ne pût être d'aucun usage, on l'avoit datée du tems que le pape étoit prisonnier au château Saint-Ange. Cet artifice étoit si grossier, & pouvoit faire supposer une mauvaise volonté si déterminée ; que le roi d'Angleterre en auroit paru offensé si les circonstances ne l'avoient forcé à beaucoup de modération. Il dissimula le ressentiment que ce procédé lui devoit naturellement inspirer, & il se contenta de prendre plus de précautions contre la politique & les subterfuges de la cour de Rome.

Le nouveau moyen qu'il imagina pour faire réussir la seule négociation qui l'intéressât alors, fut de joindre dans les premiers mois de l'an 1528, aux deux ministres qui l'avoient conduite jusqu'alors, trois hommes d'une capacité reconnue & d'un zele éprouvé ; Staphilei, Gardiner & Fox. Le premier, doyen des auditeurs de Rote, étoit défiant par caractere. Un grand usage des affaires, & la connoissance qu'il avoit des hommes, augmentoient encore sa défiance naturelle. Son zele pour Henri, son aversion pour

Charles, l'habitude qu'il avoit des ruses italiennes, & un naturel dur & difficile, le mettoient en garde contre tous les pieges. Le second moins propre à démêler & à conduire des intrigues, étoit savant, vif, poli, & insinuant. Le troisieme, incapable de bien jouer un premier rôle, ou de rien imaginer, excelloit dans l'exécution & sous les yeux d'un homme de génie.

Les anciens & les nouveaux négociateurs agirent tous avec l'ardeur qu'inspire ordinairement la rivalité, & avec une harmonie qu'elle détruit presque toujours. Leur politique étoit soutenue par les avantages des François qui, après avoir conquis le royaume de Naples, avec cet air héroïque qui caractérise leur nation, en assiégeoient la capitale. Il paroissoit si assuré que cette ville seroit prise, & que l'Italie alloit changer de maître, que le pape ne devoit pas être naturellement détourné d'obliger Henri, par la crainte d'offenser l'empereur. Heureusement pour ce pontife, il connoissoit assez le caractere du peuple victorieux, pour ne se pas décider par des premiers succès. Sans cela il se seroit pressé d'agir, & il auroit été la victime de sa précipitation. La France par une suite de fautes qui ne sont pas de notre sujet, perdit ses conquêtes; & Rome se trouva plus forcée

que jamais à respecter les volontés de Charles-Quint, & à craindre sa vengeance.

Clément n'avoit pas attendu cette derniere époque pour se conduire avec beaucoup de circonspection. Dans le tems même que les affaires des Impériaux étoient mauvaises, il avoit pris son parti en homme qui ne vouloit rien hasarder, & qui avoit des vues étendues; il avoit fait insinuer au roi d'Angleterre de se servir de l'autorité accordée à Wolsey, comme légat, pour faire casser le plus secretement qu'il se pourroit son mariage, & pour former d'autres noeuds plus assortis à son caractere. Ce conseil, qu'il avoit fondé sur ce qu'il lui seroit plus facile d'approuver ce qui auroit été fait, qu'il ne l'étoit de permettre de le faire, ne s'étoit pas trouvé du goût de Henri. Ce prince l'avoit regardé comme un piege. Il avoit senti que l'éclat étoit indispensable dans une cause où il falloit nécessairement que la reine fût ouie, & que d'ailleurs le jugement du légat ne décideroit rien, puisque le pape resteroit toujours le maître de l'annuller. Ces considérations avoient augmenté ses soupçons contre la cour de Rome : mais il s'étoit flatté que le succès de ses alliés la rendroient plus traitable, & que la crainte lui arracheroit ce qu'elle n'avoit osé accorder à la vengeance ou à l'inclina-

tion. Dans cette espérance, il avoit fait à propos des instances vives.

Ces instances avoient réussi en apparence au-delà de ce qu'on pouvoit espérer. Clément avoit d'abord établi Wolsey, juge de l'affaire du divorce, avec un pouvoir tel à-peu-près qu'on le souhaitoit. On avoit pensé depuis qu'une sentence rendue en faveur de Henri par son premier ministre, seroit plus que suspecte de partialité ; & on avoit sagement demandé qu'il eût un adjoint. Le cardinal de Campege s'étoit trouvé du goût des deux cours, & avoit été nommé. Cette commission, pour être de quelqu'utilité, devoit être irrévocable, & Rome s'étoit engagée à ne la jamais révoquer. Enfin la plus commune opinion est que le pape avoit remis à Campege une bulle qui cassoit le mariage du roi, acte important & célebre qui paroissoit devoir finir un procès auquel tous les mouvemens de l'Europe commençoient à se rapporter.

Toutes ces facilités avoient fait croire à l'Angleterre entiere que les desirs de son roi alloient être satisfaits. Quoique la premiere grace eût été accordée en Avril, la seconde en Juin, la troisieme en Juillet, & la quatrieme en Août, ces lenteurs n'avoient pas fait naître de soupçons : ce manége avoit

paru

paru à quelques-uns une suite du caractere du pape; à d'autres, l'effet de la circonspection de son conseil; & au plus grand nombre, une adresse pour augmenter le prix de la condescendance qu'on avoit. Cette confiance étoit d'autant plus raisonnable, que Campege étoit parti pour Londres, immédiatement après les désastres des François à Naples.

Au travers de tant de démarches si imposantes, les esprits véritablement clair-voyans faisoient plus que soupçonner que Clément ne donneroit jamais les mains à un projet qui étoit également contraire aux intérêts de son siege, & à ceux de sa maison. Il ne pouvoit pas d'un côté approuver le divorce, sans convenir que Jules II avoit excédé son pouvoir, aveu que la cour de Rome n'a jamais fait, & qu'elle étoit moins disposée que jamais à faire dans un tems où on attaquoit hardiment & avec succès son autorité: d'un autre côté, les Médicis chassés de Florence, n'y pouvoient être rétablis que par l'empereur, qu'on ne pouvoit pas se flatter de gagner en favorisant les projets de ses ennemis. Ces deux considérations étoient trop fortes pour pouvoir être balancées par aucun motif. Le chagrin qu'avoit d'abord causé au pape sa prison, lui avoit peut-être fait souhaiter de pouvoir être contraire à Catherine; les

progrès des François l'avoient forcé dans la suite de faire espérer qu'il le feroit : mais le dépit étoit fini, & sa situation avoit changé. Il se trouvoit le maître de suivre le parti le plus honorable & le plus avantageux ; & on ne peut pas douter qu'il n'y fût très-résolu. La démarche qu'il avoit faite en envoyant un légat en Angleterre, ne pouvoit imposer qu'à des gens bornés & peu politiques. Aux yeux des hommes d'état, c'étoit un moyen sage & réfléchi pour obtenir un meilleur traitement de Charles-Quint. A la veille d'un accommodement avec ce prince, il convenoit de paroître plus uni que jamais avec des alliés puissans, & de s'en faire chèrement acheter le sacrifice. Pour être convaincu que le pape n'avoit pas d'autre but, il n'y a qu'à suivre la négociation de Campege.

Ce cardinal qui avoit été marié dans sa jeunesse, étoit entré depuis dans l'état ecclésiastique, & y avoit beaucoup réussi. Sa dextérité, son application, son savoir, l'avoient placé naturellement dans les différentes scenes qui avoient troublé la religion ou les intérêts politiques de l'Europe, & il y avoit eu d'assez grands succès. L'éclat de ses ambassades avoit fait jetter les yeux sur lui, pour manier l'affaire du divorce,

& ce choix étoit d'autant plus heureux qu'il se trouvoit du goût des trois puissances qui y étoient principalement intéressées. Clément croyoit Campege attaché à son siege & à sa personne. Henri espéroit qu'il seroit intimidé par la crainte de perdre les bénéfices qu'il avoit en Angleterre, ou gagné par les offres considérables qu'on étoit déterminé à lui faire. Charles avoit pour lui les services qu'il avoit déjà reçus du cardinal, & encore plus, ceux qu'il pouvoit rendre lui-même à ses trois fils. Il n'y eut que François I de mécontent. Il craignit qu'un Ministre qui pouvoit beaucoup gagner à la réunion de l'empereur & du roi d'Angleterre, ne vînt à bout de la procurer; qu'il ne déterminât le premier à sacrifier sa tante, & le second à abandonner la France; & que le pape, forcé à plier sous le joug que ces deux puissances lui imposeroient, ne se déterminât à une démarche qui, après avoir dû les brouiller irréconciliablement, deviendroit pour elles un lien indissoluble. Ces craintes devinrent le sujet d'une négociation avec Wolsey, à qui on ne vint pas à bout de les communiquer, ou qui ne réussit pas à détourner le danger; & Campege arriva en Angleterre, au commencement d'Octobre 1528.

La premiere démarche de l'habile légat,

fut ſage & pacifique. Il tenta d'engager le roi à abandonner ſon projet ; & il lui allégua d'un ton animé & tendre tous les motifs qui pouvoient l'y déterminer ; le tort qu'il feroit à ſa réputation, le déſeſpoir d'une reine vertueuſe & raiſonnable, le mécontentement aſſez marqué des Anglois, les malheurs qu'éprouveroit la chrétienté, les guerres qu'il auroit à ſoutenir, & le peu de ſecours qu'il pouvoit eſpérer des François battus & fugitifs. Comme la raiſon ne peut rien contre la paſſion, Henri fut offenſé, qu'au lieu d'une diſpenſe on lui donnât des conſeils ; & le cardinal qui joignoit la patience de ſa cour à la ſoupleſſe de ſon caractere, tourna ſes vues d'un autre côté. Il voulut perſuader à Catherine de ſe laiſſer ſéparer d'un époux dont elle n'avoit ni le cœur ni la confiance ; de ſacrifier ſon repos au repos de l'Europe ; de prévenir par un effort de courage, un ſchiſme que ſa réſiſtance alloit introduire dans l'égliſe, & de conſentir enfin à un divorce auquel elle s'oppoſeroit inutilement. La reine ne ſe rendit pas à ces inſinuations. Ce n'eſt pas qu'elle fût contente de ſon mariage : il avoit été fait ſous des auſpices peu favorables, & à des conditions qui avoient quelque choſe de bien criminel. Une des clauſes ſecretes de ſon union avec Arthus,

avoit été, que pour affermir la couronne dans la famille des Teuders, dont-elle épousoit l'aîné, on feroit mourir le jeune comte de Warwik, le dernier mâle des Plantagenetes. Elle n'ignoroit pas que cette condition avoit été remplie, & que pour en mieux convaincre Ferdinand son pere, on avoit tranché la tête au prince, en présence du chancelier de Castille. Ces horreurs lui paroissoient l'origine des malheurs qu'elle éprouvoit; mais elle ne se croyoit pas pour cela autorisée à abandonner son état, les intérêts de sa fille, & les droits de sa religion.

Campege qui avoit prévu que le roi ne se désisteroit pas de ses poursuites, & que la reine ne leveroit pas son opposition, ne fut ni surpris ni embarrassé de leur résolution. Il avoit tiré de sa démarche le fruit qu'il en attendoit, qui étoit de gagner du tems: mais sa politique avoit été pénétrée par Henri, qui en étoit vivement offensé. Pour le calmer, le légat lui fit voir & à Wolsey cette fameuse bulle qui déclaroit le mariage nul. S'il avoit étendu cette marque de confiance à quelques autres personnes, peut-être auroit-on été content de lui. Non-seulement il ne le fit pas, il ne laissa pas même espérer qu'on pût l'y déterminer un jour. Le pape, bien loin de blâmer son ministre, comme on l'en pressoit,

le loua hautement d'avoir ſuivi ſes inſtructions, & déclara en même tems que la décrétale qui n'avoit dû être communiquée qu'à ceux qui l'avoient vue, ne devoit être publiée qu'en cas que la ſentence des légats fût favorable au roi. Cette fermeté que quelques hiſtoriens ont regardée comme un caprice, & d'autres comme une mauvaiſe fineſſe, étoit un trait de ſageſſe bien marqué. Clément avoit autant de raiſon de vouloir que la bulle fût tenue ſecrete, que Henri & Wolſey en avoient de déſirer qu'elle fût rendue publique. Il évitoit par-là un piege aſſez adroit qu'on lui tendoit, & reſtoit abſolument le maître d'avouer ou de déſavouer ſuivant les occaſions, un acte qui pouvoit avoir des ſuites fort importantes. Pour plus de ſureté, il voulut que Campege, qui pouvoit être intimidé, gagné ou corrompu, brûlât un écrit qui avoit produit l'effet qu'on en attendoit; & il lui ordonna de compliquer le plus qu'il pourroit un procès qui ne devoit pas être jugé.

Indépendamment de l'ordre du pape, cette affaire ſe rempliſſoit tous les jours de difficultés. Wolſey qui avoit fait la premiere ouverture du divorce, dans l'eſpérance de placer ſur le trône une princeſſe du ſang de France, qui lui devroit ſon élévation, s'étoit

repenti de sa démarche, aussi-tôt qu'il avoit soupçonné qu'il travailloit pour Anne de Boulen qui le haïssoit. Ce contre-tems ne l'avoit pas, il est vrai, porté à traverser le projet qu'il avoit formé : mais il ne le suivoit pas avec cette ardeur & cette adresse qu'on met d'ordinaire dans les choses qu'on souhaite vivement. La certitude de périr par le crédit de son ennemie s'il réussissoit, & par le mécontentement du prince s'il ne réussissoit pas, jettoit dans son ame un trouble terrible & continuel. Dans cette disposition d'esprit qui le réduisoit à regarder comme un mal le succès qu'il poursuivoit, il étoit difficile & peut-être impossible qu'il fît des efforts heureux.

Un autre obstacle retardoit la marche de cette grande affaire. La reine pressée par les légats & par quelques prélats Anglois, de consentir au divorce, avoit souhaité qu'il lui fût permis de se former un conseil qui l'aidât de ses lumieres dans une conjoncture si délicate. On lui avoit refusé des Espagnols pour guides, sous prétexte qu'on étoit en guerre avec eux : mais on lui avoit accordé des Flamands, que la neutralité dont ils étoient convenus avec l'Angleterre, rendoit moins suspects. Les espérances qu'on avoit conçues à l'arrivée de ces étrangers, que le

procès pour lequel ils étoient appellés, finiroit enfin, furent détruites par leur retraite précipitée. Le public l'attribua à l'idée qu'ils s'étoient formée qu'on ne parviendroit jamais à sortir du labyrinthe où on s'étoit engagé ; les politiques eurent d'autres soupçons qui n'étoient pas destitués de vraisemblance.

Depuis l'arrivée de Campege, on remarquoit un mécontentement presque général parmi le peuple ; & il étoit ordinaire d'entendre dire que de quelque maniere que les choses tournassent, celui qui épouseroit la princesse Marie, seroit roi d'Angleterre. Pour parvenir à savoir si ces dispositions avoient gagné les grands, Wolsey dit un jour devant la meilleure partie de la cour, que l'empereur prétendoit être en état de faire chasser Henri de ses propres états par ses sujets mêmes. Le silence de ceux à qui ces paroles s'adressoient, auroit changé en démonstration les doutes du cardinal, quand même un d'entr'eux n'auroit pas dit que le mot de Charles-Quint lui faisoit perdre plus de cent mille hommes. Cette découverte inspira des précautions au Gouvernement. Il chercha à intimider les partisans de la reine par des menaces vives & réitérées, par les mouvemens qu'on fit faire aux troupes, & par les ordres qui furent donnés à plus de vingt

mille Flamands, de sortir sans délai du royaume. On peut conjecturer sans témérité que des insinuations menaçantes & artificieuses déterminerent les conseillers de la reine, à s'embarquer avec leurs compatriotes.

Tous ces événemens jettoient le roi dans un état violent, ou étoient la preuve qu'il y étoit déjà. Depuis qu'une malheureuse passion tyrannisoit son cœur, il n'avoit joui d'aucun repos. Inébranlable dans le projet qu'il avoit formé, il varioit sans cesse sur ses espérances & sur ses moyens. Ses résolutions se croisoient perpétuellement; & il ne se déterminoit jamais à un parti qu'il n'en prît, l'instant d'après, un autre. Une incertitude si marquée portoit dans toutes les négociations un désordre que l'adresse & l'application des ministres ne pouvoient ni prévenir ni réparer. Réduits à exécuter les volontés du prince, ils travailloient un jour à gagner l'empereur, & le lendemain à réunir contre lui toute l'Europe. Ils passoient alternativement d'une confiance extrême en François premier à une défiance marquée & offensante. Tantôt ils bornoient toutes leurs attentions à Campege, & d'autres fois ils le négligeoient, pour ne s'occuper que des moyens de réussir à Rome même. On prit cette derniere résolution dans le tems dont nous parlons.

Brian & Vannes partirent de Londres sur la fin de Décembre 1528, pour se rendre auprès du pape. Quoique leur commission fût difficile & délicate, ils la remplirent dans toute son étendue. Ils commencerent, comme leurs instructions le portoient, par tâcher de persuader à Clément que Charles-Quint lui devoit être plus suspect qu'il ne l'avoit jamais été; qu'il ne vouloit traiter avec lui que pour pouvoir l'accabler, lorsqu'il l'auroit détaché de ses alliés; qu'il ne pensoit qu'à le faire déposer, & à placer de Angelis sur le saint siege; que l'unique moyen qui lui restoit pour écarter tant de périls, étoit de resserrer les liens qui l'avoient uni à l'Angleterre & à la France, & d'accepter de ces deux puissances une garde de deux mille hommes, jusqu'à ce qu'elles fussent en état de faire agir leurs armées. Ces insinuations ne firent point l'effet qu'on en attendoit. Le pape étoit sûr qu'il n'avoit rien à craindre de l'empereur; & il ne pouvoit compter ni sur l'activité de François qui s'étoit laissé accabler en Italie, ni sur l'habileté de Henri qui auroit pu prévenir ce malheur en faisant une forte diversion en Flandre, ni sur le zele de ces deux princes qui avoient négligé de lui faire restituer Ravenne & Cervia par les Vénitiens. D'ailleurs ce qu'il avoit

éprouvé d'humiliations, de chagrins & de disgraces dans sa captivité, lui faisoit redouter un secours qui pouvoit & devoit presque nécessairement le faire retomber dans l'esclavage. Peut-être les négociateurs Anglois ne lurent-ils pas tout ce qui se passoit dans l'ame de Clément : mais ils en entrevirent assez pour passer à d'autres propositions.

Ils demanderent que si on pouvoit déterminer Catherine à se faire religieuse, il fût permis à Henri de légitimer sa fille, & de contracter un nouveau mariage ; que si pour engager la reine à prononcer des vœux, le roi étoit obligé d'en faire, il fût assuré d'en être dispensé d'abord après ; & qu'enfin si ces deux voies de conciliation étoient criminelles ou impraticables, le prince fût autorisé par le chef de la nouvelle loi à avoir deux femmes, comme cela étoit permis sous la loi ancienne. Ces prieres, quoique soutenues de tout ce que la raison pouvoit fournir de plus spécieux, & les promesses de plus séduisant, ne gagnerent rien sur l'esprit du pape ; & on eut recours pour derniere ressource à des moyens odieux, mais qu'on crut efficaces.

On reprocha à Clément son ingratitude pour les bienfaits qu'il avoit reçus de Henri ; l'imprudence qui lui faisoit braver le courroux de François dont les armes malheureuses dans

Naples pouvoient & devoient profpérer dans le Milanois ; la foibleffe qui l'afferviffoit aux volontés de l'empereur, & qui le rendoit efclave jufques fur le trône. Ces reproches humilians étoient fuivis de menaces effrayantes. On faifoit craindre au pape d'être dépofé, fous prétexte que fon élection avoit été irréguliere ; que l'Angleterre ne fecouât un joug qui devenoit tous les jours plus dur & plus injufte ; & que l'Europe entiere, éclairée & enhardie par un exemple fi frappant, ne renonçât à l'ancien préjugé qui la tenoit fous la domination du faint fiege. Ces difcours où le dépit étoit plus fenfible que la raifon, ne balançant pas ce que les Médicis pouvoient efpérer ou craindre de Charles-Quint, l'affaire du divorce fut ramenée au tribunal de Wolfey & de Campege. On fe flattoit d'y obtenir une décifion favorable avant que l'entiere réconciliation de Clément & de l'empereur ne fît évoquer ce grand procès à Rome.

Quoique Henri ne prît ce parti qu'avec répugnance, il l'auroit pris beaucoup plutôt, fi on ne l'avoit nourri de l'efpérance d'une bulle qui cafferoit fon mariage, fans le faire paffer par les formalités d'un jugement. Dès qu'il eut été défabufé de cette chimere, il preffa les difcuffions qu'il avoit craintes ; & des deux Légats, l'un fe prêta, l'autre parut fe

prêter à son impatience. Autorisés le dernier de Mai 1529, par des lettres du grand sceau, à exécuter leur commission, ils citerent le roi & la reine pour le 18 de Juin. Ce court intervalle fut employé à l'examen d'une des causes les plus importantes, & les plus singulieres qui eussent troublé la chrétienté depuis plusieurs siecles. Les avocats de Henri étoient Richard Samson, doyen de sa chapelle; Jean Belt, docteur en droit; Peter & Trigonel. Catherine avoit chargé de ses intérêts Guillaume Warham, archevêque de Cantorbery; Nicolas West, évêque d'Ely; Jean Fisher, évêque de Rochester; Henri Standish, évêque de saint Asaph, & quelques autres. Le détail des raisonnemens qui avoient été déjà faits, ou qui furent faits alors par les deux partis, jettera du jour sur un fait jusqu'ici obscurci par les préventions ou l'infidélité des historiens.

Les canonistes de diverses nations qui attaquoient la validité du mariage, prétendoient que la bulle qui l'avoit permis étoit visiblement nulle & que l'autorité du chef de la religion ne pouvoit pas s'étendre jusqu'à permettre une union formellement proscrite dans les livres saints, & par la nature. Le bref que l'Espagne prétendoit avoir confirmé la bulle, ne les ébranloit pas;

ils ne regardoient cette célebre piece dont d'ailleurs on ne produisoit pas l'original, & où il y avoit visiblement une erreur de date, que comme un nouveau trait des prétentions orgueilleuses & mal fondées de la cour de Rome. Cependant parce qu'il eût été dangereux, en poussant ce raisonnement, d'offenser le pape qu'on vouloit gagner, on se contenta de laisser entrevoir une vérité qu'on croyoit incontestable. L'adresse & les efforts des défenseurs du divorce se bornerent à soutenir que Jules second avoit été surpris, ce qui, dans les maximes même ultramontaines, rendoit nul tout ce qui avoit été fait. La preuve de ce qu'ils avançoient leur paroissoit facile. L'acte qui autorisoit le mariage étoit fondé sur la requête de Henri & de Catherine, qui avoient exposé que leur union étoit essentielle à la tranquillité de l'Espagne & de l'Angleterre. Or, il étoit impossible qu'un prince âgé de douze ans eût eu des vues de politique, d'où on concluoit qu'il n'étoit pas l'auteur de la requête. Il étoit constant d'un autre côté que quand cette alliance n'auroit pas eu lieu, il n'y avoit ni prétexte, ni peut-être possibilité de guerre entre les deux couronnes, ce qui étoit la démonstration d'un faux exposé. Ces deux argumens

contre la validité de la bulle étoient encore soutenus d'un autre qui paroissoit sans réplique à ceux qui le faisoient. Ils croyoient que cette piece n'ayant eu pour but que d'entretenir la paix entre les souverains des deux nations, elle devoit avoir perdu toute sa force lorsque le mariage avoit été fait, puisque Henri VII & Isabelle n'étoient plus en vie. On ajoutoit à toutes ces raisons, que le prince ayant protesté à sa majorité contre son mariage, il avoit renoncé à la liberté qui lui avoit été accordée d'épouser la princesse sa belle-sœur; & qu'un consentement postérieur, quel qu'il fût, n'avoit pas pu redonner à la bulle la force qu'elle avoit perdue.

Les partisans de Catherine affectoient pour les objections qu'on vient de lire, plus de mépris qu'ils n'en avoient peut-être, & y répondoient avec une confiance qui blesse quelquefois les sages: mais qui en impose toujours à la multitude. Ils soutenoient que si la défense d'épouser la veuve de son frere porté par le lévitique, eût appartenu à la loi naturelle, on ne trouveroit pas dans le deuteronome une loi expresse qui ordonnoit cette union en certains cas. Ils ajoûtoient que personne n'étoit en droit de limiter, d'examiner même l'autorité du pape; & que puisque Jules II avoit

accordé la dispense, c'étoit une preuve certaine qu'il en avoit le pouvoir : qu'une erreur de date ne pouvoit pas annuller un bref dont l'original étoit incontestable, sur lequel on ne pouvoit former nul doute raisonnable depuis qu'on en avoit vu une copie signée par le nonce & par tout ce que la cour de l'empereur avoit de plus distingué : que sans les arrangemens qui avoient été faits, la guerre auroit été réellement inévitable entre l'Espagne & l'Angleterre à cause de la difficulté que faisoit Henri VII de rendre la dot de Catherine, & de lui donner une assurance pour son douaire ; que la mort de Henri & d'Isabelle n'avoit rien dû changer aux traités qui avoient été faits, & que c'étoit moins la personne des rois que leurs états qui contractoient des engagemens : que la protestation du prince devenu majeur qu'on faisoit tant valoir, n'avoit pas été libre, & que quand elle n'auroit eu d'autre défaut que de n'avoir pas été signifiée, elle devoit être regardée comme non avenue. Enfin, on finissoit par rendre problématique la consommation du mariage d'Arthus avec Catherine ; & on opposoit aux discours du jeune prince & à l'opinion publique le serment de la reine, & l'aveu que Henri avoit lui-même fait à Charles-Quint qu'il l'avoit trouvée fille.

Ces

Ces discussions que nous abandonnons au jugement du lecteur, avoient été faites, lorsque la reine comparut en personne, & le roi par ses procureurs, le 18 de Juin, devant les légats. Catherine leur déclara qu'ils lui étoient suspects, l'un parce qu'il étoit favori de Henri ; l'autre, parce qu'il en avoit reçu un évêché, & elle les récusa pour Juges. Campege & Wolsey qui n'étoient pas préparés à cet incident, en furent étonnés. Pour avoir le tems de se reconnoître, ils remirent leur séance au 21, sous prétexte de laisser réfléchir une femme vertueuse, mais aigrie sur une démarche vive & précipitée. Ce délai n'apporta point de changement dans ses dispositions; & elle persista dans la résolution qu'elle avoit prise. On l'auroit peut-être crue occupée de sa vengeance, si en se précipitant devant toute l'assemblée aux pieds du roi qui, ce jour-là, comparoissoit lui-même, elle n'avoit fait voir qu'il n'y avoit dans son cœur que le desir, & peut-être l'espérance de regagner un cœur qu'elle avoit malheureusement perdu. Cette posture, son amour & ses infortunes lui inspirerent tout ce qu'on peut imaginer de plus modeste, de plus tendre & de plus touchant. Dès qu'elle eut fini de parler, elle se retira & alla attendre dans l'obscurité, dans les larmes & dans l'incer-

titude les effets d'une ſcene auſſi attendriſſante que celle qui venoit de ſe paſſer.

Le dénouement de ce coup de théatre ne fut pas tel qu'on avoit cru pouvoir l'eſpérer. Tout l'attendriſſement qu'on avoit remarqué dans le prince ſe réduiſoit à une compaſſion ſtérile, & à des éloges vagues. Henri rendit juſtice à la conduite exemplaire, à l'humeur douce, à la ſoumiſſion ſans bornes de Catherine; & il parut fâché que la religion & la conſcience ne lui permiſſent pas de finir ſes jours avec une reine malheureuſe qui n'avoit jamais rien dit ni rien fait que de louable. Il eſt vrai, à en juger par les apparences, qu'il auroit été fâché d'être cru, ou que ſa paſſion l'aveugloit au point de ne lui pas laiſſer voir la contradiction de ſes diſcours & de ſes démarches. Tandis qu'il donnoit les plus grandes louanges à ſon épouſe devant les légats, il faiſoit former contr'elle dans un conſeil d'état des plaintes vives & ameres. On l'y accuſoit d'avoir toujours manqué de complaiſance pour un mari qui n'avoit jamais ceſſé de lui donner des marques de tendreſſe; d'affecter une gaieté extrême, tandis qu'il étoit plongé dans la triſteſſe la plus profonde; d'inviter tous les gens attachés à ſon ſervice à des plaiſirs bruyans, au lieu de les occuper à fléchir le ciel irrité par ſon mariage; de ſe

montrer avec oſtentation dans les lieux les plus fréquentés, pour gagner l'affection du peuple, & le diſpoſer à entrer aveuglément dans ſes intérêts. On pouſſoit la méchanceté & l'audace juſqu'à vouloir faire tomber ſur elle les ſoupçons d'une conſpiration mal imaginée, & à preſſer Henri d'aſſurer ſes jours, en n'admettant plus la reine ni dans ſon lit, ni à ſa table, ni même à ſon entretien. Ces horreurs inventées pour intimider Catherine, & ce que les légats y ajouterent d'inſinuation pour la gagner; tout fut inutile : elle ne voulut jamais conſentir, ni à rompre ſon mariage, ni à ſe déſiſter de ſa récuſation.

Cette fermeté embarraſſa, ou parut embarraſſer Wolſey & Campege, ſans les arrêter. Tout convaincus qu'ils étoient que l'évocation de l'affaire du divorce ne pouvoit pas être refuſée, on prit le 25 un défaut contre la reine, & les témoins commencerent à être ouis le même jour. Ils étoient trente-ſix ou trente-ſept, preſque tous parens du roi ou d'Anne de Boulen. Le procès avoit été réduit à quelques chefs importans, ſur leſquels roula leur dépoſition. On leur demanda l'âge qu'avoit Arthus, lorſqu'il épouſa Catherine; ſi le mariage avoit été conſommé; de quelle maniere s'étoit faite la proteſtation de Henri. Ils répondirent tous à la premiere queſtion,

que le prince avoit environ quinze ans, dans le tems qu'il fut marié. La vieille ducheſſe de Norfolc répondit à la ſeconde, qu'elle avoit vu Arthus & Catherine dans le même lit. Fitzwater & Norfolc aſſurerent que le jeune prince en ſe levant le matin avoit demandé à boire, & qu'il avoit dit qu'il avoit été la nuit en Eſpagne. Vilougby ajouta qu'il répétoit ſouvent qu'il n'y avoit rien de plus charmant que d'avoir une femme. Warham, archevêque de Cantorbery répondit à la troiſieme, qu'il avoit conſeillé à Henri de faire ſa proteſtation, & de la réitérer lorſqu'il parviendroit au trône; & Fox, évêque de Winchester, confirma qu'elle avoit été faite. Les légats avoient ces éclairciſſemens le 21 Juillet, & l'Angleterre entiere s'attendoit à un jugement le 23, lorſqu'on le vit renvoyé au premier Octobre. Campege toujours fidele aux inſtructions qu'il avoit reçues de tirer en longueur cette grande affaire, prit cette fois-là pour prétexte, que c'étoit le tems des vacations à Rome, & qu'il étoit indiſpenſablement obligé de ſe conformer à cet uſage.

Des détours ſi ſinguliers devoient naturellement préparer ceux des Anglois qui avoient des lumieres, aux nouvelles qu'ils reçurent quelques jours après. Ils apprirent que par un traité ſigné à Barcelone le 29 de Juin,

l'empereur s'engageoit à rétablir les Médicis dans Florence avec leurs anciennes prérogatives, à faire restituer Ravenne & Cervia au pape, à le mettre en possession de Reggio & de Modene, à lui abandonner le duc de Ferrare, & à le rendre maître du sort du duc de Milan. Charles en traitant aussi favorablement le saint siege, vouloit faire oublier à l'Europe entiere les horreurs du Sac de Rome, forcer les François déjà découragés à lui faire à Cambray, comme ils firent en effet un mois après, des sacrifices considérables, se venger sur-tout du roi d'Angleterre dont il avoit été abandonné, & qui l'insultoit cruellement dans la personne de sa tante. Ce dernier projet fut favorisé par Clément avec une vivacité & des apparences de soumission qui ne convenoient, ni à l'indépendance d'un souverain, ni à la dignité de l'église. Le pontife, immédiatement après son accommodement avec l'empereur, évoqua l'affaire du divorce, & se rendit par cette démarche foible & imprudente, l'instrument d'une haine, d'un orgueil, d'une politique qu'il auroit dû traverser, & dont il pouvoit très-aisément devenir un jour la victime.

Quoique la partialité de cette démarche offensât vivement Henri, il ne se livra pas d'abord à toute l'impétuosité de son caractere.

Les légats eurent la liberté de déclarer qu'ils n'avoient plus de pouvoir : mais il leur défendit de lui signifier la bulle qui les en privoit. Il y étoit cité à comparoître à Rome dans quarante jours, sous peine d'excommunication; deux prétentions, dont l'une attaquoit les droits de sa couronne, & l'autre pouvoit causer des troubles dans son royaume. Le pape parut revenir peu de tems après sur ses pas, & désavouer par des lettres particulieres ce que les brefs avoient de trop vif & de trop hardi. Ce retour apparent à la justice augmenta le mépris qu'on commençoit à avoir pour les censures de l'église, sans rien diminuer de la haine qu'on avoit conçue pour celui qui en étoit le chef. La tentative qui avoit été faite fut toujours regardée comme une de ces entreprises que Rome hasardoit alors, suivant les occasions, pour savoir jusqu'où pouvoit aller la foiblesse ou l'aveuglement des puissances soumises à sa communion.

Si une épreuve aussi hardie avoit fait naître dans la plupart des cœurs les dispositions qui agitoient celui de Henri, il y a apparence qu'elle auroit été l'époque de quelque grand éclat entre l'Angleterre & le saint siege. La religion des sujets en imposa à la passion du prince dont le ressentiment

se borna alors à l'humiliation ou à la ruine des légats. Campege fut insulté à Douvres, & traité par le magistrat en homme suspect & dangereux. Son appartement, ses bagages, ses papiers, tout fut visité. On lui demandoit les trésors de son collegue ; & si les conjectures des meilleurs historiens sont vraies, on cherchoit la bulle qui déclaroit nul le mariage de Henri & de Catherine. Ces perquisitions étoient accompagnées de tant d'audace, de fureur & de désordre, qu'il n'est pas étonnant que le cardinal qui ne pouvoit pas se croire sans reproche, & qui avoit peu de courage, ait imaginé qu'elles finiroient par un assassinat; & que dans cette persuasion il se soit jetté aux pieds de son aumônier pour lui demander l'absolution. Rassuré sur ses craintes par l'événement, il se plaignit avec hauteur de la violence qu'on lui avoit faite, du peu d'égard qu'on avoit pour son caractere, & des mauvais bruits qu'on faisoit courir contre lui. La cour lui répondit d'une maniere si fiere, si vive, si dure même, qu'il se vit réduit à regarder comme un bonheur la facilité qu'on lui laissa de sortir du royaume.

Wolsey qui y restoit n'y étoit pas tranquille : il ne pouvoit pas se dissimuler à lui-même, que quoiqu'il fût le seul auteur du

malheureux projet qui occupoit tous les esprits, il n'avoit pas mis dans la poursuite de cette grande affaire toute la vivacité, ni employé tous les moyens que son maître exigeoit de lui. Il savoit d'ailleurs qu'on lui faisoit deux reproches considérables ; le premier, d'avoir cédé en tout à son collegue, auquel comme plus ancien cardinal, & comme ministre d'Angleterre, il auroit dû donner le ton ; le second, d'avoir écrit avec lui une lettre commune au pape, pour l'inviter à prononcer lui-même sur les prétentions opposées de Henri & de Catherine. Les raisons qui l'avoient déterminé à cette conduite avoient, il est vrai, paru bonnes à des gens fort déliés ; & le sacrifice qu'il avoit fait de son orgueil à celui de Campege & de Clément, pour les rendre favorables au divorce, avoit été trouvé héroïque : mais les dispositions avoient changé avec les événemens. Le roi, chagrin de voir ses espérances reculées & presque anéanties, soupçonnoit son ministre de les avoir trahies, & ses doutes devinrent insensiblement des certitudes par l'artifice de ceux qui l'entouroient. L'histoire fournit peu d'exemples d'une conspiration aussi vive & aussi générale contre un favori, que celle qui se trama alors contre Wolsey : toute la cour y entra

par des motifs divers. Anne de Boulen qui, pour empêcher les murmures, s'étoit éloignée lorsqu'on se croyoit à la veille d'un jugement favorable, profita de l'ascendant qu'elle prit à son retour sur son amant, pour l'aigrir contre un homme qu'elle haïssoit par antipathie, par ressentiment & par politique. Les partisans de la reine étoient persuadés que si on parvenoit à perdre celui qui avoit originairement donné à Henri l'idée du divorce, il ne feroit pas impossible de rappeller ce prince à son devoir, ou en lui faisant honte de ses derniers sentimens, ou en l'intimidant par la crainte de ne pas réussir à rompre ses premiers nœuds. Les ministres qui n'avoient encore joui que d'une autorité limitée, équivoque & incertaine, cherchoient à sortir de la dépendance & à renverser l'unique barriere qui s'opposoit à leur ambition. Quelques seigneurs pour qui le roi avoit un goût décidé, qui vivoient dans sa familiarité, & qui étoient de ses plaisirs, souffroient impatiemment de ne jouer qu'un personnage agréable, tandis qu'ils voyoient sous leurs yeux & parmi eux un rival heureux, qui depuis vingt ans gouvernoit toujours l'Angleterre & souvent l'Europe. Les courtisans souhaitoient par inquiétude la fin d'une administration qui avoit duré long-tems;

& par vanité, la chûte d'un prélat sans naissance qui n'avoit jamais cessé de les humilier par son faste, & de les accabler de ses hauteurs. Les créatures même de Wolsey approuvoient certainement & appuyoient peut-être les mesures qu'on prenoit pour perdre leur protecteur : le péril de tomber avec lui leur paroissoit moins à craindre, que le malheur d'être le jouet de ses caprices, ou la honte de se soutenir par sa faveur. Ces intérêts particuliers étoient fortifiés par l'intérêt du roi. Ce prince prévoyoit les suites malheureuses de l'affaire qu'il poursuivoit ; & craignoit d'être conduit à des éclats capables de porter à des extrêmités fâcheuses ses peuples déjà mal disposés. Pour les ramener & s'en assurer, il voyoit qu'il suffisoit de leur abandonner son ministre qu'ils regardoient comme l'auteur de tous leurs maux. Un sacrifice qui ne coûtoit rien à son cœur, & que la politique jugeoit nécessaire fut fait aisément. Wolsey se vit accablé d'une suite d'accusations, d'opprobres & de malheurs qui le conduisirent au tombeau. (*)

(*) Rien n'est plus singulier qu'un des chefs d'accusation » qu'on intenta contre Wolsey ; c'est qu'ayant le mal de Naples, » il avoit eu l'insolence de prendre son haleine trop près du » roi : apparemment que pour lors cette maladie étoit plus » contagieuse, ou la majesté des rois en plus grande vénéra-

Tandis que ce malheureux favori luttoit contre la disgrace, la douleur & la mort, Henri parcouroit quelques-unes de ses provinces, pour dissiper le chagrin que lui avoit causé l'évocation de son procès à Rome. Gardiner & Fox qui étoient du voyage, trouverent à Waltham un homme obscur, mais habile, qu'ils consulterent sur un incident qui n'annonçoit pas un dénouement heureux. Cranmer, (c'étoit cet homme) répondit qu'il ne voyoit pas de voie plus simple ni plus facile pour sortir du labyrinthe où on étoit engagé, que de consulter toutes les universités de l'Europe. Ou les savans qui les composent trouveront, disoit-il, la dispense de Jules II suffisante, ou ils la croiront invalide. Le premier de ces jugemens doit calmer la conscience du prince; & le second mettra le saint siege dans l'impossibilité de prononcer contre les lumieres de tout ce qu'il y a de plus éclairé dans la Chrétienté. Ce raisonnement surprit & entraîna la cour: celui qui l'avoit fait y fut accueilli & placé chez le comte de Wiltschire, pere d'Anne de Boulen; & on ne tarda pas un instant à

» tion, qu'elle n'est à présent. Car si ce même cas rendoit » criminel aujourd'hui, la cour ne seroit pas si nombreuse au » levé & au couché des souverains. *Higgons.*

ſuivre une ouverture dont on crut que l'iſſue ne pouvoit pas manquer d'être favorable.

Toute l'année 1530 fut employée à faire expliquer les univerſités. Celle d'Oxford donna des ſcenes ſcandaleuſes. Les avances qu'on avoit faites aux anciens docteurs avoient ſi fort révolté l'orgueil des jeunes qu'on ne réuſſit pas à les faire délibérer tranquillement enſemble, bien loin de pouvoir les concilier. Cette premiere imprudence n'ayant pas pu être réparée par le zele & la dextérité des agens de Henri, ils eurent recours à la violence. Les maîtres-ès-arts furent tous exclus des aſſemblées, & pluſieurs bacheliers empriſonnés ou maltraités. Ce qui reſtoit de juges parut ſi corrompu par des préſens, ou ſi effrayé par des menaces, que tous les ſoins ſe bornerent à preſſer une déciſion. Pour l'obtenir plus vite, on détermina l'univerſité entiere à ſe décharger d'une affaire ſi délicate ſur trente-trois de ſes membres qui furent pris au haſard, parce qu'il parut inutile de faire un choix parmi des gens qu'on ſuppoſoit également bien intentionnés. Cette ſécurité, à en juger par l'événement, n'étoit pas ſage. Les commiſſaires avoient la plupart des principes ſi oppoſés à ceux qu'on leur croyoit, que huit des plus dévoués à la faveur, furent

obligés, pour servir la cour d'enfoncer la porte du greffe, d'en enlever le sceau & de l'appofer à leur avis particulier, qui difoit que *tout homme qui époufe fa belle-fœur agit contre le droit naturel & contre le droit divin.*

Quoique les efprits ne fuffent guere moins échauffés d'abord à Cambrige, on ne pouffa pas fi loin les démêlés. Perfonne ne fut privé du droit de fuffrage, par l'attention qu'eurent les partifans du roi dès qu'ils virent les affemblées devenir tumultueufes, de faire nommer vingt-neuf docteurs pour former le jugement qu'on demandoit. Treize d'entr'eux fe déclarerent affez promptement pour le divorce; mais ce nombre ne fuffifoit pas. Il falloit, comme on en étoit convenu, les deux tiers des voix. Gardiner & Fox les gagnerent par leurs intrigues; & le mariage de Henri fut déclaré nul. Cette négociation auroit été moins longue & moins difficile, fans des intérêts de religion & de politique qui y avoient un rapport effentiel quoiqu'éloigné. On craignoit que le renvoi de Catherine ne jettât fur la naiffance de la princeffe Marie une incertitude qui pourroit un jour troubler l'état; & que fi Anne de Boulen montoit fur le trône, elle ne favorifât

le luthéranisme pour lequel on lui connoissoit un très-grand penchant.

Les universités de France dont les vues ne pouvoient pas s'étendre aussi loin, ou sur qui les malheurs qu'on prévoyoit ne devoient pas faire la même impression, furent les premieres consultées, après celles d'Angleterre. On s'adressoit à elles avec d'autant plus de confiance qu'on connoissoit leurs dispositions. On les savoit aigries contre Charles-Quint, qui venoit d'imposer à leur nation des loix fort dures, prévenues en faveur de Henri, qui par ses secours rendoit l'exécution du traité de Cambray possible; soumises aux volontés de François, qui avoit à servir son allié, & à se venger de son ennemi. Ces divers sentimens de haine, d'affection, & d'obéissance, quoique dirigés avec tout l'art possible par Langei, le plus grand négociateur de l'Europe, & par l'évêque de Paris son frere qui étoit entré plus avant que personne dans l'affaire du divorce, ne produisirent pas ce qu'on s'en étoit promis. On se déclara peu contre Catherine. Son mariage ne fut condamné que par les universités d'Orléans & de Toulouse, par les jurisconsultes d'Angers & les théologiens de Bourges, par les facultés

de droit & de théologie de Paris. Il eſt vrai qu'excepté les juriſconſultes de Bourges, perſonne ne lui fut ouvertement favorable : mais nous croyons qu'on doit regarder comme ſes partiſans, tous les corps ſavans du royaume qui ne lui furent pas contraires. En effet, dans le projet qui avoit été formé d'intimider ou de convaincre le pape par des autorités, il n'étoit pas poſſible d'en avoir ni de trop fortes, ni en trop grand nombre. Cette réflexion qui ne pouvoit pas échapper aux agens de Henri, dut les porter à ne rien négliger pour s'en procurer. La ſatisfaction qu'on témoigna de la conduite qu'ils tinrent dans cette occaſion, prouve qu'ils firent ce qu'ils devoient faire, & que le ſilence de la plupart des univerſités du royaume, ne fut qu'une ſuite de l'impoſſibilité qu'on trouva à les faire expliquer comme on le ſouhaitoit. Une fermeté ſi rare eſt d'autant plus déciſive, qu'on n'étoit pas ſcrupuleux ſur le choix des moyens qui pouvoient ſurmonter les difficultés. Il eſt prouvé dans l'hiſtoire par pluſieurs témoignages inconteſtables, & par ceux de Sleidan & de Dumoulin en particulier, que la ſorbonne partagée en pluſieurs factions fort vives, n'avoit cédé qu'à des vues

d'intérêt & de politique, à la volonté du roi & à l'argent d'Angleterre.

Le dernier de ces moyens fut seul assez puissant pour déterminer les universités de Boulogne, de Pavie, de Ferrare & de Padoue, à déclarer le mariage de Henri & de Catherine contraire au droit divin. La corruption se seroit encore plus étendue en Italie, sans la mésintelligence de deux ministres plus occupés de leurs intérêts particuliers que de la gloire de leur maître. Cassali, qui étoit ambassadeur à Rome, mécontent que Crouke, qui n'avoit point de caractere, voulût se rendre trop indépendant, ne lui faisoit point à tems les remises nécessaires pour payer les docteurs qui offrirent leurs suffrages, ou ceux qui n'attendoient pour le donner que l'instant où on le leur demanderoit. La fureur de se vendre étoit montée à tel point, qu'on avoit un théologien pour un écu; quelquefois pour deux, une communauté entiere; & qu'un couvent de cordeliers passa pour cher parce qu'il en coûtoit dix. Ce compte singulier, rendu au roi lui-même par son agent, & dont l'original se voit encore dans les archives publiques d'Angleterre, n'a pas empêché Morison, qui le connoissoit, de dire qu'on n'avoit pas

acheté

acheté des voix : il soutient que l'argent qui fut distribué aux canonistes en cette occasion, n'étoit pas le prix de leur complaisance, mais le salaire de leur travail, & une preuve de la générosité du prince.

Il ne fallut pas recourir à une distinction aussi frivole, pour justifier les Allemands, soit que la honte dont s'étoient couverts les théologiens d'Italie & de France les eût éclairés, soit qu'ils se conduisissent avec plus de circonspection depuis que des disputes de religion troubloient leur patrie, ou qu'ils fussent retenus par la crainte du ridicule, du crime & de l'empereur, ils refuserent de se déclarer pour le divorce. Les docteurs de Cologne, qui avoient été plus ouvertement & plus vivement sollicités que les autres, furent loués publiquement de leur fermeté, de leur désintéressement & de leurs lumieres. « Rien n'a pu ni corrompre votre innocence, » ni diminuer votre autorité, ni vaincre » votre courage, leur disoit Pierre de Leyde. » Un puissant roi a marchandé vos suffrages. » Le mépris que vous avez fait de son or a » dû lui prouver que votre vertu étoit à » l'épreuve de ses largesses. J'ai honte de » rapporter ce que ses artifices & ses dons » ont obtenu de quelques autres universités, » mais vainement. Votre approbation est

» d'un si grand poids, que sans elle toutes » les autres sont inutiles ». Les luthériens mêmes ne furent pas favorables à Henri; & les plus savans d'entr'eux, Bucer & Melanchton, déciderent publiquement que la loi qui défendoit d'épouser la femme de son frere, étoit susceptible de dispense. Zuingle & Calvin penserent autrement: mais le premier cherchoit à introduire ses opinions en Angleterre; & le second n'avoit pas vingt-deux ans; ce qui rendoit l'un suspect de flatterie, l'autre de précipitation, & infirmoit leurs jugemens. Il paroît inutile d'ajouter que les universités d'Espagne & des Pays-Bas ne furent point interrogées. On ne soupçonnera pas le monarque Anglois d'être allé chercher, dans les états de Charles-Quint, des juges contre Catherine.

Cet aveuglement n'auroit pas été toutefois beaucoup plus étrange que celui où l'on étoit en pensant qu'on rameneroit ou qu'on subjugueroit Rome par les décisions de quelques théologiens ou même de quelques écoles. Cette cour, trop intéressée depuis long-tems, & trop politique pour se conduire par les maximes foibles, bornées & incertaines des casuistes, regardoit malheureusement la religion moins comme sa fin, que comme un moyen d'y arriver. Quand

Henri n'auroit pas eu occasion de connoître jusqu'alors ces dispositions, il auroit dû les pénétrer, par l'indifférence avec laquelle on avoit vu les manœuvres de ses ministres pour corrompre quelques docteurs, & les raisonnemens de ses écrivains pour persuader les peuples. Une inaction aussi méprisante ne l'avoit pas éclairé d'abord : il n'avoit ouvert les yeux que peu-à-peu ; & ce ne fut qu'après avoir perdu beaucoup de tems, qu'il s'apperçut que pour les intérêts de sa passion, il falloit mettre en jeu ceux de ses sujets : la chose n'étoit pas difficile.

Les Anglois, qui n'avoient vu au commencement, dans l'affaire du divorce, qu'une fantaisie presque indifférente, & dans la suite qu'un démêlé personnel entre leur roi & le pape, s'en formoient déjà une autre idée. Quelques-uns la regardoient comme dangereuse pour la religion : mais la plupart n'étoient alarmés que du péril où elle mettroit un jour l'état. Ils prévoyoient que si le mariage de Henri & de Catherine subsistoit malgré ce qui s'étoit passé, Marie leur fille seroit troublée, après leur mort, par ceux qui auroient quelques prétentions au trône. Une crainte aussi-bien fondée leur rappelloit les guerres civiles qui avoient duré si long-tems entre les maisons d'Yorck

& de Lancastre, & les rendoit attentifs à tout ce qui pourroit prévenir de semblables horreurs. Le moyen qui leur paroissoit le plus sûr & le plus simple, étoit une décision du saint siege, qui déclarât nulle l'union contre laquelle on réclamoit avec tant de force, & qui en autorisât une autre qui ne souffriroit pas les mêmes difficultés. Ce systême, le même précisément que la cour avoit formé depuis long-tems, fit aisément adopter à la plupart des grands du royaume les vûes qu'on leur présentoit : ils écrivirent une lettre commune au pape.

Ils lui représentoient qu'il avoit manqué à la justice générale, & à la reconnoissance qu'il devoit à Henri, en cherchant des prétextes pour ne pas juger une affaire qui étoit assez instruite : que quand ces lenteurs auroient pu être une fois innocentes, elles étoient devenues visiblement criminelles, depuis que tant de savans & pieux personnages de différentes contrées de l'Europe avoient déclaré le mariage nul : que si le roi n'étoit pas autorisé à former de nouveaux nœuds qui assurassent aux enfans qui en pourroient naître la succession à la couronne, sa mort seroit suivie de troubles civils que l'état, incertain de sa fille, faisoit regarder comme inévitables par les moins timides :

que l'Angleterre entiere voyoit avec chagrin ce qu'on faisoit pour compliquer un événement fort simple, & que, plutôt que de hasarder sa tranquillité, elle se porteroit, quoiqu'avec répugnance, à des extrémités fâcheuses: qu'il étoit encore tems de prévenir de si grands malheurs : mais que telle étoit la disposition des esprits, que peut-être dans peu il n'y auroit point de remede. Cette démarche, plus vive & plus fiere qu'aucune de celles qui eussent été encore hasardées, fut secrétement accompagnée de toutes les protestations que Henri crut propres à faire excuser la hardiesse, & de toutes les promesses qui paroissoient en devoir assurer le succès.

La cour de Rome, qui s'étoit fait, dans l'affaire du divorce, un plan suivi & fixe, ne reçut aucune des impressions qu'on vouloit lui communiquer. Soit qu'elle crût son autorité trop bien établie en Angleterre pour craindre qu'on pensât à la ruiner, ou qu'elle vît assez de ressources dans sa politique pour rendre inutiles les entreprises qu'on pourroit former, elle fut fidelle à ses maximes. Ses réponses furent pourtant pleines de flatterie & d'ambiguité : un ton fier & févere auroit pu aigrir les grands qui avoient écrit, & justifier en quelque sorte les emportemens

auxquels il étoit aisé de voir que Henri alloit se livrer.

Ce prince, naturellement vif & emporté, se faisoit depuis trop long-tems violence, pour ne pas bientôt éclater. Sorti de son caractere pour les intérêts de sa passion, il devoit y être ramené par l'inutilité de ses efforts. Ceux qui le connoissoient le mieux ne doutoient pas qu'il ne prît tout-à-coup des partis extrêmes; & on fut généralement étonné de lui voir mettre de l'ordre, de l'adresse, & une modération apparente dans ses démarches. Le secret de cette conduite fut pénétré par quelques hommes d'état; mais la multitude s'y laissa tromper. Henri profita de cet aveuglement pour suivre sans interruption le projet qu'il avoit formé d'enlever l'Angleterre au pape. Plusieurs des voies qu'il prit pour atteindre un but qui devoit le venger de Clément, & couronner son amour pour Anne, étoient détournées; quelques autres l'y menoient plus directement, toutes ensemble devoient l'y conduire.

Il commença par défendre, sous des peines capitales, de recevoir aucune expédition de Rome qui ne fût appuyée de son autorité: cette précaution lui paroissoit nécessaire pour arrêter les entreprises d'une cour qui n'est forte ordinairement que de la foiblesse

des autres. Le peuple, qui eſt peuple dans tous les pays & dans tous les tems, murmura d'abord contre une démarche qu'il croyoit bleſſer la religion. Des écrits à ſa portée, ſemés à propos, lui donnerent facilement d'autres impreſſions : il devint auſſi favorable au divorce qu'il lui avoit été contraire. Une conquête auſſi importante dans les circonſtances où on ſe trouvoit, enhardit le prince à attaquer le clergé, qui tombe néceſſairement quand il n'eſt pas appuyé par la multitude. Peut-être Henri auroit-il préféré une autre voie à celle de la violence : mais la plupart des eccléſiaſtiques s'étoient ſi ouvertement déclarés pour Catherine, qu'il parut plus difficile de les gagner que de les abattre. On avoit contre eux des griefs fort importans ; cependant telle étoit alors la force du préjugé & de l'habitude, qu'il fallut, pour ne pas échouer, recourir à des prétextes vains & éloignés.

Dans le tems qu'une ſuperſtition preſque générale aveugloit l'Europe, Rome avoit uſurpé les droits du ſouverain en Angleterre comme dans tous les états où le chriſtianiſme s'étoit établi. Cette uſurpation s'étoit ſoutenue par les intrigues du clergé qu'elle faiſoit jouir de beaucoup de privileges, & d'une indépendance entiere des loix & du

magistrat. Les plaintes que formoit quelquefois la nation contre des désordres qui empêchoient le gouvernement de se former, étoient rarement écoutées; & Richard second étoit le seul roi qui y eût fait une attention sérieuse. Il avoit décidé avec son parlement que le pape ne pourroit plus conférer aux étrangers des bénéfices vacans, comme il étoit en possession de le faire; que les naturels du pays qui y seroient nommés ne tireroient plus de lui leurs provisions, & que toutes les causes ecclésiastiques seroient jugées à l'avenir dans le royaume. Quoique cette loi célebre, sous le nom de *Præmunire* qui en étoit le premier mot, obligeât sous peine de confiscation de biens, & de prison, elle n'avoit jamais été observée. Une ancienne possession & des intérêts particuliers, la fermeté des ministres de la religion & la foiblesse de plusieurs princes peu politiques, l'usage des pays voisins & les guerres civiles & étrangeres, tout avoit contribué à faire tomber dans l'oubli un réglement si nécessaire. Henri le fit revivre, & il fut autorisé par les seigneurs & par les communes à poursuivre ceux qui l'avoient violé: le clergé entier se trouva coupable.

Wolsey venoit d'être légat, & tous les ecclésiastiques du royaume avoient eu recours

à lui, ou reconnu du moins ſon autorité: c'étoit une faute, ou, ſi l'on veut, un malheur inévitable. Le cardinal étoit tout-puiſſant, il exerçoit un pouvoir qui n'étoit pas contredit, & ſa commiſſion avoit été reconnue par des lettres-patentes & authentiques. Aux yeux de la raiſon la plus auſtere, c'eût été une juſtification complette; l'intérêt du roi étoit de la trouver inſuffiſante; & il affecta de la croire telle. Pour l'appaiſer, il fut décidé qu'on lui offriroit une ſomme conſidérable. Ceux qui furent chargés d'en dreſſer l'acte, ſe trouverent des prélats courtiſans qui y donnerent au prince le titre nouveau & ſingulier *de Protecteur & de Chef ſuprême de l'Egliſe d'Angleterre.* Cette flatterie révolta tout ce qui comptoit les bienſéances ou la religion pour quelque choſe: leur répugnance ne fut pas écoutée, & ils la ſacrifierent, quoiqu'avec tout le chagrin poſſible, à la conſervation de leurs biens & de leurs dignités. Il n'y avoit point d'autre parti à prendre. Henri s'étoit ſi fort entêté d'un honneur qui augmentoit ſa puiſſance, & qui le vengeoit du pape, qu'on ne pouvoit pas eſpérer de l'y faire renoncer volontairement, & qu'il paroiſſoit dangereux de chercher à l'y contraindre. Outre que ſon caractere ne le portoit pas à rien relâcher, il étoit

affermi dans ses prétentions par les vœux du parlement qui, aigri depuis long-tems par les hauteurs & la tyrannie du clergé, en voyoit diminuer le poids ou approcher la fin avec complaisance. Le prince auroit bien desiré que les grands & les communes eussent embrassé aussi vivement les intérêts de sa passion que ceux qui lui étoient communs avec l'état: mais la crainte du peuple & des partisans de la reine les arrêtoit. Pour lever ce dernier obstacle qui paroissoit le plus grand des deux, Catherine fut de nouveau pressée de consentir à la dissolution d'un mariage qui faisoit tout son malheur. Elle fut aussi ferme qu'elle l'avoit toujours été; & cette fermeté la fit éloigner, le 14 Juillet 1531, de la cour où elle ne retourna jamais.

Une violence aussi marquée étoit un événement désagréable dont il parut à Rome qu'on pouvoit tirer parti. Cette cour, qui venoit d'être dépouillée en Angleterre de ce qu'elle appelloit ses droits les plus essentiels, s'étoit trouvée, par les circonstances, hors d'état de venger son injure & de soutenir ses prétentions. Elle avoit sagement jugé que ses foudres, à qui les nouvelles opinions avoient fait perdre une partie de leur force, tomberoient tout-à-fait dans le mépris s'ils étoient employés pour des intérêts purement

temporels. L'infortune de la reine intéressoit la religion, & pouvoit assez remuer les peuples pour rendre respectables les censures de l'église. Dans cette espérance, le pape somma Henri, au mois de Janvier de l'an 1532, d'éloigner sa maîtresse, & de reprendre sa femme; &, en cas de désobéissance, de comparoître à Rome avec Anne de Boulen pour y répondre sur le scandale qu'ils donnoient l'un & l'autre à la chrétienté.

Cette démarche ne fit pas sur la nation l'impression de terreur qu'on en espéroit, & elle aigrit beaucoup plus le roi qu'on ne l'avoit craint. Pour s'en venger, il se fit représenter par son parlement, que les annates, les provisions des bénéfices & les dispenses faisoient sortir inutilement des sommes immenses du royaume; que la mort nécessairement prochaine de quantité de vieux prélats alloit achever de ruiner l'Angleterre, si on ne réprimoit pour toujours & sans délai les exactions de la cour de Rome; qu'il convenoit de l'obliger à expédier gratuitement des bulles, ou de se passer de son consentement pour les occasions où on étoit dans l'usage de le demander; que tous les ecclésiastiques devoient être non-seulement déclarés déchus de leurs bénéfices, mais encore traités comme criminels, s'ils payoient

aucun de ces anciens droits au pape ; qu'il étoit dangereux que les évêques continuassent à prêter serment au saint siege le jour de leur consécration, & que l'honneur & la sureté du trône exigeoient qu'ils ne promissent obéissance qu'à l'état dont ils étoient membres ; qu'il falloit sur-tout apprendre aux peuples, presque toujours superstitieux, le cas qu'ils devoient faire des excommunications qui troubloient l'ordre, & défendre qu'on y eût aucun égard, si ce qui se passoit en occasionnoit. Les deux chambres laissoient au prince la liberté de négliger ou d'ériger en loi le plan de gouvernement qu'elles lui avoient tracé. Cette déférence leur paroissoit propre à intimider Clément, & à le forcer d'accorder au roi ce qu'il démandoit.

Dans les dispositions où étoit Henri, il auroit été flatté d'humilier & de dépouiller la cour de Rome. Des voix qui venoient de se faire entendre, en faveur de Catherine, dans le parlement & parmi la multitude, le firent appercevoir du danger qu'il pouvoit y avoir à prendre une résolution violente. Cette considération le détermina à suspendre les coups terribles auxquels il étoit autorisé. Il espéra qu'il suffiroit de laisser agir la crainte, & que le saint siege abandonneroit le décret

d'un de ses pontifes plutôt que de hasarder sa domination. Le pape, qui démêla ses vues, feignit, pour les fortifier, une peur que peut-être il n'avoit pas : il empêchoit, par cette ruse, un éclat funeste, & se ménageoit du tems & des ressources pour ramener à la raison un prince séduit & inconstant. Le point important & difficile étoit de le rengager dans des négociations longues & compliquées : on en vint à bout de la maniere que nous l'allons dire.

Edouard Karnes, envoyé à Rome au mois de Février, avec le caractere, jusqu'alors inconnu, d'*Excusateur* de Henri, mais sans procuration ni lettres de créance, y avoit trouvé les ministres d'Angleterre, sans considération & presque sans amis. Il avoit vivement travaillé à s'en procurer, & y avoit assez réussi pour causer de la jalousie aux Impériaux. Encouragé par ce premier succès, il avoit soutenu contre eux que le roi son maître ne devoit pas être cité hors de son royaume, & qu'on ne pouvoit pas lui refuser des commissaires qui jugeassent son procès dans ses états. Cette question, agitée seulement devant le pape, ne faisoit que peu de bruit, lorsque les éclats de l'Angleterre contre le saint siege firent arrêter que, pour donner aux esprits le tems de se calmer, elle seroit examinée publiquement. Cet arrangement fut

suivi, malgré tout ce que firent les ministres de Charles-Quint pour le traverser; & les avocats de Henri & de Catherine plaiderent cette grande cause en plein consistoire. La majesté du lieu, la dignité de l'assemblée, & l'importance des affaires en imposerent si peu aux orateurs, que toutes les séances se passerent, durant cinq mois, en récriminations odieuses, en injures grossieres, en basses plaisanteries. L'indécence fut poussée à un tel excès, que les honnêtes gens ne pouvoient pas la soutenir, & qu'il n'y avoit que le peuple, toujours avide des traits licentieux, & charmé quelquefois de l'opprobre des têtes couronnées, qui s'amusât d'un spectacle aussi déplacé.

Tandis que la plupart des cardinaux, désespérés d'être acteurs dans cette comédie, en pressoient d'un côté le dénouement, le pape travailloit de l'autre avec plus de vivacité encore à le reculer. Trop instruit de la situation des choses pour ne pas connoître le danger d'un jugement, & trop fidele à sa politique ordinaire pour s'en écarter dans la circonstance la plus critique de son regne, il renvoya le procès au mois de Novembre, sous prétexte qu'on entroit déjà dans les vacations. Pour paroître cependant s'en occuper toujours sérieusement, & amuser

Henri par les apparences, Clément demanda que la cour d'Angleterre donnât de pleins pouvoirs à l'*Excusateur* qu'elle avoit à Rome; & il offrit, si on faisoit cette démarche, de nommer les commissaires qu'on voudroit pour aller recommencer à Londres même les informations. Comme ce nouveau projet ne devoit pas être du goût d'un prince impatient naturellement, & livré depuis longtems à une passion violente, le roi de France fut prié de l'appuyer de tout son crédit.

François I avoit été jusqu'alors pour le divorce. Si des raisons de bienséance ou de politique l'avoient quelquefois réduit à dissimuler ses sentimens, elles ne les avoient jamais changés. Sa haine pour Charles-Quint, son attachement pour Henri, & ce qu'il croyoit le bien de son royaume, l'avoient empêché de voir les inconvéniens ou l'injustice du parti qu'il embrassoit; & il l'avoit toujours soutenu ouvertement ou en secret, par ses conseils ou par ses amis. Quoique le pape eût suivi avec plus d'attention que personne ces démarches; il ne désespéra pas de gagner un prince qu'il savoit franc, généreux & facile. L'étude profonde qu'il avoit faite des hommes, lui avoit appris que la confiance devoit presque nécessairement séduire un tel caractere, &

il l'employa. On peut conjecturer avec vraisemblance qu'il auroit réussi sans les nouveaux obstacles que la situation de l'Europe lui opposa.

La guerre qui divisoit les Turcs & la maison d'Autriche, ne paroissoit plus aussi vive qu'elle l'avoit été autrefois. Il se répandoit même un bruit confus que les deux puissances alloient convenir ou étoient convenues d'une treve que Charles-Quint se proposoit de rendre fatale à ses voisins & à ses ennemis. Ce péril menaçoit sur-tout l'Allemagne, qui avoit déjà perdu une partie de sa liberté, & que ses dissentions mettoient hors d'état de défendre l'autre. Son chef pouvoit & devoit être naturellement tenté de s'emparer, sous prétexte de religion, de tous les états de l'Empire qui seroient à sa bienséance, ou qu'il jugeroit nécessaires à l'exécution de ses grands desseins. Ce qu'il avoit osé pour faire élire roi des Romains Ferdinand son frere, ne permettoit pas d'espérer beaucoup de modération, ni un grand respect pour les droits du corps germanique.

Les rois d'Angleterre & de France, qui sentoient les suites funestes que pourroit avoir pour eux l'agrandissement de leur ennemi, se proposerent de l'empêcher. Pour convenir des moyens qu'ils emploieroient, ils

ils eurent une entrevue, entre Calais & Boulogne, au mois d'Octobre. Le résultat des conférences fut qu'ils formeroient conjointement une armée de quatre-vingt mille hommes pour arrêter les progrès des Turcs. Ce mot, qui n'étoit là que pour le peuple, n'empêchoit pas que des forces si considérables ne fussent destinées à donner, & ne donnassent en effet, de l'inquiétude à l'empereur, de la confiance à Soliman, du courage aux Italiens & aux Allemands, de la considération aux deux princes qui les devoient fournir. Si François eût suivi, dans ces circonstances, les insinuations de la cour de Rome, & condamné la passion de Henri, la défiance se seroit bientôt mise entr'eux, ou du moins la confiance n'auroit pas été aussi entiere qu'elle devoit l'être. Pour écarter jusqu'à des soupçons que quelques démarches antérieures auroient pu faire naître, il pressa son allié de se passer de la dispense du pape, & d'épouser sans délai une femme aimable, qui étoit devenue nécessaire à son bonheur. Ce conseil pouvoit avoir un autre avantage. Il devoit naturellement fixer dans les intérêts de la France Anne de Boulen, qui avoit suivi son amant avec le titre de marquise de Pembrok, & qui étoit témoin du zele qu'on montroit pour son élévation. Elle ne

fut différée que fort peu de tems. Henri, flatté des éloges qu'une cour ſpirituelle & galante venoit de prodiguer à ſa maîtreſſe, & encouragé par l'approbation qu'un prince puiſſant & célebre donnoit aux vues qu'il avoit ſur elle, ſe hâta de repaſſer la mer, pour mettre fin à ſes réſolutions. Selon l'opinion la plus générale & la mieux fondée, le 14 de Novembre fut choiſi pour faire le mariage.

Roland Lée, alors ſimple prêtre, & depuis évêque de Lichefield, fut le miniſtre dont on ſe ſervit. Le roi l'avoit préparé de loin à cette complaiſance, en lui confiant, comme ſans deſſein, que le pape lui avoit permis d'abandonner Catherine, & de prendre une autre femme, pourvu que ce fût ſans ſcandale & ſans témoins. Ce diſcours avoit été tenu ſi naturellement, qu'il n'étoit pas tombé dans l'eſprit de Lée, qu'il pût y avoir des raiſons de s'en défier. Lorſqu'il fallut commencer la cérémonie, il fit des réflexions qu'il n'avoit pas encore faites; & il demanda à voir l'acte en vertu duquel on agiſſoit. Ses inſtances furent quelque tems ſi vives, qu'on déſeſpéroit preſque de les ſurmonter. La grandeur de l'injure qu'il faiſoit à ſon ſouverain le frappa à la fin avec tant de force, qu'il fut ou parut perſuadé qu'on ne

le trompoit pas : il donna la bénédiction nuptiale.

Cet événement, quelque décisif qu'il fût, ne changea rien aux négociations qu'on suivoit à Rome. Les agens de Henri continuerent à demander que puisque l'affaire du divorce regardoit la succession à la couronne, elle fût jugée en Angleterre, & selon les loix du royaume. Ils abandonnerent, après les plus pressantes sollicitations, des vues qu'ils désespérerent de faire réussir, & se bornerent à obtenir qu'on remettroit la décision du procès à quatre commissaires, dont le premier seroit nommé par Henri, le second par la reine, le troisieme par François I, & le quatrieme seroit l'archevêque de Cantorbery. Dans ce nouveau systême, Catherine devoit conserver la liberté d'appeller de la sentence qui seroit rendue, à trois arbitres qui prononceroient définitivement & dans un lieu neutre : l'un devoit être Anglois, l'autre François, & le dernier du choix du pape. La cour de Londres, que le tems & les occasions avoient instruite, étoit très-convaincue de l'inutilité de ses démarches : mais c'est pour cela même qu'elle les laissoit faire par ses ministres. Son projet étoit d'amuser Clément, jusqu'à ce qu'elle se fût mise en état de tout finir sans lui & à son insu. Une

grossesse, qu'il n'étoit plus possible de cacher, dérangea le plan qui avoit été formé. On fut forcé, en Avril 1533, de rendre public le mariage d'Anne de Boulen, avant qu'on eût pu déclarer nul celui de Catherine. Ce dernier événement qui, dans l'ordre des choses, auroit dû précéder l'autre, & qui lui fut postérieur d'un mois, est si important dans l'histoire que nous écrivons, qu'il nous paroît convenable de faire connoître à fond le prélat qui le dirigea.

Cet homme célebre fut Thomas Cranmer. Un mariage, qui le fit chasser de l'université de Cambrige où il enseignoit, avoit commencé à le faire connoître; & l'affaire du divorce fixa tous les yeux sur lui. Il fut le premier qui écrivit en 1530 pour l'appuyer. Son livre, beaucoup plus hardi qu'aucun théologien n'auroit osé alors le faire, lui donna une très-grande célébrité, & lui assura la faveur du roi. Ces deux avantages, fort précieux pour un homme de son caractere, furent suivis d'une commission de confiance qui préparoit visiblement son élévation. On l'envoya à Rome pour y disposer les esprits à approuver un jour les fantaisies de Henri. Tout ce qu'il mit d'adresse dans cette négociation fut perdu pour son maître : mais il réussit si bien pour lui-même, qu'il effaça

presque entiérement les impressions tout-à-fait mauvaises, que sa conduite & ses ouvrages avoient données de sa personne & de sa foi. Il partit d'Italie pour aller suivre ses vues en Allemagne, où, quoique prêtre, il se maria avec la sœur d'Osiandre, ministre fameux par ses variations & par ses fureurs. Les écrivains passionnés qui répandirent dans la suite qu'on l'avoit forcé à l'épouser, parce qu'il l'avoit séduite, n'appuyerent d'aucune raison leur accusation, & n'y mirent pas même de la vraisemblance. Cranmer qui, dans le cœur, étoit luthérien, pouvoit bien former secrétement des nœuds qui, dans ses principes, n'avoient rien de criminel: mais sa politique étoit trop suivie pour qu'il s'exposât légérement à des éclats qui pouvoient ruiner en un instant tous ses projets d'agrandissement. Son imprudence eût été d'autant plus grande, qu'il voyoit s'approcher le tems où il seroit le maître de se livrer impunément à tous les goûts qu'il pourroit avoir. La mort de l'illustre & sage Warham, archevêque de Cantorbery, arrivée le 23 Août 1532, hâta cet instant si desiré. On fit à Cranmer l'affront & la justice de penser que ses principes, moins fixes & moins austeres que ceux du vertueux prélat dont on venoit d'être débarrassé, se plieroient aisément à

tout ce qu'on exigeroit; & cette flétrissante opinion qu'on avoit de lui, le plaça sur le premier siege d'Angleterre. S'il est vrai, comme l'ont écrit ses panégyristes, qu'il se fit presser pour y monter, ce ne fut qu'une apparence de vertu que les actions qui l'avoient précédée pouvoient faire paroître suspecte, que ses bassesses qui la suivirent rendirent méprisable. En effet, il n'eut pas plutôt reçu ses bulles, qu'il se fit sacrer le 13 Mars 1533, & qu'il prêta le serment de fidélité qu'on faisoit au pape depuis plusieurs siecles. Comme cette démarche ne pouvoit se concilier ni avec sa doctrine, ni avec la conduite qu'il alloit tenir, il crut sauver aux yeux du public la honte de sa contradiction par une protestation qui devoit naturellement la faire remarquer davantage. Les ménagemens lui parurent bientôt onéreux ou inutiles; & il devint sans réserve & publiquement le ministre des passions de Henri.

Ce rôle, quelque honteux qu'il fût en lui-même, étoit si naturel au nouvel archevêque, qu'il le commença, sans honte & sans ménagement, peu de jours après la cérémonie de son sacre. Par ses sollicitations & peut-être ses intrigues, il amena le clergé qui étoit alors assemblé pour prononcer sur l'affaire du divorce, à un jugement tel qu'on le souhaitoit.

L'ambition, la crainte & la conviction y avoient, il eſt vrai, aſſez diſpoſé la plupart des membres de ce corps puiſſant. Cependant ſi un eſprit ſouple & ardent en même-tems ne leur eût communiqué ſon mouvement, les ſuffrages n'auroient été ni auſſi promptement donnés, ni auſſi unanimes. Cette déciſion annonça aux eſprits attentifs & clairs-voyans ce qui arriveroit. Cranmer s'en ſervit ou en abuſa, pour déclarer nul le mariage de Henri & de Catherine. Le refus que fit la reine de le reconnoître pour juge, ni la précaution qu'avoit priſe le pape de ſe réſerver à lui ſeul la connoiſſance de ce grand procès, ne retarderent pas d'un inſtant la ſentence : elle fut rendue le 23 de Mai.

Six jours après, Anne de Boulen arriva de Granevich à Londres dans une barque peinte galamment & précédée ou ſuivie de cent-vingt autres, remplies de ce que le royaume avoit pu fournir de meilleurs inſtrumens; & la cour, de perſonnes plus conſidérables. Elle deſcendit avec ſa ſuite à la tour où elle fut reçue au bruit de l'artillerie. On la fit repoſer un jour, & le ſuivant elle alla au palais de Wittehal en habits royaux, & portée dans une litiere de ſatin blanc toute ouverte. Une compagnie de négocians François vêtus manifiquement & montés ſur des

chevaux de prix, marchoient devant la princesse. On voyoit autour d'elle mylord Guillaume & le duc de Suffolc, dont l'un faisoit l'office de grand maréchal, & l'autre celui de connétable. Après eux venoient douze dames vêtues de drap d'or, & dont les haquenées étoient caparaçonnées de la même étoffe. Un chariot magnifiquement orné portoit la vieille duchesse de Norfolc & la comtesse de Vilschire, mere de la nouvelle reine. Il étoit suivi d'un grand nombre de demoiselles à cheval, parées avec goût; & de trois autres chariots remplis de jeunes personnes qui n'avoient d'avantage sur les premieres, que celui que donne le rang ou la faveur. Les ambassadeurs de France & de Venise, accompagnés de l'archevêque de Cantorbery, & du grand chancelier, grossissoient un si beau cortége. Plus de trois cents gentilshommes fermoient cette marche dont l'éclat étoit alternativement relevé par des arcs de triomphe, des inscriptions ingénieuses, & des spectacles diversifiés pour amuser le peuple. Le jour suivant qui étoit un dimanche, Anne se rendit à pied jusqu'à l'église où elle devoit être couronnée; & elle fut servie selon sa dignité dans le somptueux repas qui suivit cette auguste cérémonie. La fête fut terminée par un tournoi de seize chevaliers

divisés en deux quadrilles : le frere du duc de Norfolc & milord Careu qui les menoient, rompirent leurs lances avec une adresse singuliere. Pour qu'il ne manquât rien à la satisfaction de la nouvelle reine, il fut défendu à Catherine de prendre, & à la nation de lui donner d'autre titre que celui de *princesse Douairiere de Galles.*

Le Pape reçut avec un chagrin violent & un dépit sensible la nouvelle de ce qui venoit de se passer en Angleterre. Il vit dans le jugement même une injustice qui le dépouilloit des droits de son siege, & dans l'éclat qui l'avoit suivi, un dessein marqué de le mortifier. Plus jaloux, comme presque tous les hommes, de ce qui regardoit sa personne, que de ce qui regardoit sa place, il se livra d'abord à l'espérance d'une vengeance entiere, & ne fut ramené à ses vrais intérêts, & à des vues raisonnables & pacifiques, qu'après plusieurs jours. Comme cette disposition étoit l'ouvrage des ministres de France, elle fut combattue avec une violence & une opiniâtreté extrême par les partisans de l'empereur. Les cardinaux de cette faction parloient avec d'autant plus de hauteur, qu'ils avoient annoncé ce qui venoit d'arriver ; & que leur prédiction, qui avoit passé jusqu'alors pour l'effet de leur passion, étoit attribuée

depuis l'événement, par le public, à la supériorité de leurs lumieres. Une prévention aussi générale les rendoit plus maîtres dans Rome que Clément lui-même. Ils abuserent de l'ascendant que les circonstances leur donnoient sur lui, pour lui arracher une bulle qui excommunioit Henri & Anne de Boulen, s'ils ne se quittoient avant la fin de Septembre. Ce terme, par les soins du Cardinal de Tournon, fut prolongé d'un mois, délai court, mais suffisant pour gagner l'entrevue de Marseille, sur laquelle les amis de Henri comptoient beaucoup.

Cette ville avoit été choisie pour être le théatre du mariage (*) du duc d'Orléans avec Catherine de Médicis, union extraordinaire qui exerçoit depuis deux ans les politiques, & qu'ils avoient regardée la plupart comme un projet des plus chimériques qui eussent jamais été formés. L'Europe ne pouvoit se persuader que François, qui avoit de la hauteur dans l'ame, donnât à son second fils une épouse dont l'origine étoit récente, & qui étoit niece d'un pontife qu'il n'aimoit ni n'estimoit. L'empereur lui-même qui étoit né

(*) La derniere & la plus importante leçon que Clément donna à sa niece Catherine en la mariant, fut de lui bien recommander d'avoir des enfans : *Fate figlivoli in ogni maniera.* Paul Jove.

soupçonneux, qui s'endormoit rarement sur ses intérêts, & dont le défaut étoit de prendre des précautions excessives, trouvoit si peu de vraisemblance dans cette alliance, qu'il ne fit aucune démarche pour la traverser. Quoiqu'une sécurité aussi entiere ne fût pas blâmée dans le tems, peut-être avec plus de pénétration ou de réflexion seroit-on parvenu à soupçonner qu'un prince qui avoit beaucoup de foiblesses, étoit capable de pousser sa passion pour le Milanois jusqu'à s'abaisser à tout pour le recouvrer, & que Clément pouvoit être tenté de lui en faciliter la conquête pour donner de l'illustration à sa maison. Tels furent les deux intérêts qui avoient donné l'idée du mariage, qui avoient surmonté les obstacles qui s'y opposoient, & qui le firent conclure à Marseille dans le mois d'Octobre. (*)

(*) Les annales d'Aquitaine nous ont conservé le souvenir d'une plaisanterie qui fit l'amusement des deux cours. Nous l'allons rapporter dans les termes de l'auteur contemporain. « A cette vue du pape & du roi, où tout le sang de France » étoit, & plusieurs princes & seigneurs, & aussi la royne de » France & sa suite, fut fait, comme le commun bruit étoit, » un joyeux tour, digne de mémoire, à trois dames de la royne, » vertueuses, chastes & dévotes. C'est que ces trois bonnes dames, » qui étoient veufves, de petite complexion, & souvent malades, » voulurent avoir la permission du pape de pouvoir manger de » la chair les jours prohibés; & pour ce impétrer du pape, » en feyrent requeste à M. le duc d'Albanye, son proche » parent, qui leur en feit promesse, & les feit venir au logis

Un événement aussi inespéré & aussi heureux devoit naturellement plonger le pape

---

» du pape en cette espérance. Le duc d'Albanye, fort familier » des dites veufves, pour donner quelque passe-temps au pape » & au roi, dit au pape : Pere saint, il y a trois jeunes dames » qui sont veufves, & en âge de porter enfans ; j'estime qu'elles » soient tentées de la chair, parce qu'elles m'ont prié de vous » faire requeste de pouvoir avoir approchement d'homme hors » mariage, si & quand elles en seront pressées. Comment ! dit » le pape, mon cousin, ce seroit contre le commandement de » Dieu, dont je ne puis dispenser ! Je vous prie, pere saint, » les ouïr parler, & leur faire cette remontrance, à quoi » s'accorda. Si entrerent les dites dames en la salle où étoit le » pape ; & après s'être jettées de genoux devant lui, & baisé » ses pieds, l'une d'elles lui dit : Pere saint, nous avons prié » M. d'Albanye vous faire requeste pour nous, & vous remon- » trer nos aages, fragilités & petites complexions. Mes filles, » leur dit le pape, la requeste n'est raisonnable ; car ce seroit » contre le commandement de Dieu. Les dites veufves ignorant » le propos que ledit duc d'Albanye lui avoit tenu, lui répon- » dirent : Pere saint, vous plaise nous donner congé trois fois » la semaine pour le moins en carême & sans scandale. Com- » ment ! dit le pape, de vous permettre le péché de luxure ! » je me damnerois : aussi je ne le saurois faire. Les dites » dames entendirent incontinent qu'il y avoit de la raillerie, » & lui dit une d'icelles : Nous demandons congé de manger » de la chair seulement ès jours prohibés. Et le duc d'Albanye » leur dit : Je pensois, Mesdames, que ce fût chair vive. Le » pape entendit le passe-temps & se print à soubrire, disant » au duc d'Albanye : Mon cousin, vous avez fait rougir ces » dames-là, la royne n'en sera pas contente quand elle le sçaura. » Le roy, la royne & les princes sçurent incontinent cette » comédie, qui fut trouvée bonne. » Brantome a raconté le » même fait, & voici comme il finit : L'on m'a nommé les trois » dames, madame de Château-Briant, madame de Châtillon, & madame la baillive de Caën, toutes très-honnêtes dames. Je tiens ce conte des anciens de la cour.

dans une espece d'ivresse qui le disposoit à tout accorder. Ceux qui pensoient ainsi avoient pressé Henri de profiter, pour finir l'affaire du divorce, d'une conjoncture qui pouvoit paroître décisive, & l'avoient déterminé à envoyer des ambassadeurs. On a conjecturé que leurs soins auroient réussi, si le prince, accoutumé à prendre de fausses mesures comme tous les hommes qui sont dominés par des passions violentes, n'avoit négligé de leur donner des pouvoirs. Une inattention aussi marquée offensa également Clément qui laissa éclater son indignation, & François qui cacha la sienne pour ne pas se mettre hors d'état d'être utile à un allié qu'il servoit par goût & par intérêt. Cette modération en inspira au pape, & le fit consentir à attendre en Provence le retour d'un courier qu'on fit partir pour l'Angletere. La cour de Londres qui n'avoit jamais eu des principes trop fixes & qui par une fatalité presque inséparable de certaines affaires, ne se conduisoit plus que par humeur ou par dépit, ne profita pas des ouvertures qu'on lui faisoit. Soit qu'elle se trouvât humiliée par la condescendance de la cour de Rome, soit qu'elle craignît de trop devoir aux bons offices de celle de France, elle se refusa à

un accommodement qu'elle avoit sollicité très-vivement. Un procédé si bisarre fut accompagné de tout ce qui étoit capable de le rendre odieux. Les ministres Anglois qui étoient à Marseille, furent chargés d'appeller au futur concile de tout ce qui avoit été fait par le pape ; & ils exécuterent leurs ordres, sans les avoir communiqués au prince généreux & facile dont leur maître avoit employé la médiation. Cette conduite étoit trop extraordinaire pour qu'on n'y cherchât pas du mystere. Des politiques plus rafinés que profonds, prétendirent que Henri y avoit été poussé par des impulsions étrangeres & artificieuses. François, sur qui tomboient les soupçons, les dissipa sans peine: mais il étoit plus facile de ramener des imaginations égarées, que d'adoucir le cœur ulcéré d'un souverain pontife qui avoit été outragé. Clément reprit la route d'Italie, au désespoir de l'affront qu'il avoit reçu, & très-déterminé à s'en venger.

S'il y avoit un moyen de prévenir les suites d'un ressentiment si vif, c'étoit une diligence extrême, & le roi de France la fit. Il envoya en Angleterre, sans perdre de tems, l'évêque de Paris du Bellay. Ce prélat qui joignoit à beaucoup d'esprit le talent des affaires, au

goût des lettres, la science de la cour, à la connoissance générale des hommes, la connoissance intime du caractere de Henri, profita si bien de l'ascendant que lui donnoient ces avantages sur un prince inquiet, extrême & irrésolu, qu'il parvint à lui faire souhaiter qu'on pût renouer des négociations avec le pape. Une commission aussi délicate étoit si visiblement au-dessus du talent des ministres Anglois les plus déliés, qu'on lui fit les plus vives instances pour qu'il s'en chargeât lui-même. L'ambition de réussir dans une chose très-difficile le détermina à ce qu'on souhaitoit de lui. Il partit pour Rome, en Décembre, sans être arrêté ni par les rigueurs de la saison, ni par la crainte que pouvoient lui donner les variations dont il étoit témoin, d'être un jour révoqué ou désavoué.

Le succès des démarches qu'il fit dans les deux premiers mois de 1534, conjointement avec l'Evêque de Macon, leur parut à tous deux si grand, qu'ils se crurent presqu'assurés d'une décision favorable. Cette persuasion les détermina à presser un jugement qu'ils croyoient devoir rendre la tranquillité à Henri & à l'église. Avec moins de présomption, ils seroient entrés en défiance de la sécurité du parti contraire, & n'auroient pas attribué

à ſon aveuglement ce qui étoit une ſuite néceſſaire de la connoiſſance de ſes forces. Le pape qui voyoit leur erreur, auroit pu les déſabuſer. Nous ſoupçonnons qu'il ne le fit pas, parce qu'il étoit las avec toute l'Europe d'un démêlé qui duroit depuis ſept ans, & qu'il regardoit comme un grand bonheur d'être forcé en quelque maniere de le terminer. Un autre avantage qui devoit le frapper beaucoup, c'eſt qu'en prenant ce parti il paroiſſoit ne ſuivre que les impreſſions de la France, complaiſance apparente qui ôtoit à cette couronne le prétexte de faire un éclat, & la mettoit dans une eſpece de néceſſité d'abandonner les intérêts de l'Angleterre. Quoiqu'il en ſoit de ces conjectures, Clément aſſembla ſon conſiſtoire le 23 de Mars. De vingt-deux cardinaux qui le compoſoient, tous, excepté trois, ſe déclarent contre le divorce. Leur déciſion fut ſuivie d'une ſentence qui caſſoit le mariage de Henri avec Anne de Boulen, & qui obligeoit le prince à reprendre Catherine, ſous peine d'excommunication pour lui, & d'interdit pour ſon royaume.

La plupart des hiſtoriens racontent cet événement malheureux d'une autre maniere. Ils prétendent que le pape, gagné par les négociateurs François, conſentoit à laiſſer juger l'affaire

l'affaire du divorce à Cambray par les juges qui ne seroient pas suspects au roi d'Angleterre ; qu'il y avoit lieu de croire qu'on étoit convenu de ce qui y seroit décidé, & qu'on avoit trouvé un tempérament qui, sans trop traverser la passion de Henri, mettoit à couvert les droits & la gloire du saint siege ; que pour assurer l'éxécution d'un arrangement qui avoit coûté tant de soins & de travaux, il avoit paru nécessaire de lier par écrit la cour de Londres dont la politique étoit devenue incertaine, & la foi chancelante ; que du Bellay, qui voyoit augmenter ses espérances par cette précaution, l'avoit trouvée fort sage, & qu'il avoit agi vivement & sincérement pour obtenir de Henri l'engagement qu'on exigeoit ; que cet engagement n'avoit pas été porté à Rome dans le tems marqué, & que les impériaux avoient profité du retardement pour déterminer Clément à lancer les foudres de l'église, sans accorder un délai de six jours qu'on demandoit ; que le courier étoit arrivé deux jours après le jugement avec des nouvelles favorables : mais que les cardinaux dévoués à Charles-Quint avoient empêché qu'on ne revînt sur la démarche qui avoit été faite.

Quoique ce dernier récit fondé sur l'autorité de Martin du Bellay, écrivain exact,

contemporain & profondément instruit, soit presque généralement adopté, nous ne balançons pas à lui préférer l'autre. Il est tiré des lettres des évêques de Paris & de Mâcon à François I. Ces deux négociateurs y paroissent si honteux d'avoir mal connu la disposition des esprits, & d'être en quelque maniere la principale cause d'un malheur irréparable, qu'ils n'auroient pas manqué de saisir l'anecdote du courier, si elle eût eu quelque fondement. Leur silence sur un fait important qui pouvoit les justifier, ou diminuer du moins leur faute, peut, si nous ne nous abusons, passer pour une démonstration de sa fausseté. Après tout, dans quelque esprit & de quelque maniere que cet événement eût été conduit, il ne décida de rien, puisque tout ce qui passa pour en être la suite, l'avoit précédé. La sentence d'excommunication ne fut portée que le 23 Mars, & le parlement avoit fait, le 14 du même mois, une loi qui défendoit de reconnoître l'autorité du saint siege.

Quelque simple que soit ce calcul, la plupart des historiens ne l'ont pas fait, & ils ont écrit que le jugement rendu à Rome en faveur de Catherine, avoit perdu la religion en Angleterre. Ce qui les a trompés, c'est qu'ils n'ont pu se persuader que Henri ait pu

prendre un parti violent, ſans avoir vu ſi la déciſion qu'il ſollicitoit depuis ſi long-tems, lui ſeroit contraire ou favorable. Plus de pénétration ou de réflexion les auroit convaincus que le roi avoit voulu tout à la fois faire approuver ſon divorce par Clément, & ſe ſouſtraire à ſon obéiſſance, & qu'il croyoit avoir pris ſes meſures pour ſe procurer ces deux avantages dans le même tems. Le premier de ces projets échoua, comme nous l'avons dit : mais le ſecond réuſſit malheureuſement. Henri recueillit le fruit d'une politique profonde & ſuivie, qu'il avoit eu la force de laiſſer regarder juſqu'alors, comme un excès d'emportement. Depuis quatre ans qu'il préparoit ſa vengeance, il l'avoit beaucoup avancée, en accoutumant inſenſiblement ſes ſujets à un mépris extrême pour le pape : elle ſe trouva prête lorſque le tems d'agir fut venu ; & il s'y livra avec ſuccès. Sans faire d'autre changement dans la religion, il défendit tout commerce avec le ſaint ſiege ; & il voulut être lui-même chef de l'égliſe dans ſon royaume. Le parlement, ſans qu'il fût beſoin de négociations pour le gagner, de menaces pour l'intimider, ou de graces pour le corrompre, autoriſa le ſchiſme, & déclara criminels d'état tous ceux qui refuſeroient

au roi un titre dont il étoit jaloux comme théologien & comme souverain. Il est vrai que la plupart des évêques & des ecclésiastiques du second ordre qui devoient se trouver dans les deux chambres, s'en absenterent lorsqu'on y passa cet acte : mais presque tous le souscrivirent bientôt après, convaincus qu'il y avoit une grande différence entre se conformer à une loi faite par une autorité légitime, & donner sa voix pour la faire. Leur exemple, très-puissant par lui-même sur l'esprit de la multitude pour lui faire oublier ses anciens principes, fut encore soutenu de tout ce qu'on crut propre à le fortifier. Cranmer, archevêque de Cantorbery, dissipoit les scrupules des citoyens religieux; & Cromwel, ministre d'état, intimidoit les foibles. Ceux qui eurent assez de lumiere dans l'esprit pour démêler les sophismes, & assez d'élévation dans le cœur pour résister aux menaces, ne formerent qu'un nombre très-borné qui périt dans les supplices. (*) Le reste de la nation

(*) Le chancelier Thomas Morus est le plus célebre de ceux qui furent condamnés à mort pour n'avoir pas voulu reconnoître la suprématie de Henri. C'étoit un homme vertueux & bizarre, qui avoit de l'érudition, mais qui manquoit de dignité. L'histoire a conservé quelques traits qui peignent bien ce caractere.

Un très-grand seigneur ayant envoyé à Morus deux flacons

adopta les idées schismatiques qu'on lui présentoit. Elle suivit depuis les opinions de Zuingle sous Edouard, retourna à la communion de Rome sous Marie, & se forma sous Elisabeth un culte qu'elle professe encore aujourd'hui sous le nom de religion Anglicane.

Une innovation aussi singuliere que celle

---

d'argent, d'un prix considérable, pour se le rendre favorable dans un procès fort important, le magistrat les fit remplir du meilleur vin de sa cave, & les renvoya à celui de qui ils venoient: *Vous assurerez votre maître*, dit-il à celui qui les avoit apportés, *que tout le vin de ma cave est à son service.*

La femme de Morus le conjurant d'obéir au roi, & de conserver sa vie pour la consolation de ses enfans: *Combien d'années*, lui dit-il, *pensez-vous que je puisse encore vivre? Plus de vingt ans*, répondit-elle. *Ah! ma femme*, lui dit-il, *veux-tu donc que je change l'éternité avec vingt ans?*

La veille du jour qui devoit décider du sort de Morus, on vint à l'ordinaire pour le raser. *J'ai*, dit-il à son barbier, *un grand différend avec le roi: il s'agit de savoir s'il aura ma tête, ou si elle me restera; je n'y veux rien faire qu'elle ne soit bien à moi.*

Morus répondit à celui qui vint lui dire que le roi avoit modéré l'arrêt de mort rendu contre lui, à la peine d'être seulement décapité: *Je prie Dieu de préserver tous mes amis d'une semblable clémence.*

Au pied de l'échafaud où il devoit être exécuté, il dit à un des assistans: *Aidez-moi à monter, je ne vous prierai point de m'aider à descendre.*

Lorsque sur le point d'être décapité, il eut mis la tête sur le billot pour recevoir le coup mortel, il s'apperçut que sa barbe étoit engagée sous son menton, il la dégagea, & dit à l'exécuteur: *Ma barbe n'a point commis de trahison, il n'est pas juste qu'elle soit coupée.* Bullart, éloge de Morus.

que Henri faisoit dans ses états, pouvoit bouleverser l'Europe, & n'y produisit pas la plus légere fermentation. Le pape qui auroit pu allumer l'incendie, mourut avant que son esprit naturellement irrésolu, se fût fixé à aucun parti, ou que les circonstances lui eussent permis d'exécuter, de laisser entrevoir même les projets qu'il pouvoit avoir formés. Il emporta au tombeau la réputation d'avoir mal connu les intérêts de son siege, ou de ne les avoir pas su ménager dans l'affaire du divorce; de s'y être livré à une politique tantôt lente & tantôt précipitée; d'avoir nourri & détruit alternativement les espérances d'un roi aveuglé par sa passion; de s'être enfin montré timide, soupçonneux & dissimulé, lorsqu'il auroit fallu avoir, ou affecter de la bonne foi, de la franchise, de la fermeté. L'empereur qui s'étoit chargé de faire exécuter la sentence rendue en faveur de Catherine, fut détourné d'une entreprise aussi hardie par le péril où elle le jettoit: ses réflexions le conduisirent à penser qu'il étoit plus dangereux pour lui d'aigrir un prince vif & puissant, qu'agréable de se livrer à une vengeance incertaine & inutile. François I qui avoit été autrefois assez offensé des hauteurs & des partialités de la cour de Rome, pour que Henri se

flattât & pût se flatter peut-être de l'associer à ses violences, n'étoit plus dans les mêmes dispositions : les liaisons qu'il avoit prises avec le pape, la guerre qu'il alloit soutenir contre Charles-Quint, l'habitude des opinions anciennes, l'attachement que ses sujets avoient pour le saint siege ; tout se réunit pour l'empêcher de suivre l'exemple de son allié. Le roi d'Angleterre qui éprouvoit de la part de ses peuples moins de contradictions qu'il ne l'avoit craint, & qui trouvoit dans son cœur pour surmonter les difficultés, plus de fermeté qu'il ne l'avoit peut-être espéré, se livroit & formoit l'habitude de se livrer le reste de sa vie à ce que les passions ont de plus injuste, de plus violent & de plus absolu.

Pour ne parler que de celle qui fournit le fond de l'histoire que nous écrivons, elle causa la chûte d'Anne trois ans après avoir procuré son élévation. Cette princesse qui conservoit sur le trône le fond de coquetterie qui l'y avoit placée, étoit généralement blâmée. Le roi seul n'appercevoit pas ce défaut de dignité ou de vertu, & il eut besoin de former de nouvelles amours pour être éclairé. Ses premiers soupçons furent fortifiés, si nos conjectures sont vraies, par ceux qui étoient restés secrétement attachés à Rome, & qui

pensoient que s'ils réussissoient à perdre leur ennemie, la réconciliation de l'Angleterre avec le saint siege deviendroit possible. L'intérêt de leurs opinions, le plus fort qui puisse occuper les hommes, les rendit ardens contre la reine : ils l'accuserent d'avoir un commerce criminel avec Noris, Smeton, Weston, Bereton, ses domestiques, & avec le lord Rochefort son frere. (*)

A juger d'Anne par ses réponses, elle n'étoit ni tout-à-fait innocente, ni aussi vicieuse que le prétendoient ses délateurs. De son aveu elle avoit tenu la plupart des discours imprudens, licentieux même qu'on lui attribuoit : mais elle soutint qu'il n'y avoit jamais rien eu que d'honnête dans ses actions. Les dépositions de ses complices s'accorderent avec les siennes ; & il n'y eut que le musicien Smeton à qui la crainte ou la vérité fit dire qu'il avoit souillé le lit du roi son maître.

(*) La maniere dont l'archevêque de Cantorbery, Thomas Cranmer, s'y prit pour défendre Anne, ne pouvoit être ni plus fine, ni plus insinuante. « Comme, dit-il au roi d'Angleterre, » je n'ai jamais eu meilleure opinion d'aucune femme que de » la vôtre, je ne puis la croire coupable. Mais quand je vois » la rigueur extrême dont Votre Majesté use envers elle après » l'avoir si tendrement aimée, je ne puis imaginer qu'elle soit » innocente. J'espere néanmoins que Votre Majesté ne trouvera » pas mauvais qu'ayant de grandes obligations à cette princesse, » je prie Dieu de permettre qu'elle se justifie pleinement de tout » ce dont elle est accusée. » *Amelot, notes sur Tacite.*

Ce témoignage, quoiqu'il fût unique, qu'il dût être au moins balancé par ceux qui lui étoient opposés, & qu'il ne fût revêtu d'aucune des formalités que la loi exige, décida du ſort des accuſés. On les condamna tous à mort; & la ſentence fut aſſez promptement exécutée. Il n'y eut que le ſupplice de la reine qui fut diféré de quelques jours par un rafinement de vengeane dont on trouve peu d'exemples dans l'hiſtoire.

Cette princeſſe, qui avoit des ſingularités dans le caractere, ſe trouvoit en quelque maniere dédommagée de ſon malheur par le ſouvenir de ſa grandeur paſſée, & par l'eſpérance de celle qui attendoit ſa fille Eliſabeth. Henri lui envia cette double conſolation; & pour la lui ravir, il penſa à faire déclarer nul ſon mariage avec elle. Dans cette vue il la fit accuſer d'avoir eu, avant de monter ſur le trône, des engagemens indiſſolubes avec Perci. Le lord réfuta une calomnie auſſi odieuſe avec la fermeté qu'inſpire aux ames élevées une innocence entiere : mais Anne ſe laiſſa perſuader de convenir de ce dont on la chargeoit. Il n'eſt pas aiſé de deviner les motifs de cette foibleſſe : tout ce qu'on a imaginé pour l'expliquer ſe réduit à une conjecture aſſez vraiſemblable. Les pairs du royaume qui avoient

jugé la reine, l'avoient condamnée à être brûlée vive, ou à perdre seulement la tête, selon qu'il plairoit au roi. La crainte qu'elle avoit du feu, & l'assurance qu'on lui donna, que si elle faisoit l'aveu qu'on lui demandoit, elle ne seroit que décapitée, purent fort bien l'y déterminer. Quoiqu'il en soit, sa déclaration fut suivie d'une sentence de divorce entre Henri & elle. Ce trait d'humiliation auquel elle n'étoit pas préparée, quoiqu'elle eût pu l'être, lui flétrit l'ame & la fit monter sur l'échafaut le 19 Mai 1539, plutôt avec la tranquillité qu'inspire le désespoir, qu'avec le sang-froid que donne le courage.

Il n'y avoit pas vingt-quatre heures que cette tragédie étoit finie, lorsque le roi forma publiquement de nouveaux nœuds. C'étoit un mépris trop marqué des bienséances pour ne pas partir d'un grand fond de corruption, & une passion trop vive pour ne pas faire soupçonner que sans la jeunesse & les graces de Jeanne Seymour, Anne de Boulen n'auroit pas été trouvée si criminelle. La nouvelle reine ne jouit de son élévation que jusqu'au mois d'Octobre 1537. Elle mourut en donnant la vie au prince Edouard. Ceux qui ont écrit que Henri, averti qu'il falloit se résoudre à perdre l'enfant ou la mere, avoit dit : *Allez, qu'on sauve le fruit; il est assez de*

femmes au monde : mais on n'a pas, quand on veut, un fils, & que sur cette décision on s'étoit déterminé à faire l'opération césarienne, ont plus consulté leurs préjugés & les bruits populaires, que la vérité & les monumens authentiques qui nous restent de ce tems-là.

Les Historiens ont mieux démêlé les vues d'intrigue & de politique qui éleverent *Anne de Cléves* sur le trône. Ils conviennent assez généralement que Cromwel qui étoit secrétement lutherien, forma ce projet pour avoir une reine de sa religion, & que Henri l'adopta pour se procurer dans l'empire, par cette alliance, des amis dont il prévoyoit qu'il alloit avoir besoin. Ce nouveau lien ne fut pas heureux. Le prince qui l'avoit formé avec répugnance, & seulement par raison d'état, ne combattit plus son dégoût, dès qu'il vit la situation des affaires tout-à-fait changée ; & il se fit prier par son parlement de faire examiner la validité de son mariage. Le clergé le déclara nul sous les ridicules & vains prétextes, que le roi n'y avoit pas donné un consentement intérieur, & que la reine avoit eu autrefois un engagement avec le fils du duc de Lorraine. Cette nouvelle fantaisie de Henri lui coûta à lui un crime, à son favori la vie, une bassesse au corps qui représentoit la nation, & l'honneur à Anne de Cléves.

Un terme aussi humiliant d'une élévation qui n'avoit duré que depuis Janvier 1540, jusqu'au mois de Juillet de la même année, n'empêcha pas Catherine Howard d'aspirer à la couronne : le duc de Norfolk son oncle, & Gardiner, Evêque de Winchester la lui mirent sur la tête dès le 8 d'Août. Ces deux ministres avoient un dessein plus important que de s'assurer par-là le crédit que la mort de Cromwel leur avoit donné : ils portoient leurs vues jusqu'à la réconciliation de l'Angleterre avec le saint siege. Leur projet auroit peut-être réussi, si la nouvelle reine n'avoit pas perdu, par le désordre de ses mœurs, l'ascendant que leurs conseils lui avoient fait prendre dans les affaires. Cranmer & les autres ennemis du parti qu'elle soutenoit, découvrirent ses intrigues : les preuves dont ils accompagnerent l'accusation qui fut formée contre elle, furent trouvées si fortes, que le parlement la fit décapiter le 12 de Février 1542. (*)

(*) « Catherine Howard protesta, en mourant, de son innocence, quoiqu'elle avouât n'avoir pas vécu sans reproche avant son mariage. Sur cela, le parlement donna l'acte le plus absurde & le plus déraisonnable : il déclara que celle qui n'étant pas vierge auroit la hardiesse d'épouser le roi, seroit coupable du crime de lese-majesté. C'étoit mettre toute personne qui passoit dans le monde pour fille sans autre examen, & qui auroit eu le malheur de plaire à Henri, dans

Cette sévérité que le roi avoit ordonnée, plaça sur le trône au mois de Juillet de l'année suivante, Catherine Parr, veuve du baron de Latimer. Avec de l'esprit, des graces, une raison supérieure, de l'élévation, beaucoup de complaisance, & une conduite hors de tout soupçon, elle se vit plusieurs fois sur le point de subir les peines destinées au crime. Son attachement pour le luthéranisme effaçoit aux yeux de son époux ce qu'elle avoit de vertus ou de talens ; & on conjecture avec vraisemblance que ses opinions l'auroient conduite au divorce ou sur l'échafaud, si Henri ne fût pas mort au commencement de 1547. Il eut le tems & la sagesse de prendre, pour sa succession, des arrangemens fort justes : il appella Edouard au trône, & après lui, Marie & Elisabeth, quoiqu'il les eût fait déclarer autrefois bâtardes par le parlement, & incapables de succéder à la couronne. L'idée qu'on se forme ordinairement de ce prince est si fausse ou si confuse, qu'il nous a paru nécessaire de finir, par son caractere, l'histoire que nous écrivons.

La nature lui avoit donné beaucoup de

» la nécessité ou de se déshonorer soi-même, ce qui est contre » la loi de nature, ou bien d'exposer sa tête en cas de vérification. » *Higgon*.

pénétration, mais de cette pénétration qui fait plutôt la fortune des particuliers, que la gloire d'un ſouverain. Son goût particulier & celui de ſon ſiecle le tournerent vers les ſciences abſtraites, & il perdit à l'étude de la ſcholaſtique, un tems qui pouvoit être utilement employé à aprofondir les principes du gouvernement. Par un malheur qui a preſque toujours des ſuites fâcheuſes, il fut théologien & enthouſiaſte : l'amour de ſes opinions le rendit d'abord controverſiſte (*), & enfin tyran. La libéralité qui eſt preſque toujours un crime dans les rois, parce que ce n'eſt pas leur bien, mais celui de l'état qu'ils prodiguent, fut pouſſée à l'excès ſous ſon regne; il ruina ſes ſujets par des profuſions criminelles & extravagantes. Une confiance aveugle en ſes miniſtres, le réduiſit à être, durant la moitié de ſon regne, le jouet

(*) Tout le monde ſait que Henri VIII écrivoit, en 1521, contre Luther, un livre intitulé : *Des ſept Sacremens*. Quoiqu'il y ait apparence que Wolſey, Gardiner & Morus aient eu beaucoup de part à la compoſition de cet ouvrage, il valut au monarque Anglois le titre de *défenſeur de la foi*. Fuller dit à cette occaſion, dans ſon hiſtoire de l'égliſe, que Patch, le fou de la cour, voyant un jour le prince de bonne humeur, lui en avoit demandé la raiſon, & que le prince lui avoit répondu que c'étoit à cauſe du titre de défenſeur de la foi; ſur quoi le fou lui répliqua : *Je t'en prie, mon cher Henri, défendons-nous nous-mêmes, & laiſſons la foi ſe défendre ſeule.* Fuller.

de leurs passions ou la victime de leurs intérêts; l'autre partie fut employée à troubler le repos du royaume, & à l'inonder de sang. L'opinion qu'il avoit que l'Angleterre étoit le *balancier* (*) de l'Europe, l'empêcha de faire les efforts nécessaires pour que cela fût; & il se vit forcé plus d'une fois à recevoir les impressions des puissances qu'il auroit dû conduire par les siennes. Comme sa politique n'étoit ordinairement ni savante ni suivie, il formoit souvent des entreprises pernicieuses, ou abandonnoit celles qui avoient été sagement formées : on ne le trouvoit appliqué & ferme que dans les affaires qu'il regardoit comme personnelles. Ceux qui lui ont accordé des talens supérieurs, en voyant l'ascendant qu'il avoit pris sur ses peuples, nous paroissent avoir confondu l'effet qui étoit frappant avec la cause qui étoit cachée : plus d'attention leur auroit fait voir que la soumission des sujets fut par un pur hasard le fruit du système de religion que le dépit seul avoit inspiré au monarque : les catholiques & les luthériens convaincus que le prince ne pouvoit pas rester

(*) *Quod illic, de æquilibrio Galliæ & Hispaniæ asseritur, Angliam esse examen Europæ, statera sque illa duo regna ejusdem Europæ, non omnino rejiciendum est à prudenti viro.* Antonio Perez, lettre au comte d'Essex.

dans l'espece de milieu qu'il avoit pris entr'eux, se déterminerent à une complaisance aveugle, les uns pour le ramener à ses premiers principes, & les autres pour l'attirer à eux. On ne peut nier que Henri n'ait connu les hommes, & qu'il ne les ait mis souvent à leur place; il lui manqua le talent de s'en servir: ou il les négligeoit par caprice, ou il les abadonnoit par foiblesse, ou il les humilioit par fierté & pour faire tomber les soupçons qu'on pouvoit avoir, qu'il laissoit prendre trop d'empire sur lui à ses favoris. Il donna dans tous les écueils des rois qui n'ont ni principes fixes, ni probité: les loix changeoient tous les jours sous son regne, & ce qui étoit plus affreux & plus ordinaire encore, le citoyen étoit jugé par la volonté du prince, & non par l'autorité de la loi. Ses passions, ses desirs, ses moindres fantaisies étoient des ordres pour ce même parlement, qui, habile depuis à faire naître ou à saisir des conjonctures favorables, a assuré la liberté de la nation sur des fondemens qui paroissent inébranlables(*). Tous ceux qui l'ont étudié avec quelque soin,

(*) « Le parlement étoit si fort subjugué, qu'il ordonna que » ceux qui auroient prêté de l'argent à Henri, feroient obligés » de l'en tenir quitte. Quelque injuste que fût cet acte, les » chambres ne furent pas fâchées que le roi le desirât, afin » de faire cesser l'usage des emprunts, qui, avec le tems, » auroient rendu les parlemens inutiles. » *Milord Herbert.*

n'ont

n'ont vu en lui qu'un ami foible, un allié inconstant, un amant grossier, un mari jaloux, un pere barbare, un maître impérieux, un roi cruel (*) Quoiqu'en montant sur le trône il trouvât une nation entiere prevenue en sa faveur, des trésors immenses, un état paisible, des voisins divisés, il ne fit rien pour le bonheur de ses sujets, & fort peu pour sa gloire. Pour peindre Henri d'un trait, il suffit de répéter ce qu'il dit à sa mort: *Qu'il n'avoit jamais refusé la vie d'un homme à sa haine, ni l'honneur d'une femme à ses desirs* (**).

(*) Henri, mécontent de François I, lui envoya pour ambassadeur un évêque Anglois, qu'il voulut charger de quelques discours fiers & menaçans. Ce prélat, qui sentit tout le danger de sa commission, chercha à s'en faire dispenser. Ne craignez rien, lui dit le prince : si le roi de France vous faisoit mourir, je ferois abattre bien des têtes à quantité de François qui sont en ma puissance. *Je le crois*, répondit l'évêque; *mais de toutes ces têtes*, ajouta-t-il en riant, *il n'y en a pas une qui vint si bien sur mon corps que celle qui y est.* Sans cette agréable réponse, qui divertit le roi, l'ambassadeur auroit été obligé de suivre, au péril de sa vie, des instructions pleines d'orgueil & de fiel. *Mylord Herbert.*

(**) On n'appelloit autrefois les rois d'Angleterre que *Votre Grace*. Henri VIII fut le premier qui se fit appeller *Altesse*, puis *Majesté*; ce fut François I qui commença à lui donner ce dernier titre dans leur célebre entrevue de 1520. La magnificence de cette assemblée, connue sous le nom de camp de drap d'or, *fut telle*, dit du Bellai, *que plusieurs y porterent leurs moulins, leurs forêts & leurs prés sur leurs épaules.*



HISTOIRE

DE LA CONJURATION DE FIESQUE,

En 1546 & 1547.

DE tous les états qui partagent l'Europe, il n'y en a pas un seul qui ait éprouvé autant de révolutions que celui de Genes. Connu dans l'histoire, deux siecles avant Jesus-Christ, il a successivement obéi aux Romains, aux Goths, aux Lombards, à Charlemagne, & à ses descendans en Italie. Libre par leur extinction de se donner des loix, il choisit le gouvernement populaire vers la fin du neuvieme siecle. L'enthousiasme de la liberté le rendit capable des plus grandes choses, & il parvint à concilier les avantages d'un commerce opulent avec l'éclat que donne la supériorité des armes. Malheureusement les esprits échauffés d'abord par l'amour de la patrie, ne le furent, dans la suite, que par la jalousie & par l'ambition. Ces deux violentes passions n'arrêterent pas seulement les progrès de la république; elles la remplirent cent fois d'horreur, & l'asservirent en différens tems à des empereurs,

aux Visconti, au marquis de Mont-Ferat, aux Sforces & à la France. André Doria la délivra, en 1528, du joug de cette derniere puissance, & y établit l'ordre qui subsiste encore aujourd'hui.

Par ses conseils & par ses soins, il fut fait un état des familles nobles & plébéiennes qui avoient six maisons dans Genes, & il ne s'en trouva que vingt-huit. Les Adornes & les Fregoses dont la puissance & les divisions causoient depuis si long-tems les malheurs publics, ne furent point compris dans le dénombrement, & on les agrégea à ces familles avec tout ce qu'il y avoit de citoyens distingués par leur naissance, par leurs biens & par leurs services. Il eût été dangereux de n'y pas admettre ceux qui avoient montré jusqu'alors un caractere factieux & remuant: en les dispersant, on prévint les complots, & on se ménagea l'espoir des services qu'ils pourroient rendre lorsqu'ils auroient pris l'esprit du nouveau gouvernement. Les loix qui ordonnoient que le doge seroit de l'ordre du peuple & de la faction gibeline, & que les charges seroient également partagées entre le peuple & la noblesse, furent abrogées: la puissance absolue fut déférée aux vingt-huit familles qu'on avoit formées; les autres citoyens furent exclus du gouvernement.

Il fut réglé que dans cette multitude de souverains, on en prendroit tous les ans quatre cents pour former le *grand conseil & pour gouverner l'état*; que cent d'entr'eux composeroient *le petit conseil* qui auroit le département de différentes affaires; que ce petit conseil choisiroit tous les ans, dans les vingt-huit familles, vingt-huit sujets qui, avec dix-huit autres électeurs qu'ils s'associeroient eux-mêmes, nommeroient quatre personnes au grand conseil, que celui des quatre proposés qui réuniroit le plus de suffrages, seroit proclamé doge. On donna à ce premier magistrat de la république, pour son conseil particulier, huit gouverneurs qui formerent avec lui ce qu'on appelle *Seigneurie*. Cinq *censeurs suprêmes* furent chargés d'examiner la conduite de tous ceux qui sortiroient de place, & on les autorisa à les punir, s'ils trouvoient leur administration injuste ou vicieuse.

Ce plan de gouvernement, le seul peut-être qui pût convenir au caractere des Génois, & à la situation où ils se trouvoient, les devoit rassurer naturellement contre les entreprises de Doria. Si ce grand capitaine eût eu réellement les vues que lui ont supposées la plupart des historiens, ou il auroit laissé son pays dans l'anarchie, ou il y auroit établi des loix mauvaises, ou il se seroit emparé

de la dignité de doge, trois voies qu'il lui étoit aisé de prendre, & dont chacune devoit presque nécessairement le rendre maître de la république. Avec un peu d'attention, on démêle qu'il ne cherchoit ni à être tyran, ni à être citoyen, & qu'il vouloit se venger seulement de la France qu'il avoit bien servie, & dont il étoit maltraité. Ce projet qui étoit connu de tout le monde, & celui de maintenir la révolution, l'autorisoit, sans qu'on en prît ombrage, à se charger, comme il fit, du commandement des galeres de Charles-Quint. Il est vrai que ce moyen avoit quelque chose d'équivoque, & qu'il pouvoit servir à opprimer la liberté publique aussi-bien qu'à la défendre : mais l'ordre que Doria avoit d'abord établi dans l'état, étoit une preuve de modération, que ce qu'il avoit laissé voir d'ambition ne devoit guere affoiblir, & que sa conduite fortifioit extrêmement. Content de l'empire que lui donnoient sur les esprits & sur les cœurs les grandes choses qu'il avoit faites, il paroissoit préférer de bonne foi la tranquillité de la vie privée à l'embarras des grandes places, & se livrer aux affaires plutôt par zele que par goût. Il y a apparence que des dehors aussi imposans auroient trouvé une confiance entiere, sans la présomption & les hauteurs

d'un parent éloigné qu'il avoit adopté pour fils.

Ce jeune homme se nommoit Jeannetin Doria. Arraché par une main puissante à des travaux obscurs auxquels les malheurs de ses peres avoient condamné ses premieres années, il ne se trouva pas d'un caractere assez élevé pour soutenir le changement qui arrivoit dans sa fortune. Dans l'espece d'ivresse où le jetta un événement que personne n'avoit prévu, & que rien n'avoit préparé, il pensa qu'il y auroit de la dignité à traiter le peuple avec mépris, & la noblesse avec fierté: cette idée le conduisit à exiger des déférences qui approchoient de la soumission, à vouloir que ses volontés & ses opinions prévalussent toujours, & à prendre des manieres plus convenables au souverain d'une grande monarchie qu'à un citoyen d'un état libre. Son pere qui auroit pu réprimer un orgueil si révoltant, qui du moins devoit le tenter, restoit dans une inaction qui pouvoit avoir plusieurs principes: les uns l'attribuoient à un aveuglement de tendresse, & les autres à la foiblesse de l'âge: ceux qui passoient pour les plus éclairés soupçonnoient Doria de voir, peut-être sans en douter, avec complaisance, une espece de tyrannie qui étoit une suite & une preuve du respect qu'on avoit

pour lui. Quoiqu'il en soit de ces conjectures, les prétentions & les manieres de Jeannetin révolterent tout ce qui avoit de l'élévation dans l'ame, & singuliérement Jean-Louis de Fiesque, comte de Lavagna.

Ce jeune seigneur, l'homme le plus riche de la république, & celui qui portoit un plus beau nom, avoit une taille avantageuse, la démarche noble & aisée, le regard vif, le teint éclatant. Il montoit bien à cheval, réussissoit dans tous les exercices du corps, parloit éloquemment, & mettoit de la grace à tout ce qu'il faisoit. Son air étoit toujours serein, ses manieres toujours enjouées, son humeur toujours égale. Il étoit magnifique jusqu'à la profusion, & si bienfaisant, qu'il préféroit à tous les autres avantages, celui de pouvoir donner. Quoiqu'il eût une politesse qui avoit l'air d'être trop générale, il s'en étoit fait une particuliere pour les gens de mérite & de qualité, qui les flattoit sans offenser les autres. Son aversion pour toute sorte d'engagement l'empêchoit quelquefois de donner, même à propos, sa parole; mais il la gardoit avec une exactitude que les gens peu délicats trouvoient embarrassante, & les grandes ames, héroïque. La passion qu'il avoit de plaire indifféremment à tout le monde, lui donnoit un air de popularité qui auroit été louable

ſous un monarque, & qui étoit peut - être un vice dans un gouvernement libre. On ne peut pas être plus ſéduiſant qu'il l'étoit : avec un grand nombre de qualités brillantes, il avoit l'apparence de pluſieurs vertus. L'inquiétude qui le pouſſoit aux grandes places venoit du deſir qu'il avoit de faire de grandes choſes : l'ambition ne lui étoit inſpirée que par la gloire. Une erreur qui étoit plutôt un malheur de ſon âge qu'un défaut de ſon eſprit, lui fit confondre la célébrité avec une réputation fondée ; il alla juſqu'à croire qu'il lui ſuffiroit d'occuper de lui ſes contemporains, pour laiſſer un grand nom à la poſtérité. Tous ceux qui l'avoient étudié & qui ſe connoiſſoient en hommes, lui trouvoient à vingt-deux ans une politique très-rafinée & une diſſimulation impénétrable : il leur paroiſſoit né pour aſſervir ſa patrie ou pour l'illuſtrer.

Fieſque, avec le caractere qu'on vient de tracer, ne pouvoit pas manquer d'être mécontent de la ſituation où ſe trouvoit la république. Il la voyoit ſous l'empire de Doria, & rien ne faiſoit eſpérer qu'elle en dût ſortir. Les arrangemens paroiſſoient ſi bien pris, pour que l'autorité paſſât dans les mains du fils à la mort du pere, qu'il y auroit eu plus que de l'imprudence à les traverſer. Les mœurs de Jeannetin pouvoient,

il est vrai, faire soupçonner que les peuples se lasseroient tôt ou tard d'un usurpateur sans réputation & sans génie; mais il devoit trouver, selon les apparences, dans le commandement des galeres de Charles-Quint, dont on lui avoit accordé la survivance, de quoi soutenir ses hauteurs & étouffer les murmures. Ses premieres démarches & les sentimens qu'on lui connoissoit faisoient craindre aux plus éclairés qu'il n'employât, pour assurer son crédit, un autre moyen plus bas & aussi odieux: ils pensoient que, jaloux & défiant comme il étoit, il écarteroit avec soin, des grandes places, tous ceux que leur naissance y appelleroit, ou que leurs talens en rendroient dignes. Le chemin des honneurs paroissoit désormais fermé pour tout ce qui n'auroit pas un cœur bas, ou un esprit borné.

La vue d'un tel avenir découragea les foibles, mortifia les citoyens, & irrita Fiesque. Il lui parut également indigne de lui de vivre dans l'obscurité ou d'en sortir par la faveur d'un homme qu'il méprisoit. Les intérêts de son ambition & de son orgueil firent de fortes impressions sur son ame, & le déterminerent à tout hasarder pour se garantir de l'oubli & de l'oppression. Entre plusieurs moyens que lui présenta une ima-

gination forte & impétueuse, celui de faire périr Doria, fut le seul qui lui parut infaillible, & il s'y arrêta avec beaucoup de sang-froid & de fermeté. La nécessité de changer la forme du gouvernement pour soutenir une démarche aussi hardie, ne l'effraya pas, & fut, peut-être sans qu'il s'en doutât, un motif de plus : il devoit paroître doux à un homme de son caractere d'abattre d'un même coup ses ennemis, & de se placer à la tête d'un état assez puissant. La révolution devoit être l'ouvrage du génie seul : pour la maintenir, la force étoit nécessaire, & Fiesque qui le vit, pensa à se ménager l'appui de la France.

Cette couronne qui n'étoit ni éclairée ni rebutée par les revers qu'elle avoit éprouvés durant un demi-siecle en Italie, conservoit le desir & l'espérance de s'y rétablir. Elle rapportoit tout à cette chimere, à laquelle la gloire ainsi que les intérêts les plus essentiels de la nation avoient été souvent sacrifiés. Ces dispositions devoient si naturellement la déterminer à appuyer des mouvemens favorables au but qu'elle se proposoit, qu'il parut suffisant de lui laisser seulement entrevoir la conspiration, pour l'y engager. César Frégose négocia sur ce plan, & ne réussit pas. Soit que la cour de

France ne crût pas qu'il fût de ſa dignité de ſe lier à des conjurés qu'on ne lui nommoit pas, ſoit qu'elle ſe trouvât offenſée de l'air de réſerve avec lequel on vouloit traiter, elle refuſa de contracter aucun engagement, & ne parut pas même empreſſée à ſuivre les ouvertures qui lui avoient été faites. Les cauſes de cette indifférence furent aiſément démêlées, & on fit partir ſans délai, avec d'autres inſtructions un nouvel agent. Ce n'eſt pas que le premier ſe fût mal conduit, mais il avoit été trouvé généralement défiant ou peu inſtruit; & on ne crut pas devoir continuer à ſe ſervir, dans une conjoncture ſi délicate, d'un miniſtre qui n'inſpiroit point de confiance, ou qui n'obtiendroit aucune conſidération.

Quoiqu'il en ſoit de cette précaution politique, les vues qu'on n'avoit pas daigné examiner, lorſqu'elles n'avoient été propoſées que confuſément, n'eurent pas été plutôt développées qu'elles firent des impreſſions profondes. Le projet de dépouiller l'empereur de l'influence qu'il avoit comme protecteur dans le gouvernement de Genes, & d'y réuſſir par la mort des Doria, flatta la haine & l'ambition de François I. Ce prince ſe livra à l'eſpérance d'être bientôt vengé d'un homme qui, après l'avoir bien

servi, lui avoit fait beaucoup de mal ; & de triompher d'un rival qui n'ayant plus les mêmes facilités pour porter des secours dans le Milanois, se trouveroit hors d'état de s'y maintenir. Ces deux puissans intérêts le déterminerent à accorder tout ce qu'on lui demandoit. Il fit espérer qu'il renonceroit immédiatement après la révolution en faveur de Fiesque, à tous les droits qu'il avoit sur Genes ; & lui abandonna, pour l'exécution de ses projets, la disposition des troupes Françoises qui étoient dans le Piémont, & des vaisseaux & des galeres qui étoient sur les côtes de Provence.

Cet appui, quelque grand qu'il fût, ne parut pas suffisant à Fiesque, dont le courage réfléchi & éclairé ne négligeoit pas les précautions. Instruit que les mêmes passions qui lui avoient rendu favorable la cour de France, régnoient à celle du pape, il s'occupa fortement du soin de les mettre en jeu. L'expérience qu'il venoit de faire, que les grandes affaires réussissent difficilement lorsqu'elles sont maniées par des subalternes, le détermina à conduire lui-même cette négociation. Heureusement il vivoit dans un pays, & se trouvoit dans des circonstances, où un voyage à Rome ne pouvoit pas inspirer raisonnablement des soup-

çons. Le séjour qu'il y fit, fortifia plutôt qu'il n'affoiblit cette sécurité, par l'attention qu'il eut, au milieu de ses projets, de ne paroître occupé que de ses plaisirs, & par l'art de cacher des desseins profonds sous un air frivole.

Il est vrai que tout étoit si favorablement disposé pour lui, que rien ne le trahissoit. Paul III qui avoit examiné le plan de la révolution qu'on méditoit, l'approuvoit avec les plus grands éloges. Il entroit dans tous les arrangemens en homme d'état; & en pressoit l'exécution par tous les motifs de gloire, d'élévation & de vengeance qui produisent communément les événemens extraordinaires. L'espérance d'être délivré d'André Doria, dont il avoit si souvent éprouvé les hauteurs, & auquel il avoit fait tant de perfidies, & de voir la puissance de l'empereur tomber en Italie, ou ne s'y soutenir que par le saint siege, le combloit de joie. Ces sentimens faisoient que Fiesque n'avoit pas besoin, pour réussir, de recourir à des voies obscures & détournées, à des ministres d'une probité douteuse, ou à de petits moyens, & que son secret étoit véritablement un secret.

Le cardinal Trivulce, le seul avec le pape qui en fût instruit, ne l'avoit pas même

pénétré. Il avoit été averti par la cour de France, dont il conduisoit les affaires, de ce qui se tramoit. La maniere dont il traita celle dont nous parlons, feroit plus que soupçonner qu'on étoit déjà mécontent de ce qui avoit été arrêté, & qu'il lui étoit prescrit par ses instructions de ne rien oublier pour faire prendre d'autres arrangemens. Cette conjecture répand la lumiere sur la conduite d'un ministre habile, qui sans cela seroit une énigme inexplicable. Avec cette clef on voit pourquoi Trivulce qui auroit dû naturellement éblouir Fiesque de la facilité de son entreprise, lui exagéroit continuellement la difficulté de la soutenir. Son but étoit sans doute de le porter à rendre les François maîtres de Genes pour les faire concourir efficacement à l'exécution de ses projets. A cette condition le roi très-chrétien s'engageoit à lui donner le commandement de six Galeres, à entretenir deux cents hommes de garnison dans sa forteresse de Montobio, à le faire capitaine de cent hommes d'armes, & à lui payer une pension de dix mille écus.

Ces offres, quoiqu'accompagnées de toutes les marques d'estime qui pouvoient les rendre flatteuses, & de toutes les assurances de protection qui devoient en garantir l'effet, ne se trouverent pas du goût de Fiesque. Il avoit

si fort compté que la France seroit l'instrument de son ambition, qu'il n'étoit guere possible qu'il consentît à n'être que l'instrument de l'ambition de la France. Ce qui se passoit alors dans son ame ne se peignit point pourtant dans ses yeux, par le talent qu'il avoit de se rendre impénétrable, & il ne parut qu'incertain, quoiqu'il fût offensé. Trivulce qui pensoit que son âge, son expérience, & une profonde connoissance des états & des affaires, devoient lui donner un grand ascendant sur un jeune homme qui n'avoit que du génie, fit tout ce qu'il put pour l'amener à convenir qu'il n'y avoit de parti raisonnable que celui qu'on lui proposoit. Tout ce manége fut inutile. Fiesque qui ne s'engageoit que lorsqu'il le vouloit, & qui ne vouloit pas s'engager alors, n'approuva, ni ne refusa rien : il se contenta de dire qu'il feroit ses réflexions, & il reprit le chemin de Genes.

Son voyage fut inquiet & agité. Ce qui venoit de se passer entre Trivulce & lui, jetta dans son esprit les semences d'une incertitude d'autant plus fatiguante qu'elle n'étoit pas dans son caractere. D'un côté, il lui paroissoit difficile de se passer du secours de la France, & déshonorant d'un autre d'en recevoir des loix. Lorsque sa haine étoit plus

vive que son ambition, il penchoit, pour assurer sa vengeance, à mettre, puisqu'il le falloit, sa patrie sous un joug étranger; & lorsque l'ambition l'emportoit sur la haine, il vouloit recueillir seul le fruit de son entreprise. Le choc de ses passions, dont les suites ordinaires sont le découragement ou la violence, réduisit le comte de Fiesque à une espece de lassitude, que des expériences sans nombre doivent faire regarder comme la ruine de toutes les affaires qui exigent de la célérité & de l'enthousiasme: il fut tiré de cet état d'inaction par un agent de Trivulce.

Ce cardinal, qui avoit réfléchi sur la conduite qu'il avoit tenue dans la négociation dont on l'avoit chargé, avoit senti lui-même le vice de sa politique. Il s'étoit apperçu que par des propositions trop visiblement intéressées, il avoit révolté un cœur fier & élevé, beaucoup plus sensible à la gloire qu'à la fortune. L'ordre qu'il pouvoit avoir reçu de les faire, & qui auroit entiérement rassuré un homme ordinaire ou un ministre courtisan, ne le justifioit pas à ses propres yeux. Il pensoit qu'il auroit dû s'écarter du mauvais plan qui lui avoit été tracé par une cour trop occupée de ses plaisirs, pour l'être beaucoup de ses affaires, & qui vouloit moins

ce

ce qui étoit bien que ce qu'elle croyoit facile. Cette opinion qui ne peut pas être dangereuse, parce qu'elle ne sera jamais adoptée que par ceux qui auront autant de supériorité dans l'esprit que dans le cœur, le conduisit à vouloir réparer sa faute. Nicolas Foderato, gentilhomme de Savone, fort souple & fort délié, fut l'instrument destiné à l'exécution de ce dessein. Il fut envoyé à Fiesque, son allié, pour l'assurer que la France contente de partager la gloire de délivrer la république de la tyrannie des Doria & des Espagnols, lui abandonnoit à lui seul tous les avantages qui devoient suivre naturellement un service si considérable. La commission fut remplie avec des apparences si naturelles de candeur & de bonne foi, qu'elles firent les impressions qu'on en attendoit. Fiesque séduit par le desir de surpasser en générosité le plus grand roi de l'Europe, offrit de lui-même ce qu'il avoit été révolté qu'on lui demandât; & il signa dans la premiere chaleur de cette disposition, un engagement tel que Trivulce lui-même l'auroit dicté.

L'illusion devoit être & fut en effet fort courte. A peine Foderato étoit parti pour aller porter à Rome la nouvelle du succès qu'il venoit d'avoir à Genes, qu'il fut rappellé. Fiesque qui s'étoit déjà apperçu de la

précipitation avec laquelle il avoit pris une résolution décisive pour lui & pour sa patrie, cherchoit à prévenir, puisqu'il en étoit encore tems, les suites de son imprudence. Dans cette vue, il se fit rendre ses dépêches, & voulut, avant que d'en faire d'autres, consulter ensemble sur son entreprise, & sur les moyens de l'exécuter, les trois membres de la république sur lesquels il pouvoit le plus surement compter, Vincent Calcagno, Jean-Baptiste Verrina & Raphael Sacco.

Calcagno dit le premier son avis. C'étoit un homme d'un certain âge, attaché sans intérêt de tout tems à la maison de Fiesque, & qui avoit une espece de passion pour le jeune comte. Comme il avoit le sens droit, les grandes entreprises commençoient par lui être toujours suspectes. Il étoit d'ailleurs né timide; & les réflexions ou l'expérience qui changent quelquefois les caracteres, l'avoient affermi dans le sien. Tout ce qui avoit l'air trop élevé lui paroissoit chimérique, & il regardoit comme imprudent tout ce qu'on abandonnoit au hasard. Son imagination étoit plus aisément étonnée que son cœur; & il étoit ferme jusques dans les périls qu'il avoit prévus, & qu'il avoit craints. L'ame de Calcagno se peignit toute entiere dans le discours qu'il tint.

Après quelques réflexions sur le crime, le danger & les suites des conspirations en général, il représenta à Fiesque, que celle qu'il projettoit ne pouvoit pas avoir une issue favorable; & que les Génois qui avoient si facilement, si honteusement subi le joug des Doria, étoient incapables des efforts nécessaires pour le secouer : qu'il ne suffisoit pas que l'exécution de son dessein lui parût possible; qu'il falloit encore qu'elle fût jugeé facile par ceux qu'on prétendoit y engager, & qui n'y étant entraînés ni par de grands intérêts, ni par des passions violentes, ne seroient ni aveuglés sur les difficultés, ni encouragés à les surmonter : que tous ceux qui avoient du mérite ou des prétentions étoient enchaînés par des bienfaits ou séduits par des promesses, & qu'on pouvoit tout au plus espérer de gagner quelques hommes ruinés & flétris qui déshonorent plus un parti par le mépris où ils sont tombés, qu'ils ne le servent par leur désespoir : que l'âge du comte plus propre aux actions de vigueur qu'à celles de prudence, deviendroit insensiblement pour ses partisans une raison de se détacher de lui, & serviroit de prétexte à ses ennemis pour le décrier : qu'il se trompoit s'il espéroit que son entreprise seroit jugée favorablement, & qu'elle auroit le

ſort de toutes les actions équivoques qui ſont toujours enviſagées du mauvais côté : qu'une réſolution auſſi déſeſpérée que celle qu'il étoit ſur le point de prendre étoit incompréhenſible dans la ſituation brillante, ſure & heureuſe où il ſe trouvoit, & ne pouvoit être pardonnée qu'à des gens dont la fortune ſeroit renverſée, & la vie en péril : qu'il ne ſe conduiroit pas autrement quand il prendroit des conſeils de ceux dont l'élévation le révoltoit, & qu'il travailloit pour eux en leur fourniſſant les moyens de le faire paſſer pour un homme vain, imprudent & dangereux : que l'humiliation des Doria ſeroit plus ſurement l'ouvrage du tems que d'aucune intrigue, & que la mort d'André qui ne pouvoit pas être éloignée entraîneroit néceſſairement la perte de Jeannetin dont la conduite & le caractere ne pouvoient jamais inſpirer ni reſpect ni confiance : que la révolution ne pouvoit pas ſe faire ou ſe ſoutenir avec les forces des mécontens ; & que la France, la ſeule puiſſance étrangere qui eût intérêt à la faire réuſſir, étoit trop vivement preſſée par ſes ennemis pour l'appuyer : que quand il ne ſeroit pas arrêté par toutes ces conſidérations, il devoit être retenu par la vue du ſang de ſes citoyens qu'il alloit répandre, de l'état qu'il renverſeroit peut-être, & de

la destinée qui l'attendoit dans une ville où il seroit regardé comme un tyran par ceux même qui auroient le plus vivement servi sa jalousie, son ambition & sa vengeance.

Ces raisonnemens pressans par eux-mêmes, recevoient une nouvelle force de la sagesse de celui qui les faisoit, & de la déférence qu'avoit pour ses conseils, celui auquel ils s'adressoient. L'impression qu'ils firent sur Fiesque, fut si sensible qu'elle alarma vivement Verrina dont les vues étoient traversées par cette disposition.

Verrina étoit né brave, impétueux, éloquent; il avoit l'esprit vaste, mais déréglé; le cœur élevé, mais corrompu. Son penchant l'entraînoit au crime, & le mauvais état de ses affaires le lui rendoit presque indispensable. Une imagination vive & forte lui présentoit sans cesse des projets singuliers & hardis dont il n'examinoit jamais ni la justice, ni les ressorts, & dont il prévoyoit rarement les suites. Il étoit ennemi de tout repos, du sien par inquiétude, de celui des autres par ambition. Le gouvernement établi dans sa patrie lui déplaisoit, précisément parce qu'il y étoit établi; & tous ceux qui entreprendroient de le changer étoient surs de trouver en lui des conseils dangereux & des services utiles. Ce caractere l'avoit rendu

cher à Fiesque dont il régloit les plaisirs ; partageoit la fortune, & dirigeoit en quelque maniere les passions. Il crut possible, avec ces avantages, de réfuter Calcagno, & il le fit à-peu-près en ces termes, qu'il adressa au jeune comte :

« Ce que vous venez d'entendre sur les » maux qui nous accablent est plutôt affoi» bli qu'exagéré. Nous avons encore plus » à craindre, & n'avons rien à espérer. Le peu» ple est généralement abattu par une crainte » lâche, & la noblesse liée par un intérêt » sordide. Il ne reste à la république qu'une » ombre de liberté ; & sans se livrer à des » terreurs vaines, on ne peut pas s'empêcher » de voir que cette ombre même va s'éva» nouir. Les tyrans ne se sont pas emparés de » toutes les forces de l'état ; ils n'ont » pas subjugué les esprits & réduit les » citoyens, en les remplissant de soupçons, » à l'impossibilité de vivre sous un gouverne» ment libre, pour se contenter d'une auto» rité bornée que le caprice de la multitude » ou les intrigues de quelques hommes hardis » leur pourroit ravir. Leur ambition les fait » surement aspirer au trône, & leur fortune » les y conduira. Vous seul, ô Fiesque ! vous » pouvez écarter un si grand malheur. Une » naissance illustre, des richesses propor-

» tionnées à l'éclat d'un grand nom, un courage
» au-dessus des événemens, des lumieres qui
» percent dans un avenir reculé, une éléva-
» tion que la bassesse commune augmente, des
» amis disposés à tout sacrifier, une répu-
» tation égale à vos talens & à vos vertus:
» voilà ce qui vous autorise, du moins à
» l'entreprendre. Ne soyez point arrêté par
» la considération de votre jeunesse. Loin
» d'être un obstacle, elle deviendra un
» secours dans une entreprise qui exige plutôt
» de l'impétuosité, que les froides réfle-
» xions d'une prudence lente. Puisque Genes
» ne peut plus se passer de maître, épargnez-
» lui la honte d'obéir à qui n'est pas digne
» de lui commander. Que la crainte de passer
» pour un factieux ou pour un rebelle,
» ne vous empêche pas de vous saisir du pou-
» voir suprême; ces fantômes d'infamie for-
» més par le préjugé pour enchaîner des
» ames communes, sont dissipés dans des évé-
» nemens éclatans par des succès heureux. La
» modération, le plus grand mérite de quel-
» ques conditions, est une foiblesse dans la
» vôtre; & si c'est un crime aux yeux du
» vulgaire d'usurper une couronne, il est si
» illustre à ceux des nations, qu'il est honoré
» comme une vertu. Vos principes, quand ils
» se trouveroient en contradiction avec ces

» maximes ne devroient pas vous arrêter.
» Essayez toujours le diadême : s'il vous
» donne des remords ou des inquiétudes,
» vous rendrez par générosité ou par lassitude
» la liberté à un peuple que vous aurez tiré des
» fers. En vain voudriez-vous penser qu'il est
» possible d'imaginer encore des tempéramens:
» tel est votre bonheur que les partis extrêmes
» sont devenus nécessaires, & que le bien public,
» ainsi que votre sureté particuliere exigent
» que vous régniez. Jamais sans cette révo-
» lution vous ne coulerez des jours tranquilles.
» La haine & la jalousie qu'on a contre vous
» sont trop fortes pour rester plus long-tems
» oisives. Bornées jusqu'ici à votre humilia-
» tion, elles tendroient, n'en doutez pas,
» à votre ruine. L'inaction & l'obscurité aux-
» quelles vous pourriez vous condamer pour
» dissiper les soupçons, ou pour ramener le
» cœur des usurpateurs leur paroîtroient tou-
» jours des piéges. Ils ne pourroient pas se
» persuader que le comte de Fiesque fût sans
» ambition ; & jugeant de ce que vous seriez
» par ce que vous devez être, ils voudroient
» assurer leur salut & leur grandeur par votre
» perte. Un danger si pressant doit enfin ter-
» miner vos irrésolutions. Que Jeannetin,
» l'orgueilleux, le perfide, l'emporté Jean-
» netin tombe dans le précipice qu'il a creusé

» pour vous : qu'il y entraîne l'auteur de son » élévation & de nos malheurs, son dange- » reux pere. Que leurs esclaves, tous ceux » dont ils ont séduit l'esprit ou corrompu » le cœur, & qui pourroient les venger, » périssent avec eux. Ils vivent dans une si » grande sécurité qu'il suffit des moindres » efforts pour les accabler. Osez vouloir être » le maître, & avec le secours seul de vos » amis, vous le serez. »

Raphael Sacco, juge des terres de la maison de Fiesque, qui étudioit pendant ce discours le visage du jeune comte, y lut avec chagrin des résolutions violentes. Comme il n'avoit ni le courage de les combattre, ni assez d'autorité pour les faire changer, il se borna à parler des précautions qu'il convenoit de prendre. Son caractere lui faisoit voir tant de difficulté à faire la révolution, & tant d'impossibilité à la soutenir sans alliés, qu'il insista vivement pour qu'on acceptât les offres de la France. Cette opinion qui avoit pour le moins quelque chose de fort imposant ne persuada pas Verrina. Il soutint qu'on seroit généralement révolté dans Genes de toute intelligence avec les étrangers, avec les François sur-tout dont les imprudences avoient causé tant de maux à la république ; que la jalousie de François I, & de Charles-

d'heureux hasards qui n'étoient pas encore arrivés, ou un caractere défiant qu'il n'avoit jamais eu. Jeannetin, avec moins de lumieres pour voir ce qui se passoit, avoit le cœur assez corrompu pour le deviner, si on n'eût été au-devant de ses soupçons. Fiesque les prévint en lui prodiguant de ces faux témoignages d'estime & d'attachement que la politique a toujours voulu justifier contre la morale : l'habitude qu'il avoit contractée de sacrifier ses répugnances à ses intérêts le rendit capable de ce grand effort. Un autre moyen moins en usage, & par-là plus sûr, lui servit encore beaucoup à aveugler ses ennemis : il ouvrit indistinctement son palais à toute la noblesse, qui y trouvoit du goût, de la politesse, de la profusion & de la magnificence, sans liaison intime ni attachement particulier. En recevant ainsi tout le monde, il évita les raisonnemens qu'auroit occasionnés une vie plus retirée, & en ne montrant de prédilection pour personne, il empêcha qu'on n'imaginât qu'il pensoit à former un parti. Il est vrai qu'il se privoit, par cette conduite, du secours des membres les plus distingués de l'état : mais tant de raisons devoient leur faire craindre le pouvoir d'un seul, qu'il n'eût pas été prudent d'espérer qu'on les ameneroit un jour à le procurer.

Les négocians, cette précieuse portion de citoyens si honorée dans le gouvernement populaire, si opprimée dans le despotique, si négligée dans le monarchique, & si méprisée dans l'aristocratique, avoient d'autres passions & d'autres intérêts. Ils souffroient avec tant d'impatience le tyrannique orgueil des nobles & la perte de la liberté dont ils jouissoient avant la derniere révolution, qu'ils devoient plutôt souhaiter que craindre un mouvement vif & rapide dans l'état. Ces dispositions n'échapperent pas à Fiesque, & il les cultiva avec beaucoup de soin & de succès. Un ton de compassion qui n'avoit rien d'insultant, parce qu'il avoit l'air du sentiment, lui servit à augmenter l'horreur que les mécontens avoient de leur situation; & il réussit par des réflexions moins vagues qu'elles ne le paroissoient, à leur faire entrevoir la possibilité de la changer. Par cette politique il les disposa, sans qu'ils s'en apperçussent, à entrer dans ses projets, lorsqu'il jugeroit à propos de les exécuter; & il s'assuroit en même-tems du peuple qui suit aveuglément le mouvement qui lui est communiqué par ceux qui le font travailler ou qui le font vivre.

Un homme ordinaire se seroit contenté de tenir à la multitude par les négocians; & peut-être cela auroit-il suffi, s'il n'eût été

question que de changer la forme du gouvernement. Il falloit à Fiesque, qui avoit des vues particulieres, des complices qui tinssent plus à sa personne qu'à son parti; & il employa, pour s'en procurer, des moyens qui sont toujours infaillibles entre les mains des gens habiles. Il obtint l'admiration du peuple par un extérieur brillant, sa confiance par des manieres ouvertes & polies, & son affection par des bienfaits. Le hasard qui vient presque toujours au secours de ceux qui en savent profiter, & qui est peut-être une des ressources sur lesquelles on doit le plus compter dans les grandes entreprises; lui fournit une occasion très-précieuse, de rendre, sans devenir suspect, plus vifs & plus étendus tous les sentimens qu'il avoit inspirés. Les ouvriers en soie, qui formoient dans Genes un corps très-nombreux, se trouvoient dans l'indigence par une suite de contre-tems qui depuis long-tems faisoient languir leur commerce. Fiesque leur prodigua à tous des secours; & ce qui les toucha peut-être davantage, ils les reçurent de ses propres mains, & accompagnés d'une bonté marquée. On avoit pris des mesures si sages pour que ces largesses ne fussent ni trop éclatantes ni trop cachées, que les Doria n'en furent ni jaloux ni alarmés, & que le peuple en fut séduit & gagné.

Ces diſpoſitions étoient néceſſaires au ſuccès de la conjuration : mais elles ne ſuffiſoient pas pour la faire réuſſir. Il falloit des ſoldats dont la valeur & la diſcipline afferміſſent ou réglaſſent le courage des bourgeois ; & Fieſque ſe rendit dans ſes terres pour en former. Cette démarche qui devoit naturellement beaucoup alarmer les gens clair-voyans, fut regardée comme une action de citoyen dans une circonſtance qui fut bien ſaiſie & bien préſentée. Le duc de Parme & de Plaiſance, Pierre-Louis Farneſe, voyoit avec chagrin que preſque tout ſon domaine avoit été aliéné à vil prix ; & il penſoit à y rentrer. Les Pallavicins qui en étoient en poceſſion étoient réſolus à tout haſarder pour le conſerver. Comme l'un pouvoit compter ſur l'appui du pape Paul III ſon pere à qui il devoit ſon élévation, & que les autres étoient ouvertement protégés par l'empereur, on paroiſſoit déterminé des deux côtés à ſoutenir ſes prétentions par la voie des armes. L'incendie pouvoit ſi aiſément s'étendre & ſe communiquer au territoire de Genes, qu'il parut heureux même aux Doria, que quelqu'un qui avoit des poſſeſſions fort conſidérables ſur la frontiere, voulût bien faire les efforts & les dépenſes néceſſaires pour l'arrêter. Cette ſécurité donna le tems à Fieſque

de rendre deux mille de ses vassaux capables de conduire efficacement à l'exécution de ses projets, & la facilité de conclure un traité qui devoit la rendre plus facile.

Sa pénétration lui avoit fait découvrir d'abord dans Farnese un fonds d'inquiétude qui pouvoit être également un vice de son caractere, ou une suite de sa situation. En examinant ensuite les choses de plus près, il avoit démêlé que ce prince craignoit d'être dépouillé, à la mort du pape, de ses états, qui étoient un démembrement du Milanois. Comme il n'étoit guere possible de prévenir cet événement, sans affoiblir les Espagnols en Italie, Fiesque crut pouvoir hasarder la confidence de ses vues dont le succès conduiroit nécessairement à ce but. Le duc de Parme goûta l'idée qu'on lui proposoit. Une révolution à Génes lui parut un moyen infaillible pour arrêter l'ambition d'un ennemi redoutable, & pour le chasser peut-être de la Lombardie. Dans cette espérance, il s'engagea à fournir un secours de deux mille hommes, lorsque le tems de s'en servir seroit arrivé.

Soit que le gouverneur de Milan, Ferrand Gonsague, soupçonnât le mystere de cette négociation, ou qu'il eût seulement des notions vagues de ce qui s'étoit passé à Rome

Rome & en France, il avertit André Doria de tout ce qu'il savoit. L'indifférence qu'on montra pour ses premiers avis le chagrina sans le rebuter ; & il en donna bientôt de nouveaux, fondés sur des conjectures moins incertaines, & accompagnés de raisonnemens plus vifs & plus pressans. Ce zele & ces alarmes d'un ministre éclairé & ferme auroient dû ouvrir naturellement les yeux sur les précipices qui s'ouvroient de toutes parts : le retour de Fiesque à Gênes rassura contre des craintes qu'on avoit beaucoup de penchant à croire imaginaires, & mit le comble à l'aveuglement. Il flatta André avec tant d'adresse, & marqua tant de goût pour Jeannetin : on lui trouvoit une tranquillité si vraie dans l'esprit, & une si grande liberté dans les manieres, que sa présence seule fit tomber toutes les accusations. La sécurité fut poussée si loin, qu'on vit arriver dans ces circonstances, sans en concevoir le moindre ombrage, une des quatre galeres que tout le monde savoit lui appartenir, & que son frere Jerôme commandoit au service du pape. Le but réel étoit de s'en servir pour se rendre maître du port, & l'apparent de l'armer en course contre les Turcs. Il entra dans la ville sous ce prétexte un grand nombre des soldats de Farnese, & des vassaux

de Fiesque qu'on fit passer pour des aventuriers déstinés à former l'équipage dont on avoit besoin. Ce secours, quelques sodats de la garnison qui s'étoient laissés corrompre, & environ dix mille habitans très-déterminés, dont Calcagno, Verrina & Sacco s'étoient assurés sans se découvrir, paroissant suffire à la révolution qu'on méditoit, les conjurés s'assemblerent pour prendre une derniere résolution.

La mort des Doria & de leurs partisans les plus affectionnés, fut d'abord unanimement résolue : mais on ne fut pas si aisément d'accord sur la maniere de la procurer. Verrina vouloit qu'on saisît la conjoncture d'une premiere messe qu'un ecclésiastique de qualité devoit célébrer dans peu, & à laquelle André & Jeannetin devoient assister avec leurs amis : il trouvoit dans cette démarche tout ce qu'il croyoit qu'on y devoit chercher, la célérité, la facilité & la sûreté. Fiesque qui aimoit la décence jusques dans le crime, fut révolté d'une idée qui lui paroissoit offenser la religion ; & il ne voulut devoir ni sa vengeance ni son élévation à un sacrilége.

Cette délicatesse fit imaginer un autre expédient, qui avoit peut-être quelque chose de moins odieux, & qui étoit certainement

plus criminel. Fiesque devoit donner à la principale noblesse de la république, une fête pour le mariage de Jules Cibo son beau-frere, avec une sœur de Jeannetin. Verrina lui proposa d'égorger d'un seul coup tous les convives, & de s'emparer sur le champ de l'autorité. Quelques historiens prétendent que ce projet n'eut pas lieu, parce qu'il n'étoit pas possible d'envelopper dans le massacre général Jeannetin, qu'une affaire indispensable fit sortir ce jour-là de Gênes: le plus grand nombre a écrit que Fiesque avoit montré une répugnance invincible pour une trahison qui blessoit les loix de l'honneur, & qui finiroit toujours par être regardée comme un assassinat. Ce plan fut suivi de quelques autres que des discussions fort sages firent rejetter. On s'arrêta enfin à celui qui va être développé; & on choisit, pour l'exécuter, la nuit du premier au second Janvier de l'an 1547. L'époque étoit adroitement fixée. Comme le doge qui sortoit de place le premier du mois ne pouvoit être remplacé que le quatre, la république devoit se trouver dans une espece d'anarchie, dont il étoit possible de tirer parti.

Le jour arrêté pour la révolution commençoit à peine à luire, que Fiesque plaça aux portes de son palais, des gens de

confiance qui avoient ordre d'y laisser entrer tout ce qui se présenteroit, & défense d'en laisser sortir personne. Ses confidens y réunirent après cette précaution, les soldats & les citoyens dont ils étoient assurés, & y firent secrétement apporter des armes. Pour lui, après avoir reconnu de nouveau tous les postes dont il lui étoit important de se rendre maître, & réfléchi encore une fois sur les moyens qu'il avoit imaginés pour s'en emparer, il se rendit sur le soir chez les Doria. Jeannetin aveuglé, comme tous les gens fiers, par des déférences, approuva qu'il fît partir, dans la nuit, la galere qu'il feignoit d'envoyer en course, & il se chargea d'y faire consentir son pere, s'il venoit à être instruit de la chose avant qu'elle fût faite, ou de la lui faire agréer après l'événement. La suite fit voir que ces précautions étoient sages & même indispensables. Il n'y avoit qu'une heure qu'on les avoit prises, lorsque quelques officiers inquiets des mouvemens extraordinaires qui se faisoient de toutes parts, & frappés d'un bruit sourd qui précede toujours les grands orages, avertirent de ce qu'ils avoient vu, & de ce qu'ils soupçonnoient. Leurs alarmes auroient éclairé sans doute André, si son fils ne lui en eût imposé par l'ascendant qu'il avoit sur lui, & par la

confidence qu'il lui fit de ce qui se passoit : il ajouta qu'on ne lui en avoit fait un mystere que dans la crainte qu'il ne désapprouvât, comme amiral de l'empereur, un armement qu'il pouvoit croire propre à rompre la treve que ce prince avoit eu tant de peine à conclure avec les Turcs. Cette délicatesse gagna un esprit qui avoit beaucoup perdu de sa force, & le détermina à consentir à une entreprise qu'il restoit le maître de désavouer si les circonstances l'exigeoient.

Tandis que ces choses se passoient au palais Doria, Fiesque se rendoit dans la maison de Thomas Assereto son partisan zélé. Il y trouva, comme il s'y attendoit, trente des plus considérables bourgeois de Gênes que Verrina y avoit attirés sous divers prétextes. Il les détermina facilement à aller souper chez lui, où, au lieu d'un festin, ils ne trouverent que des gens inconnus, des armes & des soldats. L'étonnement où les jetta ce spectacle lui donna occasion de leur parler ainsi :

« C'est trop long-tems souffrir, mes amis, » les maux qui nous accablent. Des cœurs » vraiment républicains auroient effacé la » honte de leurs fers par la mort de leurs » tyrans. Le desir de recouvrer la liberté » autrement que par la vengeance, seroit un

» opprobre dont il faudroit rougir ; & » l'eſpérance une chimere dont il feroit » abſurde de ſe repaître. Chaque démarche » que font les Doria eſt un pas vers l'autorité » ſouveraine ; & nous ne ſaurions tarder à » prendre une réſolution hardie & généreuſe, » ſans aſſurer le ſuccès de leurs projets. Déjà » vingt galeres les rendent maîtres du port; ils » diſpoſent à leur gré des forces du Mila- » nois, & toute la nobleſſe de l'état eſt à » leurs ordres. S'ils n'avoient pas cru eſſen- » tiel d'ajouter à ces avantages celui de ma » perte qu'ils ont cherché à procurer par le » fer & par le poiſon, Gênes ne jouiroit pas » même de cette ombre d'indépendance qui » l'aveugle ſur ſa ſituation. J'ai des preuves » que l'empereur s'eſt engagé à favoriſer leur » uſurpation. Ce traité, ſi nous ſommes lâches, » hâtera notre eſclavage, & juſtifiera, ſi nous » ſommes citoyens, des réſolutions extrêmes. » Ce n'eſt qu'en verſant du ſang que vous » pouvez tranſmettre à vos deſcendans les loix » que vous avez reçues de vos peres. Doria » ou la patrie, il faut ſacrifier néceſſairement » l'un ou l'autre. J'offenſerois votre courage, » ſi je vous croyois capables de balancer. Cet » appareil de guerre qui eſt ſous vos yeux, » & qui vous a d'abord étonnés, doit vous » animer à la ruine de deux ambitieux qui ſe

» croient nés pour vous subjuguer. Il y a
» beaucoup de gloire & peu de péril dans ce
» que je vous propose. D'un côté, nos enne-
» mis n'ont point pris de précaution contre
» un péril qu'ils ne soupçonnent pas; & de
» l'autre, mes mesures sont si bien concertées,
» qu'il est comme impossible au hasard de les
» déranger. J'ai ici trois cents soldats armés,
» & dans le port une galere bien équippée.
» Les gardes des portes & du palais sont à
» moi. La plupart des artisans n'attendent que
» mes ordres pour se mettre en mouve-
» ment. Deux mille de mes vassaux, & deux
» mille hommes que me fournit le duc de
» Parme, arriveront aussi-tôt que je le vou-
» drai. Que vous dirai-je enfin? mon entre-
» prise est utile, juste, facile & sure. J'ai couru
» tous les risques de l'avoir concertée, & je
» ne vous y associe que pour en partager
» l'honneur. »

Ce discours mit, ou trouva ceux à qui il s'adressoit dans des dipositions favorables; & il fut suivi d'un murmure d'applaudissement. Des démonstrations de joie & d'approbation aussi générales partoient de différens principes. Les partisans fanatiques de Fiesque ne voyoient que lui; ils s'exposoient volontiers à tous les périls pour la sureté ou l'élévation de leur idole. D'autres espéroient de

faire servir à leur agrandissement les malheurs publics. Quelques-uns craignoient les effets de cette politique cruelle, qui dans quelques occasions traite nécessairement en ennemis ceux qui ont refusé d'être complices. Il n'y en eut que deux qui alléguant une horreur invincible pour les actions périlleuses & sanguinaires, demanderent à être dispensés de prendre part à une affaire où ils seroient plus embarrassans qu'utiles. L'indignation que causa dans l'assemblée une proposition qui couvroit si visiblement un attachement secret pour les Doria, auroit été suivie de la mort de ceux qui la faisoient, sans la modération raisonnée de Fiesque. Il sentit que les conjurés n'avoient pas besoin d'un spectacle sanglant pour être animés; & il crut qu'un acte d'humanité fait dans une occasion aussi délicate, lui concilieroit de plus en plus la multitude. Ces réflexions le déterminerent à s'assurer seulement de deux hommes sur lesquels il ne pouvoit pas compter. Après cette précaution il quitta un instant ses complices qui prenoient quelque nourriture à la hâte, en s'exhortant mutuellement à bien faire, & il entra dans l'appartement de sa femme.

C'étoit Eléonor Cibo. Elle étoit jeune, belle, sensée & vertueuse. L'attachement

qu'elle avoit pour son mari étoit si vif qu'il absorboit en quelque maniere tous les mouvemens de son ame, & lui tenoit lieu de tous les plaisirs. Fiesque, quoique sensible à d'autres passions que celle de l'amour, répondoit à des sentimens si tendres. Malgré ce retour, peut-être même à cause de ce retour, il ne lui avoit rien communiqué de ses projets. Il avoit craint sans doute que les larmes d'une personne chérie ne le rendissent foible, & il n'avoit espéré d'être ferme que lorsqu'il auroit pris des engagemens indissolubles. Une raison aussi forte l'avoit déterminé à prier Paul Pensa, un de ses amis, d'entretenir Eléonor dans un lieu du palais fort écarté, pendant que les conjurés s'y rendoient de toutes parts. Cette précaution, pour lui dérober la connoissance des préparatifs d'une scene affreuse, s'étoit trouvée insuffisante; & elle avoit assez vu de choses pour n'être pas surprise, lorsque son époux lui annonça ce qu'il alloit entreprendre. Des pleurs, les expressions d'une tendresse extrême, le silence, le désespoir, tout ce qui pouvoit faire changer cette résolution fut employé inutilement. Fiesque se montra inébranlable. *Il n'est plus tems, Madame*, dit-il à sa femme qui étoit à ses pieds, en la relevant; *& dans une heure je ne suis plus*,

ou vous verrez dans Gênes toutes choses au-dessous de vous. Il sortit après ces paroles, & alla faire avec les conjurés ses dernieres dispositions.

Dès qu'elles eurent été arrêtées, Verrina se rendit un peu après l'entrée de la nuit sur la galere de Fiesque qui étoit son poste. Il donna par un coup de canon le signal de l'attaque; & l'action fut aussi-tôt engagée dans l'ordre qui avoit été projetté. Corneille, frere naturel du chef de la conjuration, chargé de se rendre maître de la Porte de l'Arc, en vint à bout avec trente hommes, & montra dans cette occasion de la ruse & de la valeur.

Jerôme & Ottobon ses freres légitimes, suivis de Calcagno ne trouverent pas autant de facilité à la Porte de saint Thomas. Elle étoit défendue par les deux Lercaro, officiers intrépides, vigilans, expérimentés, & dévoués aux Doria. Quoiqu'ils eussent été surpris, leurs efforts pour n'être pas vaincus balancerent ceux qu'on faisoit pour les vaincre, jusqu'à ce qu'une partie de leur troupe qui avoit été gagnée, tourna ses armes contre eux, & que l'autre, découragée par ce revers, prit la fuite : ils virent cette trahison & cette lâcheté sans se laisser ni corrompre ni abattre, & ils continuerent presque seuls le combat,

Le cadet fut tué, & l'aîné fait prisonnier. Cet événement venoit d'assurer la porte aux conjurés, lorsque Jeannetin, éveillé par le bruit qui s'y étoit fait, arriva accompagné seulement d'un page. Il fut reconnu à la lueur d'un flambeau qu'on portoit devant lui, & massacré avec une fureur dont il y a peu d'exemples. Son pere n'auroit pas eu une destinée plus heureuse, si, comme on étoit convenu, les vainqueurs eussent marché au palais Doria après leur premier avantage. La certitude qu'ils avoient qu'un homme de quatre vingts ans ne pouvoit ni leur nuire ni leur échapper, les empêcha de s'assurer de sa personne, ou plutôt l'avarice de Jerôme qui craignoit d'exposer à l'avidité du soldat des richesses qu'il étoit résolu de s'approprier, l'obligea de ralentir leur ardeur. Cette faute donna le tems aux domestiques d'André de le faire monter à cheval, & de le mettre dans le chemin de Masone, château à quinze milles de Gênes.

Tandis qu'un vieillard célebre dans l'Europe par sa valeur, commettoit une lâcheté qui ne doit surprendre que ceux qui n'ont pas étudié les hommes, Asserato échouoit dans le projet qu'il avoit formé de s'emparer par artifice de la porte de la Darsene. Scipion Borgognino répara par une attaque vive, brusque & audacieuse ce malheur qui pou-

voit tout perdre, & ouvrit, en emportant un poste aussi important, une communication libre entre les conjurés qui étoient dans la ville, & ceux qui combattoient dans le port.

Ces derniers avoient à leur tête le comte de Fiesque, qui après avoir établi tous les corps-de-gardes nécessaires, s'étoit rendu dans l'endroit où le péril étoit plus grand, l'intelligence plus essentielle, & le succès plus décisif. Il avoit trouvé en y arrivant, que Verrina, suivant les ordres qui lui avoient été donnés, s'étoit placé avec sa galere à l'entrée de la rade pour empêcher celles de Doria qui étoient désarmées de s'éloigner; & il avoit profité de cette manœuvre avec beaucoup d'adresse, de vivacité & de bonheur. Les secours qui lui arriverent par la porte de Darsene, lorsqu'elle eut été forcée, en augmentant ses moyens, accélérerent ses avantages : quelques heures de plus & un peu de constance devoient presque nécessairement le rendre maître de toutes les galeres.

Cette certitude redoubla par-tout l'activité & le courage des conjurés, qui, après s'être fortifiés à la hâte, dans les postes dont ils s'étoient emparés, se répandirent dans les rues, en criant *Fiesque* & *Liberté*. Ces deux mots, dont l'un rappelloit à un grand nombre d'ouvriers le nom de leur bienfaiteur, &

l'autre réveilloit dans tous les esprits l'idée du plus grand des biens, séduisirent la populace qui prit aussitôt les armes. Les citoyens riches livrés à une inquiétude mortelle, & à une consternation affreuse, attendirent dans l'inaction ce que le sort décideroit de leur vie & de leur fortune. La plupart des nobles oubliant lâchement l'intérêt qu'ils avoient à soutenir le gouvernement établi, & à empêcher une révolution, demeurerent dans leurs maisons pour les garantir, s'ils pouvoient, du pillage. Le ministre de l'empereur se seroit déshonoré par une fuite honteuse, si on ne lui eût représenté que le caractere dont il étoit revêtu, & le respect qu'imprimoit sa cour, rendroient sa personne sacrée, quelque issue qu'eussent les mouvemens qui se faisoient. Il fut si bien rassuré par ce discours qu'il se rendit au palais pour y conférer avec Nicolas Franco, qui en qualité de doyen du sénat, gouvernoit l'état durant l'interregne, le cardinal Doria, & quelques autres personnes d'un rang distingué, sur la conservation de la république.

Il ne falloit pas des lumieres fort étendues pour voir qu'il n'y avoit qu'un parti à prendre; c'étoit, puisqu'on se trouvoit hors d'état de faire face de plusieurs côtés, de rassembler le peu qu'on avoit de forces dis-

perſées, & d'attaquer avec vigueur le corps des conjurés. Selon toutes les apparences, des troupes diſciplinées, commandées par des chefs autoriſés, & conduites avec tout l'ordre que permettoient les circonſtances, auroient battu des artiſans qui n'obéiſſoient proprement à perſonne, & qui combattoient comme au haſard. Un premier ſuccès auroit encouragé les citoyens timides, déterminé les incertains, & intimidé ceux qui troubloient leur patrie : cette révolution dans les eſprits en auroit preſque néceſſairement entraîné une dans les affaires; & le déſordre auroit fini par la mort, la fuite ou la ſoumiſſion de ceux qui le cauſoient. Si de malheureux haſards avoient rendu inutile une réſolution ſi ſage, il reſtoit une reſſource qui, employée à propos & avec dignité, réuſſit ordinairement : le magiſtrat ſe ſeroit montré avec cet appareil qui raſſure les gens de bien, qui impoſe aux foibles, & qui déconcerte les ſcélérats : le reſpect & la crainte des loix auroient tenu lieu de ſoldats & d'armes.

Soit que ces réflexions ne ſe préſentaſſent pas à ceux qui avoient l'autorité en main, ou qu'ils trouvaſſent à les ſuivre des dangers & des difficultés dont l'hiſtoire ne parle point, ils prirent une réſolution qui ne pouvoit guere produire d'autre effet que de faire

voir qu'ils en avoient pris une. Boniface Lomellino, Christophle Pallavicin, & Antoine Calva, les plus déterminés d'entre les sénateurs, furent envoyés avec environ cinquante hommes pour reprendre la porte de saint Thomas. Avant d'y arriver, ils furent chargés par une troupe de conjurés qui les poussa jusques dans la maison d'Adam Centurione dont ils n'étoient pas éloignés. François Grimaldi, Dominique Doria, & quelques autres gentilshommes qui y étoient, se joignirent à eux; & ils continuerent tous ensemble l'entreprise qui venoit d'être traversée. Le poste qui étoit de la derniere importance fut attaqué & défendu avec toute l'intrépidité possible : il y eut beaucoup de sang répandu; & l'avantage long-tems balancé resta aux plus opiniâtres, & par conséquent aux rebelles.

Une tentavive aussi funeste, dégoûta la partie du sénat, qui étoit assemblée, de la force ouverte, & tourna ses vues vers la négociation. La difficulté étoit de trouver des agens, de leur donner des instructions qui eussent un point fixe, & de parvenir à les faire écouter. Hector de Fiesque, Augustin Lomellino, Ansaldo Justiniani, Ambroise Spinola, & Jean Balliano furent chargés de la commission : ils n'étoient autorisés qu'à demander

le ſujet du tumulte, & il leur étoit ordonné de s'adreſſer à celui qui étoit viſiblement l'auteur de tout ce qui ſe faiſoit, & que le bruit public ſuppoſoit au port. Les négociateurs furent attaqués contre leur attente; & comme ils marchoient ſans précaution, ils furent mis en fuite avec leur eſcorte. Juſtiniani ſeul tint ferme, & il demanda froidement à parler, au nom de la république, au comte de Fieſque.

Cet homme dangereux n'étoit déjà plus: en voulant paſſer ſur une galere, où des cris qu'il entendit lui firent craindre que les forçats ne cherchaſſent à briſer leurs chaînes, il étoit tombé dans la mer, & s'y étoit noyé. Sa mort étoit un myſtere que perſonne n'avoit pénétré, & que Verrina qui en avoit été le premier inſtruit n'avoit communiqué qu'aux principaux de ſon parti, qui le devoient ſavoir. Le ſecret pouvoit être facilement gardé juſqu'à la fin de l'action, ſans la vanité puérile de Jerôme qui répondit à Juſtiniani, qu'il n'y avoit plus d'autre comte de Fieſque que lui, & qu'il n'écouteroit les propoſitions qu'on avoit à lui faire, que lorſqu'on lui auroit livré le palais. Une réponſe auſſi imprudente eut les ſuites qu'elle devoit avoir. Le ſénat raſſuré par le ſeul événement qui pût changer ſur le champ & d'une maniere
ſtable

ftable la situation des chofes, montra de la fermeté ; & les conjurés, par une raifon contraire, perdirent toute leur audace : à mefure que la mort de leur chef fe répandoit, & elle fe répandit fort vîte, on voyoit les efprits fe refroidir, le courage expirer dans tous les cœurs, & les armes tomber des mains. Ceux mêmes que des haines plus vives, de plus grands intérêts, ou un caractere plus emporté avoient rendus jufqu'alors plus redoutables que les autres, fe laiffoient abattre par la terreur commune. La révolution fut fi générale, qu'au point du jour il n'y avoit pas un feul factieux dans les rues de Gênes : ils étoient tous retirés dans leurs maifons, difperfés dans la campagne, ou retranchés dans quelque pofte.

Tandis qu'on fe livroit d'un côté aux impreffions d'une peur extrême, on délibéroit de l'autre, au palais, fur le parti qu'il convenoit de prendre. Des fénateurs vindicatifs, vifs, ou féveres, vouloient armer la rigueur des loix contre les rebelles qui fe foumettoient ; & faire attaquer à force ouverte ceux à qui il reftoit encore des reffources pour fe défendre. Les chefs de l'état, que des préjugés, des paffions, un zele inconfidéré, & des intérêts particuliers ne gouvernoient pas, montrerent plus de

modération. Ils trouvoient inhumain d'immoler des citoyens qui n'étoient dans le crime que depuis quelques heures, que le hasard ou la foiblesse y avoit engagés, qui s'y trouvoient en quelque maniere sans le savoir, & qui n'avoient fait que céder à une séduction dont les plus vertueux avoient eu bien de la peine à se défendre. Ce sang ne leur paroissoit pas assez corrompu pour devoir être versé; & ils croyoient possible, aisé même de le rappeller à l'amour de l'ordre, du devoir, & de la patrie, par une indulgence qui, dans les circonstances où l'on se trouvoit, ne pourroit pas passer pour une foiblesse. Une opinion aussi raisonnable prévalut; & il fut arrêté qu'on porteroit aux mécontens des paroles de paix & de concorde.

Paul Pansa (*) fut chargé de cette commission difficile & honorable. Personne n'avoit, ni dans le sénat, dont il étoit membre, ni dans le public, dont il étoit l'idole, une

(*) Paul Pansa avoit été chargé, comme nous l'avons vu, d'entretenir la comtesse de Fiesque pendant que son mari faisoit les dispositions qu'on vouloit lui cacher. Il seroit bien singulier que Fiesque eût donné une pareille commission à tout autre qu'à un conjuré; cependant l'histoire n'en dit rien, & la confiance que le sénat marqua à Pansa, paroît prouver qu'il n'étoit pas regardé comme tel. Voilà de ces nuages que les premiers historiens laissent quelquefois dans leur narration, & que les écrivains postérieurs ne sont plus en état d'éclaircir.

réputation plus entiere & plus éclatante: L'idée qu'on avoit de sa probité étoit si forte, que l'amitié reconnue qui étoit entre le comte de Fiesque & lui, ne fut pas capable de le rendre suspect. Pansa qui étoit vertueux, & ce qui est encore plus important dans les affaires, qui avoit la réputation de l'être, parla aux conjurés, & il les persuada. Sur la promesse qu'il leur fit d'un pardon entier & sincere de ce qui s'étoit passé, ils mirent bas les armes: l'acte d'abolition leur fut livré immédiatement après, signé & scellé par Ambroise Senaregua, secretaire de la république.

Ces formalités ne rassurerent pas Ottobon de Fiesque, Verrina, Calcagno & Sacco, qui, convaincus que les crimes de lese-majesté ne sont jamais remis sincérement dans les états libres, allerent chercher un asyle en France. Jerôme de Fiesque les y auroit suivis, si la crainte qu'une retraite si équivoque ne servît de prétexte pour le dépouiller des immenses possessions dont il venoit d'hériter, ne l'avoit déterminé à se retirer dans sa forteresse de Montobio. Tout le reste rentra paisiblement & comme sans efforts dans l'ordre accoutumé. La conspiration avoit commencé avec la nuit, & le jour

ſuivant n'étoit pas fini, qu'il n'en reſtoit aucun veſtige.

Les ſénateurs, dans les premiers tranſports de leur joie, envoyerent à André Doria une députation chargée de le ramener, & qui le ramena en effet à Gênes. Il y fut reçu avec des diſtinctions qu'on ne devroit pas connoître dans des gouvernemens populaires, où elles détruiſent l'égalité qui en eſt la baſe. Cet accueil ne lui fit pas oublier la honte dont il s'étoit couvert en fuyant : mais il lui fit ſentir qu'il lui reſtoit encore aſſez de pouvoir pour ſe venger de ceux qui en étoient la cauſe. Dans cette perſuaſion, il ſe rendit le lendemain de ſon arrivée au ſénat, où tout entier à ſon reſſentiment, il s'éleva avec un emportement que ſon âge ne ſembloit pas comporter, & avec plus de hauteur que l'aſſemblée n'en auroit dû ſouffrir, contre l'accommodement qui avoit été fait. L'indulgence qu'avoit eue le ſouverain de traiter avec ſes ſujets, lui paroiſſoit une lâcheté qui tôt ou tard renverſeroit l'état, ſi par une ſévérité devenue malheureuſement néceſſaire, on n'en prévenoit les ſuites. Ses créatures & ſes amis appuyerent avec ſuccès, de leur éloquence, de leurs intrigues, & de leur crédit, des vues ſi contraires à la ſureté

publique. En vain quelques magistrats modérés & sages voulurent-ils réclamer la foi des sermens qu'on avoit faits : il leur fut répondu qu'un pardon accordé à des rebelles qui avoient les armes à la main, pouvoit être révoqué, & le devoit être. Ce principe, que la crainte fit à la fin adopter par ceux mêmes qui le trouvoient injuste, décida du parti qu'on prit.

La mémoire du comte de Fiesque fut flétrie ; & on rejetta dans la mer son corps qui n'en avoit été tiré qu'après quatre jours. Ses freres & ses plus zélés partisans furent condamnés au bannissement. On rasa ses palais jusqu'aux fondemens ; on confisqua ses terres, & on s'empara de ses châteaux. Paul Pansa fut enfin envoyé à Jérôme pour le déterminer à remettre Montobio au sénat, & à s'éloigner des terres de la république.

Une proposition aussi odieuse révolta avec raison celui auquel elle s'adressoit. Il prit la résolution de s'ensevelir, s'il le falloit, sous les ruines de sa place ; & il se prépara à une défense opiniâtre pour laquelle il ne pouvoit compter que sur ses propres forces. Le duc de Parme, loin de penser à le secourir comme il devoit, secretement peut-être, s'emparoit par ambition & par politique de quelques châteaux que la maison de Fiesque

avoit dans le Plaisantin. Les ministres qui gouvernoient la France étoient trop livrés aux intrigues qu'avoit fait naître à la cour la mort de François premier, pour s'occuper d'autres intérêts. Les conjurés qui s'étoient retirés à Marseille après leur désastre, y avoient beaucoup éprouvé de cette pitié barbare dont l'orgueil se plaît à accabler les malheureux : mais on leur avoit refusé l'admiration qu'arrachent aux grandes ames les actions extraordinaires, lors même qu'elles ne sont pas tout-à-fait justes. Ce traitement les avoit préparés à se passer d'appui. Ils ne furent ni surpris ni abattus, lorsqu'on ne leur en donna point ; & ils se rendirent seuls à Montobio, déterminés à vaincre ou à mourir. Leur audace qui avoit quelque chose de très-imposant, auroit peut-être fait souhaiter au sénat qu'on pût trouver quelque voie d'accommodement, si l'empereur ne l'eût entraîné par son autorité dans une résolution contraire.

Ce prince avoit appris en Allemagne, où la guerre contre les protestans l'occupoit alors, tous les mouvemens qui s'étoient faits à Gênes. Il avoit craint & dû craindre que cette étincelle ne rallumât un incendie qu'il ne seroit pas à portée d'arrêter, & qui embraseroit la Lombardie. Quoique le sort qu'avoit

eu la conjuration l'eût un peu rassuré, il ne devoit pas être tout-à-fait tranquille, tandis que les mécontens resteroient les maîtres d'une place importante qui pouvoit servir de porte aux François pour rentrer en Italie. Il est vrai que cette puissance avoit pris du dégoût pour des guerres si éloignées, & que ses intérêts demandoient qu'elle y renonçât : mais il étoit possible que le desir qu'avoit Henri II de signaler son avénement au trône par quelque expédition considérable, changeât les inclinations & la politique d'une nation qui a toujours préféré ses rois à sa patrie. Des réflexions si judicieuses déterminerent Charles à presser le siege de Montobio. Il fut formé avec beaucoup de célérité, & conduit avec assez d'intelligence par Augustin Spinola. Des pluies abondantes inonderent presque toujours son camp : les munitions de guerre lui manquerent souvent : son artillerie étoit mauvaise, & elle creva : il n'avoit que deux mille hommes, & cependant il réduisit les assiégés à se rendre à discrétion après quarante-deux jours d'une résistance aussi vive & aussi opiniâtre qu'elle pouvoit l'être. Leur destinée fut telle qu'ils l'avoient dû prévoir. Le sénat plus inflexible que jamais, les condamna tous à mort; & la sentence fut exécutée avec une sévérité qui marquoit plus

de passion que de justice. Ottobon resté en France pour ménager des secours à son frere, n'ayant pu le sauver, pouvoit le venger un jour : l'ennemi de sa maison le poursuivoit partout, & le fit périr enfin au bout de huit ans par un genre de mort qui n'a jamais été connu que des tyrans.

Ainsi finit une conspiration qui, sans la mort du comte de Fiesque, auroit changé l'état de Gênes, & qui, par l'événement, établit sur des fondemens presque inébranlables l'autorité qu'on avoit voulu détruire.

FIN.

TABLE

DES MATIERES

CONTENUES DANS LES DEUX VOLUMES.

☞ *La lettre* a *désigne le Tome premier, & la lettre* b *le Tome second.*

A.

B

très

vue

E.

Hongrie,

J.

force

N.

O.

P.

Q.

R.

T.

U.

X.

Z.

Fin de la Table des Matieres.

